ARCHIVES

ENTOMOLOGIQUES.

ARCHIVES
ENTOMOLOGIQUES

OU

RECUEIL CONTENANT DES ILLUSTRATIONS

D'INSECTES NOUVEAUX OU RARES

PAR

M. JAMES THOMSON,

Membre de la Société Entomologique de France, des Sociétés Entomologiques d'Angleterre et de Philadelphie,
du Lycée d'Histoire naturelle de New-York,
de la Société impériale Zoologique d'Acclimatation et de la Société Géographique de Paris.

TOME DEUXIÈME.

PARIS
AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE,
rue Hautefeuille, 19.
1858.

VOYAGE AU GABON.

VOYAGE

AU GABON.

HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES

ET DES ARACHNIDES

RECUEILLIS

PENDANT UN VOYAGE FAIT AU GABON

en 1856 et en 1857

PAR M. HENRY C. DEYROLLE

SOUS LES AUSPICES

DE MM. LE COMTE DE MNISZECH ET JAMES THOMSON

précédée de l'histoire du voyage

par M. James Thomson

Membre des Sociétés Entomologiques de France et de Londres, du Lycée d'Histoire naturelle de New-York,
de la Société impériale zoologique d'Acclimatation et de la Société Géographique de Paris

---

ARACHNIDES,

PAR M. H. LUCAS,

Aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'Histoire naturelle
Membre de la Commission scientifique d'Algérie, de la Société philomathique,
correspondant de la Société royale de Liége, etc.,
Chevalier de la Légion d'honneur

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire du Voyage.

I. VOYAGE D'ALLER.

Vers le commencement de l'année 1856, M. le comte de Mniszech et moi avons eu l'idée de faire explorer le Gabon,

pays si riche et si peu connu sous le rapport de l'entomologie. Le difficile était de rencontrer un homme ayant les connaissances et les qualités physiques indispensables pour mener à bonne fin une semblable entreprise, dont nous ne nous dissimulions pas les dangers. Cependant notre choix fut bientôt fait. M. Henry C. Deyrolle, l'un des membres de la Société entomologique de France, s'étant offert à nous, et les conditions du voyage arrêtées, il s'embarqua au Havre, le 27 mai 1856, sur le brick *l'Amazis*, de 300 tonneaux, capitaine Haudibert.

Après avoir passé Ténériffe, dont les brouillards cachaient complétement le pic, l'*Amazis* doubla Sherbore, le cap de Monte, et vint mouiller à Monrovia le 27 juin. Notre voyageur descendit à terre dans le but de faire une première chasse entomologique sur le sol africain; malheureusement la pluie, qui tombait par torrents, ne le lui permit pas.

De Monrovia, l'*Amazis* se rendit à Trade-Town, dont le roi, connu sous le nom de King Bouhia, est un nègre d'une très-grande force physique qui s'est livré, tout dernièrement, à la traite de ses semblables. Les pluies continuelles empêchèrent, cette fois encore, M. Deyrolle de faire des excursions entomologiques.

En revanche, il fut témoin de l'acte inqualifiable suivant des habitants de Trade-Town :

Une petite goëlette anglaise étant venue s'échouer sur la côte, aussitôt 1,500 ou 2,000 nègres l'envahirent et se mirent à opérer, pour leur propre compte, le sauvetage du navire. King Bouhia, fidèle en apparence à ses devoirs d'allié envers les blancs, parut intervenir pour faire cesser le désordre, mais, en réalité, vint prendre sa part du butin. Au bout de trois jours de pillage, il ne restait absolument rien à bord de la malheureuse goëlette. Le capitaine Haudibert offrit à l'équipage anglais de le prendre à son bord, mais il refusa.

Le 13 juillet, l'*Amazis* mouilla à Trade-Town's Point, où il séjourna pendant quelques jours; le roi, qui s'appelle Gim-Flau, a été longtemps mousse à bord d'un navire français.

Notre voyageur ayant résolu, malgré les pluies, de tenter quelques chasses, descendit à terre pour explorer les bois environnants; mais le terrain était tellement détrempé, qu'il ne put aller bien loin.

Cependant, en taillant un vieux arbre à l'aide du sabre d'un noir, il le trouva rempli de larves de *Scarabæides*, ce qui lui fit supposer que l'époque des éclosions n'était pas arrivée.

Le nombre des Insectes récoltés sur cette côte par M. Deyrolle a donc été très-peu considérable, et encore la plupart des espèces étaient-elles de petite taille, et plus ou moins connues. Chaque soir, notre chasseur rentrait mouillé jusqu'à la ceinture et se couchait tout habillé, espérant que ses habits sécheraient sur lui. Le plus souvent, une pluie torrentielle, filtrant à travers le toit de sa case, fait avec des feuilles de palmier, l'inondait pendant son sommeil, de sorte qu'il se levait, le matin, plus mouillé et plus fatigué que la veille. Si l'on ajoute à ces détails toute sorte de vermine qui fourmillait dans cette case, et l'odeur infecte qui s'échappait du sol, on aura une idée à peine exacte des nuits vraiment intolérables que l'on passe à Trade-Town's Point.

Le 26 juillet, de grand matin, on aperçut le pic de Fernando-Po; et, le 6 août, l'*Amazis* mouilla à Blockhous du Gabon, où règne le roi Bara. Ce nègre, qui est non-seulement très-laid, mais encore borgne, venait de faire couper une oreille à l'une de ses femmes, jeune et très-gentille négresse de quinze ans, parce qu'elle s'était permis, dit-on, de rire à ses dépens.

Le 10 août, l'*Amazis* toucha à Benito, situé à 25 lieues de la presqu'île Louis-Philippe, où s'élève l'établissement du Gabon. Enfin, le 6 septembre, le navire jeta l'ancre en rade

même de cet établissement. Le lendemain, notre voyageur quitta le bord pour se rendre à terre, où il fut très-bien reçu par M. Bouët, qui commandait alors la station.

II. DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE.

La côte du Gabon, qui forme la dernière division de la Guinée, s'étend depuis les monts Caméroons jusqu'à l'équateur, c'est-à-dire environ du 5e degré de latitude nord à la ligne. Le fleuve du Gabon, nommé Npongo par les naturels, est plutôt un estuaire qu'un fleuve proprement dit, et se divise en deux bassins, l'un extérieur, l'autre intérieur ; les rives de ce cours d'eau sont très-boisées, et la végétation en est luxuriante. Les terres de la rive droite du bassin extérieur, comprises entre la rivière Moondah et le Gabon, forment une vaste presqu'île, connue autrefois sous le nom d'Estérias, mais que M. le lieutenant de vaisseau Fleuriot de Langle, chargé, en 1844, de lever le plan détaillé du fleuve, a appelée presqu'île Louis-Philippe. Elle a environ 15 lieues de circonférence, et se termine, au nord, par le cap Joinville, haut de 20 mètres, escarpé, d'un accès difficile, et composé de roches calcaires où l'on trouve des cristaux de carbonate et de phosphate de chaux. Cette langue de terre, qui, pendant la saison des pluies, est transformée en île par les eaux de la Moondah, ne renferme pas de montagnes proprement dites ; les collines qui la forment sont à base calcaire, dont la plus haute, le mont Bouët, a environ 200 mètres d'élévation ; un second sommet, presque aussi élevé, est le mont Baudin, à partir duquel la chaîne de collines s'abaisse. La presqu'île est coupée par des ruisseaux d'eau douce alimentés par les eaux pluviales, et par cinq criques aux eaux salées propres à la navigation des pirogues et au transport des marchandises.

L'établissement français du Gabon, qui existe depuis 1842, se compose actuellement de deux bâtiments en pierre blanchis à la chaux (la résidence du gouvernement, un hôpital), et d'environ une douzaine de cases. Celles des négociants français, au nombre de six, sont très-éloignées les unes des autres, et ne constituent pas, avec les bâtiments du gouvernement, un village proprement dit.

La population blanche de l'établissement compte à peine trente individus, y compris les missionnaires catholiques et protestants. La garnison se compose d'autant de soldats noirs. Quant au chiffre de la population indigène, il est inconnu, mais on a remarqué qu'il diminuait chaque année.

L'habitation de la mission protestante américaine, qui s'élève au milieu du village de Glass, est, sans contredit, la meilleure qui existe sur toute la côte du Gabon, sous le rapport de la construction, comme sous celui des plantations que les missionnaires ont su y faire prospérer.

Le docteur Ricard, qui habite le Gabon depuis de nombreuses années, assura à M. Deyrolle qu'il existait, dans l'intérieur des terres, une autre mission américaine dont on n'avait pas de nouvelles récentes, vu la difficulté des communications, mais qui était florissante à l'époque où elle avait pu faire connaître sa situation.

La mission catholique, qui se compose de frères de la doctrine chrétienne et de sœurs, a fondé deux écoles, l'une de garçons et l'autre de filles, dont on attend de grands progrès pour la civilisation. Elle habite un bâtiment qui s'élève auprès du village de Louis, situé à gauche de l'établissement.

Le village de Glass, qui se trouve à droite de ce dernier, renferme environ cent cases, chiffre considérable, si l'on songe qu'un village de noirs se compose ordinairement de vingt à quarante cabanes. Celui de Lebreville en compte une douzaine, disséminées parmi les broussailles, sur le bord des chemins ;

il fut peuplé par la cargaison d'un négrier pris par les Français, que l'on débarqua en ce lieu en lui distribuant des terrains et des matériaux de construction dont on bâtit le village.

III. PRODUITS

ET EFFETS CLIMATÉRIQUES.

La presqu'île Saint-Louis produit du manioc, des patates douces qui sont cultivées particulièrement par les noirs, des bananes, des ananas, des mangues et un grand nombre d'autres fruits moins essentiels, tels que l'avocat, le carcosol, la goyave, etc... M. le commandant Bouët a fait planter un grand nombre de cocotiers, et l'on espère qu'ils produiront dans quelques années.

La végétation de ce pays est remarquable dans la saison des pluies ; celle-ci commence vers la fin de septembre et se prolonge jusqu'en avril. Pendant la saison sèche, les arbres se dépouillent en grande partie de leur verdure, les herbes sèchent complétement, et les naturels profitent de cette circonstance pour mettre le feu dans les bois et les plaines, système de défrichement parfaitement en rapport avec leur paresse, puisqu'il se fait à peu près seul ; aussi, tout le long de la côte, pendant les mois d'août et de septembre, n'aperçoit-on, toutes les nuits, que des feux immenses allumés dans ce but.

Les fièvres paludéennes ou fièvres des marais, règnent presque toute l'année avec une intensité extrême ; elles sont surtout très-fortes pendant la saison des pluies et les grandes chaleurs. Les symptômes principaux de cette maladie paraissent être les vomissements et la diarrhée, suivis d'une prostration complète des forces.

On est sujet à des accès très-répétés. Jusqu'ici la quinine est le seul remède qu'on ait employé avec efficacité contre ce mal. Les nègres y sont moins sujets que les blancs, et se guérissent, dit-on, en se couchant au soleil.

IV. COMMERCE.

Le commerce des blancs consiste dans l'échange d'objets divers contre les trois principaux produits indigènes, qui sont : le bois rouge de teinture, l'ivoire et la cire d'abeille.

Les articles en plus grande faveur chez les noirs sont les suivants : étoffes, eau-de-vie, tabacs, pipes, chaudrons, poudre, plomb de chasse, petite verroterie, neptunes pour l'évaporation de l'eau de mer qui fournit le sel, fusils de pacotille, miroirs et vaisselle de terre.

La traite des nègres étant interdite, ceux-ci ne constituent plus, aujourd'hui, un article de commerce proprement dit.

V. RACES ET ÉTAT POLITIQUE.

Le golfe du Gabon est habité presque exclusivement par les Npongos, race paresseuse et rusée, qui s'est constituée l'intermédiaire obligé entre les navigateurs et les peuplades moins rapprochées de la côte. Dans le bassin intérieur du Gabon habitent à la fois les Npongos, les Boulous et les Bakalais qui parlent des dialectes différents mais analogues, et se comprennent entre eux.

Dans l'intérieur des terres vivent les M'bichos, les Com'balous et les Pahouins, peuples nomades et réputés, à tort peut-être, anthropophages. Tous offrent les mêmes carac-

tères et sont polygames, fétichistes, rusés, adroits et cupides. Ils se gouvernent monarchiquement, et leur royauté est héréditaire. Chaque village reçoit le nom du roi qui le gouverne, et il n'existe entre eux aucun lien national. La plupart des rois sont très-âgés. L'un d'eux, le roi Louis, se rappelle le temps où les soldats français portaient des chapeaux à trois cornes. Le roi Glass, qui paraît être le plus âgé de tous, peut avoir quatre-vingt-dix ans. Le roi Manuel Kringer est un vieux nègre bossu, mais d'une légèreté et d'une activité étonnantes. Le roi Denis paraît être d'une intelligence remarquable.

VI. DIALECTE.

Les nègres du Gabon parlent la langue *npongue*, sur laquelle je donnerai les détails suivants. Ce dialecte n'emploie ni le *c* ni le *q*, le *k* les remplace.

E n'est jamais muet ; il a à peu près la prononciation du latin.

Ê marqué d'un accent circonflexe est long et ouvert.

G a toujours le son dur du gamma et jamais du *j* — *ga, ge, gi* ; prononcez *gha, ghe, ghi*. *Gna, gne, gni* se prononcent comme dans le français, et non comme dans le latin. Les mots *nghnango* et *nghnandi* ont une prononciation moyenne qui tient du *g* dur et de *n* pour former un son nasal.

R au milieu d'un mot a un son doux ; on met deux *rr* pour un son dur.

S a toujours le son de deux *ss*, et jamais le son du *z*.

Sh a le son du *ch* français.

T n'a que le son qui lui est naturel.

Y n'est jamais employé comme un *i* simple, il est toujours uni à une voyelle avec laquelle il forme une syllabe moitié mouillée.

U a toujours le son de *ou* en français ; il forme à lui seul une syllabe, et n'est jamais uni à une autre voyelle pour former une voyelle double.

La langue Npongue n'a pas de genre. On se sert des mots *onome*, mâle, et *ouanto*, femelle, pour marquer le sexe.

Les adjectifs qualificatifs n'expriment donc point le genre ; ils se placent toujours après le nom qu'ils déterminent.

Il y a des verbes actifs, passifs, neutres, irréguliers et défectifs.

Le sujet du verbe, quand c'est un pronom, se place ordinairement avant le verbe. Quand le sujet est un nom, on le place soit avant, soit immédiatement après le verbe. Quand ce dernier a deux régimes, on fait mieux de mettre le sujet avant le verbe. Quand le sujet est un pronom, on peut le mettre après le verbe, quoiqu'il ait deux régimes. Enfin, quand celui-ci a deux régimes, celui de la personne et celui de la chose, on doit mettre celui de la personne le premier (1).

VII. RELIGION, CÉRÉMONIES, ETC.

Les nègres ont une idée confuse de la Divinité, mais ils n'adorent Dieu d'aucune manière. En revanche, ils ont des fétiches qui consistent en figures de bois, en petites cornes de chevreau ou en dents d'animaux, qu'ils s'attachent soit au poignet, soit au cou ou à la cheville, et qui, disent-ils, les préservent de tous les maux. Ils ont également des charmes contre les balles, les blessures, les fièvres, etc.

Le roi Kobbenn possède un grand fétiche en bois renfermé

(1) Ceux qui voudront étudier le dialecte Npongue pourront consulter la grammaire et le dictionnaire de cette langue, publiés à Amiens, à l'imprimerie de le Noël-Hérouart, rue Royale, 10.

dans une case à part, qu'il fait invoquer dans les circonstances extraordinaires.

Il existe encore des cérémonies qui ont lieu à l'époque du mariage et de la mort. Généralement les noirs achètent leur femme dès l'âge de six ou sept ans aux parents de celle-ci, qui la gardent et la nourrissent jusqu'à douze. A cette époque, le mari vient la chercher à grand bruit avec ses amis et ses parents, ce qui leur procure l'occasion de boire et de s'enivrer.

Quant aux cérémonies des morts, M. Deyrolle fut témoin de celles qui eurent lieu à l'occasion d'une femme qui, la veille, avait été noyée par son mari. Dès le matin, une pleureuse aux gages de ce dernier se mit à chanter, sur la plage, les louanges de la défunte ; elle était suivie d'un jeune nègre portant une cruche d'eau-de-vie devant servir à renouveler les forces de la pleureuse à mesure qu'elles s'épuisaient. Après avoir beaucoup chanté et beaucoup bu, le couple finit par tomber d'ivresse. Le frère de la victime, interrogé par M. Deyrolle sur la punition qui devait être infligée au meurtrier, reçut la réponse suivante : « Il achètera une autre femme. » Ainsi, au Gabon, un mari paraît avoir droit de vie et de mort sur son épouse.

Il existe, parmi les nègres, une croyance qu'il est difficile d'expliquer, c'est qu'un noir qui est devenu chrétien ne peut pas mourir. Aussi, lorsqu'un individu ainsi converti vient à trépasser, il n'est pas rare de voir les parents du défunt accuser ses esclaves, lorsqu'il en possède, de l'avoir empoisonné, et les sacrifier sur sa tombe.

Ces sacrifices n'ont lieu, souvent, que dans le but d'honorer la mémoire d'un parent regretté. Tout enterrement se termine ordinairement par un festin auquel assistent les amis de celui-ci. Un nègre riche ou un *grand monde*, comme ils disent, étant mort à Glass, pendant le séjour de M. Deyrolle au Gabon,

on y tua et mangea deux de ses esclaves. Glass est cependant un village où la mission américaine a fait faire de grands progrès, et où résident le plus grand nombre de noirs civilisés au Gabon.

Voici une autre croyance des habitants de ce pays. Un jour que le roi Manuel Kringer donnait une fête dans son village, un orage terrible éclata. Aussitôt les danseurs se dispersèrent, et les Européens qui étaient présents se retirèrent dans la case du roi. Celui-ci, afin d'être agréable à ses hôtes, s'arma d'une trompe en corne de bœuf et se mit à corner à sa porte, à l'instar des bergers des montagnes, lorsqu'ils rassemblent leurs troupeaux. C'était, selon lui, un moyen de conjurer l'orage, qui cessa, en effet, au bout de trois heures, après avoir inondé tout le pays.

VIII. INDUSTRIE ET MOEURS DES NÈGRES.

L'industrie des noirs m'amène à parler de leurs mœurs. Leur richesse consiste surtout dans le nombre de leurs femmes et dans celui des *coffres* qu'ils possèdent ; il importe peu que ces coffres soient vides, leur nombre suffit. Les femmes vivent dans un état complet d'abjection ; on peut les diviser en deux catégories, celles qui travaillent à la terre, et les épouses proprement dites. Les premières sont recrutées parmi les plus laides, et livrées à tous les travaux que les hommes dédaignent, ceux-ci se réservant la construction des cases, le trafic, la couture, etc.....; les secondes, choisies parmi les plus jolies et les mieux faites, sont l'objet d'un très-grand commerce.

Aussi le roi de Kringer s'était-il chargé, moyennant un salaire qui nous paraîtrait assez modeste, de louer une partie de son gynécée à la garnison de l'établissement ; à chaque fin

de mois, il allait chercher la valeur de sa location, qui variait de 5 à 10 fr. par mois et par femme.

Tout blanc, moyennant un petit cadeau fait au mari, ce mari fût-il un roi, est toujours sûr d'obtenir celle de ses épouses qu'il voudra, lors même que cette dernière est la mieux aimée de lui.

Un nègre surpris en flagrant délit avec l'épouse d'un de ses pareils, est rançonné d'une manière extraordinaire par ce dernier, et n'en est souvent pas quitte à moins d'une amende de 40 à 100 fr., ce qui est une somme énorme pour lui, si l'on considère que les meilleurs domestiques ne gagnent que 10 à 15 fr. par mois, sans être nourris.

La distance qui sépare les cases des commerçants encourage fortement le vol chez les noirs. Pendant sa maladie, M. Deyrolle devint le point de mire des domestiques du docteur Ricard, qui tentèrent de le dévaliser complétement.

Ayant surpris l'un d'eux, il le fit condamner à quinze coups de fouet et à huit jours de prison. Le délinquant était le fils du roi Kobbenn, et avait été employé en qualité de blanchisseur, de cuisinier en second, et de laveur de vaisselle à l'établissement. Un ordre du commandant Bouët condamna tout voleur à être fusillé immédiatement; les vols n'en continuèrent pas moins, et l'on s'aperçut bientôt qu'il faudrait, pour les faire disparaître, fusiller la population tout entière.

Comme tous les nègres, ceux du Gabon sont, outre leur passion pour le vol, d'une paresse et d'une lâcheté sans pareilles. Un blanc peut en faire fuir facilement une dizaine ; mais ceux-ci, de leur côté, assassinent parfois les blancs dans les bois, lorsqu'ils peuvent les surprendre.

M. Deyrolle vit plusieurs fois un individu très-âgé, connu sous le nom de roi Bonando, surnommé Napoléon, qui, à la tête d'une vingtaine de noirs, avait rançonné autrefois les habitants de différents villages. Aujourd'hui il parcourt ces

mêmes établissements sans qu'on songe à user de représailles envers lui.

IX. COSTUMES

Rien de plus risible que la manière dont les noirs, rois ou sujets, se costument. L'un est affublé d'une capote de garde national et décoré d'une croix de saint Louis en plomb, tandis que le pantalon manque ; un second a revêtu l'habit rouge d'un soldat anglais, dont l'un des pans sert à cacher une déchirure sur la poitrine, tandis que l'autre ne reste en place qu'en attendant qu'il se déclare d'autres avaries dans le costume. Enfin un troisième est coiffé d'un chapeau de soie noire, ayant pour tout vêtement un mouchoir de poche en guise de feuille de vigne.

Les redingotes, les vestes, les pantalons et les robes de chambre ne manquent pas. Cependant il faut convenir que le vêtement le plus usité est le pagne, qui prend à la ceinture et descend un peu plus bas que le genou. Le costume des négresses est moins bizarre que celui des nègres, et surtout plus uniforme ; il se compose, le plus souvent, d'un pagne, qui, selon son ampleur, cache les seins, ou, n'étant attaché qu'à la ceinture, les laisse dès lors à découvert.

Le luxe qui distingue surtout les épouses des *grands mondes* (nègres aisés) consiste dans le plus ou moins grand nombre de bracelets de cuivre qu'elles portent ; leurs membres en sont quelquefois tellement chargés que leur marche en est disgracieuse.

Ces *grands mondes* possèdent un certain nombre d'esclaves, dont le prix varie de 80 à 120 fr.

X. DEUX MOTS SUR LA QUESTION DE L'ESCLAVAGE DES NÈGRES.

Lorsqu'on fit observer à Robespierre que l'abolition de l'esclavage devait amener la ruine de Saint-Domingue, ce tribun farouche répondit : Périsse une colonie plutôt qu'un principe ! Et, en effet, la colonie fut sacrifiée. De nos jours, les produits cultivés exclusivement par les esclaves, tels que le coton, le café, le sucre, le tabac, etc., sont devenus tellement nécessaires à notre bien-être, qu'il convient de les placer au-dessus d'un principe d'une valeur aussi contestable.

Aux partisans de la liberté des noirs qui pourront me reprocher de raisonner en commerçant, je répondrai : Pourquoi participez-vous à la consommation des articles précités? Celle-ci *augmentant tous les jours*, il faut croire, dès lors, que les principes de l'estomac et du confort sont en désaccord complet avec ceux qu'on a la prétention de ranger dans un ordre plus élevé. Or, si la marchandise est bonne à acheter, on ne doit pas crier haro sur le marchand. Voilà pour la question pratique.

On s'est beaucoup occupé, depuis la fin du siècle dernier, de la question morale de l'esclavage. Les masses, affectées d'une sorte de *sensibilité morbide* qui les entraîne à s'apitoyer outre mesure sur les souffrances humaines, se fondant sur l'écriture, qui assigne à Adam le rôle de père de l'humanité, ont invoqué, en faveur de la liberté des noirs, la *fraternité humaine universelle*, la philanthropie et le respect de la dignité humaine. Examinons si ces raisons doivent prévaloir. Au point de vue de l'histoire naturelle, l'homme est un animal constituant une *famille* zoologique qui comprend le *genre* unique : *Homo*. Ce genre se compose, selon quelques-uns, d'une seule et même espèce embrassant plusieurs variétés ; et, selon d'autres, de plusieurs espèces distinctes. Les premiers fondent

leur opinion sur ce fait, que les espèces différentes ne donnent, par des croisements, que des *mulets* ou *métis*, qui finissent par devenir stériles au bout de quelques générations, tandis que toutes les races humaines croisées sont plus ou moins fécondes. Les seconds prétendent, et avec raison, selon moi, que les caractères anatomiques existants parmi les hommes sont plus que suffisants pour constituer des espèces distinctes qui se groupent autour de trois types principaux : un type blanc, un type jaune et un type noir; on a observé, d'ailleurs, que, dans les croisements de race mulâtre, les unions sont plus habituellement stériles, ou donnent naissance à de très-faibles rejetons. Partant, la fraternité, qui est basée sur l'homogénéité ou l'égalité physique et morale, ne saurait, dès lors, ni exister *rationnellement* entre les espèces différentes d'hommes, ni, par conséquent, être invoquée en faveur de la race nègre.

Du reste, ceux qui prêchent si pompeusement la fraternité universelle, sans avoir su faire régner la fraternité parmi les individus de notre espèce, ont-ils remarqué que l'exploitation des races inférieures par la race blanche existe aujourd'hui sur toute la surface du globe, et chez les peuples les plus renommés pour leur philanthropie ?

Les Anglais, qui poussent ce principe jusqu'à mettre à l'amende l'aveugle coupable d'avoir battu son chien, font, sans scrupule, voler en éclats, à la bouche de leurs canons, les Chinois et les Indous, dont le seul crime est de n'avoir pas su les battre. Et l'on ose ensuite s'élever aussi énergiquement contre l'esclavage des noirs !... La dignité humaine paraît être, dès lors, moins outragée par *l'assassinat* des races inférieures que par leur asservissement à un travail modéré, utile et nécessaire. Ce sentiment n'est-il pas digne de figurer dans le répertoire des bas bleus de la république philanthropique ?

D'autre part, les négrophiles ont prétendu que le christianisme s'opposait à l'esclavage. Je vais citer plusieurs passages

de l'Évangile qui le confirment de la manière la plus absolue. Celui-ci, par exemple : « Que tous les esclaves qui sont sous le joug *de la servitude* regardent leurs maîtres comme dignes de toute sorte d'honneurs, afin que le nom du Seigneur et sa doctrine ne soient pas blâmés. » (Épître de saint Paul à Timothée, chap. VI, 1.) — Les serviteurs doivent être soumis à leurs maîtres, leur plaire en tout, ne les contredire en rien. (Épître de saint Paul à Tite, chap. II, v. 9.) La preuve que l'esclavage se trouve encore dans l'esprit de l'Évangile est dans la citation suivante de saint Pierre l'apôtre (Épître I, chap. II, v. 18) : « Vous esclaves, soyez soumis avec toutes sortes de craintes à vos maîtres, non-seulement à ceux qui sont bons et modestes, mais encore à ceux qui sont fâcheux. »

Selon certains esprits, la question qui nous occupe est déjà épuisée. L'esclavage, disent-ils, attaqué de toutes parts, n'existe plus dans les colonies anglaises et françaises, et doit, dès lors, disparaître complétement avant la fin de ce siècle. Voilà vraiment une belle raison ! On peut prédire, à coup sûr, que cette institution continuera à subsister, du moins en Amérique, *jusqu'au jour où elle aura cessé d'être une nécessité*. Les nations, telles que les États-Unis et le Brésil, qui ont un grand intérêt à la conserver et à la propager, doivent faire tous leurs efforts pour rétablir franchement la traite, qui, en faisant baisser *l'article noir* sur tous les marchés, peut influer d'une manière très-favorable sur le prix de plusieurs denrées alimentaires. D'ailleurs, que font aujourd'hui la plupart des nations qui ont dépeuplé leurs colonies d'esclaves? Elles les remplacent par des Chinois, qui, vendus et achetés comme des bestiaux, périssent par le fouet, les fatigues et les maladies. Qu'est-ce, sinon la traite et l'esclavage, avec l'hypocrisie en plus ?

Les philanthropes ne réclament l'émancipation des noirs que parce que le travail de ces derniers est une concurrence

pour eux. La question humanitaire qu'ils exploitent ne préoccupe guère les maîtres débonnaires des Indous, ces tendres alliés des Chinois. Qu'est-il résulté des coupables tentatives des philanthropes anglais contre l'esclavage? Les chefs africains, ne trouvant plus à vendre leurs prisonniers, se livrent à *l'œthiopophagie;* les propriétaires, d'autant plus jaloux de leurs droits qu'ils les voient menacés, paraissent être devenus plus sévères envers leurs esclaves; les négriers, traqués de toutes parts comme des bêtes fauves, sont obligés, pour échapper plus facilement à l'étreinte de leurs puissants persécuteurs, d'embarquer un nombre de noirs trop considérable pour la capacité de leurs navires, ce qui est cause de souffrances, et souvent de mort pour une foule de ces derniers. Ne serait-il pas plus *sage* d'admettre l'esclavage et la traite comme une nécessité, sauf à prendre des mesures en harmonie avec notre civilisation? Pourquoi les sociétés philanthropiques n'agissent-elles pas en ce sens ? Parce que, si la question qui nous occupe n'était pas tranchée en leur faveur, l'agitation qui les fait vivre disparaîtrait, et elles n'auraient, dès lors, plus de raison d'exister. Rétablissez la traite, et il n'y aura bientôt plus de philanthropes ; cette mesure, qui les ruinerait, aurait au moins l'avantage de leur faire jeter le masque.

On verrait alors ces adeptes de l'humanité réduits à travailler pour vivre, faire eux-mêmes la traite avec de puissants steamers à hélice et roues combinées, dussent-ils abolir ce commerce après fortune faite, comme leurs pères ou leurs devanciers. Mais, s'il est permis aujourd'hui de transporter les bestiaux à l'aide de steamers et de locomotives, il n'en est pas de même des esclaves de la côte d'Afrique ; et la vapeur, inconnue aux anciens négriers, a été rigoureusement interdite, sans doute pour cause d'humanité, à ceux de nos jours.

XI. CONSEILS AUX VOYAGEURS, CONCLUSION ET RETOUR.

M. Deyrolle conseille aux voyageurs qui pourront aller au Gabon d'emporter de France une petite case démontée qu'on ferait facilement remonter en Afrique. Cette case devrait être construite de manière à ce que les planches fussent recouvertes d'une petite latte en bois, afin de permettre au soleil de dessécher le bois sans faire de jour; l'air devrait circuler en dessous, afin de combattre l'humidité du terrain, et on choisira de préférence, pour poser la case, un sol aussi élevé que possible, afin de faciliter l'écoulement des eaux.

Les vivres au Gabon ne pouvant pas convenir en général aux Européens, les voyageurs feront bien de se munir de quelques provisions. M. Deyrolle recommande surtout la farine, afin de pouvoir faire faire du pain à volonté.

Comme marchandises d'échange, le tabac et l'eau-de-vie sont les plus recherchées; on pourrait y joindre quelques étoffes, telles que roumales en pièce de quinze mouchoirs, qui valent 5 fr. au Gabon; quelques pièces guiga bleu et blanc ou rouge et blanc à carreaux, qui, dans le pays, valent 1 fr. la brasse de $1^{m},65$.

On se pourvoira de plomb de chasse, de poudre et de petites perles; les grosses n'ont aucune valeur au Gabon. Enfin, pour les choses utiles ou indispensables, on devra tout emporter d'Europe, et ne compter en rien sur les secours de l'industrie des habitants du pays. En fait d'argent, on fera bien de se munir de monnaie française, entre autres de pièces de 50 centimes et de francs (fourra), qui ont cours parmi les noirs, ainsi que de gourdes ou dollars (5 fr.).

Pendant son séjour au Gabon, M. Deyrolle eut le malheur d'être pris plusieurs fois de la fièvre du pays. Voulant prévenir les effets funestes d'une dernière attaque, il se rembar-

qua pour la France neuf mois après son départ, et arriva à Paris dans les premiers jours de juin 1857, avec trois ou quatre mille insectes provenant de ses chasses.

Quoique je n'aie pas rencontré, parmi ces derniers, beaucoup d'espèces d'un intérêt capital, le nombre de celles qui sont nouvelles m'a paru suffisant pour mériter de fixer l'attention des entomologistes, et je m'empresse, dès lors, de les publier aujourd'hui.



DEUXIÈME PARTIE.

Histoire naturelle proprement dite.

INSECTES.

I. ORDRE COLÉOPTÈRES.

I. FAMILLE CICINDELIDÆ.

I. TRIBU CICINDELITÆ.

1. Genre CICINDELA. Linné, *Syst. nat.*, 1re édit., 1735.
Lac., *Gen. col.*, I, p. 17.

1. CICINDELA NITIDULA. Dej., spec., I, p. 120.
2. CICINDELA SENEGALENSIS. Dej., spec., I, p. 117.
3. CICINDELA OCTOGUTTATA. Dej., spec., I, p. 99; V, p. 213.
4. CICINDELA CINCTA. Dej., spec., I, p. 40.

FAMILLE II. CARABIDÆ.

I. TRIBU BRACHINITÆ.

1. Genre APTINUS. Bonelli, *Obs. ent.*, I, *Tab. des genres*. Lac., *Gen. col.*, I, p. 98.

5. APTINUS OBLIQUATUS.

Long. 10 1/2 mill.; larg. 4 mill.

D'un roux testacé assez brillant; écusson noir; élytres d'un noir presque mat; abdomen et côtés du métasternum noirâtres.

Allongé. Antennes aussi longues que le corps, robustes. Prothorax allongé, à peine plus large que la tête, convexe, lisse; au milieu, un fin sillon longitudinal n'atteignant pas les deux extrémités. Élytres s'élargissant un peu vers l'extrémité, qui est très-obliquement coupée en dedans; à sillons larges, séparés par des côtes lisses.

♀ Antennes plus courtes, ne dépassant guère les 2/3 de la longueur du corps; abdomen plus renflé et jaunâtre au milieu.

Voisin de l'*A. nigripennis*, Dej.

II. TRIBU PERICALITÆ.

2. Genre THYREOPTERUS. Dej., spec., V, p. 445.

Lac., *Gen. col.*, I, p. 143 (*Eurydera* de Castelnau, *Mag. de Zool.*, Ins., 1831, pl. 36).

6. THYREOPTERUS FLAVOSIGNATUS. Dej., spec., V, supp., p. 446.

3. Genre CATASCOPUS. Kirby, *Trans. Linn. Soc.*, vol. XIV, p. 94.
Lac., *Gen. col.*, I, p. 145.

7. CATASCOPUS SENEGALENSIS. Dej., spec., V, supp., p. 453.

8. CATASCOPUS OBLITUS.

Long. 10 mill.; larg. [illegible] mill.

D'un vert chatoyant. Mandibules et labre noirs. Antennes brunes. Pattes d'un testacé fauve. Tarses noirâtres.

Tête ponctuée. Prothorax fortement sillonné latéralement, subcordiforme, rétréci postérieurement; les angles antérieurs pointus; ligne médiane profonde. Élytres couvertes de lignes longitudinales, dont quelques-unes sont ponctuées, surtout antérieurement; échancrées à l'extrémité. Dessous du corps et pattes lisses.

Voisine du *C. Senegalensis*.

M. B. Bocandé a rapporté plusieurs individus de cette espèce de la Sénégambie portugaise.

III. TRIBU MORIONITÆ.

4. Genre MORIO. Latr., *R. A.*, édit. I, vol. 3, p. 189
Lac., *Gen. col.*, I, p. 183.

9. MORIO FERONIOIDES.

Long. 12 1/2 mill.; larg. [illegible] mill.

D'un noir très-brillant, avec les antennes, les palpes et les pattes d'un brun rougeâtre.

Corps allongé, parallèle. Tête un peu moins large que le prothorax, ayant, de chaque côté, en avant, une forte impres-

sion longitudinale. Prothorax une fois et demie aussi large que long, légèrement arrondi sur les côtés, qui se redressent à la base pour former des angles postérieurs droits, pointus ; bord antérieur largement échancré avec les angles pointus. Élytres parallèles, à stries fortes, lisses.

Voisin du *Morio senegalensis*, Dej.

5. Genre ÆMATOCHARES, n. g.

(Αἱματοχαρής, qui aime le carnage.)

Caractères. — Mandibules très-grosses, arrondies et comme renflées. Palpes courts ; les maxillaires à dernier article le plus long, conique ; dernier des labiaux très-grand et fortement sécuriforme, comme chez les *Carabus*. Pas de dent apparente au milieu de l'échancrure du menton. Labre transversal. Yeux médiocres, mais saillants. Antennes aussi courtes que chez les *Morio*, allant en grossissant vers l'extrémité ; les 4-10 articles, subovalaires, transversaux, à peine renflés longitudinalement au milieu ; le dernier très-grand, subovalaire. Prothorax aussi long que large, plus large antérieurement, un peu resserré postérieurement ; angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus. Élytres aussi larges que le prothorax au quart antérieur, parallèles, convexes, arrondies postérieurement. Pattes courtes, robustes ; une épine rudimentaire aux bords supérieurs internes des fémurs antérieurs ; vers le milieu des mêmes bords, chez les tibias de cette dernière paire, une excavation très-brusque et très-profonde ; à l'extrémité interne et externe de ces tibias, une épine et une pointe dirigées en dehors ; fémurs postérieurs plus renflés que ceux des autres paires. Tarses robustes.

Voisin des *Morio*.

10. ÆMATOCHARES TENEBRIOIDES.

Long 16 mill.; larg. 5 à 6 mill.

Entièrement noir. Tête, prothorax, dessous du corps, cuisses et tarses lisses. Prothorax bordé. Élytres avec des stries longitudinales formées de séries de très-petits points enfoncés, plus apparents sur les bords latéraux et à l'extrémité. Tibias granuleux.

6. Genre ABACODES, n. g.

Abax, nom d'un genre de *Carabidæ*. Εἴδω, je parais.

Tête quadrangulaire sans col en arrière, sans orbite derrière les yeux, beaucoup plus étroite que le prothorax ; labre transversal, faiblement sinué au bord antérieur, qui est marqué de 3 ou 4 gros points. Mandibules assez courtes, robustes, fortement creusées en dehors, arquées, aiguës, la droite dépassant notablement la gauche. Dernier article des palpes fusiforme, obtusément tronqué à l'extrémité. Menton ayant au milieu une forte dent ; ses lobes latéraux larges, obtusément tronqués à l'extrémité. Antennes n'atteignant pas la base du prothorax, épaisses, grossissant vers l'extrémité ; les 4 avant-derniers articles transversaux, le dernier en ovale court : 1er article le plus long, les 2e et 3e presque égaux. Prothorax aussi large que les élytres, ayant de chaque côté, à la base, une forte strie. Élytres arrondies à l'extrémité, à stries entières. Pattes robustes, surtout les antérieures ; cuisses de la même paire élargies à l'extrémité, ayant en dehors 4 petites dents; tarses à articles triangulaires.

Ce genre doit se placer, dans le groupe des *Morionitæ*, près des *Hemitelus*, dont il diffère par les antennes épaisses et par les stries complètes des élytres.

11. ABACODES MICROCEPHALUS.

Long. 11 1/2 mill.; larg. 4 à 5 mill.

D'un noir très-brillant; antennes brunes avec le 1er article rougeâtre ; palpes et pattes rougeâtres ; base des jambes obscure.

Assez court, presque parallèle, plus convexe que les *Morio*. Tête petite, de moitié plus étroite que le prothorax, ayant en avant, de chaque côté, une forte impression oblique un peu arquée. Prothorax de forme quadrangulaire, une fois et demie aussi large que long, presque droit sur les côtés, un peu rétréci en avant, avec les angles antérieurs saillants, mais peu pointus ; angles postérieurs droits ; impressions de la base moins profondes que chez les *Morio*, et droites. Élytres pas plus larges que le prothorax, même à sa base ; ayant chacune 7 stries.

Le facies de cet insecte rappelle un peu celui de l'*Abax parallelus ;* il est surtout remarquable par sa forme assez convexe, et par la petitesse de sa tête.

IV. TRIBU PANAGEITÆ.

7. Genre CRASPEDOPHORUS. Hope, *Col. man.*, II, p. 165. Lac., *Gen. col.*, I, p. 210.

12. CRASPEDOPHORUS GABONICUS.

Long. 18 mill.; larg. 8 à 9 mill.

Très-voisin du *C. festivus*, Klug, dont il se distingue par la forme du prothorax et par celle des taches sur les élytres.

Noir. Quatre taches jaunes sur les élytres, traversées chacune par cinq espaces longitudinaux ; ces taches régulières, et non déchiquetées comme chez le *C. festivus*.

Tête lisse. Prothorax bien moins arrondi que chez cette dernière espèce, rétréci antérieurement, fortement granulé. Élytres couvertes de côtes longitudinales. Dessous du corps assez fortement ponctué. Pattes avec des points irrégulièrement enfoncés.

V. TRIBU CHLÆNITÆ.

8. GENRE CHLÆNIUS. Bonelli, *Obs. ent.*, part. I., *Tab. des Gen.* Lac., *Gen. col.*, I, p. 224.

13. CHLÆNIUS INDUTUS.

Long. 10 1/2 mill.; larg. 4 à 5 mill.

En dessus, d'un brun noir presque mat, couvert d'une pubescence soyeuse, fine, serrée, d'un gris roussâtre; côtés du prothorax étroitement marginés de roux; labre roux ainsi que les antennes; dessous d'un noir métallique très-brillant; pattes d'un roux pâle.

Tête finement et assez densément ponctuée. Prothorax transversal, fortement arrondi sur les côtés, à peine plus étroit au bord antérieur qu'à la base, finement et très-densément rugueux. Élytres à peine plus larges que le prothorax, légèrement sinuées à l'extrémité, finement et très-densément rugueuses, à stries peu profondes, mais bien marquées. Dessous du corps lisse.

VI. TRIBU LICHNASTENITÆ.

9. GENRE LICHNASTENUS, n. g.

(Λίχνος, gourmand; ἀσθενὴς, faible.)

Corps aplati. Tête plus large que longue, y compris les yeux.

Ceux-ci arrondis, sans orbite. Antennes submoniliformes, un peu plus épaisses au milieu de leur longueur; 1er article le plus grand, 2e le plus petit, 3e presque aussi long que le 1er; les suivants petits, courts, sauf le dernier, qui est fusiforme et au moins aussi long que le 3e. Labre transversal, sinué en avant. Mandibules médiocres. Menton transversal, fortement arqué latéralement comme chez les *Cicindelidæ;* au milieu de son bord antérieur apparaît un petit organe ou appendice fusiforme, paraissant mobile, et dès lors non soudé à la languette (1). Celle-ci grande, arrondie sur ses bords latéraux, plus large à son extrémité qui est libre, et pourvue de paraglosses rudimentaires. Six palpes; les maxillaires et les labiaux de 4 articles, y compris le 1er article ou support, qui n'est libre que chez les maxillaires; dernier article de tous le plus grand, fusiforme; plus grand et sinué chez les labiaux. Mâchoires robustes; leur crochet antérieur non articulé, à sommet perpendiculaire au bord interne, qui est droit, et armé de poils spiniformes; lobe externe éminemment palpiforme; dernier article des antennules le plus grand. Prothorax fortement transversal, beaucoup plus large et presque aussi long que la tête, arrondi sur les bords latéraux, plus large en arrière; convexe au milieu, ensuite déprimé sur les bords latéraux; saillie prosternale étroite, prolongée en arrière; épimères métathoraciques paraissant distincts. Élytres quatre fois aussi longues que le prothorax; à peine aussi larges, à leur naissance, que la base de ce dernier, plus larges au milieu de leur longueur, enveloppant la poitrine jusqu'au tiers antérieur; coupées carrément en arrière. Abdomen de six segments, le dernier le plus grand, et armé de deux pointes

(1) Je n'avais pas encore rencontré, chez aucune espèce de coléoptère, cet organe qui doit être une seconde languette, et qu'on pourrait appeler *Cheiloglosse* (de χεῖλος, lèvre, et γλῶσσα, langue).

tournées en dehors. Pattes médiocres; cuisses antérieures renflées, ayant une fossette en dessous, au côté interne ; tibias de la même paire à peine échancrés au côté interne; tarses antérieurs dilatés chez les ♂.

14. LICHNASTENUS ARMIVENTRIS.

Long. 5 mill.; larg. 2 à 3 mill.

Pl. 1, fig. 1.

Noir, avec les antennes, les palpes et les pattes d'un rouge fauve.

Corps ponctué, la ponctuation très-serrée. Prothorax avec une impression longitudinale au milieu du disque. Élytres avec des stries longitudinales assez peu marquées; bordées. Dessous du corps et pattes faiblement ponctués.

VII. TRIBU HARPALITÆ.

10. Genre BRADYBÆNUS. Dej., spec., vol. IV, p. 160. Lac., *Gen. col.*, I, p. 292.

15. BRADYBÆNUS? MORIO.

Col. de Mniszech.

Long. 7 1/2 mill.; larg. 4 mill.

D'un noir très-brillant, un peu moins sur les élytres; pattes d'un brun rougeâtre obscur.

Corps oblong, assez court, peu convexe. Tête assez large, lisse, unie; yeux gros, saillants. Prothorax transversal, presque deux fois aussi large que long, assez fortement arrondi sur les côtés et aux angles antérieurs, les postérieurs obtusément arrondis; au milieu, une fine ligne longitudinale; base finement rebordée, son bord interrompu au milieu. Élytres à

peine plus larges que le prothorax, courtes, légèrement sinuées vers l'extrémité, à stries fines, mais bien marquées, lisses.

♂ Tarses antérieurs ayant les 3 premiers articles dilatés, assez larges, le 4e très-petit.

11. Genre ANOPLOGENIUS de Chaud., *Bull. de Moscou*, 1852, p. 48.
Lac., *Gen. col.*, I, p. 304.

16. ANOPLOGENIUS CYANESCENS.

Long. 10 mill.; larg. 4 mill.

En dessus, d'un noir bleuâtre brillant, avec les élytres d'un bleu métallique un peu verdâtre; en dessous, d'un brun un peu bleuâtre; pattes, antennes et palpes d'un jaune pâle.

Tête lisse, ayant une légère impression transversale entre les antennes. Prothorax transversal, assez fortement arrondi sur les côtés en avant; angles postérieurs obtus, mais non émoussés; surface presque lisse au milieu, très-finement et assez densément ponctuée sur les côtés, qui paraissent relevés en arrière à cause d'une forte impression oblique. Élytres un peu plus larges que le prothorax, assez fortement sinuées à l'extrémité, à stries fortes, lisses; 5 points sur le 2e intervalle.

VIII. TRIBU TRIGONOTOMITÆ.

12. Genre ABACETUS. Dej., Spec., vol. III, p. 195.
Lac., *Gen. col.*, I, p. 315.

17. ABACETUS QUADRATICOLLIS.

Long. 11 mill.; larg. 5 mill.

D'un noir brillant; antennes d'un brun rougeâtre foncé, avec le 1er article plus clair; palpes et pattes d'un brun rougeâtre peu foncé.

Tête ayant entre les antennes deux impressions fortement arquées. Prothorax d'un tiers plus large que long, presque aussi large, même à la base, que les élytres, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière ; angles postérieurs obtus ; un fort sillon le long des bords latéraux s'arrêtant avant la base ; stries postérieures courtes, n'atteignant pas le milieu; sillon médian profond et entier. Élytres courtes, fortement striées, les stries lisses ; fortement rebordées.

18. ABACETUS FLAVIPES.

Coll. de Mniszech.

Long. 7 1/2 mill ; larg. 3 mill.

D'un noir brillant, à peine irisé sur les élytres ; pattes d'un roux testacé, ainsi que les antennes et la bouche.

Oblong, assez convexe. Prothorax un peu plus large que long, fortement arrondi sur les côtés, qui se redressent à peine à la base ; angles postérieurs obtus; stries latérales fortes, atteignant le milieu de la longueur ; sillon médian très-fin, plus marqué en arrière. Élytres courtes, ovalaires, à stries lisses.

Diffère de l'*A. rufipes* par la couleur à peine irisée, et par les stries des élytres lisses.

FAMILLE III. DYTISCIDÆ.

I. TRIBU DYTISCITÆ.

1. GENRE CYBISTER CURTIS. *British ent.*, vol. IV, p. 151.

Lac., *Gen. col.*, I, p. 427.

19. CYBISTER IMMARGINATUS. Aubé, Species, vol. VI, p. 82.

FAMILLE IV. GYRINIDÆ.

1. Genre ORECTOCHILUS. Lac., *Faune ent. des env. de Paris*, I, p. 344.
Lac., *Gen. col.*, I, p. 441.

20. ORECTOCHILUS SPECULARIS. Aubé, *Species*, vol. VI, p. 733.

FAMILLE V. HYDROPHILIDÆ.

I. TRIBU SPHOERIDIITÆ.

1. Genre SPHŒRIDIUM. Fabr., *Syst. ent.*, p. 66.
Lac., *Gen. col.*, I, p. 472.

21. SPHŒRIDIUM PICTUM.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 5 mill.

Tête et prothorax d'un noir brillant; bouche et bords antérieurs et latéraux du prothorax jaunes; antennes jaunes à massue obscure; élytres d'un testacé rougeâtre brillant avec une tache noire à la base, vers l'épaule, se prolongeant latéralement en arrière en s'atténuant; dessous noir, avec les segments abdominaux bordés de jaune, couvert d'une pubescence soyeuse assez serrée; pattes jaunes; une grande tache noire sur les cuisses.

Ovalaire, court, lisse. Strie suturale des élytres n'atteignant pas la base.

FAMILLE VI. PAUSSIDÆ.

1. Genre PAUSSUS. Linné, *Diss. bigas insect., sist.* Upsal, 1775.
Lac., *Gen. col.*, II, p. 14.

22. PAUSSUS LATREILLII. Westwood, *Arc. ent.*, II, p. 184.

FAMILLE VII. HISTERIDÆ.

TRIBU I. HISTERITÆ.

1. Genre PLACODES. *Erichs. in Klug. jahr. der. ins.*, p. 103.
Lac., *Gen. col.*, II, p. 254.

23. PLACODES SENEGALENSIS. Payk., *Mon. hist.*, p. 13, pl. 4, fig. 5.

2. Genre PACHYCRŒRUS. De Marseul, *Ann. Soc. ent.*, ser. 3, I, p. 447.
Lac., *Gen. col.*, II, p. 262.

24. PACHYCRŒRUS CAPITO.

Long. 3 1/2 mill.; larg. 2 mill.

D'un noir extrêmement brillant en dessus, un peu moins en dessous ; pattes rougeâtres.

Oblong, presque parallèle. Tête grande, à ponctuation extrêmement fine, légèrement creusée en avant; mandibule droite plus grande que la gauche. Prothorax une fois et demie aussi large que long, très-faiblement rétréci en avant, droit sur les côtés; à ponctuation grosse, peu serrée; les intervalles à ponctuation extrêmement fine. Élytres à 6 stries ponctuées, entières, sauf la 1re qui est interrompue dans sa moitié basilaire. Pygidium presque lisse; avant-dernier segment à ponctuation très-grosse. Jambes antérieures à 4 dents aiguës.

Très-voisin du *P. Cyanescens*, dont il diffère par la forme plus allongée, la couleur noire, et le pygidium lisse.

25. PACHYCRŒRUS HISTEROIDES. De Marseul, *loc. cit.*

26. PACHYCRŒRUS CYANESCENS. *Erichs. jahr. der ins.*, p. 155.

3. Genre PLATYSOMA. De Marseul, *Ann. Soc. ent.*, 1853, p. 248.

27. PLATYSOMA CASTANIPES. De Marseul, *loc. cit.*, p. 274.

FAMILLE VIII. NITIDULIDÆ.

TRIBU I. NITIDULITÆ.

1. Genre PHEROCOPIS, n. g.

(Φερω, je porte ; κοπὶς, sabre.)

Corps très-déprimé, large. Tête grande, très-large ; mandibules très-robustes; très-développées chez les ♂, ayant en dedans, à la base, une très-forte dent arrondie ; labre légèrement bilobé. Sillons antennaires sous-ophthalmiques, profonds. Antennes longues et grêles, dépassant chez les ♂ la base du prothorax. 1er article assez gros, 2e très-petit, 3e plus long que les autres, les 3 derniers formant une massue oblongue, très-lâche ; dernier article tronqué. Prothorax très-large, court, embrassant la tête ; saillie prosternale large, ne recouvrant pas le mésosternum. Élytres courtes, tronquées à l'extrémité avec l'angle externe arrondi ; fortement marginées. Cuisses robustes, tarses grêles.

Ce genre doit se placer à côté du genre *Lordites*, dont il se distingue par le corps très-déprimé, la tête très-grande, les antennes très-longues, et les tarses non dilatés.

28. PHEROCOPIS EBENA.

Long. 5 1/2 à 8 mill.; larg. 3 à 5 mill.

Dessus d'un brun noir très-brillant ; dessous et pattes d'un brun rougeâtre, ainsi que les antennes.

Tête presque aussi large que le prothorax ; un peu plus étroite chez le ♂ ; à peine ponctuée, ainsi que le prothorax ; en avant, une large impression transversale. Prothorax étroitement rebordé sur les côtés. Élytres à ponctuation bien visible, régulière, mais ne formant pas de lignes.

2. Genre GALAOR, n. g.

(Nom propre.)

Corps assez court, peu épais, déprimé. Dernier article des palpes fusiforme, allongé, obtus chez les maxillaires, tronqué aux labiaux. Labre large, séparé du chaperon par un fort sillon, bilobé. Antennes à 1er article noduleux, 2e petit, 3e plus long que les autres, les 3 derniers formant une massue arrondie, comprimée, grande. Prothorax transversal, marginé et rebordé sur les côtés, largement échancré en avant avec les angles antérieurs saillants; saillie prosternale courte, élargie, ne recouvrant pas le mésosternum. Élytres fortement rebordées, obtusément tronquées à l'extrémité. Pattes robustes, tarses non dilatés.

Ce genre diffère du *G. Lordites* par les tarses non dilatés, et par le 2e article des antennes, petit.

29. GALAOR PERFORATUS.

Long. 9 1/2 mill.; larg. 5 mill.

D'un noir assez brillant; tête et prothorax à ponctuation assez forte, écartée au milieu, plus grosse, serrée et confluente sur les côtés; de chaque côté, à la base du prothorax, une petite carène courte entre deux faibles impressions. Élytres recouvrant tout l'abdomen; ce dernier avec de gros points rangés assez régulièrement en lignes, ces points formés de deux points réunis.

FAMILLE IX. TROGOSITIDÆ.

TRIBU I. GYMNOCHILITÆ.

1. Genre GYMNOCHILA. *Erichs. in Germar, Zeitsch.*, V, p. 455. Lac., *Gen. col.*, II, p. 346.

30. GYMNOCHILA SPARSUTA.

Long. 16 mill.; larg. 6 1/2 mill.

D'un brun foncé, couverte de petites taches d'un noir velouté, parsemées de petites taches cendrées peu nombreuses, plus serrées sur les côtés antérieurs du prothorax, à la base des élytres et après le milieu de leur longueur, où elles forment presque une bande transversale.

Un peu allongée, presque parallèle, assez convexe. Prothorax pas plus étroit à la base qu'en avant, assez fortement arrondi sur les côtés, ponctué; angles postérieurs très-obtus; au milieu, un large sillon n'atteignant ni la base ni le bord antérieur. Élytres atténuées à l'extrémité, qui est peu arrondie, à stries peu profondes, mais fortement crénélées; intervalles plans.

31. GYMNOCHILA SUBFASCIATA.

Long. 12 mill.; larg. 5 mill.

Brune, avec des taches d'un gris roussâtre, et d'autres d'un brun noirâtre, formant, sur chaque élytre, 4 fascies obliques, vagues, dont 2 grisâtres, bordées en arrière par deux autres d'un brun foncé.

Corps oblong, peu convexe. Prothorax également rétréci à la base et en avant, assez fortement arrondi sur les côtés; angles postérieurs obtus; au milieu, un sillon assez large, mais très-peu profond, presque entier. Élytres atténuées en arrière presque à partir du milieu; à lignes finement ponctuées paraissant saillantes; intervalles plans.

32. GYMNOCHILA ANGULICOLLIS.

Long. 10 mill ; larg. 4 1/2 mill.

D'un brun foncé mélangé de taches d'un noir velouté, et de taches grises, ne formant pas de dessins réguliers.

Corps oblong, un peu allongé, parallèle, atténué en arrière après le milieu. Prothorax un peu plus étroit au bord antérieur qu'à la base ; côtés arrondis, mais presque droits près des angles postérieurs, qui sont pointus et à peine obtus. Élytres à stries fines, crénelées.

TRIBU II. PELTITÆ.

2. Genre PELTIS. *Kugel in Schneider Mag.*, p. 508.
Lac., *Gen. col.*, II, p. 349.

33. PELTIS NIGRITA.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 3 mill.

En dessus, d'un brun foncé assez brillant, un peu rougeâtre sur les côtés, couvert d'une pubescence grisâtre assez longue et assez serrée, formant des lignes sur les élytres ; dessous et pattes d'un brun roussâtre assez clair.

Oblong, un peu convexe. Tête et prothorax finement rugueux; ce dernier non marginé sur les côtés, finement rebordé. Écusson transversal. Élytres à larges lignes fortement crénelées, séparées par des intervalles relevés ; côtés non marginés, étroitement relevés.

FAMILLE X. COLYDIIDÆ.

TRIBU I. BOTHRIDERITÆ.

1. Genre BOTHRIDERES. *Erichson. Nat. der. ins. deut.*, III, p. 288.
Lac., *Gen. col.*, II, p. 378.

34. BOTHRIDERES SCULPTICOLLIS.

Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

D'un brun noir très-brillant, faiblement rougeâtre sur les élytres et les pattes.

Allongé, très-épais, mais déprimé en dessus. Prothorax aussi long que large, se rétrécissant d'avant en arrière, avec les angles antérieurs pointus, rentrant un peu, et les bords munis de 2 ou 3 dentelures; surface ponctuée; au milieu, une forte et large impression profonde, atténuée en arrière, lisse au fond, se terminant, au milieu de la base, par un sillon bordé de deux tubercules arrondis. Élytres à stries fortement ponctuées, géminées, les intervalles alternativement relevés, très-finement ponctués.

FAMILLE XI. CUCCUJIDÆ.

TRIBU I. PASSANDRITÆ.

1. Genre **HECTARTHRUM**. Newman, *Ent. mag.*, V, p. 398. Lac., *Gen. col.*, II, p. 396.

35. HECTARTHRUM GIGAS. Fab. *Syst. Eleuth.*, II, p. 92.

Il est très-probable que les ***H. curtipes***, Newm., et ***H. quadrilineatum***, Smith, doivent être rapportés comme synonymes à cette espèce. La tache apicale rouge signalée par ces auteurs n'est pas bien limitée, et se répand sur presque toute l'élytre. Chez le mâle, le 6e article des antennes est plus gros que les autres.

36. HECTARTHRUM GEMELLIPARUM. Newman, *Ann. and. Mag. nat. Hist.*, II, p. 395.

FAMILLE XII. DERMESTIDÆ.

TRIBU I. DERMESTITÆ.

1. GENRE DERMESTES. Linné, *Syst. nat.*, éd. 12, II, p. 561. Lac., *Gen. col.*, II, p. 461.

37. DERMESTES VULPINUS. Fabr., *spec. ins.*, I, p. 64 (*maculatus* de Geer; *senex* Dahl, Germar; *lupinus* Eschsz Dej., de Mannerh.), d'Europe, et de presque toutes les parties du globe.

FAMILLE XIII. LUCANIDÆ.

TRIBU I. FIGULITÆ.

1. GENRE NIGIDIUS. Mac-Leay, *Horæ ent.*, I, p. 108. Lac., *Gen. col.*, 3, p. 34.

38. NIGIDIUS MNISZECHII.

Loug. 21 mill.; larg. 7 à 8 mill.

(A travers le prothorax.)

Tête, élytres, dessous du corps et pattes d'un brun très-foncé, noirâtre et brillant; prothorax d'un noir brillant.

Cornes céphaliques arrondies, non dentelées. Tête criblée de gros points enfoncés, ainsi que le labre et la partie inférieure des mêmes cornes; un espace luisant d'un rouge fauve à la base du prothorax. Celui-ci lisse au milieu, avec des excavations remplies de gros points enfoncés; ponctué sur les bords latéraux. Écusson ponctué. Élytres moins larges que le prothorax, avec des stries longitudinales, dont les interstices sont remplis de points enfoncés, arrondies à l'extrémité. Dessous du corps et pattes ponctués.

Dédié à M. le comte de Mniszech.

39. NIGIDIUS AURICULATUS. Gory, *Icon. de Guer.*, 27, fig. 4.

Long. 13 mill.; larg. 4 à 5 mill.

(A travers le prothorax.)

Diffère du *N. Mniszechii* par les caractères suivants :

Espace lisse de la base du prothorax, peu visible. Prothorax avec une fossette médiane remplie de gros points enfoncés; lisse au milieu, ponctué latéralement. Interstices des stries des élytres plus finement ponctués.

TRIBU II. PASSALITÆ.

2. Genre PASSALUS. Fabr., *Ent. syst.*, II, p. 240. Lac., *Gen. col.*, 3, p. 46.

I. PENTAPHYLLITÆ.

40. PASSALUS GABONICUS.

Long. 34 mill.; larg. 12 à 13 mill.

Noir, aplati; massue antennaire de cinq feuillets; quatre élévations sur la partie antérieure de la tête, et une autre élévation près de la base du prothorax. Labre ponctué. Prothorax lisse. Élytres aplaties, striées longitudinalement; les espaces séparant les stries sur les bords latéraux, ponctués. Dessous du corps et pattes lisses.

41. PASSALUS SUB-PENTAPHYLLUS.

Long. 25 mill.; larg. 9 mill.

Noir; voisin du *P. pentaphyllus*, mais plus aplati. Cinq feuillets à la massue antennaire. Labre échancré antérieurement, ponctué. Quatre élévations à la partie antérieure de la

tête, et une autre élévation près de la base du prothorax. Celui-ci lisse, sauf sur les bords latéraux, où il est très-faiblement ponctué, tandis que chez le *P. pentaphyllus* la ponctuation latérale est très-forte. Élytres striées longitudinalement ; les espaces qui séparent les stries latérales ponctués. Dessous du corps lisse, sauf quelques points enfoncés sur les bords latéraux inférieurs du mésothorax. Pattes lisses.

42. PASSALUS PARASITICUS? Imhoff.

FAMILLE XIV. SCARABÆIDÆ.

TRIBU I. COPRITÆ.

1. GENRE PEDARIA. De Cast., *Ann. Soc. ent.*, I, p. 403.
Lac., *Gen. col.*, 3, p. 89.

43. PEDARIA GROSSA.

Long. 14 mill.; larg. 7 à 8 mill.

En dessus, d'un brun noirâtre presque mat ; en dessous, d'un brun un peu cuivreux assez brillant, ainsi que les pattes.

Tête et prothorax à ponctuation assez fine, très-serrée, un peu rugueuse, excepté sur le milieu de la tête, dont le bord antérieur est assez largement échancré. Prothorax très-faiblement rétréci en arrière ; côtés un peu arrondis en avant. Élytres un peu rétrécies à la base, où elles sont plus étroites que le prothorax, à ponctuation très-serrée, mais très-peu profonde ; à stries fines, légèrement marquées ; intervalles faiblement convexes. Tibias antérieurs ayant trois dents obtuses vers l'extrémité.

2. GENRE COPRIS. Geoffr., *Ins. des env. de Paris*, I, p. 87.
Lac., *Gen. col.*, III, p. 96.

44. COPRIS TYRANNUS.

Patrie : Gabon ou Guinée.

Long. 65 mill.; larg. 40 mill.

Un individu. Coll. de Mniszech.

Pl. 2, fig. 1.

Voisin du *C. gigas*, Linné. Entièrement d'un noir un peu luisant, sauf la bouche, qui est d'un rouge fauve. Corps garni, çà et là, de poils fauves roussâtres.

Chaperon arrondi irrégulièrement et sillonné transversalement; tête tuberculeuse en arrière, ayant au milieu une grande corne qui est plus large à la base, obsolètement bifide à l'extrémité, et creusée en dedans; deux carènes obliques en avant des yeux. Prothorax fortement excavé sur les bords latéraux antérieurs, brusquement élevé au milieu de sa longueur, où l'on aperçoit deux pointes obtuses ; caréné à droite et à gauche de ces pointes, plus large au milieu de sa longueur, un peu rétréci postérieurement ; fortement granulé en avant ; lisse au milieu des excavations antérieures latérales; plus finement granulé en arrière. Écusson subarrondi. Élytres un peu plus larges à leur naissance que la base du prothorax, arrondies aux épaules, très-convexes, arrondies postérieurement; ayant douze lignes longitudinales très-faibles ou à peine apparentes ; bordées ; très-finement ou obsolètement granulées vues à la loupe, lisses à l'œil nu, sauf les deux espaces courant le long de la suture, qui sont brillants, et sur lesquels on distingue une ponctuation obsolète très-espacée. Bouche granulée; poitrine et pygidium largement ponctués, la ponctuation médiocrement forte; abdomen lisse. Pattes faiblement ponctuées; tibias antérieurs granuleux en dessus.

45. COPRIS GORILLUS.

Long. 26 à 30 mill.; larg. 15 à 19 mill.

Pl. 3, fig. 4.

♂ D'un noir brillant. Extrémité du chaperon garnie d'une saillie subarrondie en forme de langue; une pointe saillante au milieu du front chez la ♀; le chaperon ponctué chez le premier, et plissé transversalement chez la seconde. Prothorax fortement et très-densément tuberculé. Élytres lisses, avec quelques stries longitudinales peu apparentes. Dessous du corps ponctué. Pattes finement pointillées.

Voisin du *C. achates*.

46. COPRIS FASTIDIOSUS.

Long. 22 mill.; larg. 11 mill.

Un individu. Coll. de Mniszech.

Entièrement d'un noir brillant.

Ressemble extrêmement au *C. pithecius*, Fab., n'en diffère que par le chaperon légèrement échancré au milieu, la corne plus fortement angulée de chaque côté, et par le prothorax faiblement bilobé.

3. Genre ONTHOPHAGUS. Latr., *Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, III, p. 141.

Lac., *Gen. col.*, 3, p. 107.

47. ONTHOPHAGUS ORTHOCERUS.

Long. 8 mill.; larg. 6 mill.

D'un bronzé cuivreux, soyeux, peu brillant; poitrine et pattes brillantes, cuisses rougeâtres, tibias d'un noir bronzé; tête finement rugueuse, arrondie et relevée au bord antérieur; entre les yeux, une corne presque droite, assez longue, ayant

en avant, à la base, une petite carène transversale. Prothorax très-fortement arrondi sur les côtés, à angles antérieurs saillants; couvert de fines granulations peu serrées, mais lisse au milieu du bord antérieur. Élytres à lignes très-fines de points écartés, paraissant des stries quand on les regarde de côté; intervalles à points de râpe, très-fins, écartés. Pygidium à peine ponctué.

Très-voisin de l'*O. platycerus*, Wied., du Cap; en diffère par la couleur bronzée cuivreuse, la corne plus longue, la carène antérieure à peine marquée, le prothorax moins rugueux.

48. ONTHOPHAGUS SCOTIAS.

Patrie : Gabon ?

Long. 18 à 19 mill.; larg. 10 mill.

(A travers le prothorax.)

Tête et prothorax d'un vert métallique terne ; reste du corps d'un brun brillant, avec des reflets verdâtres en dessous.

Chaperon plissé transversalement; front ponctué; une saillie transversale sur le chaperon, et une autre saillie sur le front. Prothorax plus large vers le milieu de sa longueur, fortement ponctué ; ponctuation serrée. Élytres avec des stries longitudinales faibles; ponctuées, la ponctuation très-espacée. Poitrine faiblement ponctuée, ainsi que les bords latéraux de l'abdomen; pygidium fortement, et pattes finement, ponctués.

Voisin de l'*O. marsyas*.

49. ONTHOPHAGUS NOCTIS.

Long. 16 mill.; larg. 9 mill.

D'un noir brillant. Tête comme chez l'espèce précédente.

Prothorax terminé au bord postérieur médian par une saillie sub-aiguë, fortement ponctué, aussi large au tiers antérieur qu'à la naissance des élytres; celles-ci fortement et largement ponctuées; à stries longitudinales obsolètes.

50. ONTHOPHAGUS SEMIRIS.

Long. 11 mill.; larg. 7 à 8 mill.

Tête, les deux tiers du prothorax, pattes intermédiaires et postérieures d'un rouge métallique; le reste du corps d'un vert peu brillant ou tendre. Tête et prothorax fortement ponctués. Élytres avec des stries longitudinales peu distinctes, finement ponctuées. Quelques points enfoncés sur le métathorax; segments de l'abdomen ponctués; pygidium et pattes fortement ponctués. Voisin de l'*O. aciculatus*.

Var. a. D'un brun terne, avec des reflets pourpres antérieurement et inférieurement.

51. ONTHOPHAGUS MUCRONATUS.

Long. 5 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Tête et prothorax d'un vert bronzé foncé, brillant; élytres rougeâtres avec une grande tache discoïdale brune, commune, mal déterminée; dessous et pattes d'un brun noir métallique très-brillant.

Tête fortement ponctuée sur les côtés, et le long du bord antérieur, qui est relevé et entier; sur le sommet, une corne droite, assez pointue; prothorax convexe, fortement rugueux à dents de râpe, mais très-lisse et un peu creusé au milieu du bord antérieur. Élytres finement striées; intervalles avec une double rangée de petites dents de râpe; pygidium fortement

et rugueusement ponctué, à poils soyeux presque argentés ; tibias antérieurs fortement tridentés chez les ♂.

♀ Deux carènes transversales sur le vertex; prothorax sans espace lisse en avant, un peu tuberculé ; élytres de couleur plus claire.

52. ONTHOPHAGUS CORNIFRONS Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 157.

Long. 7 mill.; larg. 5 mill.

D'un brun noir médiocrement brillant.

Tête assez densément ponctuée, surtout en avant ; bord antérieur légèrement échancré ; entre les yeux, deux cornes presque droites, très-faiblement inclinées en avant. Prothorax densément ponctué, mais presque lisse sur la moitié antérieure, qui est déclive. Élytres à stries assez fines, mais bien marquées, ponctuées; intervalles finement ponctués en râpe. Pygidium assez densément ponctué; tibias antérieurs fortement tridentés chez les ♂. ♀ Tête fortement rugueuse en avant, plus lisse entre les yeux, cette partie un peu creusée, relevée de chaque côté en une pointe obtuse, et limitée en avant par deux carènes transversales.

Je conserve à cette espèce le nom qu'elle porte dans l'ancienne collection Dejean ; elle se trouve aussi au Sénégal.

53. ONTHOPHAGUS BIPLAGIATUS.

Long. 5 mill. ; larg. 3 mill.

Tête et prothorax d'un vert bronzé brillant; élytres d'un jaune testacé; sur chacune une grande tache latérale noire, ainsi que sur la suture. Dessous et pattes d'un brun foncé bronzé très-brillant.

Tête arrondie et relevée au bord antérieur; ponctuation peu serrée ; entre les yeux, deux carènes noirâtres parallèles

au bord antérieur. Prothorax pubescent, à ponctuation grosse, forte, serrée, plus faible sur le disque. Élytres pubescentes, à stries assez fines; intervalles à deux rangées d'assez gros points.

54. ONTHOPHAGUS PYGIALIS.

Coll. de Mniszech.

Long. 5 mill.; larg. 3 mill.

D'un brun noir assez brillant; élytres jaunes avec une bande humérale transversale, et une large bande apicale remontant un peu sur les côtés; pygidium et cuisses d'un testacé obscur.

Tête assez finement ponctuée, plus fortement et rugueusement sur les bords; sommet relevé en une lame triangulaire tronquée, très-courte, au devant de laquelle est une très-fine ligne à peine élevée. Prothorax fortement ponctué à points de râpe; un petit calus de chaque côté; au milieu, en avant, une faible saillie transversale. Élytres à stries fines, peu marquées; intervalles un peu convexes, finement et un peu rugueusement ponctués. Pygidium à gros points assez serrés. Tibias antérieurs presque quadridentés.

♀ Deux carènes transversales saillantes, sur la tête.

TRIBU II. APHODIITÆ.

4. Genre APHODIUS. Illiger, *Kæf. Preuss.*, p. 15. Lac., *Gen. col.*, 3, p. 115.

55. APHODIUS LIGIDUS? Fabr.?

56. APHODIUS TURBIDUS. Erichson, *Arch.*, 1843, I, p. 234

TRIBU III. MELOLONTHITÆ.

5. GENRE OMALOPLIA. Steph., *Ill. of Brit. ent.*, III, p. 220. Lac., *Gen. col.*, 3, p. 204.

57. OMALOPLIA PILULA. *Klug in Erman.*, p. 36.

6. GENRE TROCHALUS. De Cast., *Hist. nat. des Col.*, II, p. 149 Lac., *Gen. col.*, 3, p. 207.

58. TROCHALUS RUFULUS.

Long. 6 1/2 mill. ; larg. 5 mill.

Entièrement d'un rougeâtre un peu testacé, brillant, ovalaire, court, un peu atténué en avant, médiocrement convexe. Tête à ponctuation très-fine sur le sommet, mais plus forte et serrée sur la moitié antérieure. Prothorax à ponctuation assez fine, médiocrement serrée, peu profonde. Écusson plus finement ponctué. Élytres à ponctuation très-fine, écartée, et à lignes longitudinales éloignées formant des vestiges de stries.

59. TROCHALUS CYCLONOTUS.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 4 à 5 mill.

Entièrement d'un brun noir luisant, avec le dessous du corps et les pattes un peu rougeâtres ; en ovale extrêmement court, très-convexe. Tête finement ponctuée à la base, plus fortement en avant, avec une très-petite saillie sur le chaperon. Prothorax presque angulé sur les côtés au milieu de sa longueur; densément et assez fortement ponctué, ainsi que l'écusson. Élytres à ponctuation médiocrement forte, écartée et à lignes ponctuées paraissant quelquefois géminées, formant des vestiges de stries à peine visibles.

60. TROCHALUS BYRRHOIDES.

Long 9 mill.; larg. 6 mill.

Entièrement d'un brun mat, un peu rougeâtre sur les bords des élytres, en dessous, et aux pattes, ayant sur le prothorax et les élytres un reflet soyeux un peu grisâtre.

Ovalaire, légèrement rétréci en avant. Tête glabre, luisante, assez fortement ponctuée, surtout en avant, avec une petite élévation sur le chaperon. Prothorax finement, mais assez densément ponctué, ainsi que l'écusson. Élytres très-finement et peu densément ponctuées ; à stries très-fines, mais visibles et régulières.

61. TROCHALUS RUGIFRONS.

Long. 7 mill.; larg. 5 mill.

En dessus, d'un brun rougeâtre presque mat, avec un très-léger reflet soyeux verdâtre ; en dessous, de même couleur avec le milieu de la poitrine et les pattes lisses et brillants.

Ovalaire, convexe. Tête glabre, fortement ponctuée, brillante, mate à la base seulement ; une carène longitudinale sur le chaperon ; un léger repli transversal entre les yeux, au-dessus de la carène ordinaire. Prothorax et écusson à ponctuation fine, extrêmement serrée. Élytres à ponctuation fine peu distincte, et à lignes longitudinales visibles seulement sous un certain jour.

62. TROCHALUS PUNCTUM.

Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

D'un brun rougeâtre à reflets d'un vert métallique ; couvert de fines écailles blanches clair-semées ; à l'extrémité de chaque élytre, un gros point noir velouté.

Ovoïde, convexe. Tête ayant la moitié antérieure rugueusement ponctuée, et le reste très-finement. Prothorax rétréci en avant, à ponctuation peu distincte. Élytres à stries fines bien visibles, avec les intervalles légèrement convexes. Poitrine assez fortement ponctuée.

7. Genre DIPHYDACTYLUS, n. g.

(Διφυής, double nature; δάκτυλος, doigt.)

Menton oblong, sillonné de chaque côté, mais non sur la ligne médiane. Dernier article des palpes maxillaires un peu fusiforme, acuminé, plus long que les deux précédents réunis; palpes labiaux très-courts, le dernier article allongé. Labre assez large, étroit, soudé au chaperon, oblique. Tête assez courte, très-arrondie en avant. Yeux assez gros, peu saillants, touchant le prothorax. Antennes de huit articles, le premier grand, le deuxième globuleux, le troisième allongé, les quatrième et cinquième petits, les trois derniers formant une massue allongée. Écusson assez grand, oblong. Élytres un peu plus larges que le prothorax, ne couvrant ni le pygidium ni le propygidium. Pattes médiocres; tarses assez robustes; crochets inégaux et finement bifides à l'extrémité; aux tarses postérieurs, un seul crochet allongé; légèrement arqué; jambes antérieures fortement bidentées.

Ce genre est curieux par la forme du menton, et surtout par l'existence d'un seul crochet aux tarses postérieurs. Sa place paraît être entre les *Céraspides* et les *Philochlénides*.

63. DIPHYDACTYLUS SINGULARIS.

Long. 7 mill.; larg. 3 1/5 mill.

Entièrement roux, brun en dessous; recouvert, en dessus, de fines écailles cendrées, plus serrées sur les élytres.

Oblong, épais, convexe. Prothorax arrondi sur les côtés, à angles postérieurs obtusément arrondis. Élytres à peine plus larges que le prothorax.

8 GENRE APOGONIA. Kirby, *Trans. Linn. Soc.*, XII, p. 401.
Lac., *Gen. col.*, 3, p. 276.

64. APOGONIA PILULOIDES.

Long. 6 1/2 mill ; larg 4 mill.

D'un marron clair très-brillant, à reflets bronzés en dessus, surtout sur la tête et le prothorax ; dessous un peu plus foncé.

Tête à ponctuation assez grosse, peu serrée, excepté le long du bord antérieur, qui est presque rugueux. Prothorax à ponctuation assez forte, assez serrée sur les côtés, plus fine et plus écartée sur le disque. Écusson ayant quelques points de chaque côté. Élytres à ponctuation grosse, peu serrée ; sur chacune, deux ou trois lignes géminées de gros points serrés, dont l'intervalle est un peu convexe et non ponctué.

Ressemble à l'*A. nitidula;* mais la couleur est claire, la forme plus allongée, l'écusson moins ponctué.

Cette espèce se retrouve aussi dans la Sénégambie portugaise ; je lui conserve le nom donné par M. Reiche.

65. APOGONIA NITIDULA.

Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

En dessus, d'un vert bronzé foncé très-brillant ; en dessous, d'un brun métallique brillant, ainsi que les pattes, les antennes et les tarses.

Ovalaire, assez épaisse, médiocrement convexe. Tête à ponctuation grosse, presque rugueuse au bord antérieur, écar-

tée au sommet. Prothorax court, à ponctuation grosse, écartée sur le disque, plus serrée sur les côtés. Écusson ayant quelques points écartés. Élytres un peu plus larges que le prothorax, légèrement élargies en arrière, à ponctuation grosse et forte, médiocrement serrée ; sur chacune, deux lignes longitudinales un peu élevées.

J'ai conservé à cette espèce, qui se retrouve dans la Sénégambie portugaise, le nom donné par M. Reiche dans la collection de M. le marquis de la Ferté Sénectère.

9. Genre BRACHYMYS, n. g.

(Βραχὺς, court ; μῦς, rat).

Menton grand, carré, un peu convexe ; sa partie ligulaire faiblement sinuée en avant. Palpes labiaux très-courts, leur dernier article fusiforme, obtus. Mâchoires robustes, armées, en dedans, de cinq très-fortes dents. Palpes maxillaires assez courts, le dernier article aussi long ou même un peu plus long que les autres réunis, un peu fusiforme, faiblement arqué, atténué vers l'extrémité. Labre très-grand, saillant, fortement bilobé, soudé au chaperon. Antennes courtes, de neuf articles, le premier assez gros, presque aussi long que les trois suivants réunis ; le quatrième un peu angulé en dedans ; les cinq derniers formant une massue allongée, dont le premier article est plus court que les autres. Prothorax transversal, anguleusement arrondi sur les côtés. Écusson assez grand, en triangle curviligne. Élytres convexes, s'élargissant d'avant en arrière. Pygidium perpendiculaire, en triangle plus large que haut. Pattes assez courtes, peu robustes ; tibias antérieurs ayant en dehors une seule dent, petite ; les autres plus épaisses, garnies, à l'extrémité, d'une rangée de fortes épines avec deux grands éperons internes ; tarses très-grêles, les antérieurs

paraissant insérés au milieu interne du tibia, qui est armé d'un long éperon aigu.

Ce genre me paraît devoir être rangé dans la sous-tribu des *Macrophyllides* de Lacordaire.

66. BRACHYMYS PUBENS.

Long. 12 mill.; larg. 7 mill.

Entièrement d'un marron peu foncé, assez brillant. Tête plus obscure; pattes très-brillantes; tibias et tarses plus foncés; à longue pubescence, peu serrée, d'un roux doré.

Tête fortement et assez densément ponctuée. Prothorax transversal, à ponctuation assez grosse et serrée. Écusson à deux rangées de points. Élytres pas plus larges à la base que celle du prothorax, s'élargissant un peu et s'arrondissant en arrière; ponctuation grosse, médiocrement serrée. Pygidium moins grossement ponctué. Poitrine assez fortement et densément ponctuée. Abdomen à ponctuation moins serrée.

10. Genre SCHIZONYCHA. Erichs., *Naturg. Ins. Deuts.*, III, p. 658. Lac., *Gen. col.*, 3, p. 288.

67. SCHIZONYCHA GABONICA.

Long. 17 mill.; larg. 9 mill.

D'un brun rougeâtre, plus foncé sur la tête et le prothorax. Élytres à reflets un peu métalliques, et à très-fine pubescence grisâtre; dessous parsemé d'écailles blanchâtres, plus serrées sur les côtés; milieu de l'abdomen d'un rougeâtre clair.

Tête et prothorax fortement et assez densément ponctués; une carène transversale entre les yeux; bord antérieur légèrement sinué. Côtés du prothorax sinués en avant, ce qui rend les

angles antérieurs plus saillants. Écusson ponctué comme le prothorax, lisse au milieu. Élytres à ponctuation forte et serrée, un peu confluente. Pygidium couvert de très-gros points assez serrés. Crochets des tarses antérieurs fortement trifides, et ayant, en outre, une très-petite dent, à peine visible à la base; crochets des tarses postérieurs simplement dentés.

11. Genre PROAGOSTERNUS. Blanch., *Cat. Mus.*, I, p. 156. Lac., *Gen. col.*, 3, p. 300.

68. PROAGOSTERNUS? REICHEI.

Long. 30 mill.; larg. 15 mill.

Pl. 3, fig. 3.

D'un brun soyeux en dessus, d'un blanc sale soyeux en dessous. Tête noire; labre couvert de poils bruns. Mandibules et palpes noirs.

Tête obsolètement ponctuée. Prothorax et élytres très-finement ponctués. Dessous du corps lisse. Pattes ponctuées.

Dédié à M. L. Reiche, l'un de nos entomologistes les plus distingués.

TRIBU IV. RUTELITÆ.

12. Genre ANOMALA. Samouelle, *Ent. Usef. Comp.*, éd. I, p. 191. Lac., *Gen. col.*, 3, p. 328.

69. ANOMALA PLEBEJA. Oliv. (*Mixta*, Fabr., Burmeist; *Scutellaris*, Klug; *Femoralis* de Castel.)

70. ANOMALA ÆREA? Blanchard.

13. GENRE POPILIA. Latr., *R. A.*, édit. 2ᵉ, IV, p. 563.
Lac., *Gen. col.*, 3, p. 334.

71. POPILIA FLAVO-TRABEATA.

Long. 13 mill.; larg. 7 mill.

D'un vert assez brillant, avec la moitié antérieure de la tête, les côtés du prothorax et les pattes d'un jaune un peu doré. Élytres d'un brun noir, ayant chacune une bande oblique jaune, courte ; côtés de la poitrine jaunâtres, à pubescence blanchâtre ; segments abdominaux bordés de pubescence semblable : deux taches blanches sur le pygidium.

Tête et prothorax très-finement, mais très-densément ponctués, ce qui les rend presque rugueux. Prothorax ayant quelques points. Élytres fortement striées, ces stries larges, peu ponctuées ; intervalles très-convexes.

72. POPILIA IMMATURA.

Long. 13 mill.; larg. 8 mill

D'un vert brillant. Élytres d'un jaune verdâtre, avec une large bordure latérale verte; deux gros points sur le pygidium; bordure des segments abdominaux d'un blanc pubescent ; pattes cuivreuses.

Tête et prothorax finement ponctués, ces points transversaux, plus serrés et formant des rides sur les côtés du prothorax, dont la base est lisse au milieu. Écusson ayant quelques points écartés. Élytres à larges stries ponctuées, effacées sur le calus huméral, les troisième et sixième intervalles un peu plus larges que les autres. Pygidium finement et densément ridé en travers.

Cette espèce est voisine de la *P. fimbriata*, de Guinée. Celle-

ci est plus grande, plus ponctuée, surtout sur l'écusson; le prothorax est moins convexe, les tarses sont plus robustes.

14. Genre TRIGONOSTOMUM. Burmeister, *Hand. der Ent.*, IV, p. 466.

Lac., *Gen. col.*, 3, p. 379.

73. TRIGONOSTOMUM SERICANS.

Long. 11 mill.; larg. 5 à 6 mill.

D'un marron clair assez brillant, couvert d'une pubescence blanchâtre, assez longue et serrée, un peu hérissée; dessous et pattes plus foncés.

Corps assez court, plus large que chez les autres espèces. Tête et prothorax finement et densément rugueux. Écusson rugueusement ponctué. Élytres assez finement rugueuses, comme réticulées, ayant chacune trois petites lignes longitudinales peu distinctes. Dessous à pubescence un peu plus longue que celle du dessus.

74. TRIGONOSTOMUM HISPIDULUM.

Long. 11 mill.; larg. 5 à 6 mill.

D'un brun testacé peu foncé, plus obscur en dessous, couvert, en dessus, de poils d'un gris blanchâtre, médiocrement serrés, parsemés, sur les élytres, de poils de même couleur, mais plus longs, hérissés, très-écartés; chaperon, labre et antennes parfois testacés; pattes d'un jaune pâle; tarses d'un brun-marron.

Corps assez allongé. Tête et prothorax à ponctuation médiocrement fine, écartée. Prothorax très-court, aussi large au milieu que les élytres, de même largeur à la base et au bord

antérieur, légèrement arrondi et finement rebordé sur les côtés. Élytres à ponctuation un peu plus forte que celle du prothorax et plus serrée, ayant, chacune, trois légères côtes peu distinctes.

TRIBU V. SCARABÆITÆ.

SOUS-TRIBU I. ORYCTITÆ.

15. GENRE PYCNOSCHEMA, n. g.

(Πυκνὸς, trapu; σχῆμα, figure.)

Caractères. Chaperon excavé, tantôt armé d'une corne recourbée en arrière, tantôt d'un tubercule se prolongeant en avant, et d'une lame qui recouvre, au moins à la base, la partie interne des mandibules; celles-ci relevées et tranchantes sur les côtés, qui sont anguleusement arrondis. Canthus oculaires fortement angulés en avant. Dernier article des palpes cylindrique, allongé. Prothorax parfois inerme et régulièrement convexe, d'autres fois tronqué et excavé en avant. Écusson triangulaire. Élytres ayant trois lignes géminées de points, souvent très-peu distinctes. Pygidium convexe, transversal. Tibias antérieurs armés de deux ou trois fortes dents : les postérieurs à troncature arrondie, garnie, sur les bords, d'une rangée d'épines, et, en dedans, de deux forts éperons. Tarses antérieurs des ♂ ayant le crochet interne plus épais et parfois bifide.

Ce genre, très-voisin des *Heteronychus*, s'en distingue par la forme singulière du chaperon, et par les mandibules entières sur les côtés.

75. PYCNOSCHEMA LACORDAIREI.

Long. 24 mill.; larg. 13 mill

Pl. 3, fig. 2.

En dessus, d'un brun noir très-brillant; en dessous, d'un brun

foncé presque mat, couvert de poils roussâtres. Pattes d'un brun noir avec les cuisses rougeâtres. ♂ Tête ayant le chaperon prolongé en une lame qui recouvre le bord interne des mandibules, velue de chaque côté, relevée à l'extrémité; au milieu, une corne assez courte, comprimée latéralement, arquée, ayant en dedans, au milieu, une faible trace de dent. Prothorax tronqué et un peu excavé au milieu en avant, cette troncature bordée en haut par une carène tranchante, échancrée au milieu; de gros points de chaque côté de cette carène et sur les bords latéraux. Élytres finement ponctuées sur les côtés et en arrière; sur le disque, des lignes de points peu marquées; strie suturale assez profonde à sa base et à l'extrémité. Pygidium finement ponctué. Tibias antérieurs fortement tridentés. ♂ Crochet interne des tarses antérieurs fendu à l'extrémité.

Dédié à M. le professeur Lacordaire.

76. PYCNOSCHEMA LÆSICORNIS.

Long. 15 1/2 mill.; larg. 8 à 9 mill.

En dessus, d'un brun foncé assez brillant; dessous et cuisses d'un brun rougeâtre.

♂ Chaperon prolongé en une large lame un peu moins longue que les mandibules, relevée à l'extrémité, qui est obtusément triangulaire; au milieu du chaperon une corne très-courte, épaisse, un peu arquée, ayant, en avant, une fossette bien distincte. Prothorax fortement, mais peu densément ponctué, plus finement sur les côtés; au milieu, en avant, une large dépression transversale, dont le bord supérieur est faiblement bidenté. Élytres anguleuses, très-finement ponctuées, parsemées de plus gros points, surtout vers l'écusson; lignes géminées visibles vers la suture, mais à peine sur les côtés. Crochet interne des tarses antérieurs épais, non fendu.

77. PYCNOSCHEMA CUSPIDATA.

Long. 13 mill.; larg. 7 à 8 mill.

D'un brun marron foncé, plus brillant que chez la précédente; dessous et pattes, à l'exception des tibias, beaucoup plus clairs.

♀ Tête très-finement rugueuse; chaperon incliné et prolongé en avant en une lame triangulaire, relevée à la pointe, qui recouvre seulement la base interne des mandibules; suture frontale relevée et bituberculée. Prothorax à ponctuation médiocrement fine, assez serrée, égale. Écusson à ponctuation extrêmement fine. Élytres comme chez la *P. læsicornis*, mais avec les lignes gémineésin distinctes. Tibias antérieurs armés de trois dents médiocres, surtout la première.

Peut-être faut-il rapporter cette ♀ à la *P. læsicornis*, bien que la forme du chaperon soit très-différente; quant à la *P. operculata*, elle est bien grande pour être la ♀ de cette espèce, si l'on tient compte de la forme de son prothorax.

78. PYCNOSCHEMA OPERCULATA.

Long. 19 mill.; larg. 9 mill.

D'un brun marron foncé brillant; dessous du corps et pattes plus clairs.

♀ Tête finement rugueuse; suture frontale relevée au milieu en une petite corne; chaperon prolongé en une large lame aussi longue que les mandibules et relevée à l'extrémité, qui est triangulaire. Prothorax assez fortement et densément ponctué, moins en regard de l'écusson. Celui-ci n'ayant que quelques points épars. Élytres à ponctuation extrêmement fine, parsemée de plus gros points, surtout vers l'écusson; sur chacune une ligne ponctuée juxtasuturale, et trois lignes géminées

finement ponctuées. Tibias antérieurs à trois dents très-fortes.

16. Genre HETERONYCHUS. Burm., *Hand. der. Ent.*, V, p. 90. Lac., *Gen. col.*, 3, p. 406.

79. HETERONYCHUS MODESTUS.

Long. 10 1/2 mill.; larg. 5 à 6 mill.

En dessus, d'un brun noirâtre brillant, avec le prothorax, le dessous du corps et les pattes d'un brun rougeâtre.

Tête rugueuse transversalement avec une ligne arquée, élevée, assez distincte; chaperon obtusément tridenté. Prothorax presque lisse, à ponctuation extrêmement légère et très-écartée. Écusson lisse. Élytres à stries peu profondes, mais très-fortement ponctuées; sur les premier, troisième et quatrième intervalles quelques points assez petits; à l'extrémité une bordure de gros points serrés. Tibias antérieurs fortement et largement tridentés.

Cette espèce est extrêmement voisine de l'*H. Ascanius*, Dej., et n'en diffère que par la tête plus fortement ridée, le prothorax à angles antérieurs plus pointus, sans ponctuation de chaque côté, l'écusson plus aigu, les élytres plus courtes, à intervalles plus finement ponctués, et les tibias fortement tridentés.

80. HETERONYCHUS CLAUDIUS. *Klug.*

17. Genre DÆMONOPLUS.

(Δαίμων, génie; ὅπλον, arme.)

Caractères. Tête armée d'une longue corne dentelée vers son extrémité. Chaperon bilobé. Menton très-allongé, beaucoup plus large en arrière, caréné longitudinalement sur les

bords latéraux ; fortement bilobé et creusé au milieu en avant. Mâchoires inermes. Mandibules robustes, obtuses à l'extrémité. Prothorax armé de trois cornes dirigées en avant, dont une médiane, et les deux autres latérales ; plus large et arrondi au tiers antérieur, arrondi également sur les bords latéraux postérieurs. Écusson grand, triangulaire. Élytres à peine plus larges au tiers postérieur, arrondies en arrière. Pygidium transversal. Tibias antérieurs quadridentés, la dent supérieure la plus grande ; tarses (mutilés).

Ce genre me paraît avoir de grands rapports avec les *Heterogromphus*, auprès desquels je l'ai placé.

81. DÆMONOPLUS MNISZECHII.

Patrie : Gabon ?

Long. 48 mill.; larg. 24 mill.

Un individu. *Coll. de Mniszech.*

Pl. 2, fig. 2.

♂ En dessus, noir ; en dessous, d'un brun rougeâtre ; corps garni de poils roussâtres assez rares.

Chaperon et corne céphalique ponctués ; cette dernière lisse en dedans. Prothorax largement ponctué, plus fortement latéralement, lisse dans l'excavation centrale du disque. Écusson ayant quelques granulations irrégulières. Élytres fortement granulées, sauf sur la partie antérieure et médiane des espaces courant le long de la suture, qui est ponctuée. Poitrine et abdomen largement et faiblement ponctués. Pattes lisses, sauf les tibias antérieurs, qui sont granulés ; quelques points enfoncés sur ceux des autres paires.

Cet insecte remarquable, unique dans la collection de M. le comte de Mniszech, auquel je l'ai dédié, n'a pas été trouvé

par M. Deyrolle; je pense, néanmoins, qu'il provient du Gabon.

TRIBU VI. CETONITÆ.

SOUS-TRIBU I. GOLIATHITÆ.

18. Genre GOLIATHUS. De Lamark, *Syst. anim. sans vert.*, p. 209.
Lac., *Gen. col.*, 3, p. 472.

82. GOLIATHUS GIGANTEUS. Westwood, *Arc. Ent.*, II, p. 191.
(Pl. 95, fig. 1.)

— — Linné, Fabr., Oliv., etc.

— *Africanus*. De Lamark, *Anim. sans vert.*, p. 209.

Long. 65 mill.; larg. 32 mill. (1).

Pl. 1, fig. 3.

♂ Tête blanche en dessus, noire en dessous, ainsi que les lobes de la saillie du chaperon. Antennes noires. Prothorax de même couleur, avec cinq bandes blanches longitudinales irrégulières. Écusson blanc, bordé de brun. Élytres d'un brun rougeâtre velouté, avec deux bandes blanches transversales antérieurement, et deux autres bandes blanches également transversales de même couleur à l'extrémité. Abdomen d'un vert foncé. Pattes d'un brun noirâtre; les tibias intermédiaires et postérieurs garnis de longs poils ou cils jaunes.

Lobes de la saillie du chaperon granulés. Prothorax, écusson et élytres lisses. Poitrine et abdomen finement ponctués, ainsi que les cuisses; tibias ponctués et granulés.

(1) Mesure de la taille de mon exemplaire, qui est l'un des plus petits qui existent. L'individu figuré par Westwood, *in Drury exotic Ent.*, vol. I, pl. 31, a 110 mill. de longueur et 56 mill. de largeur.

Ce magnifique insecte, l'un des plus rares que l'on connaisse, n'existe, je crois, que dans les collections de MM. Turner, Parry, Hope, celle du musée de Manchester, et dans la mienne.

TRIBU II. CREMASTOCHILITÆ.

19. Genre MACROMA. P. G., *Monog. des Cét.*, p. 35.

83. MACROMA BILINEATA. Buqt., *Ann. Soc. Ent.*, V, p. 207.

TRIBU III. TRICHIITÆ.

20. Genre INCALA. Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 162.

84. INCALA QUIMALANCA. Thomson, *loc. cit.*, p. 163.

Long. 20 à 21 mill.; larg. 10 mill.

Pl. 4, fig. 2.

Antennes et palpes d'un rouge fauve. Tête et prothorax noirâtres, variés de jaune. Élytres d'un brun foncé un peu rougeâtre, varié de noir; deux taches d'un jaune clair au milieu de la suture des élytres; huit autres petites taches, dont deux sous les épaules, quatre vers le tiers postérieur, et deux sur les saillies postérieures. Dessous du corps noir; pattes d'un brun foncé brillant.

Tête fortement ponctuée; les points grands, ronds et distincts. Rugosités du prothorax d'un noir brillant. Élytres lisses. Dessous de la tête fortement sillonné. Métathorax et abdomen, obsolètement ponctués comme la tête. Pattes criblées de gros points enfoncés. Pygidium lisse.

FAMILLE XV. BUPRESTIDÆ.

TRIBU I. CHALCOPHORITÆ.

GROUPE I. PSILOPTERITÆ.

1. Genre PSILOPTERA. Sol. *Ann. Soc. Ent.*, II, p. 283. Lac., *Gen. col.*, IV, p. 27.

85. PSILOPTERA GORILLA.

Long. 18 à 19 mill.; larg. 6 à 7 mill.

Bronzé, varié de vert foncé, de noir et d'or. Antennes, poitrine, abdomen et pattes d'un vert métallique. Palpes et tarses noirs.

Tête et prothorax irrégulièrement granulés ; ce dernier sillonné au milieu. Élytres un peu plus larges que le prothorax, rétrécies au tiers antérieur, un peu dilatées au tiers postérieur, atténuées vers l'extrémité, où elles sont quadriépineuses et obliquement échancrées ; couvertes de stries longitudinales, dont les intervalles sont très-fortement granulés. Poitrine, abdomen et pattes granulés.

86. PSILOPTERA ZONA.

Long. 17 mill.; larg. 7 mill.

Bronzé ; tête et prothorax d'un bleu noirâtre métallique varié de jaune. Antennes et palpes d'un vert terne. Élytres d'un vert métallique assez foncé ; les bordures latérales d'une belle couleur d'or. Dessous du corps bleu foncé varié d'or ; pattes d'un bleu foncé.

Tête et prothorax obsolètement granulés ; ce dernier plus large en arrière. Élytres à peine plus larges que la base du prothorax à leur naissance, affectant la même forme que chez

la *P. gorilla;* couvertes de stries longitudinales dont les intervalles sont très-fortement granulés. Poitrine, abdomen et pattes granulés également.

TRIBU II. BUPRESTITÆ.

GROUPE I. CHRYSOBOTHRITÆ.

2. Genre CHRYSOBOTHRIS. Esch., *Zool. Atlas*, Heft. I, p. 9.

87. CHRYSOBOTHRIS DEYROLLEI.

Long. 14 à 15 mill.; larg. 5 mill.

Tête, sauf l'occiput, qui est bronzé, antennes, mandibules et palpes maxillaires d'un vert métallique brillant; palpes labiaux noirs. Labre également noir, recouvert de poils blanchâtres. Le reste du corps bronzé, avec des reflets rougeâtres sur l'abdomen et verdâtres sur les pattes; huit taches blanches, parfois peu apparentes, sur les bords latéraux des segments abdominaux.

Tête fortement granulée, striée circulairement au milieu; une saillie transversale entre les yeux, avant le milieu de leur largeur; antennes ponctuées. Prothorax plus large que long, très-finement ponctué, la ponctuation serrée, se changeant en très-légères granulations sur les bords latéraux. Écusson lisse. Élytres un peu plus larges aux épaules que le prothorax, dentelées sur les bords latéraux postérieurs et à l'extrémité; finement ponctuées, la ponctuation assez espacée; deux points enfoncés antérieurement; disque inégal latéralement. Dessous du corps et pattes fortement ponctués.

Voisine des *C. dentata*, *serrata*, *chlorophana*, etc...

Dédiée à M. Henry Deyrolle.

3. Genre ACTENODES. Lacordaire, *Gen. col.*, IV, p. 72.

88. ACTENODES GABONICUS.

Long. 15 mill.; larg. 5 à 6 mill.

D'un vert bronzé; antennes obscures; organes buccaux noirâtres.

Tête fortement ponctuée; antérieurement, un enfoncement sur le disque; deux saillies entre les yeux vers leur base, surmontées d'une crête demi-circulaire. Antennes paraissant lisses. Prothorax plus large que long, irrégulièrement sillonné transversalement; ayant cinq légers enfoncements, dont quatre latéralement et un auprès du milieu du bord postérieur. Écusson lisse, faiblement caréné au milieu. Élytres plus larges aux épaules que le prothorax, atténuées vers l'extrémité, qui est subaiguë; finement granulées; antérieurement, la granulation très-acuminée ou en forme d'écailles; diminuant vers l'extrémité. Dessous du corps et pattes chagrinés.

Cette espèce est très-distincte de toutes celles du genre, et doit se placer près de l'*A. acuminipennis*, Gory.

FAMILLE XVI. ELATERIDÆ (1).

TRIBU I. AGRYPNITÆ.

1. Genre TYLOTARSUS. Germ., *Zeitschr. Ent.*, II, p. 247.

89. † TILOTARSUS SPARSUTUS. Candèze, *Monog. des Élat.* (suppl.).

90. † TILOTARSUS NUBILUS. Candèze, *Monog. des Élat.*, I, p. 115.

(1) Les genres et espèces précédés d'une croix seront publiés incessamment par M. le docteur Candèze dans son travail sur les *Élatérides*.

TRIBU II. HEMIRHIPITÆ.

2. Genre ALAUS. *Esch. in Thon., Entom. Arch.*, II, 1, p. 33.

91. ALAUS SENEGALENSIS. De Lap. in Silb., *Rev. Ent.*, II, 1836, p. 9.

92. † ALAUS MNISZECHII. Candèze, *Monog. des Élat.*, I, p. 224.

TRIBU III. ELATERITÆ.

3. Genre CRATONYCHUS. Lac., *Faune Ent. des env. de Paris*, I, p. 631.

93. CRATONYCHUS AFRICANUS. Bohem., *Ins. Caffr.*, I, fasc. II, p. 409.

4. Genre CARDIOPHORUS. *Esch. in Thon., Entom. Arch.*, II, 1, p. 34.

(M. Deyrolle a rapporté deux espèces appartenant à ce genre, que M. le docteur Candèze n'a pas encore déterminées.)

TRIBU IV. DICREPIDIITÆ.

5. Genre † PANTOLAMPRUS. Candèze, *Monog. des Élat.*

94. PANTOLAMPRUS PERPULCHER (Ampedus). Westwood, *Ann. and. Mag. of nat. Hist.*, X, p. 365.

95. † PANTOLAMPRUS NITENS. Candèze, *Monog. des Élat.*

6. Genre † PSEPHUS. Candèze, *Monog. des Élat.*

96. † PSEPHUS MARGINATUS. Candèze, *Monog. des Élat.*

97. † PSEPHUS BREVIPENNIS. Candèze, *Monog. des Élat.*

98. † PSEPHUS OLIMATUS. Candèze, *Monog. des Élat.*

7. GENRE † OLOPHŒUS. Candèze, *Monog. des Élat.*

99. † OLOPHŒUS GIBBUS. Candèze, *Monog. des Élat.*

FAMILLE XVII. LAMPIRIDÆ.

TRIBU I. LYCITÆ.

1. GENRE LYCUS. Fabr., *Mant. Ins.*, I, p. 163.
Lac., *Gen. col.*, IV, p. 293.

100. LYCUS HARPAGO.

Long. 14 mill.; larg. 17 mill.

En dessus, d'un jaune d'ocre avec une bande noire au milieu du prothorax; sur les élytres deux larges bandes de même couleur, l'une médiane, l'autre apicale, dilatées sur les bords; dessous du corps noir avec l'abdomen d'un jaune d'ocre, sauf le dernier segment, qui est noir.

Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax, se dilatant subitement, fortement élargies et arrondies sur les côtés; extrémité obliquement tronquée, une fine et courte épine à la suture et à l'angle externe; vers l'extrémité, sur chacune deux fortes carènes; à l'épaule, une lame fortement comprimée, se terminant en arrière par une épine aiguë.

Très-voisin du *L. præmorsus,* en diffère par la taille plus grande, les élytres plus fortement dilatées, la bande médiane complète, la troncature moins fortement épineuse, et par l'abdomen jaune.

101. LYCUS OBTUSATUS.

Long. 10 mill.; larg. 8 mill.

En dessus, jaune, avec une large bande noire, brillante au

milieu du prothorax; une tache scutellaire, et une large tache apicale sur les élytres, fendue au milieu; dessous d'un brun noirâtre avec le milieu du métasternum, la base et les côtés de l'abdomen d'un jaune un peu rougeâtre.

Prothorax arrondi au bord antérieur; angles postérieurs émoussés. Élytres dilatées à partir des épaules, arrondies sur les côtés, avec l'extrémité obtusément arrondie; un peu creusées derrière l'écusson, puis gibbeuses au milieu, largement réticulées; sur chacune, quatre petites lignes élevées peu saillantes, sauf la première; épaules également saillantes et arrondies; bord externe nettement rebordé.

♀ Même coloration. Corps très-allongé. Prothorax proportionnellement plus large. Élytres un peu élargies en arrière après le milieu de leur longueur.

102. LYCUS APICALIS.

Long. 14 mill.; larg. 7 mill.

Noir; côtés du prothorax et grande moitié basilaire des élytres, d'un jaune d'ocre, à l'exception d'une tache scutellaire noire; ligne de séparation presque droite sur les élytres.

Corps ovalaire-allongé, atténué en avant. Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax, puis s'élargissant peu à peu, arrondies à l'extrémité; sur chacune, quatre côtes, la deuxième fortement carénée, tranchante, les deux externes très-faibles, l'avant-dernière se dilatant sur l'épaule en une lame arrondie.

Très-voisin du *L. terminatus*, Dalm., en diffère par la forme plus atténuée en avant et par la partie noire des élytres, qui, au lieu d'être arrondie en avant, se termine par une ligne droite un peu oblique.

103. LYCUS LATERITIUS.

Long. 13 mill.; larg. 9 mill.

En dessus, jaune, avec une tache noire au milieu des bords latéraux du prothorax et sur l'écusson ; une grande tache apicale commune remontant un peu sur les côtés ; dessous, pattes et antennes noirs.

Corps légèrement atténué en avant et en arrière, s'élargissant au milieu. Sur chaque élytre deux côtes près de la suture, puis deux lignes faiblement élevées, l'externe se dilatant à l'épaule en une lame arrondie chez la ♀.

Très-voisin du *L. latissimus* ♀, en diffère par le corps moins atténué en avant, le prothorax plus court, plus quadrangulaire, et par les élytres atténuées en arrière au lieu d'être dilatées et arrondies.

104. LYCUS SULCICOLLIS.

Long. 7 à 11 mill.; larg. 2 1/2 à 4 mill.

Prothorax d'un brun noirâtre avec les côtés jaunes; élytres jaunes avec le quart postérieur noir ; dessous noir, base des cuisses jaune.

Très-allongé, presque parallèle chez le ♂.♀ Antennes très-larges, presque pectinées. Prothorax avec le bord antérieur très-saillant au milieu ; côtés légèrement sinués ; angles postérieurs aigus; base fortement bisinuée ; au milieu un très-fort sillon, se changeant antérieurement en carène. Élytres ayant, chacune, quatre fortes carènes, les intervalles réticulés régulièrement.

105. LYCUS SEMI-FLABELLATUS.

Long. 7 1/2 mill.; larg 2 mill.

En dessus, jaune avec le milieu du prothorax, l'écusson et un peu plus du tiers postérieur des élytres noirs; dessous, pattes et antennes noirs ainsi que la base des cuisses, le milieu du métasternum et le dernier article des antennes jaunes.

Très-allongé, grêle, parallèle. Antennes très-larges, à articles prolongés, diminuant vers l'extrémité. Prothorax anguleusement arrondi en avant; au milieu, une carène se changeant en arrière en large sillon. Elytres droites sur les côtés, ayant, chacune, trois fortes carènes; intervalles réticulés.

TRIBU II. MELYRITÆ.

2. GENRE APALOCHRUS. Erichs., *Entom.*, p. 50.
Lac., *Gen. col.*, IV, p. 383.

106. APALOCHRUS CRIBRARIUS.

Long. 3 1/2 mill.; larg. 1 2/3 mill.

Dessus d'un bleu d'acier assez brillant; antennes rougeâtres, avec les premiers articles bruns en dessus, les deux derniers noirâtres; dessous et pattes noirs, abdomen rouge avec deux bandes noires; cuisses antérieures rouges en dessous.

Tête à ponctuation très-fine. Prothorax presque droit sur les côtés, avec les angles postérieurs obtus, mais marqués; assez finement ponctué, plus densément sur les bords. Élytres arrondies à l'extrémité, fortement et presque rugueusement ponctuées chez les ♀.

Cette espèce me paraît appartenir au *G. Apalochrus*, bien que le deuxième article des antennes soit apparent; le dernier article des palpes maxillaires est fortement sécuriforme.

3. Genre URODACTYLUS.

(Ὀυρά, queue; δακτύλιος, anneau.)

Caractères. Labre corné, transversal, légèrement arqué au bord antérieur; dernier article des palpes épais, ovoïde, obtus. Antennes insérées non loin du labre; de onze articles, fortement dentées en scie à partir du quatrième. Écusson assez grand, tronqué. Élytres munies, vers l'extrémité, qui est repliée, de deux appendices ou fortes épines très-recourbées, offrant, chacune, trois articles apparents. Des ailes. Abdomen membraneux, tarses de cinq articles, les antérieurs ayant le deuxième article dilaté en un lobe concave au-dessus du troisième.

Ce genre doit se placer près du *G. Ebæus,* dont il diffère par les antennes fortement dentées, le quatrième article des palpes obtus, et le deuxième article des tarses antérieurs dilaté en dehors.

107. URODACTYLUS BICAUDATUS.

Long. 3 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Pl. 1, fig. 5.

D'un beau jaune un peu rougeâtre, brillant; sommet de la tête noir. Élytres couleur d'ocre jaune, avec une large bande basilaire et une autre avant l'extrémité, d'un bleu noir; un peu inégales, à ponctuation peu distincte, à poils écartés assez longs.

FAMILLE XVIII. CLERIDÆ.

TRIBU I. CLERITÆ.

1. Genre PALLENIS. De Cast., *in Silb., Rev. Ent.,* IV, p. 39. Lac., *Gen. col.,* 4, p. 430.

108. PALLENIS SANGUINEUS. Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 115.

Pl. 4, fig. 3.

D'un rouge orange clair, sauf la poitrine et l'abdomen, qui sont noirs. Antennes de même couleur, moins le premier article, qui est fauve ; palpes d'un brun foncé.

109. PALLENIS MNISZECHII.

Long. 9 à 10 mill.; larg. 2 à 3 mill.

Tête et prothorax d'un rouge fauve foncé ; le reste du corps d'un rouge fauve pâle, sauf les genoux, les tibias et les tarses, qui sont d'un brun foncé.

Tête et prothorax finement ponctués. Élytres régulièrement ponctuées, la ponctuation formant des séries de lignes longitudinales qui s'effacent sur le disque vers le milieu de leur longueur. Dessous du corps paraissant lisse. Pattes finement ponctuées.

2. Genre STIGMATIUM. Gray, *Griff. A. K. ins.*, I, p. 375.
Lac., *Gen. col.*, 4, p. 464.

110. STIGMATIUM ? GABONICUM.

Long. 14 mill.; larg. 5 mill.

Brun varié de gris. Antennes brunes ; palpes blanchâtres à l'extrémité. Corps garni de poils. Genoux tachetés de noir.

Tête et prothorax lisses. Élytres avec des stries longitudinales obsolètes ponctuées. Dessous du corps et pattes finement ponctués.

TRIBU II. ENOPLIITÆ.

3. Genre CORYNETES. Herbst., *Kæfer*, IV, p. 148.
Lac., *Gen. col.*, 4, p. 489.

111. CORYNETES RUFIPES. Fabr. (Dermestes), *Ent. syst.*, I, 230, 17.

FAMILLE XIX. LYMEXILONIDÆ.

1. Genre ATRACTOCERUS. P. de Beauv., *Mag. encyc.*, 1802. Lac., *Gen. col.*, IV, p. 501.

112. ATRACTOCERUS NECYDALOIDES. Latr. *Hist. nat. d. Crust. et d. Ins.*, IX, p. 137.
— *Brevicornis.* Linné (*Necydalis*), *Syst. nat.*, I, II, p. 643, 11.
— *Abbreviatus.* Fabr. (*Lymexilon*), *Syst. Eleut.*, II, p. 87.

2. Genre HYLŒCETUS. Latr., *Gen. Crust. et Ins.*, I, p. 266. Lac., *Gen. col.*, 4, p. 502.

113. HYLŒCETUS AFRICANUS.

Long. 22 mill.; larg. 4 mill.

Tête, antennes et prothorax noirs; tête et prothorax recouverts de poils jaunâtres; le reste du corps d'un brun assez clair.

Allongé, cylindrique. Tête et prothorax lisses. Élytres ne dépassant guère le prothorax à leur naissance; subarrondies à l'extrémité, ayant six côtes longitudinales peu marquées, y compris celles de la suture; très-finement ponctuées, la ponctuation serrée, ainsi que sur le dessous du corps et les pattes.

FAMILLE XX. APATIDÆ.

1. Genre APATE. Fabr., *Syst. Eleut.*, II, p. 378. Lac., *Gen. col.*, IV, p. 537.

114. APATE LUNIGERA.

Long. 18 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Entièrement d'un noir peu brillant.

Allongé, cylindrique. Prothorax parallèle, ayant les angles antérieurs fortement prolongés en avant, terminés par une dent relevée; tout le bord antérieur finement dentelé; surface à fines rugosités formées de grains écrasés; au milieu, une ligne fine longitudinale. Élytres à stries composées de très-grosses fossettes serrées; intervalles un peu relevés, deux plus sensiblement que les autres; extrémité arrondie, étroitement rebordée chez les ♂ — ♀? Prothorax à angles antérieurs convergents au-dessus de la tête, avec le bord antérieur fortement granulé et dentelé sur les côtés. Élytres à stries moins régulières; extrémité prolongée, obtusément acuminée.

115. APATE SEMICOSTATA

Long. 16 mill.; larg. 5 1/2 mill.

En dessus, d'un noir assez brillant, brun en dessous; une grande touffe de poils soyeux roux entre les yeux. Prothorax quadrangulaire, avec les angles arrondis, finement granuleux, ces granulations grossissant au bord antérieur, qui est, en outre, parsemé de petites saillies. Élytres allongées, parallèles, un peu fortement ponctuées, ayant, chacune, trois lignes élevées, dont les deux internes devenant saillantes et se terminant brusquement en arrière; extrémité arrondie; une très-petite pointe à l'angle sutural.

116. APATE CULTRATA.

Long. 5 à 6 mill.; larg. 2 à 3 mill.

D'un brun rougeâtre peu brillant, devenant noir sur la tête,

le devant du prothorax et l'extrémité des élytres; couvert d'une pubescence assez forte d'un gris roussâtre; antennes d'un jaune roussâtre.

Assez court, cylindrique. Tête très-finement et densément rugueuse. Prothorax lisse en arrière, fortement granulé sur la partie antérieure, qui est brusquement arrondie et bordée de quelques petites dents aiguës. Élytres assez finement et densément rugueuses, tronquées brusquement, cette troncature presque ronde, oblique, rebordée.

Ressemble, pour la forme, à l'*A. appendiculata*, mais un peu plus courte, presque mate et plus pubescente; la troncature est rugueuse comme le reste de l'élytre.

FAMILLE XXI. TENEBRIONIDÆ.

1. Genre OPATRUM. Fabr., *Syst. Eleut.*, I, p. 115.

117. OPATRUM SULCIPENNE.

Long. 9 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Noir, très-peu brillant, à pubescence grise, serrée, rendant la tête et le prothorax presque mats.

Corps un peu allongé, légèrement convexe. Prothorax transversal, aussi large que les élytres, densément et assez fortement granuleux, assez fortement arrondi, mais peu dilaté sur les côtés, qui se redressent de manière à former des angles postérieurs pointus; bord postérieur assez fortement sinué de chaque côté et un peu vis-à-vis de l'écusson. Élytres fortement striées, ces stries crénelées; intervalles très-finement rugueux.

118. OPATRUM SEGNE.

Long. 10 mill.; larg. 5 mill.

En dessus, d'un brun foncé mat, avec des poils squameux; dessous et pattes d'un brun noir luisant.

Oblong, parallèle, faiblement convexe. Prothorax de même largeur que les élytres; côtés déprimés, presque droits en arrière, arrondis en avant; angles postérieurs aigus; bord postérieur assez fortement bisinué. Élytres soudées, à stries bien marquées, ponctuées; intervalles assez convexes, très-finement rugueux.

2. Genre PLATYDEMA. De Laporte, *Ann. des Sc. nat.*, XXIII.

119. PLATYDEMA BREVISPINA.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 3 mill.

D'un noir très-brillant en dessus, moins brillant en dessous, avec la bouche, la base des antennes et les pattes d'un brun rougeâtre.

Oblongue, presque elliptique, assez convexe. Tête armée, entre les yeux, de deux très-petites dents pointues. Prothorax trois fois aussi large que long, rétréci en avant, très-finement et assez densément ponctué; assez fortement bisinué à la base, qui offre, de chaque côté, une très-petite fossette. Élytres à stries bien marquées, quoique peu profondes; fortement ponctuées; intervalles à ponctuation extrêmement fine. Dessous fortement ponctué, particulièrement sur l'abdomen et les côtés du prosternum.

120. PLATYDEMA MACULOSA.

Long. 5 mill.; larg. 2 1/2 mill.

D'un jaune roussâtre, avec les élytres et les pattes d'un jaune

clair; antennes roussâtres, avec les cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième articles noirs; sur chaque élytre trois taches noires assez grandes, l'une à sa base, l'autre au milieu vers la suture, et la troisième intermédiaire vers le bord externe.

Ovalaire-elliptique, assez convexe. Tête très-densément et assez finement ponctuée. Yeux grands, transversaux, rapprochés à l'angle interne. Prothorax finement ponctué. Élytres à stries fortement ponctuées; intervalles à ponctuation extrêmement fine.

3. Genre TOXICUM. Latreille, *Gen. Crust. et Ins.*, II, p. 168.

121. TOXICUM TAURUS. Fabr., *Ent. syst.*, supp., 176, 1 (*Tetratoma*).

4. Genre CEROPRIA. De Laporte, *Ann. des Sc. nat.*, 1831.

Epilampus. Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 219.

122. CEROPRIA JANTHINA.

Long. 12 mill.; larg. 5 1/2 mill.

D'un bleu violacé brillant sur les élytres, plus foncé sur le prothorax; tête presque noire; dessous d'un brun foncé peu brillant.

Elliptique-oblongue, peu convexe. Tête à ponctuation fine, écartée, plus serrée en avant. Antennes dépassant un peu la base du prothorax, les huit derniers articles assez fortement dentelés en scie. Prothorax court, près de trois fois aussi large que long, légèrement rétréci en avant; à ponctuation fine, médiocrement serrée; de chaque côté, à la base, une fossette, bien marquée. Écusson noir. Élytres fortement striées et ponctuées.

5. Genre HETEROPHAGA. Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 220.

123. HETEROPHAGA SULCIPENNIS.

Long. 8 mill. ; larg. 4 mill.

En dessus, d'un noir très-brillant; en dessous, d'un brun rougeâtre peu foncé, avec les pattes, les antennes et la bouche plus claires.

Oblongue, un peu elliptique, convexe. Tête finement ponctuée comme le prothorax, ayant une impression antérieure, transversale, un peu arquée, assez forte. Prothorax très-légèrement atténué en avant; côtés arrondis en avant seulement, ainsi que les angles antérieurs. Élytres atténuées en arrière, fortement striées et ponctuées; intervalles peu convexes, lisses; bord réfléchi, finement ponctué, ainsi que l'abdomen. Poitrine assez fortement ponctuée.

124. HETEROPHAGA PICEA. Oliv.?

125. HETEROPHAGA PARALLELA.

Long. 5 1/2 mill. ; larg. 2 mill.

En dessus, d'un brun noirâtre brillant; en dessous, d'un brun rougeâtre ainsi que les pattes et les antennes.

Oblong, presque parallèle, assez convexe. Tête finement et densément ponctuée, rugueuse à la base; chaperon largement sinué au bord antérieur. Prothorax de moitié plus large que long, légèrement rétréci en avant, finement et assez densément ponctué; bord postérieur assez fortement sinué de chaque côté avec une petite strie courte. Écusson à peine visiblement ponctué. Élytres finement rebordées comme le prothorax, à stries fortement ponctuées; intervalles à ponctuation extrêmement fine, assez serrée.

6. Genre PELTOIDES. De Laporte, *Hist. des col.*, II, p. 223.

126. PELTOIDES SENEGALENSIS. De Laporte, *Ann. Soc. Ent.*, II, p. 401.

7. **Genre CERATUPIS.** Perty, *Del.*, *Anim. art.*, p. 57.

— *Uloma*, *Meg. in.* Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 221.

127. CERATUPIS FOVEICOLLIS.

Long. 15 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Entièrement d'un brun noir brillant, avec le dessous, les pattes et les antennes d'un brun rougeâtre.

Corps robuste, large, presque parallèle, assez épais, médiocrement convexe. Tête assez petite, densément ponctuée, un peu inégale. Antennes courtes, les derniers articles fortement transversaux, presque perfoliés. Prothorax transversal, légèrement rétréci en avant, très-finement et densément ponctué; au bord antérieur, une impression assez large, plus fortement ponctuée. Élytres assez fortement striées, ces stries crénelées. Dessous assez vigoureusement ponctué.

128. CERATUPIS LÆSICOLLIS.

Long. 8 1/2 mill.; larg. 3 1/2 mill.

En dessus, d'un brun noir très-brillant. Dessous, pattes et antennes d'un brun rougeâtre brillant.

Oblong, parallèle, convexe. Tête assez densément ponctuée, creusée transversalement et relevée au bord antérieur. Prothorax presque carré, rétréci en avant; à peine ponctué à la base, mais assez fortement sur le reste; en avant, une large excavation, atteignant le milieu de la longueur du corps. Élytres à fortes stries très-ponctuées; intervalles un peu convexes. Dessous fortement ponctué.

8. GENRE PRIOSCELIS. Hope, *Col. man.*, III, p. 128.

Priopus. Hope, loc. cit., p. 83.

Iphius. Dej., *Cat.*, 3ᵉ édit., p. 225.

(*Westwood. Trans. Zool. Soc.*, III, p. 211.)

129. PRIOSCELIS CLAUDUS.

Long. 26 à 38 mill. ; larg. 9 à 12 mill.

D'un noir ou d'un brun foncé brillant; palpes fauves à l'extrémité.

Tête fortement granulée; sur le sommet du front, une saillie excavée au milieu. Prothorax plus long que large, bordé, à angles latéraux antérieurs un peu saillants, tandis que les mêmes angles postérieurs sont indistincts; lisse. Écusson également lisse. Élytres ayant dix-huit stries longitudinales assez faiblement ponctuées. Poitrine et les deux premiers segments abdominaux fortement ponctués; les derniers segments faiblement ponctués. Pattes lisses, sauf les tibias, qui sont chagrinés.

Très-voisin du *P. serratus*, Fabr., dont il se distingue : par la ponctuation plus forte de sa tête; par son prothorax plus allongé, et par la ponctuation plus faible des stries des élytres.

Voici les caractères les plus saillants de ce genre :

Antennes de onze articles. Labre grand, arrondi. Épistome échancré subcirculairement, avec une saillie médiane chez les ♂. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux, leur dernier article sécuriforme. Lèvre inférieure échancrée, subcordiforme, laissant les palpes à découvert. Prothorax à bords parallèles. Écusson subtriangulaire. Élytres allongées, parallèles. Cuisses antérieures des ♂ très-fortement renflées; tibias de la même paire fortement recourbés, dentelés.

130. PRIOSCELIS SERRATUS. Fabr., *Ent. syst.*, I, 111, 4.

9. Genre CHIROSCELIS. De Lamark, *Ann. du Mus.*, III, p. 260, 1804.

— Westw., *Trans. Zool. Soc.*, III, p. 207, et *Arc. Ent.*, II, p. 159.

131. CHIROSCELIS PASSALOIDES. Westw., *Trans. Zool. Soc.*, III, 210.

132. CHIROSCELIS DIGITATUS. Fabr. (*Tenebrio*), *Syst. Eleut.*, I, p. 145.

133. CHIROSCELIS AUSTRALIS. Westw., *Arc. Ent.*, II, p. 160, pl. 87, fig. 2.

10. Genre ODONTOPUS. Silberm., *Rev. Ent.*, I, 2e part., Col. n° 3.

Pezodontus. Dej., *Catal.*, 3e édit., p. 225.

134. ODONTOPUS OBSOLETUS.

Long. 29 mill.; larg. 12 mill.

Très-voisin de l'*O. cupreus*, Fabr., dont il ne se distingue que par les caractères suivants :

Écusson plus petit. Ponctuation générale *constamment beaucoup plus obsolète*. Élytres d'un vert terne.

Je possède vingt individus de cette espèce, qui, quoique très-voisine de l'*O. cupreus,* en est cependant bien distincte.

11. Genre TENEBRIO. Fabr. *Syst. Eleut.*, I, p. 144.

135. TENEBRIO FOVEICOLLIS.

Long. 17 mill.; larg. 7 mill.

En dessus, d'un brun noir peu brillant; palpes, antennes, dessous du corps et pattes d'un brun un peu rougeâtre, plus brillant.

Tête et prothorax à ponctuation très-fine et extrêmement serrée. Prothorax transversal, arrondi sur les côtés, légèrement rétréci en avant; angles antérieurs pointus et assez saillants, surtout les postérieurs; base fortement bisinuée; sur le disque, deux fossettes bien marquées. Élytres très-finement rugueuses, à stries larges, à peine enfoncées, avec les intervalles convexes.

12. Genre PRÆUGENA. Klug., *in Ermann*, p. 40.

136. PRÆUGENA FEMORATA.

Long. 15 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Corps d'un noir très-brillant; élytres d'un vert métallique très-brillant avec quelques reflets cuivreux; pattes d'un noir brillant; cuisses, sauf les genoux, d'un testacé rougeâtre; extrémité des tibias d'un rougeâtre obscur.

Corps assez épais, convexe. Tête à ponctuation très-fine. Prothorax de moitié plus large que long, fortement arrondi sur les côtés en avant; à ponctuation très-fine et écartée. Élytres à stries fortement ponctuées, atténuées en arrière; intervalles lisses, à ponctuation indistincte. Poitrine ponctuée sur les côtés.

Paraît très-voisin de la *P. rubripes*, de Lap.; mais ce dernier serait, d'après la description qu'en a donnée cet auteur, couvert de points, avec le prothorax rebordé en avant et en arrière.

137. PRÆUGENA MARGINATA. Fabr. ?

13. Genre HELOPS. Fabr., *Syst. Eleut.*, I, p. 156.

138. HELOPS SPINICOLLIS.

Long. 10 mill.; larg. 5 mill.

Ovalaire, court, peu convexe. Antennes ayant le troisième

article un peu plus long que les suivants, et seulement égal aux deux premiers réunis. Chaperon échancré. Prothorax court, transversal, dilaté sur les côtés, qui sont rebordés; angles antérieurs saillants, très-pointus; les postérieurs aigus; bord postérieur largement bisinué; un pli bien marqué parallèle aux bords latéraux; ponctuation assez forte et serrée; au milieu deux fossettes peu marquées. Élytres courtes, très-fortement striées et ponctuées. Pointe prosternale droite, saillante, géminée.

L'unique individu que je possède de cette espèce est décoloré; la couleur normale est, sans doute, le brun-noir brillant. La forme de son prosternum éloigne un peu cet insecte des vrais *Helops*.

14. GENRE NESIOTICUS. Westw., *Trans. Zool. Soc.*, III, p. 227.

139. NESIOTICUS FLAVOPICTUS. Westw., *Trans. Zool. Soc.*, III, p. 227.

Long. 15 à 16 mill.; larg. 9 à 10 mill.

Pl. 3, fig. 1.

Noir, avec quatre bandes jaunes sur les élytres. Palpes et tarses rougeâtres.

Tête finement et obsolètement ponctuée. Prothorax et écusson lisses. Élytres ayant seize rangées longitudinales de points enfoncés; partie réfléchie lisse. Abdomen légèrement impressionné. Poitrine et pattes lisses.

Les caractères les plus saillants de ce genre sont les suivants:

Très-convexe. Dernier article des palpes maxillaires fortement sécuriforme; dernier des labiaux subconique. Menton subtrapézoïdal, laissant les palpes à découvert. Prothorax penché en avant. Écusson triangulaire. Élytres hémisphériques.

Pattes longues, les intermédiaires plus longues que les antérieures et plus courtes que les postérieures.

15. Genre AMENOPHIS, n. g.

(Nom propre.)

Caractères. Voisin des *Stenochia*, mais plus trapu et plus court. Yeux peu rapprochés ; canthus oculaires aigus à leur extrémité. Antennes de onze articles, le troisième le plus long de tous ; le quatrième dilaté ; les cinquième, sixième, septième et huitième fortement dilatés et pectinés ; les trois derniers aplatis. Labre très-grand, plus large antérieurement. Palpes à dernier article fortement dilaté ou sécuriforme. Menton court, demi-circulaire, laissant les organes buccaux à découvert. Prothorax plus large que long, arrondi aux angles latéraux antérieurs ; saillie prosternale en triangle très-allongé, dont la pointe est reçue dans une très-grande et très-large cavité mésosternale. Écusson arrondi. Élytres dépassant le prothorax, convexes, parallèles jusqu'au tiers postérieur, arrondies aux épaules et à l'extrémité. Pattes assez longues, ressemblant assez à celles des *Stenochia ;* tarses courts, subégaux.

140. AMENOPHIS FAIRMAIREI.

Long. 20 mill. ; larg. 9 à 10 mill.

Pl. 2, fig. 3.

D'un vert terne à reflets bleuâtres ; dessous du corps plus bleuâtre qu'en dessus. Antennes et tarses d'un bleu foncé.

Tête et antennes finement ponctuées. Prothorax finement, obsolètement et largement ponctué. Élytres ayant dix-huit stries longitudinales ponctuées ; les espaces qui séparent ces stries, lisses. Partie réfléchie des élytres et poitrine lisses. Abdomen

finement pointillé et chagriné. Pattes assez fortement ponctuées, la ponctuation large.

Dédié à M. Léon Fairmaire.

141. AMENOPHIS ELONGATA.

Long. 20 mill.; larg. 7 à 8 mill.

Plus allongé et moins trapu que le précédent. D'un vert bronzé, les quatre premiers articles des antennes noirs; les autres, d'un vert bronzé. Pattes d'un vert bleuâtre obscur. Tarses noirs.

Tête et antennes ponctuées; la ponctuation très-serrée. Prothorax ponctué; la ponctuation espacée. Dix-huit stries longitudinales ponctuées sur les élytres, dont la partie réfléchie est lisse. Poitrine obsolètement, abdomen et pattes fortement ponctués.

16. Genre STENOCHIA. Kirby, *Linn. Trans.*, XII, 1828, p. 423.

142. STENOCHIA DICHROMA.

Long. 23 mill.; larg. 8 mill.

Tête, prothorax, écusson, abdomen et pattes d'un bleu obscur; menton et palpes noirs; élytres d'un bronzé terne.

Tête et prothorax finement et densément ponctués. Élytres avec de très-fortes côtes longitudinales; au tiers antérieur, ces côtes, excepté les deux plus rapprochées de la suture, ayant de très-gros points enfoncés. Abdomen finement pointillé et sillonné; bords latéraux de la poitrine et pattes fortement ponctués.

143. STENOCHIA CRIBRATISSIMA.

Long. 20 mill.; larg. 6 à 7 mill.

D'un vert terne; palpes et tarses bleuâtres; genoux anté-

rieurs de même couleur, ainsi que l'extrémité des tibias de la même paire.

Tête et prothorax fortement ponctués. Élytres criblées de très-gros points régulièrement enfoncés. Dessous du corps écailleux. Pattes assez fortement ponctuées

144. STENOCHIA RAPAX.

Long. 23 mill. ; larg. 7 mill.

D'un vert terne ; premier article des antennes d'un bleu foncé, les autres noirs. Pattes d'un vert bleuâtre.

Tête fortement ponctuée sur le chaperon et l'occiput, médiocrement au milieu. Prothorax largement ponctué, transversal, plus large que long. Bords latéraux de la poitrine fortement ponctués. Dix-huit côtes sur les élytres, dont les intervalles sont criblés de gros points enfoncés.

Dessous du corps très-finement ponctué, ainsi que les pattes.

145. STENOCHIA XANTHOZONA.

Long. 13 mill. ; larg. [illegible] mill.

D'un noir assez brillant, avec deux taches sur le devant du prothorax, et deux bandes jaunes transversales sur les élytres, l'une sur la base, l'autre au centre ; le milieu de la poitrine, une tache sur le métasternum, et l'extrémité de l'abdomen, d'un roussâtre obscur.

Tête fortement ponctuée ; yeux écartés, une petite fossette entre eux. Antennes n'atteignant pas la moitié du corps. Prothorax presque carré, arrondi aux angles antérieurs ; ponctuation forte et serrée. Élytres à stries fortes et crénelées, même en arrière.

146. STENOCHIA GENICULATA.

Long. 14 1/2 à 17 1/2 mill.; larg. 4 à 5 mill.

D'un vert métallique brillant; pattes d'un roux testacé, avec les genoux, l'extrémité des tibias et les tarses noirâtres.

Allongée. Tête finement et assez densément ponctuée; impression antérieure arquée et fortement marquée; une petite fossette entre les yeux. Prothorax presque carré, légèrement rétréci en avant, assez fortement arrondi sur les côtés, convexe, assez densément, mais peu fortement ponctué. Élytres grandes, bien plus larges que le prothorax, à stries fortes, ponctuées, diminuant vers l'extrémité; s'élargissant très-légèrement après le milieu, puis s'atténuant en arrière jusqu'à l'extrémité, qui est un peu marginée.

147. STENOCHIA PUNCTICOLLIS.

Long. 13 mill.; larg. 4 mill.

Forme et couleur de la *S. quadraticollis;* en diffère par les antennes plus courtes, n'atteignant pas le milieu du corps, par les articles bien plus larges, les yeux moins saillants, la ponctuation de la tête et du prothorax beaucoup plus serrée, les stries des élytres un peu moins fortement ponctuées, et par les pattes beaucoup plus courtes.

148. STENOCHIA QUADRATICOLLIS.

Long. 13 1/2 mill.; larg. 4 1/2 mill.

D'un vert métallique brillant, à très-faibles reflets dorés; pattes un peu cuivreuses; extrémité des élytres légèrement roussâtre.

Allongée, parallèle, assez convexe. Tête ayant une petite fossette sur le chaperon. Antennes aussi longues que la moitié du corps. Yeux gros. Prothorax peu convexe, presque carré,

avec les angles postérieurs droits, très-pointus; les antérieurs fortement arrondis; ponctuation forte, médiocrement serrée. Élytres plus larges que le prothorax, à stries peu profondes de très-gros points; intervalles lisses. Côtés de la poitrine fortement ponctués.

Facile à distinguer de la *S. Puncticollis*, à laquelle elle ressemble beaucoup par le prothorax, plus grossement, mais moins densément ponctué; par les antennes plus longues et plus grêles, et par la présence d'une petite fossette sur le chaperon, tandis que la *S. Puncticollis* en offre une très-petite entre les yeux.

149. STENOCHIA LONGICORNIS.

Long. 9 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

D'un vert métallique brillant sur les élytres, obscur sur la tête et le prothorax; dessous rougeâtre, avec la poitrine obscure; pattes d'un brun rougeâtre.

Très-allongée. Yeux se touchant presque en dessus, séparés par une petite strie; tête densément ponctuée; antennes atteignant les trois quarts de la longueur du corps. Prothorax presque carré, densément et un peu rugueusement ponctué; côtés droits, arrondis en avant. Élytres à stries fortes, très-fortement crénelées, diminuant à peine vers l'extrémité.

17. Genre TETRAPHYLLUS. De Laporte, *Ann. des Sc. nat.*, p. 23.

150. TETRAPHYLLUS TESTACEIPES.

Long. 7 1/2 mill.; larg. 5 1/3 mill.

D'un brun un peu rougeâtre, à légers reflets métalliques; prothorax d'un brun noirâtre, peu brillant; poitrine un peu noirâtre; pattes d'un testacé rougeâtre.

Corps très-court, très-convexe sur les élytres. Prothorax trapézoïdal, peu convexe, à ponctuation très-faible, très-écartée. Élytres à stries profondes, fortement ponctuées; intervalles convexes, lisses. Poitrine à ponctuation assez grosse, très-écartée, peu marquée.

Chez cette espèce, les antennes dépassent la moitié de la longueur du corps; leurs derniers articles sont aussi allongés que les autres, et ne forment nullement la massue. Il en est probablement de même chez le *T. byrrhoides*, dont les antennes sont brisées.

151. TETRAPHYLLUS BYRRHOIDES.

Long. 10 1/2 mill.; larg. 8 mill.

D'un noir brillant sur les élytres, plus terne sur la tête et le prothorax, presque mat en dessous, avec les pattes d'un brun rougeâtre.

Corps très-bombé, court, presque également rétréci en avant et en arrière. Tête sans sillon longitudinal, n'ayant que quelques points écartés. Prothorax trapézoïdal; angles antérieurs un peu pointus et saillants, à ponctuation très-fine et écartée. Élytres à stries profondes, faiblement ponctuées; intervalles légèrement convexes, plus élevés en arrière.

18. Genre HOPLONYX, n. g.

(Ὅπλον, arme; ὄνυξ, ongle.)

Caractères. Tête perpendiculaire; yeux très-grands, réniformes, très-rapprochés, se touchant même. Antennes de longueur médiocre, insérées sous une saillie placée dans l'échancrure des yeux, un peu en scie à partir du cinquième article; le deuxième, petit; le troisième, le plus long; le dernier tronqué obliquement. Labre saillant, cilié, séparé de l'épistome

par un espace membraneux. Palpes maxillaires gros, assez courts, dernier article fortement sécuriforme. Prothorax très-court, paraissant tronqué en avant, laissant à peine voir la tête en dessus. Élytres un peu plus larges que le prothorax, assez longues. Corps épais, convexe. Pattes de longueur médiocre; cuisses antérieures épaisses, armées, en dessous, avant l'extrémité, d'une forte épine. Tarses ayant le premier et le dernier article allongés; les intermédiaires courts.

152. HOPLONYX ALLECULOIDES.

Long. 12 mill.; larg. 5 1/4 mill.

D'un noir médiocrement brillant en dessus, plus brillant en dessous. Tête rugueusement ponctuée; yeux séparés par un intervalle petit, mais assez marqué. Prothorax ayant le bord postérieur fortement sinué de chaque côté de l'écusson, droit au milieu; ponctuation forte, assez serrée. Écusson acuminé à l'extrémité et caréné. Élytres à stries assez apparentes et fortement ponctuées.

153. HOPLONYX MONOPHTHALMUS.

Long. 15 mill.; larg. 6 1/2 mill.

D'un noir assez brillant, avec les pattes d'un brun rougeâtre.

Forme du précédent, en diffère par la taille plus grande, les yeux contigus, le prothorax plus large, la ponctuation plus fine et plus écartée, et les stries formées par des fossettes diminuant vers l'extrémité; les pattes sont aussi plus longues.

19. GENRE DEROSPHÆRUS, n. g.

(Δερή, cou; σφαῖρα, sphère.)

Caractères. Tête oblique. Yeux distants, assez grands, réni-

formes. Antennes médiocres, ayant les six derniers articles plus larges. Labre saillant, cilié, séparé du chaperon par un fort sillon. Palpes maxillaires assez gros, le dernier article sécuriforme, inséré obliquement. Prothorax presque globuleux; saillie mésosternale large, un peu creusée entre les hanches antérieures. Élytres un peu plus larges que le prothorax; corps épais. Pattes assez longues; cuisses un peu renflées, inermes.

Ce genre se place près des *Hoplonyx*, qui s'en distinguent facilement par la grandeur de leurs yeux, les épines des cuisses, et la saillie prosternale plus étroite, non creusée.

154. DEROSPHÆRUS GLOBICOLLIS.

Long. 13 mill.; larg. 5 mill.

Entièrement d'un noir assez brillant; labre et extrémité des palpes bordés de poils roux courts et serrés.

Oblong, très-convexe. Tête et prothorax à ponctuation assez fine, peu serrée; ce dernier presque globuleux, un peu plus étroit que les élytres, assez fortement rebordé à la base. Écusson légèrement concave au milieu. Élytres à épaules un peu anguleusement arrondies, à stries très-apparentes, fortement ponctuées; extrémité obtuse. Dessous du corps à peine ponctué.

155. DEROSPHÆRUS FOVEOSTRIATUS.

Long. 9 mill.; larg. 3 2/3 mill.

D'un noir brillant, avec les pattes rougeâtres. Forme du précédent, mais plus petit : en diffère surtout par les élytres à stries crénelées par des fossettes; les intervalles légèrement convexes, plus saillants en arrière; les antennes un peu plus longues; et la tête moins distinctement ponctuée.

20. Genre GONOCNEMIS, n. g.

(Γῶνος, angle ; κνήμη, cuisse.)

Caractères. Yeux fortement échancrés, contigus en dessus. Antennes insérées dans l'échancrure des yeux, fortes, grossissant vers l'extrémité, dépassant un peu la base du prothorax. Labre saillant, en carré transversal ; mandibules robustes, bifides ; dernier article des palpes maxillaires épais, ovoïde. Prothorax convexe, à angles postérieurs pointus, à côtés fortement arrondis en avant. Élytres oblongues, soudées. Cuisses antérieures larges, dilatées en dessous en une très-large et forte dent aiguë ; tibias postérieurs un peu plus longs, grêles, avec les tarses allongés ; le premier article plus long que les deux suivants réunis, égal au dernier.

156. GONOCNEMIS STRIGIPENNIS.

Long. 4 mill. ; larg. [illegible] 1/3 mill.

Entièrement d'un brun marron presque mat avec une teinte obscure vers l'écusson.

Prothorax finement, mais très-densément rugueux ; bord postérieur fortement échancré de chaque côté avec une impression à l'échancrure. Élytres à stries fortement ponctuées ; intervalles relevés et finement carénés.

21. Genre SYNOPTICUS, n. g.

(Σὺν, avec ; ὀπτικός, optique.)

Caractères. Yeux grands, fortement réniformes, se touchant en dessus. Antennes aussi longues que la moitié du corps, filiformes ; à articles de longueur presque égale, sauf le deuxième, qui est petit. Labre grand, en carré transversal. Dernier ar-

ticle des palpes maxillaires ovoïde-acuminé. Prothorax transversal, trisinué à la base, à angles postérieurs aigus. Élytres un peu allongées, obtusément acuminées. Pattes assez courtes, grêles, inermes; dernier article des tarses aussi long que les précédents réunis. Corps assez épais, convexe.

Ce genre offre une certaine ressemblance avec le *G. Gonocnemis*, mais il en diffère par ses cuisses inermes et ses antennes grêles.

157. SYNOPTICUS DEGENER.

Long. 4 mill.; larg. 1 2/3 mill.

D'un brun noirâtre, à pubescence d'un gris roussâtre; antennes d'un testacé roussâtre; prothorax et élytres d'un châtain obscur.

Facies des *Anobium*. Tête densément et rugueusement ponctuée, ainsi que le prothorax; ce dernier deux fois aussi large que long, fortement arrondi sur les côtés en avant. Élytres plus larges que le prothorax, un peu élargies vers le milieu; à stries très-apparentes, fortement ponctuées; intervalles un peu convexes, finement et assez densément ponctués.

22. Genre ALLECULA. Fabr., *Syst. Eleut.*, II, p. 21.

158. ALLECULA CALIGATA.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

En dessus, brun foncé d'un soyeux mat, un peu rougeâtre vers l'extrémité des élytres; dessous d'un brun plus brillant, avec l'abdomen rougeâtre; palpes, les cinq premiers articles des antennes, et la moitié basilaire des tibias, noirs.

En ovale très-allongé, atténué en arrière, très-convexe. Tête finement rugueuse. Prothorax penché en avant et fortement arrondi; à ponctuation assez fine, médiocrement serrée; au

milieu, une faible dépression longitudinale. Bord postérieur fortement sinué de chaque côté de l'écusson. Élytres assez fortement ponctuées; intervalles faiblement convexes.

23. Genre DIETOPSIS. Sol., *Ann. Soc. Ent.*, IV, 1835.

159. DIETOPSIS STRIATA.

Long. 10 mill.; larg. 4 mill.

D'un brun roussâtre, avec les élytres d'un jaune peu brillant, ainsi que le premier article des antennes, la base de l'abdomen et les cuisses; stries des élytres brunes.

Assez convexe. Antennes aussi longues que les deux tiers du corps. Tète finement rugueuse. Prothorax à ponctuation fine et très-serrée ; très-arrondi sur les côtés en avant, un peu moins aux angles postérieurs. Élytres à stries fortes, nettes, ponctuées.

24. Genre CTENIOPUS. Sol., *Ann. Soc. Ent.*, IV, 1835.

160. CTENIOPUS SPLENDIDUS.

Long. 9 mill.; larg. 3 3/4 mill.

D'un vert bronzé très-brillant; antennes brunes; pattes testacées avec les genoux noirs.

Oblongue-elliptique, convexe. Tête finement et très-densément ponctuée; une faible impression transversale entre les antennes. Prothorax rétréci en avant, à côtés droits dans leur moitié postérieure; angles postérieurs droits, mais émoussés; surface finement et très-densément ponctuée. Élytres à stries peu profondes, fortement crénelées; intervalles assez fortement ponctués, finement ridés. Dessous finement et densément ponctué; l'abdomen plus finement que la poitrine.

25. Genre CISTELA. Fab., *Syst. Eleut.*, II, p. 16.

161. CISTELA RUFULA.

Long. 4 1/2 mill.; larg. 2 mill.

Entièrement d'un roux testacé peu brillant, avec les côtés et l'extrémité de l'abdomen noirâtres, ainsi que celle des antennes.

Oblongue, elliptique, convexe. Tête et prothorax finement et rugueusement ponctués; ce dernier rétréci en avant; côtés légèrement arrondis; bord postérieur largement sinué de chaque côté, avec les angles postérieurs embrassant un peu les élytres; celles-ci, atténuées en arrière, à stries fortement ponctuées; les intervalles assez densément ponctués.

Cette espèce semble se rapprocher du *G. Eryx,* Steph., par le quatrième article des tarses prolongé en dessus; mais il s'en distingue par le dernier article des palpes maxillaires en triangle large et court, et les articles des antennes, qui, à l'exception du deuxième, sont d'égale longueur.

FAMILLE XXII. LAGRIIDÆ.

1. Genre LAGRIA. Fabr., *Syst. Eleut.*, II, p. 69.

162. LAGRIA OBESA.

Long. 12 à 13 mill.; larg. 5 à 5 1/2 mill.

En dessus, d'un brun bleuâtre terne, à pubescence grisâtre assez serrée; dessous plus brillant.

Corps oblong, assez convexe. Antennes un peu plus longues que le quart de la longueur du corps, grossissant à peine vers l'extrémité; dernier article cylindrique, presque aussi long que les trois précédents réunis. Tête et prothorax très-finement

rugueux; ce dernier court, transversal, caréné au milieu. Élytres très-grandes, à ponctuation assez fine, mais très-serrée, formant des rides transversales. ♀ Prothorax faiblement caréné à la base; élytres plus grandes, plus convexes.

163. LAGRIA HELOPIOIDES.

Long. 11 1/2 mill.; larg. 5 mill.

En dessus, d'un bronzé brillant sur les élytres, mais brunâtre et un peu terne sur la tête et le prothorax; antennes et palpes d'un brun noir; dessous d'un brun bronzé, avec le milieu de la poitrine, la base des cuisses et les tarses roussâtres.

Oblongue, un peu ovalaire. Tète et prothorax fortement et rugueusement ponctués. Antennes courtes, atteignant le quart de la longueur du corps, grossissant vers l'extrémité; le dernier article moins long que les deux précédents réunis. Écusson pubescent. Prothorax un peu plus large que la tête, transversal, faiblement rétréci en arrière. Élytres grandes, amples, à ponctuation forte, serrée, un peu confluente, formant, çà et là, des rides transversales.

164. LAGRIA ANALIS.

Long. 9 à 11 mill.; larg. 4 1/2 mill.

D'un bronzé foncé brillant; dessous d'un vert ou d'un violet métallique foncé, avec l'extrémité rougeâtre; antennes noires.

Oblongue, très-convexe, à pubescence longue, peu serrée. Antennes pas plus longues que le quart du corps, grossissant vers l'extrémité; dernier article obliquement acuminé et aussi long chez le ♂ que les trois précédents réunis; plus piriforme et plus court chez la ♀. Tète et prothorax assez fortement et densément ponctués; ce dernier assez arrondi sur les côtés. Élytres pas tout à fait deux fois aussi larges à la base

que le prothorax, à ponctuation forte et serrée, formant, çà et là, des rides transversales.

165. LAGRIA CUPRINA

Long. 7 1/2 à 9 mill.; larg. 4 mill.

D'un bleu foncé assez brillant, avec les élytres d'un rouge ou d'un bronzé cuivreux.

Corps oblong, atténué en avant. Tète et prothorax fortement et densément ponctués. Antennes grossissant peu à peu, n'atteignant pas le milieu de la longueur du corps ; dernier article un peu piriforme, aussi long que les deux précédents réunis. Prothorax presque carré, de la même largeur que la tête, arrondi au milieu sur les côtés. Élytres deux fois aussi larges à la base que le prothorax, élargies un peu en arrière, à ponctuation aussi forte que celle du prothorax; offrant, chacune, deux très-faibles vestiges de lignes élevées.

FAMILLE XXIII. CURCULIONIDÆ.

ORTHOCERITÆ.

TRIBU I. ANTHRIBITÆ.

1. Genre MECOCERUS. Sch., *Curc.*, V, p. 183.

166. MECOCERUS MNISZECHII.

Long. 23 mill.; larg. [redacted] mill.

Pl. 3, fig. 7.

D'un gris noirâtre, recouvert de taches pubescentes jaunâtres. Sur la tête, une ligne médiane longitudinale de même couleur, s'étendant depuis le rostre jusqu'à la base du prothorax. Antennes tachetées de gris clair à l'extrémité de chaque article.

Prothorax beaucoup plus étroit antérieurement. Elytres arrondies latéralement, plus larges en avant, brièvement ovalaires.

Les principaux caractères du genre actuel sont les suivants : antennes des ♂ extrêmement longues, dépassant le corps de plus de la moitié de leur longueur ; de onze articles, dont les deux derniers les plus épais de tous ; antennes des ♀ très-courtes. Le plus souvent, deux épines aux bords latéraux inférieurs du prothorax chez le ♂ seulement ; pattes antérieures plus longues que celles des autres paires, surtout chez les ♂.

167. MECOCERUS TIGRINUS.

Long. 17 mill.; larg. 6 mill.

Pl. 3, fig. 5.

Tête, antennes, prothorax, dessous du corps, pattes et tarses d'un gris noirâtre terne, sauf les tibias intermédiaires et postérieurs, et les tarses antérieurs, qui sont maculés de blanc. Élytres d'un noir brillant avec de nombreuses taches fauves couleur de rouille.

Tête et prothorax lisses ; ce dernier beaucoup plus large en arrière ; sillons transversaux postérieurs assez saillants. Élytres coupées droit à leur extrémité, avec des stries longitudinales obsolètes ; quelques gros points enfoncés au tiers antérieur. Dessous du corps et pattes lisses.

Voisin, mais très-distinct du *M. disparipes*.

168. MECOCERUS? INERMIS.

Long. 14 mill.; larg. 6 mill.

Pl. 3, fig. 6.

D'un gris cendré, avec une bande noire transversale un

peu après le milieu de la largeur des élytres. Antennes noires.

Tête finement pointillée. Prothorax lisse. Stries longitudinales des élytres encore plus obsolètes que chez l'espèce précédente; celles-ci coupées carrément à l'extrémité. Dessous du corps et pattes lisses. Point d'épines sur les bords latéraux inférieurs du prothorax dans les deux sexes. Pattes comparativement courtes.

Sauf ces deux derniers caractères, cette espèce me paraît offrir tous ceux qui sont propres aux *Mecocerus*. Je n'ai fait figurer que la ♀ ; les antennes des ♂ sont aussi longues que chez les deux espèces précédentes.

2. Genre LITOCERUS. Sch., *Curc.*, I, p. 125.

169. LITOCERUS FILICORNIS.

Long. [illegible] 1/2 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Roussâtre, tacheté de brun et de gris; rostre d'un brun marron; antennes brunâtres avec les trois derniers articles plus foncés, l'extrémité du dernier roussâtre; pattes brunes, annelées de gris.

Oblong, très-épais. Yeux gros, très-rapprochés. Rostre élargi à l'extrémité, rugueux, caréné au milieu de la base. Antennes très-fines, atteignant les trois quarts de la longueur du corps; les trois derniers articles un peu plus longs et plus épais que les autres. Prothorax ayant à la base deux fortes carènes transversales. Élytres un peu plus larges que le prothorax; à stries fortement ponctuées; intervalles alternativement un peu plus larges et un peu convexes. Tarses antérieurs plus longs que le tibia, le premier article plus long que les autres réunis.

3. Genre CHIROTENON. Labram. et Imhoff., *Gen. Curcul.*, 1840.

170. CHIROTENON ADUSTUM. Labram., *Gen. Curcul.*, pl. 41.

Long. 20 mill.; larg. 6 à 7 mill.

Pl. 4, fig. 5 et 6.

D'un brun grisâtre, avec deux taches noirâtres mal limitées vers le tiers postérieur des élytres. Antennes noires, le huitième article parfois blanc. Pattes et tarses noirs, tachetés de blanc.

Tête et prothorax lisses, ce dernier garni de poils simulant des stries longitudinales après le sillon transversal postérieur. Élytres avec des séries longitudinales de points enfoncés; deux saillies peu apparentes au tiers antérieur. Dessous du corps et pattes lisses.

Les principaux caractères qui distinguent ce genre remarquable sont les suivants :

Antennes de onze articles; chez les ♂, très-longues; les quatrième et cinquième articles égaux, et les quatre derniers réunis aussi longs que le quatrième; chez la ♀, beaucoup plus courtes. Prothorax plus long chez les ♂. Élytres peu allongées, allant en diminuant légèrement de largeur vers l'extrémité, où elles sont échancrées ou coupées droit. Pattes longues; les antérieures plus longues que celles des autres paires; chez le ♂, les tarses antérieurs un peu plus longs que la cuisse et le tibia réunis; chez la ♀, ces mêmes tarses un peu plus longs que le tibia seulement.

4. GENRE XENOCERUS. Sch., *Curc.*, I, p. 117.

171. XENOCERUS GABONICUS.

Long. 21 à 24 mill.; larg. 6 à 7 mill.

D'un gris ou d'un brun tacheté obscurément. Genoux, extré-

mité des tibias et des articles des tarses, noirs. Antennes parfois tachetées de blanc chez la ♀ seulement. Cuisses des ♀ tachetées de noir.

Tête et prothorax lisses; une saillie peu apparente au milieu de ce dernier. Prothorax des ♀ plus étroit et plus allongé que celui des ♂. Élytres ayant au milieu huit séries longitudinales très-obsolètes de points enfoncés. De dix à quinze points noirs sur chaque côté de la poitrine. On retrouve ces points sur les bords latéraux de plusieurs segments abdominaux. Dessous du corps et pattes lisses.

5. Genre PHLŒOTRAGUS. Sch., *Curc.*, I, p. 119.

172. PHLŒOTRAGUS GIGAS? Fab.

Long. 13 mill.; larg. [illegible] mill.

Vert; côtés du rostre bruns, ainsi qu'une bande latérale de chaque côté du prothorax; une autre, courte, de chaque côté de sa base; élytres parsemées de points bruns écartés; ayant, au milieu, une tache irrégulière de même couleur; antennes noires, annelées de cendré, à extrémité d'un brun noir.

Antennes aussi longues que les deux tiers de la longueur du corps. Rostre creusé au milieu en avant. Prothorax ayant, au centre, deux larges impressions peu profondes, un peu interrompues au milieu; avant la base, une carène transversale interrompue également. Élytres à lignes de points écartés chez la ♀.

173. PHLŒOTRAGUS SPARSUTUS.

Long. 17 mill.; larg. 5 mill.

D'un roux sale un peu cendré, avec des taches vagues d'un brunâtre clair sur le prothorax. Élytres à petites taches brunes, formant, par leur réunion, des taches mal arrêtées au

milieu et à l'extrémité. Antennes d'un brun foncé à extrémité blanchâtre. Dessous plus clair, uniforme. Pattes annelées de brun.

Antennes dépassant les deux tiers de la longueur du corps chez le ♂ ; rostre largement creusé à l'extrémité. Prothorax à impressions qui le rendent inégal ; avant la base, une carène transversale bien marquée, suivie, en arrière, d'un sillon parallèle peu profond. Élytres à lignes de points très-gros sur le milieu, plus fins sur les côtés; deuxième intervalle convexe et saillant en arrière chez la ♀.

174. PHLŒOTRAGUS SUBFASCICULATUS.

Long. 14 mill.; larg. 5 1/2 mill.

D'un brun foncé nuancé de ferrugineux et de blanchâtre, le brun formant une large tache au milieu des élytres, sur lesquelles on remarque de petites houppes d'un noir velouté, très-courtes et peu nombreuses. Antennes noires, annelées de blanchâtre, les septième et huitième articles entièrement de cette couleur ; massue oblongue, entièrement noire.

Corps plus court et plus épais que chez les espèces précédentes, plus convexe. Rostre ayant, au milieu, un sillon bien marqué, mais non largement creusé à l'extrémité. Prothorax court, ayant, avant la base, une carène transversale interrompue, au centre, par un sillon qui s'arrête avant le milieu du prothorax; en avant, deux impressions profondes. Élytres assez courtes chez la ♀.

Les antennes sont plus grêles que chez les autres *Phlœotragus* ; la massue est aussi plus courte et plus grosse proportionnellement.

175. PHLŒOTRAGUS BREVIS.

Long. 10 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Brun parsemé de taches roussâtres et blanchâtres. Dessus d'un gris cendré. Pattes annelées de noir et de cendré. Antennes noires.

Antennes courtes, n'atteignant pas la base du prothorax. Rostre non creusé, ayant, au milieu, une faible carène. Prothorax court, ayant, au milieu, deux impressions larges peu marquées, touchant presque les bords antérieurs et postérieurs; avant la base, une carène entière, transversale, peu saillante; une autre en arrière à peine distincte. Élytres à lignes de très-gros points, les intervalles alternativement un peu élevés chez la ♀.

Cette espèce a la même forme que le *P. subfasciculatus;* les antennes sont encore plus minces.

6. Genre XYLINADES. Latreille, *Reg. An.*, p. 387.

176. XYLINADES SIMILLIMUS.

Long. 10 à 13 mill.; larg. 3 à 4 mill.

D'un roux verdâtre obscur; des fascies brunes sur les côtés du prothorax; une tache brune à la base des élytres, une autre plus grande au milieu, avec deux petites taches sur le bord externe; le reste parsemé de points bruns réguliers, plus serrés en arrière : une tache brune de chaque côté des segments abdominaux; cuisses d'un noir brillant à la base. Antennes noires, dernier article gris à l'extrémité chez le ♂.

Forme et dessin du *X. Westermanni*, dont il diffère par la coloration, la tête sillonnée au milieu, les granulations et les stries des élytres, qui sont beaucoup plus fines et plus rares.

7. Genre CRATOPARIS. Sch., *Curc.*, I, p. 135, et Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 257.

177. CRATOPARIS? PARVIROSTRIS.

Long. 4 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Brun tacheté de gris roussâtre. Antennes rousses avec la massue brune.

Corps cylindrique, très-court. Rostre également très-court. Antennes ne dépassant guère la base du prothorax, très-fines, les trois derniers articles à peine plus gros que les précédents. Prothorax rétréci en avant, finement ponctué. Élytres à stries très-fines; intervalles alternativement un peu convexes. Pattes antérieures assez longues, tarses longs, premier article plus long que les autres réunis.

8. Genre ANTHRIBUS. Fabr., *Syst. Eleut.*, II, p. 404.

178. ANTHRIBUS SUBPENICILLATUS.

Long. 8 mill.; larg. 3 1/4 mill.

Brun recouvert d'une pubescence d'un roussâtre clair, serrée, grisâtre sur le dessous du corps. Antennes brunes ainsi que le rostre. Prothorax orné de trois touffes de poils courts, bruns; deux touffes plus saillantes à la base de chaque élytre; d'autres touffes plus petites, nombreuses, sur la moitié postérieure de celle-ci.

Oblong, presque cylindrique. Antennes d'un tiers plus longues que le corps. Prothorax aussi large que les élytres, ayant au milieu deux légères impressions longitudinales. Élytres assez brusquement arrondies et déclives à l'extrémité, à stries cachées sous la pubescence, les intervalles relevés à l'extrémité.

179. ANTHRIBUS ALBOPYGIALIS.

Long. 11 mill.; larg. 4 1/2 mill.

D'un brun roussâtre varié de gris, cette couleur dominant en avant; extrémité des élytres occupée par une large tache blanche; dessous d'un cendré roussâtre uniforme; cuisses d'un noir brillant.

Oblong-allongé, subcylindrique, légèrement atténué en avant. Yeux presque transversaux, assez fortement réniformes, notablement rapprochés à l'angle interne; scrobe en forme de fossette placée presque dans l'échancrure des yeux. Prothorax un peu déprimé en dessus avec deux légères impressions arquées en dedans. Élytres à lignes ponctuées formant de faibles stries; extrémité presque tronquée.

Les antennes manquent dans l'unique individu que je possède de cette espèce. Aussi est-ce avec quelque doute que je la range dans le G. *Anthribus*.

9. Genre ANEURHINUS, n. g.

(Ἄνευ, sans; ῥὶν, nez.)

Antennes atteignant les deux tiers de la longueur du corps; à quatrième article le plus long, grêle; ayant une grande massue comprimée, allongée, acuminée, de cinq articles, l'avant-dernier très-court. Scrobe en forme de fossette transversale sous les yeux; ceux-ci échancrés. Tête inclinée; rostre court, à peine sensible ou apparent; mandibules robustes, saillantes. Corps allongé, épais, subcylindrique, un peu déprimé en dessus; abdomen creusé largement au milieu.

Ce genre offre au premier coup d'œil le facies des *Phlœotragus*, mais la forme du rostre et de la tête, ainsi que le nombre des articles de la massue antennaire lui assignent une place tout à fait spéciale entre la première et la deuxième cohorte des *Anthribites* de Schönherr.

180. ANEURHINUS VARIEGATUS.

Long. 13 1/2 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Pl. 2, fig. 4.

En dessus, d'un gris-roussâtre mélangé d'un peu de gris pâle, tacheté de noir; écusson blanchâtre; antennes d'un gris blanchâtre annelées de noir; dernier article entièrement noir. Dessous gris et mélangé, ainsi que les pattes, de teintes roussâtres; ces dernières ayant un point noir sur les cuisses; deuxième et troisième articles des tarses noirs.

Allongé, presque cylindrique. Antennes ayant les deux tiers de la longueur du prothorax; les six derniers articles formant une massue allongée. Prothorax largement déprimé au milieu à la base. Élytres à peine plus larges que le prothorax, arrondies à l'extrémité, à stries à peine distinctes, cachées par l'épaisse pubescence squameuse qui recouvre tout le corps.

TRIBU II. ATTELABITÆ.

10. Genre APODERUS. Olivier.

181. APODERUS FLAVO-EBENUS.

Long. 9 mill.; larg. 4 mill.

Coll. de Mniszech.

D'un beau jaune d'ocre brillant, avec les antennes, les élytres, les genoux, les tibias et les tarses d'un noir brillant.

Tête courte, pas plus longue, avec le rostre, que le prothorax; globuleuse en arrière. Prothorax très-convexe, rétréci tout à fait en avant; au milieu une fine ligne longitudinale; à la base, une forte impression transversale. Élytres presque deux fois aussi larges que le prothorax, à épaules saillantes,

mais arrondies ; ayant un fort pli entre la suture et les épaules ; à lignes de points écartés, ne formant pas de stries.

TRIBU III. BRENTHITÆ.

11. Genre ARRHENODES. Sch., *Disp. méth.*, p. 70.

182. ARRHENODES GABONICUS.

Long. 27 mill.; larg. 4 1/2 mill.

D'un brun marron assez brillant avec des taches d'un testacé rougeâtre sur les élytres, ces taches formées de linéoles interrompues ; pattes d'un brun marron plus clair.

Rostre et tête sillonnés, au milieu. Antennes un peu plus longues que le prothorax. Celui-ci arrondi sur les côtés en arrière, rétréci et atténué en avant ; brillant sur la partie dorsale, où la ponctuation est très-fine et peu serrée; presque mate sur les côtés, où elle est beaucoup moins fine et plus serrée ; au milieu, vers la base, un fin sillon longitudinal. Élytres de la largeur du prothorax, parallèles; à extrémité assez fortement rebordée ; fortement striées, ces stries fortement crénelées, surtout vers la base ; intervalles convexes, lisses. Cuisses antérieures armées, en dessous, avant l'extrémité, d'une forte épine aiguë ; tibias antérieurs fortement arqués vers la base, avec une très-petite pointe en dessous avant l'extrémité chez les ♂.

183. ARRHENODES OPACUS.

Long. 26 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Forme et couleurs du précédent : en diffère par la teinte mate, par le rostre un peu plus court et plus élargi en avant ; le prothorax plus court, plus arrondi au milieu, moins atténué en avant, sans ponctuation distincte, de couleur plus claire, avec une bande médiane et une tache de chaque côté noi-

râtre ; par les élytres à stries fortes, mais très-faiblement crénelées. Cuisses antérieures armées, au milieu, en dessous, d'une très-forte épine aiguë ; tibias antérieurs fortement arqués vers la base, avec une épine en dessous avant l'extrémité chez les ♂.

184. ARRHENODES MEDIOXIMUS.

Long. 12 mill ; larg. 4 mill.

Forme et coloration de l'*A. gabonicus :* en diffère par la tête plus large, les antennes plus épaisses ; le rostre plus court, plus large, plus fortement échancré, avec les mandibules un peu plus développées et écartées, notablement à la base ; par le prothorax plus ponctué, ayant au milieu une faible trace d'une ligne. Prothorax unicolore, atténué en avant comme chez l'*A. gabonicus ;* les cuisses antérieures ayant au milieu, en dessous, une forte épine aiguë.

185. ARRHENODES GENTILIS.

Long. 11 1/2 à 12 1/2 mill. ; larg. 2 1/4 mill.

Tête et prothorax d'un brun marron brillant ; antennes obscures ; élytres d'un brun foncé assez brillant ; sur chacune, quatre taches d'un rouge jaunâtre ; l'antérieure allongée, lisse et convexe ; ayant en dehors une autre très-petite tache ; les autres formant des bandes transversales incomplètes.

Tête et prothorax lisses, ce dernier assez fortement arrondi sur les côtés, un peu plus large que les élytres ; celles-ci à lignes de points bien marqués, plus gros vers la base, formant deux ou trois stries assez profondes vers la suture ; la première et la suturale à peine ponctuées ; extrémité obtusément arrondie, marginée. Cuisses antérieures fortement renflées ♂ ♀ ; inermes. Rostre court, creusé au milieu ; mandibules assez courtes,

écartées à la base, formant, en se touchant, un triangle presque équilatéral.

Cette espèce offre le facies de l'*A. Vulsellatus* d'Amérique.

186. ARRHENODES FORFICATUS.

Long. 11 1/2 à 14 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Ressemble beaucoup à l'*A. gentilis*, en diffère par la coloration plus pâle, le prothorax plus allongé, moins arrondi sur les côtés, un peu moins large que les élytres; le ♂ bien plus grand, sa tête plus large, à peine rétrécie en avant des yeux, armée de mandibules grandes, légèrement arquées, aussi longues que la distance qui les sépare des tubercules anté-oculaires.

12. Genre CEROBATES. Sch., *Curc.*, V, p. 487.

187. CEROBATES DEBILIS.

Long. 7 mill.; larg. 1 mill.

Entièrement d'un rougeâtre brillant, avec les pattes et les antennes plus claires; sommet de la tête brun.

Rostre assez large, lisse; une petite fossette oblongue à la base, presque entre les yeux; ceux-ci gros et saillants. Prothorax oblong, déprimé en dessus, rétréci en avant, formant une espèce de col; lisse; au milieu, à la base, une strie courte. Élytres un peu plus larges que le prothorax, fortement arrondies et un peu rebordées à l'extrémité; sur chacune, vers la suture, deux stries profondes, très-rapprochées, presque confondues en un fort sillon; les autres stries séparées, les deux premières par un assez large intervalle ayant une série de points. Tibias antérieurs munis, en dedans, d'une large et forte dent.

188. CEROBATES SULCIROSTRIS.

Long. 6 mill. avec le rostre; larg. 1 mill.

Tête noire, brillante, avec le rostre et les antennes rougeâtres. Prothorax noir, brillant, avec la base et le bord antérieur rougeâtres. Élytres d'un rougeâtre clair, peu brillantes, avec la base, la suture et une bande transversale, médiane, noires. Pattes d'un roux testacé ; base des cuisses brune.

Rostre ayant un sillon large, interrompu au milieu et s'arrêtant entre les yeux. Prothorax allongé, de la largeur de la tête, rétréci en avant. Élytres fortement striées, à intervalles saillants et à suture relevée ; rétrécies à l'extrémité, qui est brusquement arrondie et rebordée. Cuisses un peu renflées ; tibias antérieurs armés, en dedans, d'une forte dent un peu arquée, suivie d'une forte échancrure.

13. Genre CEOCEPHALUS. Sch., *Curc.*, I, p. 357.

189. CEOCEPHALUS FOVEIPENNIS.

Long. 14 mill. y compris le rostre; larg. 2 1/4 mill.

Entièrement couvert d'un enduit d'un gris terreux, avec le rostre brun, un peu dénudé.

Antennes dépassant à peine le rostre, épaisses, à articles courts et serrés. Tête ayant un sillon partant de la base et finissant entre les antennes. Prothorax profondément sillonné au milieu. Élytres ayant, outre la suture qui est élevée, quatre carènes saillantes, les deux internes plus élevées à la base, séparées par une rangée de grandes fossettes.

14. Genre RHYTICEPHALUS. Sch., *Curc.*, V, p. 250.

190. RHYTICEPHALUS OCCIPITALIS.

Long. 21 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

D'un marron très-peu brillant; antennes plus obscures;

bord antérieur du prothorax et une bande de chaque côté de la poitrine brunâtres; pattes d'un testacé rougeâtre, avec la base des cuisses, les genoux et les tarses bruns.

Tête finement ponctuée, ayant son bord postérieur tronqué et fortement échancré au milieu. Prothorax assez fortement, peu densément ponctué; au milieu un large et profond sillon. Élytres parallèles, à stries formées par de petites fossettes; intervalles convexes, surtout en arrière, le deuxième plus saillant que les autres; suture élevée; extrémité dilatée et arrondie presque en spatule.

15. Genre CENTROPHORUS. Chevr., *Rev. Cuv.*

191. CENTROPHORUS RUFESCENS.

Long. 15 1/2 mill. avec le rostre; larg. 2 1/2 mill.

D'un marron clair, mat; suture plus foncée; un peu après le milieu une bande transversale noire, courte; dessous d'un brun marron foncé; base des cuisses et genoux noirs.

Tête ayant un sillon large, peu profond, des yeux à la base des antennes. Prothorax atténué en avant; au milieu un fort sillon, plus profond en arrière; non ponctué. Élytres ayant près de la suture deux stries très-fortes et profondes; les autres, formées par des lignes de gros points; extrémité arrondie et rebordée. Cuisses assez longues, médiocrement épaisses.

192. CENTROPHORUS PISCIPES. Olivier.

193. CENTROPHORUS LÆVICOLLIS.

Long. 11 à 17 mill. dans le rostre; larg. 1 3/4 à 3 mill.

Ressemble extrêmement au *C. rufescens*, en diffère par la coloration brillante, la tête non sillonnée entre les yeux, le prothorax assez fortement ponctué sur les côtés, les élytres den-

tées à l'épaule, fortement striées sur la partie dorsale, les cuisses plus épaisses et plus courtes.

GONATOCERIDÆ.

LEGIO Ia. BRACHYRHYNCHIDÆ.

TRIBU IV. BRACHYDERITÆ.

16. Genre ECTATOPS. Sch. ?

194. ECTATOPS CINERESCENS. Sch. ?

17. Genre ANŒMERUS. Sch., *Curc.*, II, p. 74.

195. ANŒMERUS OCHRACEUS.

Long. 9 mill.; larg. 2 3/4 mill.

D'un gris jaunâtre, mat, avec quelques petites taches brunâtres et d'autres pâles; une teinte brune de chaque côté du prothorax.

Allongé. Rostre finement sillonné. Prothorax légèrement arrondi sur les côtés, très-granuleux; au milieu de la base, un commencement de sillon. Élytres à stries fortement ponctuées; intervalles assez convexes; extrémité obtusément dentée. Cuisses ayant en dessous une très-petite dent.

18. Genre TANYMECUS. Sch., *Curc.*, II, p. 75.

196. TANYMECUS INFIMUS.

Long. 8 mill.; larg. 2 1/4 mill.

Couvert d'un enduit gris-blanchâtre un peu nacré, les côtés plus blancs; de chaque côté du prothorax, une bande brunâtre se prolongeant sur la base des élytres, qui ont quelques petites taches brunâtres.

Allongé. Rostre finement sillonné et un peu déprimé au milieu; de chaque côté une très-faible carène. Prothorax allongé, légèrement rétréci en avant. Élytres à épaules angulées; obtusément acuminées à l'extrémité; à lignes de points serrés, profonds.

19. Genre SIDERODACTYLUS. Sch., *Curc.*, II, p. 125.

197. SIDERODACTYLUS DENTICOLLIS.

Long. 14 à 16 mill.; larg. 4 1/2 à 6 mill.

D'un brun foncé, peu brillant, à écailles vertes très-fines, peu serrées; en dessous, à écailles vertes et jaunâtres assez serrées, métalliques, plus brillantes; antennes brunes.

Antennes atteignant au moins la moitié du corps. Tète très-finement ponctuée. Prothorax couvert de gros grains aplatis; au milieu un fin sillon longitudinal; angles postérieurs saillants, pointus. Élytres à stries peu profondes, fortement ponctuées, crénelées; intervalles faiblement convexes; un peu plus étroites que le prothorax chez les ♂, un peu plus larges chez les ♀. Cuisses antérieures beaucoup plus grosses chez les premiers.

198. SIDERODACTYLUS PRASINUS.

Long. 11 à 12 1/2 mill.; larg. 3 1/4 à 4 mill.

Couvert d'écailles d'un vert un peu métallique plus clair en dessous et sur les pattes.

Allongé, épais, convexe. Rostre ayant un sillon très-fin qui se prolonge sur la tête. Prothorax convexe, fortement arrondi sur les côtés, très-granuleux; au milieu de la base, un sillon très-court. Élytres à lignes de points serrés formant presque des stries; intervalles plans. Cuisses antérieures plus fortes chez le ♂.

199. SIDERODACTYLUS MODESTUS.

Long. 8 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Couvert d'un enduit assez brillant d'un roussâtre carné, mélangé de points verts et de petites taches brunes; trois bandes obscures sur le prothorax; côtés, dessous et pattes plus métalliques; un anneau brun sur les cuisses.

Rostre ayant au milieu un sillon très-fin et de chaque côté une fine carène. Prothorax aussi long que large, assez fortement arrondi sur les côtés, également rétréci en avant et en arrière, couvert de gros grains très-aplatis. Élytres à stries fines, mais bien marquées et assez fortement ponctuées; intervalles légèrement convexes, plus saillants en arrière, finement hispides.

20. Genre ISCHNOTRACHELUS. Sch., *Curc.*, VI, p. 287.

200. ISCHNOTRACHELUS LIGNEUS.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 2 3/4 mill.

Couvert d'écailles d'un brun roussâtre presque mat, avec trois bandes brunes sur le prothorax, une autre de chaque côté des élytres, et une tache vague, irrégulière, de même couleur, sur la suture.

Rostre un peu creusé au milieu, très-hispide. Prothorax arrondi sur les côtés, fortement granuleux. Élytres deux fois aussi larges que le prothorax, convexes, à stries assez fortement ponctuées, bien visibles; intervalles un peu convexes, à série de poils hispides très-courts. Cuisses angulées en dessous, mais non dentées.

201. ISCHNOTRACHELUS UNIFORMIS.

Long. 7 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Couvert, en dessus, d'écailles d'un gris roussâtre mat, uniforme ; dessous à écailles d'un vert métallique tendre.

Oblong. Rostre à sillon court, peu marqué. Prothorax arrondi sur les côtés, hispide, à granulations écrasées. Élytres deux fois aussi larges que le prothorax, assez courtes, convexes, à stries peu profondes, fortement ponctuées; intervalles faiblement convexes, à série de poils hispides, écartés. Toutes les cuisses ayant en dessous une petite dent aiguë.

202. ISCHNOTRACHELUS VIRIDANUS.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Couvert d'une squamosité serrée verte, assez terne, un peu moins en dessous.

Corps oblong. Rostre légèrement impressionné vers l'extrémité, avec un sillon court et très-fin. Prothorax à peine plus large que la tête, légèrement arrondi de chaque côté, couvert de granulations médiocrement serrées. Élytres assez courtes, deux fois aussi larges que le prothorax, convexes, à stries peu marquées, un peu plus sur les côtés ; intervalles à séries de poils hispides, très-écartés. Cuisses antérieures et intermédiaires ayant en dessous une petite dent aiguë.

203. ISCHNOTRACHELUS DISSIMULATOR.

Long. 6 1/2 mill ; larg. 2 1/3 mill.

Couvert, en dessus, d'écailles d'un vert brunâtre presque mat ; côtés à écailles un peu métalliques ; pattes d'un brunâtre doré, dessous d'un verdâtre un peu doré.

Oblong. Tête hispide, assez fortement sillonnée, ainsi que le rostre. Prothorax un peu plus long que large, non arrondi sur les côtés, presque cylindrique, à points assez fins, très-écartés. Élytres deux fois aussi larges que le prothorax, convexes; stries à peine distinctes, ponctuées; intervalles légèrement convexes, un peu ridulés transversalement. Toutes les cuisses ayant en dessous une très-petite dent.

204. ISCHNOTRACHELUS CINERARIUS.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Couvert d'écailles d'un gris roussâtre sur le dos, blanchâtre et un peu nacré sur les côtés; parsemé, en dessous, de taches plus pâles et d'autres brunes; trois bandes vagues, brunâtres, sur le prothorax.

Allongé. Un sillon au milieu du rostre, se prolongeant jusqu'au sommet de la tête. Prothorax légèrement arrondi sur les côtés, fortement granulé. Élytres allongées, presque deux fois aussi larges que le prothorax, à stries fortement ponctuées; intervalles légèrement convexes, sans série de poils hispides. Toutes les cuisses ayant une très-petite dent.

205. ISCHNOTRACHELUS SUBMACULOSUS.

Long. 6 mill.; larg. 2 mill.

Couvert, en dessus, d'écailles d'un roussâtre clair mélangé de verdâtre, peu brillant, légèrement métallique; plus brillant en dessous et mélangé d'écailles vertes. De chaque côté du prothorax, une bande brunâtre obsolète; deux taches de même teinte, très-obsolètes également, à la base des élytres, deux au milieu et deux à l'extrémité, toutes obsolètes.

Rostre un peu hispide, ayant un sillon court; peu marqué. Prothorax un peu plus long que large, légèrement arrondi sur

les côtés. Élytres deux fois aussi larges que le prothorax, oblongues, à stries bien marquées, fortement ponctuées; intervalles presque plans, sans série de poils hispides. Toutes les cuisses munies, en dessous, d'une petite épine, plus forte aux antérieures.

206. ISCHNOTRACHELUS FASTIDIOSUS.

Long. 6 mill.; larg. 2 mill.

Couvert d'écailles grises, plus blanchâtres sur les côtés et en dessous; parsemées, sur les élytres, de quelques points brunâtres; une bande de même couleur, très-vague, de chaque côté du prothorax.

Allongé. Rostre un peu déprimé au milieu et fortement sillonné. Prothorax un peu plus long que large; côtés à peine arrondis; couvert de points très-fins, peu serrés; au milieu de la base un sillon court. Élytres presque deux fois aussi larges que le prothorax, allongées, à stries fortement ponctuées; intervalles faiblement convexes, sans série de poils hispides. Toutes les cuisses faiblement dentées.

21. Genre PLATYOMICUS, n. g.

(*Platyomus*, genre de *Curculionides*; εἰκών, image.)

Caractères. Antennes assez grandes, très-fortes, rugueuses, hérissées de soies roides, écartées; scape très-épais, dépassant les yeux, grossissant vers l'extrémité, aussi long que le reste de l'antenne; funicule de six articles; le premier court, le deuxième deux fois aussi long; les quatre suivants courts, transversaux, serrés; massue ovalaire, seulement un peu plus épaisse que le funicule; scrobes en forme de cavité ouverte au devant des yeux, rapprochés l'un de l'autre; yeux arrondis, peu saillants. Prothorax court, presque quadran-

gulaire. Élytres larges, courtes, convexes, coupées carrément à la base; épaules en pointe obtuse. Tibias inermes; crochets des tarses très-petits.

Ce genre a beaucoup de ressemblance avec le *G. Platyomus*, mais le nombre des articles du funicule, la longueur et l'épaisseur des antennes, ainsi que la forme insolite du scrobe, l'en distinguent facilement.

207. PLATYOMICUS PUNCTIPENNIS.

Long. 15 mill.; larg. 7 mill.

Tête et prothorax bruns en dessus, ainsi que les antennes; le reste du corps d'un gris verdâtre pâle; élytres enfumées à la base de la suture, ayant, avant l'extrémité, une bande transversale obscure, incomplète, bordée, en avant et en arrière, par une ligne brune; dessous enfumé sur les côtés.

Tête ayant au milieu un sillon court, profond. Prothorax ayant de chaque côté un tubercule obtus; au milieu un sillon assez profond. Élytres très-convexes, presque unies, à lignes ponctuées nombreuses, peu profondes; sur le cinquième intervalle, deux saillies très-petites, obtuses; une autre en arrière, un peu plus saillante; côtés fortement striés.

208. PLATYOMICUS SULCICOLLIS.

Long. 11 à 13 mill.; larg. 5 à 6 mill.

D'un roussâtre terreux, avec les antennes et les saillies des élytres brunâtres; au milieu, une large teinte d'un blanchâtre sale, atteignant les bords et reparaissant un peu en arrière; dessous et pattes d'un blanchâtre un peu gris mélangé de roussâtre.

Antennes robustes; scape gros, claviforme, déprimé en dessus, à poils roides, hérissés. Prothorax ayant au milieu un sillon

bien marqué, profond. Élytres à lignes de points oblongs, un peu zigzaguées vers le milieu, formant, sur les côtés, des stries en arrière; ayant, en avant, six tubercules accompagnés de très-petites saillies; après le milieu, deux tubercules; plus, en arrière, deux autres moins grands.

TRIBU V. PHYLLOBITÆ.

22. Genre SYNTAPHOCERUS, n. g.

(Σύνταφος, enseveli avec un autre; κέρας, corne.)

Caractères. Antennes médiocres, très-épaisses; scape presque cylindrique; funicule aussi épais que le scape, de six articles distincts, le premier plus court que le deuxième, le septième confondu avec la massue, qui est un peu plus étroite que le funicule; scrobes situés en avant des yeux, se touchant en avant; les joues renflées en dessous. Yeux petits, médiocrement saillants. Prothorax presque quadrangulaire, un peu rétréci antérieurement. Élytres globuleuses, soudées.

Ce genre est très-voisin des *Episomus;* il en diffère notablement par la position et la forme du scrobe.

209. SYNTAPHOCERUS HISPIDULUS.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 3 mill.

Couvert d'écailles d'un gris terreux, d'un verdâtre pâle sur les élytres, brillantes sur les côtés, un peu rosées sur les pattes.

Rostre rétréci en avant, pointu entre les scrobes. Prothorax rugueux, plus étroit que les élytres; celles-ci très-convexes, à stries très-larges, profondes, noires, fortement crénelées; intervalles plans, hérissés d'une série de soies roides.

23. Genre EPISOMUS. Sch., *Disp. méth.*, p. 185.

210. EPISOMUS SULCIPENNIS.

Long. 11 mill.; larg. 5 mill.

Couvert d'un enduit gris de perle, un peu obscur sur les antennes, la tête et le prothorax; à la base des élytres, une ligne transversale d'un vert pâle; deux lignes longitudinales peu marquées, l'une à l'épaule, l'autre entre l'épaule et l'écusson; avant le milieu des élytres, une bande formée par quatre ou cinq taches de même couleur; enfin, avant l'extrémité, deux bandes longitudinales, l'interne plus courte, et une bordure marginale de même couleur; stries des élytres noires.

Tête fortement sillonnée au milieu. Prothorax aussi large en avant qu'en arrière, ayant quelques points écartés; au milieu, un faible sillon. Élytres très-bombées, presque globuleuses, à stries extrêmement fortes et profondes, très-fortement crénelées.

Cette espèce s'éloigne un peu des autres *Episomus* par la forme des antennes, dont la massue est un peu plus étroite que le funicule.

TRIBU VI. CYCLOMITÆ.

24. Genre ISANIRIS, n. g.

(Nom propre.)

Caractères. Scrobe large, profond; antennes plus longues que la moitié du corps, assez grêles; scape non renflé, aussi long que le funicule; ce dernier ayant les deux premiers articles de même longueur, aussi longs, réunis, que les cinq suivants; massue ovalaire, acuminée, très-distincte. Rostre court. Yeux oblongs, médiocrement saillants. Prothorax petit,

beaucoup plus étroit que les élytres; celles-ci grandes, presque globuleuses. Pattes de grandeur ordinaire.

Ce genre paraît voisin des *Psomeles*, dont il se distingue par la forme des antennes et les élytres plus globuleuses.

211. ISANIRIS VIRIDIMICANS.

Long. 7 1/2 mill. ; larg. 3 mill.

D'un brun noir couvert d'écailles d'un vert métallique formant un dessin vermiculé; antennes et pattes d'un brun roussâtre; ces dernières parsemées d'écailles un peu dorées.

Une carène au milieu du rostre, une autre courte, de chaque côté près du scrobe. Prothorax fortement granulé. Élytres à lignes géminées de fossettes.

212. ISANIRIS COSTULATUS.

Long. 5 mill.; larg. 2 1/2 mill.

D'un brun noir parsemé d'écailles d'un gris jaunâtre, fines, écartées, formant deux fascies vagues, courtes, sur les élytres.

Prothorax à granulations écartées, légèrement atténué en avant, à peine en arrière. Élytres un peu ovoïdes, striées; ces stries marquées de gros points écartés, plus gros que ces dernières; intervalles convexes, avec une rangée de soies hispides.

LEGIO IIa MECORHYNCHIDÆ.

TRIBU VII. ERIRHINITÆ.

25. Genre LIXUS. Fabr., *Syst. Eleut.*, II, p. 498.

213. LIXUS IGNAVUS.

Long. 15 mill.; larg. 3 1/3 mill.

D'un brun noir luisant, à pubescence cendrée, extrêmement fine, formant une bande de chaque côté du prothorax, et de

petites taches assez nombreuses sur les élytres répandues sur le dessous ainsi que sur les pattes.

Allongé, presque parallèle et cylindrique. Rostre finement striolé, presque lisse à l'extrémité. Prothorax à peine une fois et quart aussi long que large à la base, rétréci en avant, très-densément et finement rugueux, presque caréné au milieu en avant, et sillonné en arrière. Élytres à peine plus larges que le prothorax, légèrement élargies en arrière, à lignes de fossettes formant presque des stries, devenant très-fines, en arrière; intervalles ridés transversalement dans la partie antérieure.

214. LIXUS COMPRESSICOLLIS.

Long. 15 mill.; larg. 4 mill.

D'un noir brillant couvert d'une pubescence cendrée extrêmement fine, formant des dessins; plus serrée sur les côtés et à l'extrémité des élytres; avant l'extrémité, une tache commune, noire, dénudée.

Allongé, atténué en avant. Rostre lisse, striolé à la base; une petite fossette entre les yeux. Prothorax allongé, une fois et demie aussi long que large à la base, atténué en avant, ayant sur les côtés une impression marquée; ponctuation assez fine, médiocrement serrée, à peine visible sur les côtés. Élytres un peu plus larges que le prothorax, s'élargissant légèrement après le milieu de leur longueur; extrémité de chacune obtuse; ayant des lignes de points bien marquées.

TRIBU VIII. CHOLITÆ.

26. GENRE ALCIDES. Sch., *Disp. meth.*, p. 270.

215. ALCIDES OBLIQUATUS.

Long. 14 1/2 mill.; larg. 4 1/2 mill.

D'un brun noir presque mat; élytres d'un brun marron

sale foncé; une petite tache à l'épaule; sur chaque élytre une bande oblique assez large.

Oblong-ovalaire, comprimé sur les côtés, convexe et très-épais. Rostre fortement et densément ponctué à la base, très-peu à l'extrémité. Prothorax presque en triangle tronqué, peu arrondi sur les côtés, couvert de granulations peu saillantes, assez serrées. Élytres un peu plus larges que le prothorax, à épaules obtusément arrondies; à lignes formées de grosses fossettes un peu transversales; intervalles un peu ridés, très-convexes et lisses sur les côtés.

216. ALCIDES ERRONEUS.

Long. 16 mill.; larg. 6 mill.

D'un brun noir, avec le prothorax, l'écusson, une tache humérale, une bande transversale sur les élytres après le milieu, les côtés du métasternum, de petites taches sur l'abdomen et un anneau sur les cuisses, le tout composé de petites écailles farineuses, d'un blanc plus ou moins sale.

Oblong, épais, très-convexe. Rostre très-finement rugueux. Prothorax rétréci en avant, faiblement arrondi sur les côtés, couvert de gros grains noirs, peu aplatis. Élytres un peu plus larges que le prothorax, obtusément angulées aux épaules, légèrement atténuées en arrière; extrémité arrondie; à lignes de très-grosses fossettes formant des stries en arrière; sur les côtés, deux ou trois fortes carènes.

217. ALCIDES SYCOPHANTA.

Long. 9 mill.; larg. 3 1/2 mill.

D'un brun noir peu luisant; côtés du prothorax un peu roussâtres; sur chaque élytre, en dehors, une tache grisâtre;

une ou deux stries de même couleur à l'extrémité; dessous et pattes parsemés d'écailles d'un gris roussâtre, ces écailles très-serrées sur les côtés du métasternum.

Ovalaire, comprimé sur les côtés, très-épais, convexe. Rostre finement et densément rugueux à la base. Prothorax court, très-rétréci en avant; couvert de granulations assez grosses, lisses. Élytres à peine plus larges que le prothorax, à lignes de grosses fossettes; intervalles convexes, alternativement relevés en petites côtes, plus marqués à l'extrémité.

218. ALCIDES CRASSIROSTRIS.

Long. 13 1/2 mill.; larg. 5 1/2 mill.

D'un noir très-peu luisant, parsemé de petites écailles d'un gris roussâtre, plus serrées en dessous et sur les pattes; élytres d'un brun rougeâtre, peu brillantes, ayant, en arrière, quelques fascies très-vagues formées par des écailles d'un gris roussâtre.

Rostre épais, très-court, densément ponctué, ainsi que la tête. Prothorax rétréci notablement en avant, côtés arrondis en arrière; couvert de granulations aplaties, serrées. Élytres plus larges que le prothorax; faiblement angulées aux épaules, atténuées en arrière, à stries formées par des fossettes plus grandes en avant; intervalles à ponctuation peu serrée.

219. ALCIDES CULTRIROSTRIS.

Long. 13 1/2 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Couleur du précédent (*A. crassirostris*), en diffère par le rostre beaucoup plus long, moins épais, par le prothorax moins fortement rétréci en avant, à granulation plus grosse, moins aplatie, les élytres plus longues, plus parallèles, moins élargies

aux épaules, qui sont à peine anguleuses, à fossettes plus grandes, ne diminuant pas en arrière, ayant près du milieu une petite bande transversale étroite, un peu ondulée d'un gris roussâtre; quelques petites taches de couleur semblable à la base et à l'extrémité.

220. ALCIDES IMBELLIS.

Long. 8 1/2 mill.; larg. 3 mill.

Forme et couleur de l'*A. longirostris*, en diffère par la taille beaucoup plus petite, par le prothorax beaucoup plus court, fortement arrondi sur les côtés, à granulations bien moins saillantes, à base moins fortement échancrée de chaque côté, et par les élytres à intervalles saillants, presque carénés.

221. ALCIDES GUTTULATUS.

Long. 9 mill.; larg. 3 1/2 mill.

D'un brun noir assez brillant, avec l'écusson, trois taches sur chaque élytre, et le dessous du corps, d'un blanc squammeux, un peu roussâtre; prothorax d'un roussâtre obscur.

Oblong-ovalaire, épais et très-convexe. Rostre presque lisse, ponctué à la base. Prothorax court, très-rétréci en avant; côtés arrondis, couvert d'assez gros grains, serrés, noirs, lisses. Élytres à peine plus larges que le prothorax, légèrement atténuées en arrière, épaules à peine indiquées; à stries formées de grosses fossettes; intervalles un peu convexes, fortement carénés sur les côtés.

TRIBU IX. CRYPTORHYNCHITÆ.

27. Genre CRYPTORHYNCHUS. *Ill. Mag.*, VI, p. 330.

222. CRYPTORHYNCHUS PLANIDORSIS.

Long. 8 à 13 1/2 mill.; larg. 3 1/2 à 5 1/2 mill.

D'un cendré roussâtre parsemé de grisâtre; rostre d'un brun foncé, ainsi que deux bandes arquées sur le prothorax ; sur les élytres, une petite bande en regard de l'écusson; au milieu, une large tache irrégulière; en arrière, une plus petite, moins marquée; cuisses et tibias ayant un anneau d'un brun foncé.

Oblong, atténué presque également en avant et en arrière, épais, mais un peu déprimé en dessus. Prothorax à côtés presque droits en arrière, se rétrécissant seulement dans la moitié antérieure, parsemé de points ocellés peu serrés; au milieu, une carène fine, mais bien marquée. Élytres un peu plus larges que le prothorax, presque droites sur les côtés, ne se rétrécissant qu'en arrière, à lignes de points ocellés, formant des stries à l'extrémité et sur les côtés; intervalles légèrement convexes.

223. CRYPTORHYNCHUS NEBULOSUS.

Long. 3 mill.; larg. 4 1/3 mill.

Couvert d'écailles serrées d'un roussâtre pâle, avec des teintes grisâtres sur les côtés, et une bande plus distincte après le milieu des élytres; en avant de cette bande, une bande brune; quelques taches de cette couleur sur le prothorax et les élytres; cuisses ayant un anneau brunâtre.

Oblong, atténué aux deux extrémités; épais. Tête fortement ponctuée. Rostre caréné au milieu. Prothorax rétréci en avant, côtés légèrement arrondis, à points ocellés disparaissant sous les écailles; base fortement bisinuée. Élytres à stries formées de très-gros points ocellés; intervalles régulièrement convexes, un peu hispides. Cuisses assez longues, peu épaisses, armées d'une épine en dessous.

224. CRYPTORHYNCHUS SPARSUTUS.

Long. 10 1/2 mill.; larg. 4 mill.

Gris mélangé de teintes un peu roussâtres, marbré de brun-noir au milieu des élytres, et un peu tacheté en arrière; sommet de la tête d'un brun noir.

Oblong, presque également atténué en avant et en arrière; très-épais, convexe. Prothorax rétréci antérieurement à partir du milieu où l'on aperçoit une carène dénudée; couvert de points ocellés. Élytres à stries formées de gros points ocellés; intervalles légèrement convexes. Dessous couvert de gros points ocellés également.

225. CRYPTORHYNCHUS SETARIUS.

Long. 4 1/2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Couvert d'un enduit squammeux d'un gris roussâtre, nuancé de teintes plus foncées; un peu brunâtre au milieu du prothorax, sur les élytres, près de l'écusson; un peu après le milieu, une tache commune, transversale, d'un brun noir velouté.

Presque parallèle. Corps couvert, en dessus, de poils squamiformes, hérissés. Prothorax inégal, ayant de chaque côté et au bord antérieur, qui est saillant au milieu, une touffe serrée de ces squames. Élytres à stries formées de gros points allongés; intervalles alternativement élevés. Pattes courtes et robustes, d'égale grandeur.

226. CRYPTORHYNCHUS OCELLO-PUNCTATUS.

Long. 6 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Couvert d'écailles d'un gris roussâtre mélangé de petites taches grises et brunes; pattes annelées de brun.

Oblong, très-épais. Une fossette assez forte, dénudée, entre les yeux. Prothorax à côtés presque droits, fortement rétréci au tiers antérieur, portant, en avant, deux touffes de poils squammeux; couvert de gros points ocellés peu serrés. Élytres plus larges à la base que le prothorax, à lignes formées de gros points ocellés; intervalles alternativement relevés, à séries de poils squammeux, hispides. Dessous du corps parsemé de points ocellés.

227. CRYPTORHYNCHUS LATERITIUS.

Long. 7 1/2 mill.; larg. 3 mill.

Couvert d'écailles grises, serrées, un peu enfumées sur les côtés et le dessous du corps; de chaque côté des élytres, une grande tache d'un brun foncé, velouté, touchant presque le bord externe; cuisses et tibias postérieurs ayant un anneau brun.

Subparallèle; prothorax parsemé de gros points ocellés, faiblement rétréci en arrière, presque droit sur les côtés, jusqu'au milieu, où il est anguleusement arrondi et fortement rétréci en avant; au milieu du bord antérieur deux très-petites touffes de poils courts. Élytres à lignes formées de grandes fossettes cachées par les écailles; intervalles hispides, légèrement relevés, plus fortement à l'extrémité, où ils forment, sur chaque élytre, un calus saillant. Pattes antérieures longues, les cuisses médiocrement épaisses, armées, en dessous, avant l'extrémité, d'une petite dent.

28. Genre CAMPTORHINUS. Sch., *Disp. mét.*, p. 283.

228. CAMPTORHINUS POSTICALIS.

Long. 5 1/2 à 8 mill.; larg. 2 à 2 1/2 mill.

D'un brun noirâtre peu foncé, avec la partie postérieure

des élytres d'un roussâtre sale, et le dessous du corps d'un brun grisâtre sale.

Forme du *C. Statua*. Prothorax atténué en arrière, arrondi sur les côtés, fortement rétréci en avant, couvert de fines granulations; au milieu de la partie antérieure, une fine carène. Élytres à lignes formées de fossettes peu serrées; intervalles légèrement et alternativement relevés, interrompus, plus fortement relevés vers l'extrémité; hérissés de poils squammeux courts et très-écartés. Pattes antérieures assez grandes; cuisses armées, en dessous, d'une petite épine; pattes postérieures un peu plus grandes que les antérieures; cuisses longues, fortement comprimées sur les deux tiers de leur longueur, ayant, en dessous, une dent avant l'extrémité; tibias comprimés, sinués, en dessous, à la base.

29. Genre ITHYPORUS. Sch., *Curc.*, III, p. 550.

229. ITHYPORUS FEMORATUS.

Long. 9 mill.; larg. 4 mill.

D'un gris roussâtre mélangé de gris, tacheté de noir; un peu après le milieu des élytres, trois taches blanchâtres, l'une d'elles à cheval sur la suture; pattes annelées de brun; rostre noir.

Corps épais, peu convexe. Prothorax rétréci en avant, caréné au milieu. Élytres plus larges que le prothorax, à épaules anguleuses, avec des lignes de très-gros points; intervalles alternativement et légèrement relevés; ornées de petits grains noirs, brillants, écartés. Cuisses postérieures fortement comprimées à la base, sensiblement épaissies vers l'extrémité et dilatées, en dessous, en une large dent pointue.

230. ITHYPORUS DORSALIS.

Long. 10 1/2 mill. ; larg. 3 1/2 mill.

D'un cendré brunâtre, grisâtre en dessous et sur les côtés; gris roussâtre au milieu du prothorax. Écusson d'un gris blanchâtre, ainsi qu'une tache commune sur la suture, vers les deux tiers postérieurs; extrémité des cuisses annelée de gris roussâtre et de brun; rostre d'un brun noir.

Très-épais, comprimé sur les côtés, surtout en arrière. Prothorax légèrement caréné au milieu, mais non jusqu'à la base. Élytres à stries bien marquées, ces stries peu densément ponctuées; tous les intervalles convexes, avec une série de poils courts, hérissés, presque squammeux. Cuisses grandes, grêles à la base, brusquement épaissies en massue à l'extrémité; les postérieures munies d'une dent en dessous.

30. Genre OCLADIUS. Sch., *Disp. méth.*, p. 316.

231. OCLADIUS ARMIPES.

Long. 4 1/2 mill. ; 2 1/2 mill.

D'un brun très-foncé, à pubescence d'un jaune mélangé de brun rougeâtre ; dessous grisâtre, avec l'extrémité de l'abdomen dénudée.

En ovale court, très-épais, convexe. Rostre caréné. Tête et prothorax assez fortement et très-densément ponctués; ce dernier rétréci en avant, arrondi sur les côtés. Élytres fortement striées, ces stries ponctuées; intervalles finement et densément ponctués. Tous les tibias fortement bidentés en dehors; cuisses unidentées en dessous.

31. Genre SYMPIEZOPUS. Sch., *Curc.*, IV, p. 707.

232. SYMPIEZOPUS MARMORATUS.

Long. 10 1/2 mill.; larg. 6 mill.

D'un brun foncé, couvert d'une pubescence d'un gris un peu roussâtre, les côtés du prothorax formant, au milieu des élytres, une bande zigzaguée qui remonte sur la suture, et se dilate sur les côtés; quelques taches plus foncées vers l'écusson; deux bandes vagues au milieu du prothorax.

Corps très-épais, presque également rétréci en avant et en arrière. Rostre long et mince. Prothorax très-densément et assez finement ponctué. Élytres très-déclives en arrière, assez fortement striées; à la base du quatrième intervalle, une côte saillante, courte. Cuisses ayant une petite épine en dessous.

233. SYMPIEZOPUS EBENINUS.

Long. 7 mill.; larg. 3 1/2 mill.

D'un noir brillant; dessous à pubescence blanche sur les côtés; pattes d'un brun rougeâtre.

Très-épais, convexe. Rostre assez fort, arqué, densément ponctué. Prothorax lisse, conique; côtés à peine arqués. Élytres assez fortement striées, ces stries à points très-distants l'un de l'autre; intervalles plans, un peu convexes vers la base. Cuisses armées, en dessous, d'une large et assez forte dent.

32. Genre LOBOTRACHELUS. Sch., *Curc.*, IV, p. 711.

234. LOBOTRACHELUS LUCTUOSUS.

Long. 3 1/3 mill.; larg. 1 1/2 mill.

D'un noir mat, avec une pubescence serrée d'un beau blanc

couvrant le dessous du corps, les côtés, la base et le bord antérieur du prothorax, et formant une bande suturale qui s'arrête après le milieu en s'élargissant; pattes à pubescence moins serrée; rostre blanc. Antennes roussâtres.

Tête finement ponctuée. Prothorax en cône tronqué, fortement prolongé au milieu de la base sur l'écussson. Élytres fortement striées; intervalles plans. Dernier segment abdominal fortement excavé, les bords latéraux de cette excavation relevés et comprimés.

235. LOBOTRACHELUS ALBOSCUTELLATUS.

Long. 2 1/3 mill.; larg. 1 1/3 mill.

D'un noir peu brillant, avec les côtés de la poitrine et l'abdomen couverts d'une pubescence serrée d'un blanc argenté; une tache scutellaire et une autre sur le milieu de la suture d'un blanc de neige; antennes rousses.

Corps oblong. Prothorax assez fortement et assez densément ponctué. Élytres à stries bien marquées; intervalles finement ponctués.

TRIBU X. RHYNCHOPHORITÆ.

33. Genre SIPALUS. Sch., *Disp. méth.*, 1826.

236. SIPALUS GUIENNENSIS. Fabr.

34. Genre RHYNCHOPHORUS. Herbst., *Natur. syst. all. Ins.*, 1795.

237. RHYNCHOPHORUS PHOENICIS. Fabr.

35. Genre OXYOPISTHEN (1).

(ὀξὺς, aigu; ὄπισθεν, derrière.)

Megaproctus, Sch. *Curc.*, 1838.

(1) Le nom de *Megaproctus*, donné à ce genre par Schonherr en 1838, ayant été

238. OXYOPISTHEN FUNERARIUM.

Long. 12 1/2 mill. ; larg. 4 mill.

D'un noir mat, avec les antennes et les pattes brillantes, ainsi que le devant et les bords du prothorax, l'écusson, une carène juxtasuturale, le bord externe des élytres et le dessous de l'abdomen. Prothorax ayant, de chaque côté, une bande blanche ; une autre, en dessous, de chaque côté du prosternum, et une autre entre les pattes antérieures. Les élytres ayant, à la base, une bande oblique ; une autre longitudinale courte, entre la carène et la suture ; une tache après le milieu, et deux taches à la base du pygidium, blanches. En dessous, de chaque côté, une bande blanche prolongée sur le premier segment de l'abdomen, et plusieurs taches sur les côtés vers l'extrémité.

Allongé, mais moins que les espèces suivantes. Prothorax une fois et un tiers aussi long que large à la base, se rétrécissant sensiblement en avant depuis la base, avec les côtés presque droits, mais rentrant un peu à la base même ; surface largement, mais faiblement déprimée au milieu ; à ponctuation forte sur la partie antérieure, plus fine sur la partie mate. Écusson allongé, très-lisse. Élytres à peine plus larges que le prothorax, atténuées en arrière, assez convexes, à stries fines très-ponctuées ; intervalles plans, sauf celui relevé en carène près de la suture. Pygidium à ponctuation écartée; conique, caréné, mais non tranchant ni relevé à l'extrémité.

239. OXYOPISTHEN RUFOFEMORATUM.

Long. 19 mill. ; larg. 3 1/2 mill.

Entièrement d'un noir brillant, à l'exception des cuisses, qui sont d'un rouge testacé, avec la base et les tibias noirs.

employé antérieurement, en 1837, par M. A Chevrolat, pour désigner un genre de *Cerambycides*, j'ai dû lui substituer celui d'*Oxyopisthen*.

Allongé, assez épais, mais déprimé en dessus. Tête finement ponctuée. Prothorax en cône tronqué, un peu plus d'une fois et demie aussi long que large à la base, très-densément et grossement ponctué, ce qui le rend presque mat. Élytres plus larges que le prothorax, atténuées en arrière, à stries profondes, fortement ponctuées. Pygidium à ponctuation profonde, rare au milieu ; comprimé à l'extrémité, qui est relevée et aiguë.

240. OXYOPISTHEN LINEA-ALBA.

Long. 17 1/2 mill. ; larg. 2 1/2 mill.

D'un noir assez brillant, excepté sur les élytres, qui sont mates, ainsi que le pygidium ; de chaque côté du prothorax, une bande blanche se continuant sur les côtés du sternum et et le premier segment abdominal ; un point blanc sur le disque de chaque élytre, vers les deux tiers de leur longueur.

Corps très-allongé, étroit, parallèle. Prothorax plus d'une fois aussi long que large à la base, fortement et assez densément ponctué. Élytres longues, déprimées, à lignes ponctuées formant des stries à l'extrémité, le long de la suture, et plus fortement marquées sur les côtés. Pygidium caréné, aigu, à pointe relevée, tranchante.

36. Genre AXINOPHORUS. Sch., *Curc.*, 1838.

241. AXINOPHORUS GAGES. Fabr.

37. Genre SPHENOPHORUS. Sch., *Disp. méth.*, p. 327.

242. SPHENOPHORUS QUADRIVULNERATUS.

Long. 12 1/2 à 14 mill.; larg. 2 3/4 à 4 mill.

Noir, peu brillant, avec les côtés et le dessous d'un cendré mat ; sur chaque élytre, deux taches d'un testacé rougeâtre, la

première humérale, la deuxième après le milieu, contre la suture. Pattes d'un testacé rougeâtre obscur, avec l'extrémité des cuisses noirâtre.

Allongé, déprimé en dessus. Rostre assez long et mince. Prothorax oblong, presque droit sur les côtés, rétréci seulement en avant; à ponctuation forte, assez serrée. Élytres un peu plus larges que le prothorax, peu atténuées en arrière; extrémité arrondie; stries assez profondes, fortement ponctuées. Pygidium tronqué, à très-gros points enfoncés, peu serrés. Dessous à très-gros points enfoncés, écartés, plus fins sur les côtés.

TRIBU XI. COSSONITÆ.

38. Genre COSSONUS. Clairv., *Ent. Helv.*, I, p. 58.

243. COSSONUS PERTUSICOLLIS.

Long. 7 mill.; larg. 1 2/3 mill.

D'un brun gris, mat, terreux.

Parallèle, épais, faiblement déprimé en dessus. Rostre court, élargi en avant. Prothorax couvert de très-gros points serrés; rétréci à la base et en avant. Élytres à stries formées de très-gros points; intervalles convexes, plus saillants en arrière. Dessous très-fortement et densément ponctué,

244. COSSONUS LÆSICOLLIS.

Long. 5 mill.; larg. 1 mill.

Entièrement d'un noir brillant.

Allongé, déprimé en dessus. Rostre court, épais, un peu rétréci en avant des yeux; une petite fossette entre les yeux. Prothorax atténué en avant, fortement et densément ponctué sur les côtés; au milieu, deux fortes impressions longitudi-

nales, avec de très-gros points. Élytres à fortes stries remplies de gros points carrés; intervalles saillants.

FAMILLE XXIV. BOSTRICHIDÆ.

1. Genre HYLESINUS. Fabr., *Syst. Eleut.*, II, p. 390.

245. HYLESINUS ELEGANS.

Long. 2 1/2 mill.; larg. 1 1/3 mill.

D'un jaune grisâtre avec la tête brune; quelques taches de même couleur sur le prothorax et les élytres.

Assez court, presque cylindrique. Prothorax finement ponctué. Élytres faiblement crénelées à la base, assez fortement striées et ponctuées; intervalles à séries de poils courts, hispides.

Ressemble beaucoup à l'*H. fraxini*, mais il est plus petit; le prothorax n'est pas crénelé en avant, et les intervalles des élytres ne sont pas rugueux.

FAMILLE XXV. PARANDRIDÆ.

1. Genre PARANDRA. Latr., *Hist. nat. Ins.*, 1802.

246. PARANDRA GABONICA.

Long. 11 à 20 mill.; larg. 4 à 7 mill.

Voisine de la *P. caspica*, Ménétr. de Perse. D'un brun foncé médiocrement luisant, plus clair en dessous.

Une cavité entre les yeux. Prothorax dépassant fortement la tête à sa naissance, arrondi sur les bords latéraux postérieurs; plus large en avant. Quelques carènes longitudinales obsolètes ou peu visibles sur les élytres, qui ont à peine trois fois la longueur du prothorax.

Corps ponctué. La ponctuation des élytres plus forte que celle de la tête. Dessous du corps et pattes très-finement et largement ponctués; bords latéraux de la poitrine plus fortement ponctués.

Cette espèce se trouve également au Grand-Bassam et à Benguela.

FAMILLE XXVI. CERAMBYCIDÆ.

DIV. I. ENTEMNOPSITÆ. Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 89.

LEGIO I. PRIONITÆ.

1. Genre MALLODON. Serv., *Ann. Soc. Ent.*, I, p. 176.

247. MALLODON LÆVIPENNE. White, *Cat. Brit. Mus. Long.*, p. 45.

2. Genre COLPODERUS. Serv., *Ann. Soc. Ent.*, I, p. 178.

248. COLPODERUS CAFFER. Klug.

LEGIO II. CERAMBYCITÆ.

3. Genre PARISTEMIA. Westwood, *Arc. Ent.*, II, p. 57.

249. PARISTEMIA PLATYPTERA. West. *Ann. of Nat. Hist.*, oct. 1841.

Variété avec une ligne suturale noire seulement à la partie antérieure des élytres. Collection Buquet.

4. Genre DIASTELLOPTERUS, n. g.

(Δια-στέλλω, je dilate; πτερόν, aile.)

Caractères. ♀ Tête penchée en avant. Yeux échancrés. Antennes insérées vers le milieu des yeux, robustes; attei-

gnant le milieu de la longueur du corps; de onze articles; le premier gros, presque aussi long que le troisième, qui est plus gros encore, et le plus long de tous; les autres allant en diminuant jusqu'à l'extrémité. Prothorax plus large que long, arrondi latéralement; saillies sternales non apparentes. Écusson grand, subtriangulaire. Élytres plus larges que le prothorax à leur naissance, arrondies aux épaules, décrivant une ellipse postérieurement, subarrondies à l'extrémité. Abdomen à segments obsolètement marqués. Pattes courtes, assez robustes; tibias renflés vers l'extrémité; premier article des tarses deux fois aussi long que le suivant.

Ces caractères me paraissent suffisants pour distinguer ce genre des *Paristemia*, dont il est voisin.

250. DIASTELLOPTERUS VOLITANS.

Long. 10 à 11 mill.; larg. 5 mill., au tiers postérieur.

Pl. 4, fig. 8.

En dessus, d'un jaune clair pâle; premier et deuxième articles des antennes de même couleur; les autres noirâtres. Poitrine, abdomen et pattes d'un noir brillant.

Tête et prothorax finement ponctués. Élytres environ cinq fois aussi longues que le prothorax, présentant plusieurs côtes longitudinales peu marquées; ponctuées; la ponctuation fine et serrée. Poitrine et abdomen lisses. Pattes finement ponctuées.

Très-voisin, mais distinct, de la *Paristemia clavata*, Chevr. (*Rev. et Mag. de zool.*, 1855, p. 513), qui me paraît devoir rentrer dans le genre actuel.

5. Genre DALILA, n. g.

(Nom propre.)

Caractères. Allongé. Antennes atteignant à peine les deux

tiers de la longueur du corps ; de douze articles ; le dernier supplémentaire ; deuxième le plus long de tous ; troisième plus long que le quatrième ; les suivants dilatés, imbriqués et déprimés ; le dernier plus petit que les précédents. Palpes courts, à dernier article obtus. Yeux très-profondément échancrés, réniformes. Prothorax étroit en avant, ensuite semiglobuleux, arrondi latéralement, droit en arrière ; saillies sternales plates. Écusson très-petit, arrondi. Élytres dépassant à peine le prothorax, allongées, parallèles, subarrondies à l'extrémité. Pattes assez robustes ; cuisses antérieures et intermédiaires renflées vers l'extrémité ; les pattes postérieures un peu plus longues que celles des autres paires. Tarses postérieurs les plus longs ; premier article le plus long de tous.

Ne connaissant pas le genre *Phyllathrius*, Hope (*Ann. and mag. of nat. hist.*, XI, p. 366, 1843), je ne saurais dire s'il est identique avec le genre actuel.

251. DALILA VENEREA.

Long. 17 mill. ; larg. 5 mill.

Tête, prothorax et élytres d'un jaune rougeâtre clair ; une tache noire au milieu du prothorax, et une autre tache de même couleur, mal limitée, à l'extrémité des élytres. Écusson noir. Antennes, dessous du corps et pattes noirs.

Premier article des antennes fortement ponctué. Élytres trois fois aussi longues que le prothorax ; obsolètement ponctuées antérieurement ; lisses postérieurement ; des côtes longitudinales obsolètes. Dessous du corps et pattes finement ponctués, la ponctuation très-serrée ; quelques points enfoncés irrégulièrement sur les segments abdominaux.

6. Genre PTYCHOLŒNUS. Chev., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1858.

252. PTYCHOLŒNUS TROBERTII. Chev., *loc. cit.*

253. PTYCHOLŒNUS SIMPLICICOLLIS.

Long. 14 à 23 mill.; larg. 4 à 6 mill.

Pl. 5, fig. 1.

Trente individus. *Coll. de l'auteur.*

Très-voisin du *T. Trobertii*, dont il se distingue surtout par l'absence, chez les ♂, du bourrelet transversal à la partie inférieure du prothorax.

En dessus, noir; en dessous, d'un jaune argenté soyeux. Sur la tête, une large tache d'un jaune argenté soyeux; quatre ou six taches pareilles, sur les bords latéraux du prothorax; sur les élytres, deux bandes un peu sinueuses de même couleur. Pattes grisâtres.

Corps lisse, sauf quelques points enfoncés sur le premier article des antennes. Prothorax plus long que large, arrondi latéralement. Écusson petit, subarrondi. Élytres ayant presque deux fois et demie la longueur du prothorax; plus larges aux épaules, qui sont arrondies; allongées, coupées obliquement ou carrément à l'extrémité.

254. PTYCHOLŒNUS MACULIPES.

Long. 14 à 17 mill.; larg. 4 à 5 mill.

Dix individus. *Coll. de l'auteur.*

Se distingue du *P. simplicicollis* par les caractères suivants :

Généralement plus petit. Prothorax plus globulaire, plus court. Élytres parallèles, subarrondies à l'extrémité. Une tache d'un rouge fauve au milieu des cuisses.

Cet insecte, suivant M. H. Deyrolle, habite dans d'autres localités que l'espèce précédente.

7. Genre HAMATICHERUS. Serv., *Ann. Soc. Ent.*, III, 1834, p. 15.

255. HAMATICHERUS FUCATUS. (Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 347.)

Long. 35 mill.; larg. 10 à 11 mill.

Voisin des *H. denticornis*, *pilosicollis*, etc. Brun, recouvert d'une pubescence soyeuse jaunâtre. Antennes brunes ou noirâtres, rougeâtres vers l'extrémité de chaque article. Mandibules noires. Labre et palpes fauves.

Tête lisse. Prothorax fortement rugueux, uni-épineux latéralement. Élytres ayant plus de trois fois la longueur du prothorax; très-finement ponctuées, la ponctuation très-serrée. Dessous du corps lisse. Pattes finement pointillées.

256. HAMATICHERUS VIRIDIPENNIS. Hope.

8. Genre CALLICHROMA. Serv., *Ann. Soc. Ent.*, II, p. 556.

GROUPE I.

Prothorax uni-épineux latéralement; cuisses postérieures très-longues, non renflées au milieu.

257. CALLICHROMA CHRYSOGRAMMUM. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, p. 514.

Long. 22 à 23 mill.; larg. 6 mill.

Voisin du *C. vittatum*, *F*. Tête, prothorax et écusson d'un vert métallique éclatant. Antennes et pattes d'un rouge fauve. Élytres d'un vert mat un peu obscur. Dessous du corps d'un vert pâle.

Tête ponctuée et sillonnée; deuxième article des antennes ponctué. Prothorax sillonné transversalement jusque vers le milieu de sa longueur, ensuite sillonné longitudinalement ou obliquement. Élytres ayant environ trois fois la longueur du

prothorax; très-finement pointillées. Dessous du corps lisse. Pattes très-finement pointillées.

258. CALLICHROMA OBSCURICORNE. Chevr.

259. CALLICHROMA SEVERA.

Long. 23 à 24 mill.; larg. 7 mill.

D'un vert foncé mat, ayant cependant quelques reflets brillants, surtout sur la tête. Antennes et pattes noires; cuisses antérieures et intermédiaires d'un rouge fauve sur leur partie dilatée.

Tète et deuxième article des antennes très-finement ponctués. Prothorax transversal, lisse. Écusson en triangle très-allongé. Élytres ayant plus de trois fois la longueur du prothorax, déhiscentes vers les épaules; plus larges antérieurement; lisses. Abdomen également lisse. Pattes très-finement ponctuées.

260. CALLICHROMA MUCHEIA.

Long. 22 mill.; larg. 5 mill.

Tête et prothorax d'un vert brillant, avec des reflets rougeâtres. Antennes, épaules, partie antérieure des élytres, leurs bordures latérales et suturales, leur partie postérieure et pattes d'un bleu foncé, à reflets pourpres. Le reste des élytres d'un vert mat. Dessous du corps d'un vert pâle.

Tête non allongée en museau pointu, finement ponctuée; palpes grands, à dernier article étroit et allongé. Prothorax subglobulaire, faiblement uni-épineux latéralement, fortement sillonné transversalement. Écusson triangulaire. Élytres ayant au moins trois fois et demie la longueur du prothorax, le dépassant antérieurement, diminuant de largeur vers l'extrémité; très-finement granulées. Premier article des tarses antérieurs

deux fois aussi long que le deuxième; les mêmes articles des autres pattes plus longs encore.

261. CALLICHROMA VENUS.

Long. 27 mill.; larg. 6 mill.

Chaperon d'un vert brillant; reste de la tête bleu. Premier article des antennes de même couleur; les autres articles noirs. Prothorax d'un vert brillant, bleu à reflets pourpres au milieu. Élytres d'un vert sombre tournant au bleu latéralement et postérieurement. Dessous du corps d'un vert brillant. Pattes bleues.

Tête et premier article des antennes ponctués; prothorax lisse jusque vers le milieu de sa longueur, ensuite sillonné transversalement jusqu'au quart postérieur. Écusson chagriné. Élytres ayant trois fois et demie la longueur du prothorax; à peine pointillées antérieurement, presque lisses. Dessous du corps également lisse. Pattes très-finement pointillées.

262. CALLICHROMA ADELPHA.

Long. 20 mill.; larg. [illegible] mill.

D'un vert peu éclatant, la tête exceptée. Antennes noires. Dessous du corps d'un vert pâle. Pattes bleues; tarses gris.

Tête et prothorax finement ponctués; ce dernier plus large au tiers postérieur, où il est faiblement uni-épineux. Élytres ayant plus de trois fois la longueur du prothorax, très-finement ponctuées. Dessous du corps presque lisse. Pattes finement granulées.

Var. *a*. Cuisses antérieures et intermédiaires presque entièrement d'un rouge fauve.

263. CALLICHROMA IMPERATOR.

Long. 25 mill.; larg. 7 mill.

Collection Buquet.

En dessus, d'un vert métallique; en dessous, d'un vert tendre clair. Antennes, mandibules et palpes noirs. Pattes noires à cuisses fauves; les cuisses postérieures n'ayant qu'une tache fauve en dessous au milieu de leur longueur; tarses grisâtres.

Tête finement pointillée; premier article des antennes ponctué. Prothorax lisse, très-faiblement chagriné transversalement en arrière; sillons transversaux profonds. Écusson avec de gros points enfoncés. Élytres très-finement granuleuses (lisses à l'œil nu), subaiguës à l'extrémité. Poitrine très-finement et largement pointillée. Abdomen ponctué, la ponctuation très-espacée. Pattes finement pointillées, les antérieures moins que celles des autres paires.

GROUPE II.

Prothorax mutique; cuisses postérieures très-longues, plus ou moins fortement et brusquement renflées au milieu de leur longueur.

264. CALLICHROMA CHEVROLATII.

Long. 20 à 25 mill.; larg. 5 à 7 mill.

D'un vert métallique brillant, ayant parfois des reflets bleuâtres ou violacés. Antennes noires; palpes fauves. Dessous du corps plus clair qu'en dessus. Pattes noires, avec une tache d'un rouge de brique sur la partie dilatée des cuisses.

Tête, prothorax et élytres ponctués, la ponctuation très-serrée. Prothorax arrondi latéralement, en saillie au milieu de

sa longueur; plus large que long. Écusson subtriangulaire. Élytres ayant plus de trois fois la longueur du prothorax; beaucoup plus larges antérieurement. Poitrine presque lisse. Abdomen finement ponctué. Pattes ponctuées, sauf sur les taches rouges des cuisses.

Var. *a*. Pattes postérieures à cuisses sans taches rouges.

Dédiée à M. A. Chevrolat.

265. CALLICHROMA PUNCTULATA.

Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

D'un vert métallique brillant, surtout sur la tête. Antennes et pattes noires. Une tache d'un rouge fauve sur la partie renflée des cuisses antérieures et intermédiaires. Tarses d'un brun clair en dessous.

Tête ponctuée. Les quatre premiers articles des antennes granuleux. Prothorax sillonné transversalement à sa partie antérieure; finement ponctué en arrière. Écusson triangulaire. Élytres ayant plus de trois fois la longueur du prothorax; très-finement ponctuées; la ponctuation très-serrée. Cuisses et tibias granuleux à leur naissance, sauf aux pattes postérieures.

266. CALLICHROMA VIRIDESCENS.

Long. 18 mill.; larg. 5 mill.

Tête et prothorax d'un vert brillant. Antennes et pattes noires. Palpes noirâtres. Élytres d'un vert mat. Dessous du corps d'un vert peu brillant.

Tête et prothorax finement et largement ponctués. Premier article des antennes granuleux. Élytres ayant environ trois fois la longueur du prothorax; presque lisses. Pattes finement ponctuées.

GROUPE III.

Prothorax faiblement uni-épineux ; les autres caractères comme chez le groupe II.

267. CALLICHROMA SINUATICOLLIS.

Long. 15 à 16 mill.; larg. 4 mill.

Tête et base du prothorax d'un bleu verdâtre foncé. Antennes et pattes d'un bleu foncé avec des teintes violettes; partie sinueuse du prothorax d'un vert brillant, ainsi que l'écusson. Élytres d'un vert mat. Dessous du corps d'un vert terne.

Tête sinuée. Prothorax lisse antérieurement; fortement sinué postérieurement; plus large au milieu. Élytres ayant plus de trois fois la longueur du prothorax; très-finement granulées; dessous du corps lisse; cuisses granulées.

9. GENRE XYSTROCERA. Serv., *Ann. Soc. Ent.*, III, p. 69.

268. XYSTROCERA BUQUETII.

Long. 26 mill.; larg. 7 à 8 mill.

Pl. 5, fig. 2.

Collection Buquet.

En dessus, d'un vert métallique avec des teintes rougeâtres. En dessous, d'un brun foncé, sauf la partie inférieure du prothorax, qui est comme en dessus. Premier article des antennes et pattes fauves ; mandibules, palpes et écusson noirs.

Tête ponctuée, les trois premiers articles des antennes granulés; prothorax très-finement, et régulièrement pointillé, la ponctuation très-serrée. Écusson lisse. Élytres très-fortement

ponctuées, la ponctuation assez espacée, devenant tuberculeuse vers l'extrémité, qui est subarrondie. Dessous du prothorax garni de petits tubercules ronds et espacés. Poitrine faiblement granuleuse. Abdomen obsolètement ponctué çà et là. Pattes robustes, finement et obsolètement pointillées.

269. XYSTROCERA ASPERATA.

Long. 31 à 32 mill.; larg. 8 mill.

En dessus d'un vert un peu foncé; en dessous, gris. Antennes et pattes noires; partie dilatée des cuisses d'un rouge fauve.

Tête granulée. Les quatre premiers articles des antennes très-fortement granulés. Prothorax aussi long que large; un peu sillonné sur les bords latéraux postérieurs, subglobuleux. Écusson triangulaire. Élytres quatre fois aussi longues que le prothorax, finement ponctuées, la ponctuation disparaissant postérieurement. Cuisses finement ponctuées; tibias granulés.

270. XYSTROCERA FULVIPES.

Long. 25 mill.; larg. 5 à 6 mill.

Diffère de l'espèce précédente par les caractères suivants : coloration générale plus brillante. Prothorax plus long que large. Tête et prothorax finement ponctués. Élytres ponctuées, ayant un peu plus de trois fois la longueur du prothorax. Pattes d'un rouge fauve; lisses.

271. XYSTROCERA FRONTALIS.

Long. 22 mill.; larg. 5 mill.

D'un vert peu brillant. Antennes et pattes noires; dessous du corps gris; partie dilatée des cuisses d'un rouge fauve.

Tête granulée. Prothorax subglobulaire, ponctué antérieurement, ensuite lisse jusque vers le milieu de sa longueur, où l'on aperçoit deux lignes obliques; au delà de ces lignes, fortement ponctué. Écusson ponctué. Élytres ayant un peu plus de trois fois la longueur du prothorax, très-finement ponctuées. Dessous du corps lisse. Cuisses finement ponctuées; tibias granuleux.

272. XYSTROCERA NIGRIPES.

Long. 19 mill.; larg. 5 mill.

D'un vert peu brillant, plus éclatant et bleuâtre sur la tête et sur le prothorax. Antennes et pattes noires; dessous du corps gris.

Tête fortement granulée. Prothorax ponctué, sauf au milieu sur un espace longitudinal. Écusson triangulaire, ponctué. Élytres ayant trois fois et demie la longueur du prothorax; très-finement ponctuées, avec quelques côtes longitudinales obsolètes. Dessous du corps et pattes lisses, sauf les tibias antérieurs et intermédiaires, et la naissance des cuisses, qui sont ponctués.

Var. *a*. Une tache d'un rouge fauve sur les cuisses antérieures et intermédiaires.

10. Genre EUPORUS. Serville, *Ann. Soc. Ent.*, t. III, p. 20.

273. EUPORUS DISPARILIS. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1856, p. 571.

Long. 17 mill.; larg. 3 mill.

♂. Tête d'un vert brillant; partie antérieure du prothorax, d'un violet pourpre; partie postérieure, d'un vert brillant, ainsi que l'écusson. Antennes et pattes, d'un violet pourpre. Dessous du corps, d'un vert brillant.

Tête finement ponctuée ; antennes n'atteignant pas l'extrémité du corps chez les ♂. Premier article granuleux. Partie postérieure du prothorax criblée de gros points enfoncés ; la partie antérieure sinueuse chez les ♀. Élytres presque lisses. Dessous du corps et pattes lisses ; la partie dilatée des cuisses intermédiaires et postérieures d'un rouge de brique chez les ♀.

274. EUPORUS CYLINDRICOLLIS.

Long. 8 à 9 mill. ; larg. 2 mill.

Tête, antennes, prothorax, poitrine et pattes noirs. Écusson et élytres d'un bleu métallique un peu foncé. Abdomen d'un rouge fauve brillant. Tarses gris.

Tête et premier article des antennes finement granulés ; celles-ci courtes, atteignant les deux tiers de la longueur du corps chez les ♂. Prothorax subcylindrique, faiblement sillonné transversalement. Élytres ayant environ trois fois la longueur du prothorax, un peu rétrécies au milieu de leur longueur, ponctuées antérieurement, presque lisses postérieurement, où elles sont fortement échancrées et quadri-épineuses, avec deux côtes longitudinales peu apparentes. Poitrine ponctuée. Dessous du corps et pattes lisses.

275. EUPORUS ? GABONICUS.

Long. 13 mill. ; larg. 2 à 3 mill.

Tête et premier article des antennes bleus avec des reflets pourpres ; les autres articles de celles-ci, noirs. Prothorax d'un vert brillant. Élytres d'un vert bleuâtre, entièrement bleues à l'extrémité. Dessous du corps d'un bleu pâle. Pattes bleues.

Tête sinuée longitudinalement. Antennes plus longues que le corps, allant en grossissant vers l'extrémité ; premier

article ponctué. Prothorax sillonné transversalement, faiblement uni-épineux. Élytres très-finement ponctuées. Dessous du corps lisse. Pattes assez fortement ponctuées.

276. EUPORUS? MELASOMUS.

Long. 7 à 8 mill.; larg. 2 mill.

Collection Buquet.

En dessus, noir; avec une partie des tibias postérieurs et les tarses d'un testacé pâle; en dessous, d'un vert métallique.

Tête finement granuleuse. Prothorax finement pointillé. Élytres granuleuses jusqu'au tiers postérieur, où elles deviennent brusquement lisses jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie. Dessous du corps ponctué; cuisses lisses; tibias granulés.

11. Genre CORDYLOMERA. Serv., *Ann. Soc. Ent.*, 3, p. 23, 1834.

277. CORDYLOMERA SUTURALIS.

Long. 19 à 20 mill.; larg. 4 à 5 mill.

Tête, antennes, prothorax et écusson d'un noir brillant; palpes d'un brun fauve foncé. Élytres d'un vert brillant métallique jusque vers le quart postérieur, où elles deviennent bleuâtres ou violettes; suture de même couleur. Dessous du corps d'un gris clair. Pattes d'un gris foncé.

Tête et prothorax lisses; premier article des antennes très-finement pointillé; les troisième, quatrième, cinquième et sixième armés d'une épine intérieurement. Élytres plus de trois fois aussi longues que le prothorax, ponctuées, garnies de deux très-fortes épines à l'extrémité de la suture. Dessous du corps et pattes lisses; cuisses renflées vers l'extrémité.

278. CORDYLOMERA APICALIS.

Long. 13 mill. ; larg 3 mill.

Tête, les quatre premiers articles des antennes et le prothorax noirs ; les autres articles des antennes rougeâtres, bordés de noir aux extrémités ; palpes brunâtres. Écusson gris. Élytres d'un vert clair mat, avec une teinte bleuâtre à l'extrémité. Dessous du corps d'un gris argenté obscur et soyeux. Pattes fauves, avec une grande tache d'un noir brillant sur la partie renflée des cuisses.

Allongé, subcylindrique. Tête et prothorax finement et obsolètement ponctués ; ce dernier beaucoup plus long que large, arrondi latéralement au milieu de sa longueur. Écusson triangulaire. Élytres à peine plus larges que le prothorax, environ trois fois aussi longues que lui, parallèles, terminées par deux fortes épines, finement et largement ponctuées. Pattes fortement renflées au milieu de leur longueur, lisses ; les intermédiaires plus longues que les antérieures et plus courtes que les postérieures.

12. Genre CORETHROGASTER. (Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 354.)

279. CORETHROGASTER GABONICUS.

Long. 25 mill.; larg. 9 mill.

Brun, recouvert d'une pubescence jaunâtre ; palpes fauves. Mandibules noires. Écusson arrondi. Prothorax transversal, faiblement uni-épineux. Élytres environ trois fois aussi longues que le prothorax ; coupées droit et quadri-épineuses à leur extrémité. Corps lisse.

280. CORETHROGASTER INSIPIDUS.

Long. 19 à 20 mill.; larg. 6 à 7 mill.

D'un brun rougeâtre ; à peine poilu. Prothorax transversal,

plus large que les élytres au milieu de sa longueur, où il est très-faiblement ou rudimentairement uni-épineux. Écusson arrondi. Élytres trois fois aussi longues que le prothorax, échancrées et quadri-épineuses à l'extrémité.

281. CORETHROGASTER FLAVUS.

Long. 20 à 21 mill.; larg. 4 mill.

D'un jaune fauve pubescent. Mandibules noires. Écusson d'un brun très-foncé.

Corps lisse. Prothorax aussi long que large, submutique. Élytres au moins quatre fois aussi longues que le prothorax. Pattes très-finement et densément ponctuées.

282. CORETHROGASTER BRUNNEUS.

Long. 15 à 17 mill.; larg. 4 mill.

D'un brun rougeâtre assez obscur. Mandibules noires ; palpes fauves.

Tête lisse. Prothorax noduleux ou bosselé irrégulièrement. Élytres ayant au moins trois fois la longueur du prothorax ; offrant quelques stries longitudinales obsolètes, très-espacées ; faiblement, mais assez densément ponctuées ; aiguës à l'extrémité. Dessous du corps et pattes lisses.

283. CORETHROGASTER ? RUBER.

Long. 16 mill. ; larg. 4 mill.

D'un rouge obscur ; suture des élytres noirâtre ; pattes fauves ; genoux noirs.

Les deux premiers articles des antennes très-finement pointillés ; prothorax plus long que large, mutique, très-finement

et obsolètement ponctué. Élytres ayant environ trois fois la longueur du prothorax ; leur base finement pointillée. Reste du corps lisse.

13. Genre CLYTUS. Fabr., *Syst. Eleut.*, II, p. 345.

284. CLYTUS GABONICUS.

Long. 10 mill.; larg. 3 mill.

Gris, avec des taches et des bandes blanches et noires. Antennes, mandibules et pattes noires. Palpes fauves. Yeux d'un rouge métallique doré. Une tache noire au milieu du prothorax, et deux très-petites taches blanches à sa base. Écusson blanc. Élytres environ trois fois de la longueur du prothorax ; obliquement échancrées et bi-épineuses à l'extrémité; antérieurement, deux dessins noirs en forme de triangle, dont le sommet est tourné vers la suture ; une bande de même couleur avant le tiers postérieur. Quatre taches bleuâtres sur la poitrine, et quatre autres taches sur les deux premiers segments abdominaux.

Voisin du C. *senegalensis*, Buqt.

LEGIO III. LAMIITÆ.

14. Genre ASTYNOMUS. De Laporte, suites à Buff., II, *Ins.*, p. 463, Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 363.

285. ASTYNOMUS LINEOLATUS. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1856, p. 489.

15. Genre ANCYLONOTUS. (Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 361.)

286. ANCYLONOTUS TRIBULUS. Fabr.

16. Genre BARÆUS, n. g.

(Bara, nom d'un roi de Blockhous du Gabon.)

Caractères (1). ♀. Tête inclinée en avant. Yeux médiocres, réniformes. Antennes de onze articles, dépassant le corps; garnies de poils soyeux; premier article le plus gros; troisième et quatrième de longueur égale, arqués en dedans; les suivants allant en diminuant jusqu'au dernier. Prothorax aussi long que large, un peu déprimé en arrière, uni-épineux sur chacun des bords latéraux postérieurs; ayant trois élévations, dont deux supérieures et une inférieure, au centre du disque; saillie prosternale en triangle aigu; saillie mésosternale étroite, allongée, coupée carrément à l'extrémité. Élytres dépassant le prothorax, saillantes et arrondies aux épaules, allongées, déprimées, coupées carrément, et quadri-épineuses à l'extrémité; les épines suturales les plus petites; une rangée longitudinale de tubercules sur la partie antérieure de chaque élytre. Pattes antérieures les plus longues; tibias garnis de poils soyeux.

(1) Je ne possède malheureusement qu'une ♀, ce dont on voudra bien tenir compte. Ce genre me paraît être voisin de celui de *Lasiodactylus*, Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 361, dont voici la diagnose:

♂. Antennes de onze articles, dépassant le corps de près de la moitié de leur longueur; troisième article plus long que les quatre suivants, qui sont égaux; les quatre derniers réunis aussi longs que le troisième; plus courtes chez la ♀. Prothorax aussi long que large, uni-épineux latéralement. Élytres allongées, avec deux saillies vers le quart antérieur; arrondies postérieurement. Tarses antérieurs des ♂ très-fortement dilatés.

1. LASIODACTYLUS LONGIMANUS. Dej., *loc. cit.*

Patrie: Sénégal.

Long. 30 à 31 mill.; larg. 10 mill.

Tête, prothorax, extrémité des élytres, poitrine et extrémité de l'abdomen, blancs. Antennes et le reste du corps brun varié de blanc. Corps lisse.

2. LASIODACTYLUS BUQUETII. Dej., *loc. cit.*, Sénégal.

287. BARÆUS AURISECATOR (1). Thomson.

Long. 31 à 32 mill.; larg. 10 mill.

Pl. 6, fig. 10.

♀. D'un brun terne. Antennes variées de gris à partir du troisième article. Deux taches noirâtres sur les bords latéraux antérieurs des élytres; leur extrémité variée de gris à partir du tiers postérieur. Pattes avec des taches rondes de même couleur. Une tache noire sur chaque tibia.

Corps lisse, sauf les élytres, qui sont légèrement et largement ponctuées; celles-ci, environ trois fois aussi longues que le prothorax; vers le milieu de leur longueur la ponctuation devient obsolète, et disparaît complétement près de l'extrémité.

17. Genre ACANTHODERUS. Serville, *Ann. Soc. Ent.*, t. IV, p. 29.

288. ACANTHODERUS GORILLUS.

Long. 14 mill.; larg. 6 mill.

Brun, avec les antennes vaguement annelées de gris; quelques taches d'un gris clair sur le prothorax et les élytres; deux autres taches noirâtres obliques vers le tiers postérieur; bordure latérale ayant des petites taches noires; abdomen et pattes d'un brun clair; tibias quelquefois vaguement tachetés de gris.

Tête et prothorax garnis, le premier au milieu du front seulement, de points enfoncés, noirs, assez espacés. Prothorax ayant une crête longitudinale médiane placée entre deux grands tubercules; fortement uni-épineux, ce qui le rend plus large que long. Écusson arrondi. Élytres beaucoup plus larges aux épaules; coupées presque obliquement à l'extrémité; obsolè-

(1) Voir, p. 11, l'épisode qui se rapporte à ce nom.

tement ponctuées; un peu tuberculeuses antérieurement; à peine trois fois aussi longues que le prothorax. Dessous du corps et pattes lisses.

18. GENRE **BATOCERA**. Blanchard, *Hist. des Ins.*, 1845, II, p. 158.

289. BATOCERA ALBERTIANA.

Long. 68 à 70 mill.; larg. 18 à 19 mill.

Pl. 7, fig. 3.

♀ Brune, avec des taches irrégulières jaunâtres sur les élytres. Antennes grisâtres, sauf les sept derniers articles, qui sont d'un brun clair. Prothorax tacheté de fauve et de noir. Deux bandes blanches commençant sur ses bords latéraux, et se terminant à l'extrémité du métathorax. Écusson fauve. Dessous du corps, pattes et tarses d'un gris cendré.

Prothorax transversal, uni-épineux. Élytres ayant plus de cinq fois la longueur de ce dernier; parallèles, allongées, bi-épineuses à l'extrémité de la suture, avec une multitude de tubercules noirs, brillants, enfoncés antérieurement; le reste des élytres très-obsolètement ponctué. Dessous du corps et pattes lisses.

Ressemble à la *B. Hercules*, Boisduval (*Voy. de l'Astrolabe*, II, p. 495), qui se trouve à Amboyne.

19. GENRE **PHRYNETA**. De Laporte, suite à Buff., *Ins.*, p. 474. (Dej., *Cat.*, 3[e] édit., p. 368.)

290. PHRYNETA BRUNNICORNIS. Guérin, *Règ. Anim. Ins.*, p. 239.

291. PHRYNETA OBSCURA. Oliv. (*Rustica*, Dej.)

20. GENRE **MONOCHAMUS**. Serville, *Ann. Soc. Ent.*, 4, p. 91, 1835.

292. MONOCHAMUS GABONICUS.

Long. 17 à 25 mill.; larg. 5 à 8 mill.

Brun, avec deux bandes mal limitées d'un bleu clair grisâtre assez terne sur les élytres. Antennes d'un brun grisâtre. Labre et mandibules fauves. Écusson jaunâtre. Tarses bruns.

Quelques points enfoncés sur la tête et sur le prothorax; premier article des antennes pointillé. Prothorax transversal. Écusson subarrondi. Élytres ayant plus de trois fois la longueur du prothorax; obsolètement ponctuées, coupées carrément à leur extrémité. Dessous du corps et pattes lisses.

293. MONOCHAMUS GRISEOPLAGIATUS.

Long. 35 mill.; larg. 10 à 11 mill.

Pl. 5, fig. 3.

Brun; antennes, mandibules et palpes noirs; front recouvert d'une pubescence jaunâtre; élytres avec des taches formant une bande transversale très-large au tiers antérieur.

Tête lisse; premier article des antennes fortement ponctué. Trois élévations, et quelques points enfoncés sur le prothorax; sillons transversaux de ce dernier médiocrement marqués; saillies sternales plates. Écusson jaunâtre. Quelques tubercules sur la partie antérieure des élytres; celles-ci ensuite très-obsolètement et largement ponctuées; leur extrémité arrondie. Dessous du corps et pattes lisses; les antérieures plus longues que celles des autres paires.

Collection Buquet.

21. Genre PACHYSTOLA. Reiche, *Voy. en Abyss.*, p. 393.

294. PACHYSTOLA LAPIDOSA.

Long. 24 à 27 mill.; larg. 9 à 11 mill.

Pl. 7, fig. 4.

D'un brun foncé noirâtre. Élytres ayant quelques petites taches jaunâtres à leur base, et deux grandes taches d'un jaune terne vers le tiers latéral postérieur; deux autres taches semblables sur les bords latéraux de la poitrine. Abdomen offrant latéralement des taches noires bordées d'une auréole jaunâtre. Pattes variées de jaune obscur.

Quelques points enfoncés sur la tête. Prothorax ayant huit ou dix gros tubercules assez saillants. Élytres environ trois fois aussi longues que le prothorax; recouvertes, à leur base, de tubercules d'un noir brillant, qui disparaissent brusquement vers le tiers antérieur; quelques points faibles sur les tibias. Reste du corps lisse.

Les principaux caractères génériques de ce groupe d'insectes sont les suivants : Allongé. Yeux moyens. Antennes atteignant les deux tiers de la longueur du corps chez les ♂; un peu plus courtes chez les ♀; de onze articles; troisième beaucoup plus long que les autres; quatrième, cinquième et sixième un peu aplatis chez les ♂. Prothorax obtusément uni-épineux. Élytres à peine plus larges aux épaules; arrondies à l'extrémité des ailes. Pattes très-robustes; cuisses renflées; tarses dilatés.

22. Genre EURYSOPS. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, p. 518.

Caractères. ♀ Tête très-grande, penchée en avant, creusée à la base des antennes. Yeux *énormes*, échancrés, séparés antérieurement par un filet assez étroit. Antennes de onze articles, garnies de longs poils soyeux; troisième article plus long que le quatrième; les autres allant en diminuant de lon-

gueur jusqu'à l'extrémité. Palpes grands, dernier article terminé en pointe. Prothorax plus long que large, fortement uni-épineux latéralement; saillie prosternale étroite, avec une pointe conique médiane; saillie mésosternale assez large, avancée. Écusson arrondi. Élytres beaucoup plus larges que le prothorax, non cylindriques, plus larges aux épaules, qui sont arrondies et avancées en saillie; diminuant de largeur vers l'extrémité, où elles sont arrondies. Pattes assez grosses; tarses très-dilatés et garnis, en dessous, de brosses de poils.

295. EURYSOPS ESAU. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, p. 518.

Long. 31 mill.; larg. 11 mill.

Pl. 6, fig. 9.

Tête, premier article des antennes, bords latéraux du prothorax, naissance et extrémité des élytres, et cuisses, d'un rouge de brique terne. Dessous du corps d'un rouge de brique varié de noir; cinq bandes noires interrompues sur l'abdomen. Épines latérales du prothorax noires; cinq taches de même couleur, au milieu du disque. Écusson bordé de noir. Élytres d'un gris-jaunâtre clair parsemé de taches et de bandes transversales noires. Cuisses intermédiaires et postérieures noires à leur naissance; tibias de même couleur. Tarses noirs en dessus.

La livrée de ce bel insecte ressemble, d'une manière vraiment extraordinaire, à celle du *Ceroplesis Hecate*, Chevr.

23. Genre HOMELIX, n. g.

(Ὁμελιξ, compagne.)

Caractères. Allongé, parallèle, plus ou moins pubescent. Yeux très-grands, comme chez les *Eurysops*, occupant une

grande partie de la face; plus rapprochés chez les ♂. Antennes atteignant l'extrémité du corps dans le même sexe, et le tiers postérieur seulement chez les ♀; épaisses, subfiliformes, subobsolètement articulées chez le ♂, à partir du quatrième article; troisième plus long que le suivant. Prothorax plus long que large, tuberculeux, uni-épineux latéralement. Écusson subtriangulaire. Élytres dépassant le prothorax à leur naissance; à peine plus larges aux épaules et parallèles; coupées droit postérieurement, et subaiguës à l'extrémité de la suture. Pattes assez grosses, robustes, de longueur égale. Tarses forts, beaucoup plus gros et dilatés chez les ♂.

Voisin des *Eurysops* et des *Pachystola.*

296. HOMELIX ALBOFASCIATA.

Long. 30 mill.; larg. 9 mill.

Noir, recouvert d'une pubescence d'un brun jaunâtre. Antennes noires. Yeux bordés de blanc. Deux bandes blanches longitudinales sur les bords latéraux inférieurs du prothorax, courant le long du corps jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Dessous du corps et pattes d'un brun grisâtre. Tarses noirs.

Tête lisse. Cinq tubercules arrondis sur le prothorax. Élytres ayant près de quatre fois la longueur du prothorax, très-fortement ponctuées antérieurement et latéralement; la ponctuation très-écartée et se terminant vers le tiers postérieur. Reste du corps lisse.

297. HOMELIX CRIBRATIPENNIS.

Patrie : Gabon et Grand Bassam.

Long. 29 mill.; larg. 9 à 10 mill.

D'un brun foncé rougeâtre, recouvert d'une pubescence

brunâtre. Tête lisse. Prothorax couvert de saillies tuberculeuses. Élytres ayant trois fois et demie la longueur du prothorax; un peu saillantes aux épaules, criblées de points enfoncés; la ponctuation serrée, et plus forte antérieurement et latéralement, disparaissant vers le tiers postérieur. Reste du corps lisse.

298. HOMELIX BUQUETII.

Long. 16 mill.; larg. 5 à 6 mill.

D'un brun grisâtre; antennes d'un brun jaunâtre, ainsi que les palpes et les tibias. Écusson d'un jaune rougeâtre.

Tête lisse. Trois tubercules obsolètes sur le prothorax dont les sillons transversaux sont bien marqués. Écusson recouvert de poils. Élytres fortement ponctuées, la ponctuation disparaissant postérieurement. Dessous du corps et pattes lisses.

Collection Buquet.

Les antennes sont un peu plus longues et plus grêles que chez les autres espèces du même genre; leur troisième article est également plus long.

24. Genre PHOSPHORUS. Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 27.

299. PHOSPHORUS ANGOLATOR. Oliv., *Ent.*, 4, 67, p. 71, 92, pl. 22, fig. 170, et Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 27, pl. 4, fig. 1.

25. Genre TRAGOCEPHALA. De Castelnau, *Hist. Nat. des Col.*, vol. II, p. 472, et Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 368.

300. TRAGOCEPHALA BUQUETII. Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 31, pl. 5, fig. 7. (*Scenica*, Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 368.)

301. TRAGOCEPHALA BLUTELII. Buquet in Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 202.

302. TRAGOCEPHALA GORILLA. Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 33.

26. Genre CEROPLESIS. De Castelnau, *Hist. des Ins.*, II, p. 471.

303. CEROPLESIS HECATE. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, p. 520.

Long. 30 mill.; larg. 9 mill.

Pl. 6, fig. 8.

Tête, premier article des antennes, prothorax et pattes d'un rouge de brique terne; les autres articles des antennes d'un noir brillant; une tache noire courant au milieu du front. Onze taches noires de même couleur sur le prothorax. Écusson brun. Élytres d'un gris jaunâtre clair, parsemées de nombreuses taches noires; quatre taches d'un rouge de brique, dont deux antérieurement et deux postérieurement. Dessous du corps noir, avec une bande transversale d'un rouge de brique sur la poitrine, et cinq autres bandes de même couleur sur l'abdomen. Pattes d'un rouge de brique avec des taches noires. Tarses noirs en dessus.

304. CEROPLESIS? BIMACULATA.

Long. 16 mill.; larg. 5 à 6 mill.

D'un brun grisâtre, avec deux taches noires après le milieu de la longueur des élytres. Une pubescence blanchâtre sur la poitrine et au milieu des cuisses intermédiaires.

Tête et prothorax ponctués, la ponctuation espacée; deux élévations sur ce dernier; sillon transversal postérieur très-profond. Élytres avec quelques granulations antérieurement, ensuite ponctuées; la ponctuation espacée, diminuant considérablement vers l'extrémité. Dessous du corps et pattes lisses.

Collection Buquet.

27. Genre NYCTOPAIS, n. g.

(Νυκτίς, de la nuit ; παῖς, enfant.)

Caractères ♂. Voisin des *Tragocephala* (1), dont il se distingue par les suivants :

Antennes de onze articles, obsolètement articulées à partir du quatrième ; les suivants de longueur égale, sauf le dernier article, qui est le plus long de tous. Prothorax très-globuleux, dilaté et biépineux au tiers postérieur ; saillie prosternale plate, très-étroite au milieu, dilatée aux deux bouts ; saillie mésosternale avancée, bilobée, vers la naissance du mésothorax. Élytres plus larges aux épaules, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité.

305. NYCTOPAIS MYSTERIOSUS. Thomson.

Long. 14 mill. ; larg. 5 mill.

Pl. 7, fig. 1.

D'un noir mat, avec des taches d'un jaune verdâtre très-pâles en dessus, bleuâtres en dessous. Les deux derniers articles des antennes d'un bleu clair très-pâle. Une bande transversale sur le chaperon, et deux petites bandes longitudinales remontant vers les yeux. Deux bandes sur les bords latéraux du prothorax. Une bande, interrompue à la suture, sur la partie antérieure des élytres ; six taches situées au milieu de leur longueur ; quatre taches vers le tiers postérieur, et deux autres vers l'extrémité. Deux bandes sur les bords latéraux de la poitrine, qui est variée de jaune, ainsi que les pattes ; dix taches sur l'abdomen.

Corps entièrement lisse. Élytres ayant à peine deux fois et demie la longueur du prothorax.

(1) Voir la description de ce genre, *Arch. Ent.*, I, p. 28.

28. Genre POEMENESPERUS. Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 35.

306. POEMENESPERUS LÆTUS.

Long. 16 mill.; larg. 7 mill.

Pl. 7, fig. 2.

D'un jaune fauve, avec des taches ou bandes noires, dont deux au-dessus, et deux autres au-dessous des yeux; une tache très-grande au milieu du prothorax et sur l'écusson; quatre bandes sur les élytres ne se réunissent pas à la suture; les deux premières enveloppent les épaules; deux taches sublunulaires à l'extrémité de celles-ci, au milieu desquelles on aperçoit un très-petit point fauve. Antennes noires, ainsi que les épines du prothorax et les tarses.

Corps lisse. Prothorax beaucoup plus large en arrière, biépineux aux angles latéraux postérieurs. Élytres ayant environ trois fois la longueur du prothorax.

307. POEMENESPERUS INCUBUS.

Long. 15 à 16 mill.; larg. 6 à 8 mill.

Très-voisin du *P. Voluptuosus*. En dessus, d'un noir mat avec une multitude de taches d'un bleu clair pâle, dont une sur le front, une autre longitudinale traversant le milieu du prothorax, et les autres taches, transversales, sur les élytres. Extrémité du troisième, et la plus grande partie du quatrième article des antennes, blanches. Dessous du corps et pattes d'un bleu clair très-pâle varié de noir. Quelques tubercules sur le prothorax et la partie antérieure latérale des élytres.

Var. *a*. Prothorax sans bande longitudinale au milieu.

29. GENRE FREA, n. g.

(FREA, nom d'une divinité des Francs.)

Caractères. Corps court, trapu. Tête large, inclinée en avant. Yeux médiocres, réniformes. Antennes de onze articles, celles des ♂ dépassant le corps d'un quart de leur longueur; celles des ♀ n'atteignant point son extrémité; subfiliformes, subobsolètement articulées; premier article gros et allongé; troisième plus long que le quatrième; les autres allant en diminuant jusqu'à l'extrémité. Dernier article des palpes conique. Prothorax plus large que long, uni-épineux sur chacun des bords latéraux postérieurs; saillie prosternale plate; saillie mésosternale peu saillante, avec deux petites élévations coniques au milieu de sa longueur. Écusson arrondi. Élytres plus larges et arrondies aux épaules, allant en diminuant de largeur vers l'extrémité, qui est subarrondie. Pattes courtes et robustes.

308. FREA MACULICORNIS.

Long. 17 mill.; larg. 8 mill.

Pl. 8, fig. 1.

Très-voisine de la *F. sparsa*, Klug., mais s'en distingue, cependant, par la forme moins acuminée des élytres, et par les taches sur les antennes et les pattes.

D'un bleu clair très-terne parsemé de taches noires. Antennes noires, avec des taches d'un bleu clair terne. Pattes de la couleur du corps, avec des taches noires.

Corps finement et très-largement ponctué en dessus, lisse en dessous. Élytres trois fois aussi longues que le prothorax.

309. FREA LÆVEPUNCTATA.

Long. 12 mill.; larg. 5 mill.

Pl. 8, fig. 2.

Très-voisine de la *F. maculicornis*, dont elle ne diffère que par les caractères suivants :

Plus petite. Taches beaucoup plus concentrées. Élytres recouvertes d'une ponctuation noire assez fine et très-espacée.

310. FREA VALDEPUNCTATA.

Long. 10 mill.; larg. 4 mill.

Pl. 8, fig. 3.

Ne diffère des *F. maculicornis* et *punctipennis* que par les caractères ci-après :

Beaucoup plus petite et plus étroite. Tête pointillée. Prothorax et élytres recouverts d'une ponctuation assez forte, beaucoup moins espacée et beaucoup plus apparente que chez la *F. punctipennis*. Taches moins mélangées que dans cette dernière espèce. Pattes sans aucune tache.

La *Phymasterna 4-punctata*, Chevr., vieux Calabar, *Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, p. 523, et la *Lamia sparsa*, Klug., Madagascar, *Phys. abhand.*, Berlin, 1834, p. 207, pl. 5, fig. 5, doivent rentrer dans le genre actuel.

30. Genre FREADELPHA, n. g.

Caractères. Ce genre diffère des *Frea*, dont il est très-voisin, par les suivants : antennes plus robustes, le quatrième article aussi long que le troisième; les suivants moins longs, subégaux. Prothorax plus long que large, biépineux latéralement au milieu de sa longueur; saillies sternales très-fortes et très-

avancées. Élytres à épaules tantôt prolongées en avant, tantôt non prolongées, en pointe obtuse; subparallèles. Pattes plus robustes; tibias intermédiaires et postérieurs faiblement échancrés vers l'extrémité.

311. FREADELPHA HUMERALIS.

Pl. 5, fig. 4.

Long. 19 mill.; larg. 7 à 8 mill.

Noir, recouvert d'une multitude de taches d'un jaune d'ocre farineux; antennes tachetées de même couleur; écusson jaune.

Tête et prothorax lisses; deux tubercules obsolètes sur ce dernier, dont les sillons transversaux sont très-peu apparents. Élytres à épaules prolongées en avant en pointe obtuse; ponctuées, la ponctuation très-espacée; deux côtes longitudinales courant, le long de la suture, depuis la moitié de leur longueur jusqu'au quart postérieur. Dessous du corps lisse. Pattes très-obsolètement pointillées.

Cette espèce ressemble beaucoup, au premier coup d'œil, à la *Sternotomis eremita*, Westwood (*Arc. Ent.*, II, pl. 78, fig. 3); mais cette dernière n'a pas, comme l'espèce actuelle, les épaules prolongées en pointe obtuse.

Collection Buquet.

31. Genre GNATHOENIA, n. g.

(Nom propre.)

Caractères. Diffère des *Frea*, dont il est voisin, par les suivants :

Antennes plus fortes et plus longues chez le ♂, dépassant d'un tiers l'extrémité du corps, ne l'atteignant pas chez la ♀.

Prothorax mutique; aussi long que large, convexe. Écusson arrondi. Élytres dépassant fortement le prothorax, coupées carrément à la base. Pattes plus longues; tarses plus gros, ceux des ♂ dilatés.

312. GNATHOENIA VENEREA.

Long. 18 à 19 mill.; larg. 7 à 8 mill.

Pl. 6, fig. 1.

Tête et prothorax d'un jaune d'ocre terne. Antennes noires, garnies de poils. Écusson noir, bordé de blanc. Élytres grises au milieu, noires antérieurement et postérieurement, variées de blanc. Dessous du corps et pattes grisâtres.

Tête et prothorax ayant quelques faibles points enfoncés. Élytres près de trois fois aussi longues que le prothorax; finement et largement ponctuées. Dessous du corps et pattes lisses.

32. Genre COPTOPS. Serville, *Ann. Soc. Ent.*, 1835, IV, p. 57.

313. COPTOPS ÆDIFICATOR. Fabr.

— *bidens*. Fabr.
— *villicus*. Oliv.
— *caliginosus*. Dej., *Cat.*

33. Genre CROSSOTUS. Serville, *Ann. Soc. Ent.*, 1835, p. 52.

314. CROSSOTUS GABONICUS.

Long. 15 mill.; larg. 7 à 8 mill.

D'un brun terne. Antennes maculées de blanc à partir du quatrième article. Prothorax transversal. Quatre saillies noires sur la partie antérieure des élytres; celles-ci plus de trois fois aussi longues que le prothorax. Abdomen et pattes grisâtres.

Corps finement ponctué; partie antérieure des élytres assez fortement ponctuée.

315. CROSSOTUS UNIFASCIATUS.

Long. 12 mill.; larg. 6 mill.

Brun. Antennes comme chez l'espèce précédente. Partie antérieure du prothorax d'un brun foncé; une bande transversale blanchâtre après le milieu de la longueur des élytres. Cuisses et extrémité des tibias tachetés de noir.

Ponctuation comme chez l'espèce précédente. Élytres trois fois aussi longues que le prothorax.

316. CROSSOTUS COLLARIS. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1856, p. 532.

Long. 8 à 11 mill.; larg. 4 à 6 mill.

Brun varié de noir. Antennes maculées de blanc. Deux larges taches blanches sur les bords latéraux du prothorax; deux autres de même couleur vers le milieu de la longueur des élytres; huit tubercules poilus sur ces dernières. Dessous du corps et pattes variés de brun, de gris et de noir. Prothorax et élytres très-fortement et largement ponctués; le reste du corps lisse.

317. CROSSOTUS ? GRISEUS.

Long. 12 mill.; larg. 5 mill.

Gris varié de blanc et de noir, avec quatre taches blanches sur les élytres. Antennes noires; pattes grises. Élytres ayant trois fois et demie la longueur du prothorax; ponctuées, surtout antérieurement; le reste du corps lisse.

318. CROSSOTUS ? BRUNNEUS.

Long. 10 mill.; larg. 4 mill.

Brun, avec des lignes blanches longitudinales interrompues. Antennes maculées de gris. Prothorax et élytres ponctués; celles-ci ayant trois fois et demie la longueur du prothorax; plus fortement ponctuées antérieurement; reste du corps lisse.

34. Genre HECPHORA. Thomson, *Arch. Ent.*, vol. I, p. 59.

319. HECPHORA TESTATOR. Oliv.

35. Genre STERNOTOMIS. Percheron, *Gen. Ins.*, 1836.

320. STERNOTOMIS AMŒNA. Westw., *Ann. of Nat. Hist.*, octobre 1841 ; et *Arc. Ent.*, II, pl. 69, fig. 3.

321. STERNOTOMIS MURREYI. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1856.

Cette espèce pourrait bien n'être qu'une variété locale de la précédente.

322. STERNOTOMIS MNISZECHII.

Long. 21 mill.; larg. 9 à 10 mill.

Pl. 7, fig. 9.

D'un vert terne bleuâtre. Antennes noires tachetées de blanc. Saillies latérales du prothorax noires en dessous seulement. Saillies humérales d'un noir brillant. Quelques taches obsolètes noires sur les pattes.

Quelques points assez finement enfoncés sur la tête et sur le prothorax. Élytres ayant au moins trois fois la longueur du

prothorax ; ponctuées, cette ponctuation très-espacée et plus forte antérieurement. Dessous du corps et pattes lisses.

Dédiée à M. le comte de Mniszech.

323. STERNOTOMIS MIRABILIS. Westw., *Arc. Ent.*, II, p. 150, pl. 86, fig. 5.

(*Chrysopras*, Westw., *loc. cit.*, pl. 86, fig. 7.)

324. STERNOTOMIS IMPERIALIS. Fabr., *Syst. Eleut.*, II, p. 286.

325. STERNOTOMIS REGALIS. Fabr., *Syst. Eleut.*, II, p. 286.

36. Genre STHENIAS. De Castelnau, *Hist. des Anim. art.*, II, 1re partie, p. 466. (Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 370.)

326. STHENIAS VERTICALIS. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1857, p. 81.

Long. 21 mill.; larg. 6 mill.

Grisâtre, varié de brun sur les antennes et sur la partie postérieure des élytres; yeux ayant un reflet métallique rouge; deux taches noires sur le front, et deux autres taches sur la base du prothorax. Deux taches sur la naissance des élytres et deux tubercules noirs, poilus, au tiers postérieur. Pattes tachetées de noir.

Quelques tubercules, de même couleur, enfoncés sur la partie antérieure des élytres. Dessous du corps lisse.

Les deux individus de cette espèce, que je possède, paraissent être beaucoup plus grands que celui décrit par M. Chevrolat.

37. Genre PROTONARTHRON, n. g.

(Πρῶτον, premier ; ἄρθρον, article.)

Caractères. Tête inclinée en avant, fortement creusée entre

les antennes. Labre avancé. Yeux médiocres, réniformes. Antennes de onze articles, celles des ♂ dépassant le corps de plus de la moitié de leur longueur; celles des ♀ le dépassant d'un tiers; ♂, premier article excessivement gros et long, renflé d'avant en arrière, arqué; troisième article beaucoup moins long que le onzième; quatrième sensiblement plus long que les suivants; dernier, ou onzième, plus long que les troisième et quatrième réunis; ♀ premier beaucoup moins développé; troisième le plus long de tous; les autres allant en diminuant jusqu'à l'extrémité. Mandibules arrondies à l'extrémité. Prothorax plus long que large, mutique latéralement; saillies sternales étroites, allongées. Écusson arrondi. Elytres dépassant beaucoup le prothorax à leur naissance, médiocrement allongées, subovalaires, ayant une saillie ronde sur chaque épaule, convexes, arrondies et déprimées vers l'extrémité. Pattes médiocres; tarses des ♂ seulement, très-dilatés et garnis, en dessous, de brosses de poils.

327. PROTONARTHRON DIABOLICUM.

Long. 21 mill.; larg. 7 à 8 mill.

Pl. 6, fig. 4.

D'un gris foncé, avec des taches noires. Antennes noires, garnies de poils; les quatrième, cinquième et sixième articles avec des taches blanches à leur naissance.

Tête finement et largement ponctuée; premier article des antennes fortement ponctué, surtout à l'extrémité, et garni de longs poils. Prothorax et élytres finement et largement ponctués; celles-ci ayant au moins trois fois la longueur du prothorax. Dessous du corps lisse.

38. Genre ACMOCERA. (Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 371.)

Caractères. Tête penchée en avant, plus large à la base

des mâchoires; notablement plus large chez la ♀ que chez le ♂; les mandibules de la première également beaucoup plus grandes que celles des ♂; recourbées vers leur extrémité. Celles de l'autre sexe arrondies et échancrées à leur extrémité. Yeux médiocres, réniformes. Antennes de onze articles, dépassant le corps chez les ♂, n'atteignant pas son extrémité chez les ♀; premier article plus gros chez les ♂; troisième plus long que le quatrième, les autres allant en diminuant jusqu'à l'extrémité; le dernier *onguiculé* ou armé d'une épine recourbée, très-aiguë; deux impressions obliques, profondes, à la base des joues. Prothorax plus long chez les ♂, uni-épineux sur chacun des bords latéraux, obsolètement bilobé au milieu; saillies sternales allongées, étroites. Élytres dépassant fortement le prothorax à leur naissance, arrondies aux épaules, avec deux saillies près de celles-ci, médiocrement allongées, ovalaires, arrondies à l'extrémité. Pattes à cuisses fortement renflées ou dilatées, surtout les antérieures; au milieu du bord externe des cuisses l'on aperçoit, le plus souvent, une épine, mais chez les ♂ seulement; cuisses postérieures du même sexe un peu plus longues que celles des autres paires.

328. ACMOCERA OLYMPIANA.

Long. 21 à 22 mill.; larg. 7 à 8 mill.

Pl. 6, fig. 5.

Tête et prothorax d'un blanc soyeux grisâtre; premier article des antennes noir, avec une tache formée par des poils fauves. Antennes brunes, tachetées de gris clair; mandibules noires; palpes d'un fauve foncé. Élytres variées de blanc, de noir et de gris, avec une large bande transversale d'un blanc grisâtre au tiers postérieur. Dessous du corps d'un blanc grisâtre. Pattes noires, variées de gris et de fauve; tarses grisâtres.

Corps lisse. Élytres ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

329. ACMOCERA CONJUX.

Long. 19 à 20 mill.; larg. 6 à 7 mill.

Pl. 6, fig. 6.

Gris varié de noir. Antennes tachetées de noir à l'extrémité de chaque article; les quatre derniers articles entièrement noirs. Au tiers postérieur des élytres, une bande de même couleur inégale; extrémité jaunâtre; pattes grises; extrémité des tibias noire.

Tête, prothorax et élytres finement et obsolètement ponctués. Élytres près de trois fois de la longueur du prothorax. Dessous du corps et pattes lisses.

330. ACMOCERA SUBUNDATA. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1856, p. 107.

Long. 16 à 17 mill.; larg. 6 mill.

Entièrement d'un gris brunâtre varié de jaune. Antennes noires; pattes de même couleur, variées de gris.

331. ACMOCERA INERMIS.

Long. 16 mill.; larg. 5 à 6 mill.

Pl. 6, fig. 7.

Tête, antennes et prothorax noirs. Élytres variées de noir et de jaune. Abdomen grisâtre, avec une bande jaune transversale sur l'abdomen. Pattes noires; cuisses recouvertes d'une pubescence jaunâtre.

Lisse. Élytres près de trois fois aussi longues que le prothorax.

39. Genre ACRIDOSCHEMA, n. g.

(Ἀκρὶς, sauterelle; σχῆμα, figure.)

Caractères. Tête inclinée en avant, médiocrement creusée sur le front, plus large aux joues chez les ♀ que chez les ♂. Antennes de onze articles, *onguiculées;* l'épine du dernier simulant un douzième article; dépassant le corps de près de la moitié de leur longueur chez le ♂, d'un tiers chez la ♀; premier article comme chez les *Protonarthron,* mais beaucoup plus petit, à peine plus long chez les ♂, renflé d'avant en arrière; troisième à peine plus long que le quatrième; ces deux articles arqués chez le ♂ seulement; les autres allant en diminuant jusqu'à l'extrémité. Prothorax subtrapézoïdal, beaucoup plus large et biépineux sur les bords latéraux postérieurs; sinué transversalement en avant et en arrière; saillie prosternale triangulaire chez le ♂, arrondie chez la ♀; saillie mésosternale faiblement bilobée à l'extrémité. Écusson arrondi. Élytres dépassant le prothorax; beaucoup plus larges aux épaules, qui sont à peine arrondies et saillantes; allant en diminuant de largeur jusque vers l'extrémité, qui est arrondie; un peu plus larges chez les ♀. Abdomen de cinq segments. Pattes longues; celles des ♀ plus courtes que celles des ♂; les paires antérieures et postérieures plus longues que les intermédiaires chez le ♂; chez la ♀, les deux dernières paires plus longues que la paire antérieure; premier article des tarses le plus long; plus large à l'extrémité.

Voisin des *Acmocera.*

332. ACRIDOSCHEMA CAPRICORNIS.

Long. 17 mill.; larg. 7 mill.

Pl. 6, fig. 2.

Tête, prothorax et écusson d'un gris cendré. Antennes noires, parfois maculées de blanc; une raie blanchâtre longitudinale au milieu du front; des raies de même couleur sur les joues. Élytres brunes; la partie saillante des épaules noire; deux dessins d'un jaune d'ocre formant plusieurs zigzags antérieurement et postérieurement; au milieu de leur longueur, une bande noire transversale, avec trois raies d'un jaune d'ocre; extrémité avec deux taches blanchâtres, obsolètes. Dessous du corps et pattes gris; point de taches sur les pattes antérieures; quelques taches blanchâtres sur les cuisses des autres paires.

Corps lisse. Élytres ayant deux fois et demie la longueur du prothorax.

333. ACRYDOSCHEMA UNIFASCIATA.

Long. 17 mill.; larg. 6 à 7 mill.

Pl. 6, fig. 3.

Tête noire, le reste du corps d'un gris de plomb. Une bande blanche au milieu du front, et deux autres bandes sur les joues. Antennes noires, tachetées de blanc, mais obsolètement. Une bande transversale d'un noir velouté, vers le milieu de la longueur des élytres. Dessous du corps et pattes gris; la première paire de pattes sans taches; les cuisses des deux autres paires avec des taches blanchâtres.

Élytres ayant deux fois et demie la longueur du prothorax; finement et largement ponctuées; le reste du corps lisse.

40. Genre ACRIDOCEPHALA. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, p. 287.

Caractères ♂. Tête penchée en avant, beaucoup plus longue que large antérieurement, dilatée aux joues, biépineuse entre les antennes. Yeux médiocres, réniformes. Insertion des antennes très-rapprochée; celles-ci assez robustes, dépassant le corps de plus d'un tiers de leur longueur, de onze articles; troisième plus long que le quatrième; les autres allant en diminuant jusqu'au dernier, qui est un peu plus long que le pénultième. Mandibules grandes, non en pointe, mais coupées carrément, à l'extrémité. Prothorax plus long que large, rétréci antérieurement, plus large en arrière; plaque prosternale recourbée, plate, avec une saillie assez forte entre la première paire de pattes; saillie mésosternale très-grande, avancée. Écusson triangulaire. Élytres embrassant l'abdomen, dépassant le prothorax, et plus larges aux épaules, qui sont arrondies; diminuant ensuite de largeur vers l'extrémité, qui est fortement échancrée. Pattes médiocres.

334. ACRIDOCEPHALA NICOLETII.

Pl. 7, fig. 10.

D'un noir brillant avec des bandes ou des taches d'un blanc jaunâtre farineux. Six taches sur la tête, dont deux au bord interne des yeux, deux sur les joues, et deux autres au milieu. Deux bandes longitudinales sur le prothorax, et deux bandes également longitudinales, déchiquetées, courant sur les élytres; en dessous, deux bandes commençant au prosternum et se terminant à l'extrémité de l'abdomen. Pattes grises.

Prothorax sillonné transversalement au milieu. Élytres trois fois et demie aussi longues que le prothorax; largement ponctuées. Dessous du corps et pattes lisses.

Dédiée à M. H. Nicolet.

41. Genre APOMECYNA. Serville, *Ann. Soc. Ent.*, 1835, IV, p. 77.

335. APOMECYNA? PARUMPUNCTATA. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1856, p. 534.

— *longipennis*. Thomson.

Long. 12 mill.; larg. 4 mill.

Pl. 8, fig. 5.

Yeux très-échancrés; troisième article des antennes aussi long que le quatrième, un peu arqué. Prothorax renflé d'avant en arrière, mutique latéralement, un peu plus long que large; saillie prosternale en triangle dont le sommet se trouve placé en avant; saillie mésosternale, plate, coupée carrément à l'extrémité. Écusson arrondi. Élytres environ trois fois aussi longues que le prothorax, dépassant fortement l'extrémité de l'abdomen (1).

D'un noir brillant; yeux et pattes d'un brun foncé rougeâtre.

Tête, prothorax et élytres criblés de gros points enfoncés; sur les élytres, les points disposés en séries longitudinales. Deux espaces lisses au milieu du prothorax. Quelques points enfoncés sur la poitrine. Abdomen lisse. Pattes très-finement pointillées.

(1) Si ces caractères, dont plusieurs diffèrent de ceux que Serville (*Ann. Soc. Ent.*, 1835, IV, p. 77) a assignés aux *Apomecyna*, paraissent aux entomologistes suffisants pour motiver la création d'un genre nouveau, je propose d'appliquer à celui-ci le nom de *Mecynapus*, Thomson, auquel je n'attache aucune signification, et qu'on pourra ranger dans la catégorie des noms propres.

Le nom donné à cet insecte, par M. A. Chevrolat, ayant la priorité, doit nécessairement prévaloir.

42. Genre HODŒPORUS, n. g.

Caractères. Voisin des *Alphitopola*. ♂ Tête penchée en avant. Yeux très-gros, réniformes. Antennes de onze articles, dépassant le corps d'une manière très-notable chez les ♂; troisième article le plus long de tous. Prothorax coupé obliquement sur les bords latéraux, plus large et fortement sillonné transversalement en arrière; faiblement uni-épineux latéralement; saillie prosternale étroite, allongée; saillie mésosternale grande, projetée en avant, subconique. Écusson subarrondi. Élytres plus larges que le prothorax, arrondies aux épaules, allant en diminuant de largeur vers l'extrémité, qui est un peu bâillante et arrondie. Pattes grosses et assez courtes; tibias garnis de poils antérieurement; deuxième article des tarses plus grand que le premier; troisième le plus grand de tous.

Ce genre me paraît faire le passage des *Onocephala* aux *Saperda*. (*Anœria*, Mulsant.)

336. HODŒPORUS BIPUNCTATUS.

Long. 18 mill.; larg. 6 mill.

Pl. 7, fig. 5.

D'un rouge de brique très-pâle. Antennes noires. Pattes grises. Une ligne longitudinale courant entre les yeux et au milieu du front; deux taches noires avant le milieu de la longueur des élytres; le milieu de la poitrine et de l'abdomen grisâtre.

Corps lisse. Élytres ayant environ trois fois et demie la lon-

gueur du prothorax; quelques gros points enfoncés sur les taches des élytres.

337. HODOEPORUS PALLIDUS.

Long. 15 mill.; larg. 5 mill.

Pl. 7, fig. 6.

D'un brun très-clair. Yeux plus rapprochés que chez l'espèce précédente. Une ligne longitudinale noire au milieu de la face et du front; quatrième article des antennes et les suivants, tachetés de blanc à l'extrémité. Deux renflements près des bords latéraux du prothorax, séparés, au milieu du disque, par une crête longitudinale. Élytres ayant deux taches noires, allongées, obliques, remontant vers les bords latéraux.

Corps lisse. Élytres ayant trois fois la longueur du prothorax.

43. Genre VELLEDA, n. g.

(Nom propre.)

Caractères. ♂? Allongé, convexe. Tête large, subquadrangulaire, penchée en avant. Antennes de onze articles, n'atteignant pas l'extrémité du corps, filiformes, assez épaisses; troisième article beaucoup plus long que le quatrième; les cinq derniers épais, obsolètement articulés. Palpes grands, les maxillaires les plus longs; dernier article de tous allongé; pointu à l'extrémité. Prothorax un peu plus long que large, uni-épineux latéralement, convexe, brusquement bombé antérieurement, un peu plus large au milieu de sa longueur. Écusson subarrondi. Élytres dépassant fortement, à leur naissance, la base du prothorax; coupées carrément, antérieure-

ment, subarrondies aux épaules, très-convexes, déhiscentes vers l'extrémité, un peu plus larges au milieu de leur longueur. Pattes assez grandes, déprimées, à cuisses un peu dilatées; deuxième article des tarses plus large que le premier.

Ce genre est très-voisin des *Praonetha*; la *Parmena callizona*, Chevr., *Rev. et Mag. de zool.*, 1855, p. 186, doit rentrer également dans cette coupe.

338. VELLEDA MURINA.

Long. 12 mill.; larg. 4 mill.

Pl. 8, fig. 7.

D'un gris foncé noirâtre. Une tache d'un gris clair, sur la tête; écusson blanc; un peu après le milieu de la longueur des élytres, une tache transversale de même couleur, entourée d'une auréole ou deuxième bande noire; extrémité des élytres jaunâtre. Dessous du corps et pattes gris; une tache blanche sur le bord supérieur du mésothorax.

Corps lisse, sauf les élytres, qui sont fortement et largement ponctuées. Élytres ayant à peine trois fois la longueur du prothorax.

44. Genre THETICUS, n. g.

(Θητικός, prolétaire.)

Caractères. ♀ ? Voisin des *Praonetha*. Tête penchée en avant, subquadrangulaire. Antennes filiformes, de onze articles, atteignant les deux tiers de la longueur du corps; premier article grand, aplati; troisième plus long que le quatrième. Palpes petits, à dernier article pointu à l'extrémité. Prothorax subquadrangulaire, inerme, arrondi latéralement. Écusson subtriangulaire. Élytres dépassant, à leur naissance, la base

du prothorax ; plus larges aux épaules, qui sont arrondies ; un peu excavées latéralement au milieu de leur longueur, brusquement rétrécies postérieurement, où elles sont coupées obliquement. Pattes courtes, robustes, à cuisses un peu dilatées ; deuxième article des tarses un peu plus large que le premier.

339. THETICUS BIARCUATUS.

Long. 10 mill.; larg. 3 mill.

Pl. 8, fig. 6.

D'un brun assez foncé, avec quatre lignes noires sur le prothorax, et deux larges bandes blanchâtres curvilignes sur les bords latéraux des élytres; quelques taches blanches vers l'extrémité de ces dernières. Poitrine brune; abdomen blanchâtre.

Tête pointillée. Prothorax et élytres ponctués ; ces dernières coupées obliquement à leur extrémité ; quelques points enfoncés sur la poitrine ; reste du corps lisse. Élytres ayant près de quatre fois la longueur du prothorax.

Cette espèce est voisine du *Cerambyx dentifer*, Oliv., *Ent.*, n° 67, p. 132; n° 182, pl. 23, fig. 185, qui doit rentrer également dans ce genre.

45. Genre ALPHITOPOLA. Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 299.

340. ALPHITOPOLA FLAVOSIGNATA. Chevr. (*Phymasterna*), *Rev. et Mag. de Zool.*, 1856, p. 531.

46. Genre HAPHENIASTUS, n. g.

(Ἀφηνιαστής, rétif.)

Caractères. ♂ Tête penchée en avant. Yeux échancrés. Antennes de onze articles, subfiliformes; dépassant, d'un

tiers de leur longueur, l'extrémité du corps; premier article le plus gros; troisième beaucoup plus long que le suivant; les autres allant en diminuant jusqu'à l'extrémité. Prothorax plus large que long, déprimé antérieurement et postérieurement, convexe au milieu, plus large au tiers postérieur; antérieurement, descendant obliquement vers le prosternum; saillie prosternale large, plate; saillie mésosternale avancée. Écusson arrondi. Élytres dépassant le prothorax; arrondies aux épaules, allant en diminuant un peu de largeur vers l'extrémité, qui est bâillante et subaiguë.

Pattes médiocrement longues; cuisses renflées; premier article des tarses le plus grand, cordiforme; deuxième en forme de croissant.

Semble former le passage entre les *Saperda* et les *Stibara*.

341. HAPHENIASTUS RUBIDUS. Chevr. (*Mesosa*), *Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, p. 285.

Long. 11 mill.; larg. [illegible] mill.

Pl. 4, fig. 6.

D'un rouge fauve. Antennes noires, avec deux taches poilues à leur base, et deux autres taches semblables sur le quatrième article; poitrine grisâtre avec deux taches et deux bandes blanches latéralement; abdomen rougeâtre; pattes noires.

Corps lisse, sauf les élytres, qui sont finement et largement ponctuées.

47. Genre **PROCTOCERA**. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, p. 284.

Clinia. Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 305 (1857).

342. PROCTOCERA SCALARIS. Chevr., *loc. cit.*

343. PROCTOCERA LUGUBRIS.

Long. 14 à 15 mill.; larg. 4 mill.

Noir, avec des taches et des bandes d'un blanc jaunâtre; deux taches derrière les yeux; six taches disposées par paires sur le prothorax, et un grand nombre d'autres sur les élytres, dont deux sur leur partie réfléchie; deux bandes sur les bords latéraux du prosternum, et dix grandes taches disposées par paires sur la poitrine et sur l'abdomen.

Corps entièrement lisse.

M. A. Chevrolat (*loc. cit.*) a placé ce genre près des *Tragocephala*, avec lesquels il a, je l'avoue, certains rapports, sauf les yeux, qui, chez les *Proctocera*, sont arrondis ou à peine échancrés.

48. Genre THEOCRIS, n. g.

(Nom propre.)

Caractères. Diffère des *Domitia*, dont il est très-voisin, par les suivants :

♂ Tête moins large; insertion des antennes beaucoup plus rapprochée; premier article long, mais plus court que le troisième; les autres allant en diminuant de longueur vers l'extrémité. Prothorax moins large, plus long, faiblement uni-épineux sur les bords latéraux postérieurs. Élytres plus allongées et plus étroites, moins convexes, un peu bâillantes et arrondies à l'extrémité. Premier article des tarses coupé droit à l'extrémité.

344. THEOCRIS SAGA.

Long. 18 mill.; larg. 5 à 6 mill.

Pl. 8, fig. 4.

En dessus, d'un brun rougeâtre obscur avec de nombreuses

taches jaunes pubescentes longitudinales; dessous du corps et pattes gris ; deux grandes taches longitudinales jaunes sur les bords latéraux de la poitrine et des élytres; quelques petites taches rondes, de même couleur, disposées par paires sur les segments abdominaux.

Tête et prothorax lisses. Élytres ayant trois fois et demie la longueur du prothorax; finement et largement ponctuées; la ponctuation disparaissant presque vers l'extrémité. Dessous du corps et pattes lisses.

49. GENRE DOMITIA.

(Nom propre.)

Caractères ♀. Tête penchée en avant. Yeux assez gros, réniformes. Antennes de onze articles, atteignant l'extrémité du corps ; troisième beaucoup plus long que le quatrième ; les autres allant en diminuant jusqu'à l'extrémité. Prothorax uniépineux latéralement, plus long que large, dilaté en arrière ; plaque prosternale plate, étroite; saillie mésosternale assez grande, avancée. Écusson arrondi. Élytres dépassant le prothorax, saillantes, plus larges et arrondies aux épaules, convexes et allant en diminuant vers l'extrémité, qui est arrondie. Pattes médiocres. Premier article des tarses échancré ; le deuxième cordiforme.

345. DOMITIA LUPANARIA.

Long. 23 mill.; larg. 8 mill.

Pl. 7, fig. 8.

Tête et antennes noires ; celles-ci avec des reflets verdâtres. Prothorax et élytres d'un vert foncé brillant. Dessous du corps et pattes gris.

Tête et prothorax lisses. Élytres avec vingt-quatre séries longitudinales de points enfoncés, les deux séries les plus voisines de la suture s'arrêtant au tiers antérieur; ayant près de quatre fois la longueur du prothorax. Dessous du corps et pattes lisses.

346. DOMITIA SCORTA.

Long. 17 mill. ; larg. 6 mill.

Tête et prothorax brun varié de noir. Antennes noires. Écusson de même couleur. Élytres d'un noir terne ou mat, avec de très-nombreuses raies blanches longitudinales irrégulières interrompues au tiers antérieur. Dessous du corps et pattes d'un brun très-foncé; quelques taches blanches sur l'abdomen.

Tête, prothorax et écusson lisses. Élytres ayant près de quatre fois la longueur du prothorax, très-finement ponctuées antérieurement, lisses après le milieu de leur longueur, ainsi que le dessous du corps et les pattes.

50. Genre HIPPOPSICON.

(*Hippopsis*, nom d'un genre de *Cérambycides*. Εἰκών, portrait.)

Caractères. Diffère des *Hippopsis* (1) par les suivants :

Corps beaucoup moins allongé et moins cylindrique. Joues peu saillantes. Antennes plus minces; premier article beaucoup moins long; troisième plus long que le quatrième; les autres comme chez les *Hippopsis*. Prothorax moins long et plus large; saillies sternales très-étroites, dilatées antérieurement et postérieurement. Élytres plus larges que le prothorax, médiocrement allongées, allant un peu en diminuant vers l'extré-

(1) Voir la description de ce genre par Serville (*Ann. Soc. Ent.*, 4, 1835, p. 41).

mité, où elles sont coupées droit à la suture et garnies d'une épine sur chacun des bords latéraux postérieurs. Pattes un peu plus robustes.

347. HIPPOPSICON LACTEOLUM.

Long. 11 à 12 mill. ; larg. 3 à 4 mill.

Tête et prothorax gris. Yeux bordés de blanc intérieurement ; huit bandes de même couleur sur le prothorax, dont deux médianes. Élytres d'un brun rougeâtre, couvertes de bandes blanchâtres longitudinales. Poitrine grise avec deux bandes pareilles sur les bords latéraux. Abdomen brun.

Tête, antennes, prothorax, écusson, dessous du corps et pattes lisses ; élytres ayant environ trois fois la longueur du prothorax ; ponctuées, la ponctuation irrégulière et, en général, peu serrée.

51. Genre ANAUXESIS. Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 191.

348. ANAUXESIS CALABARICUS. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, p. 290 (*Nemotragus*).

On sait que les *Anauxesis* se distinguent surtout des *Nemotragus*, dont ils sont très-voisins, par leurs yeux entièrement divisés.

52. Genre AUXESIS, g. n.

(Αὔξησις, croissance.)

Caractères. ♂ Tête perpendiculaire, un peu rétrécie, en manière de cou, à la base du prothorax ; allongée, creusée entre la base des antennes. Yeux divisés par une suture, ce qui donne quatre yeux apparents ; les parties inférieures très-rondes. Antennes insérées au-dessus des yeux qu'elles

ne touchent pas; de onze articles; dépassant le corps d'environ la moitié de leur longueur; deuxième article très-gros; troisième plus long que le quatrième, qui est aussi long que les cinquième et sixième; les quatre suivants un peu plus courts; le dernier le plus long de tous. Prothorax allongé, cylindrique, deux fois aussi long que large, un peu déprimé au milieu de sa longueur; saillies sternales non apparentes. Écusson subtriangulaire. Élytres plus larges que le prothorax, saillantes et arrondies aux épaules, allant en diminuant de largeur jusqu'à l'extrémité, qui est acuminée. Pattes longues; les intermédiaires plus longues que les antérieures, et les postérieures beaucoup plus longues que les intermédiaires; la même croissance s'observe chez le premier article des tarses, qui est le plus long de tous; deuxième un peu plus large à l'extrémité.

Voisin des *Nemotragus*.

349. AUXESIS GABONICUS.

Pl. 7, fig. 7.

Long. 18 mill.; larg. 3 à 4 mill.

D'un brun rougeâtre, tournant au brun foncé sur la tête, sur les deux premiers articles des antennes, aux épaules et aux bords latéraux des élytres. Antennes, sauf les deux premiers articles, abdomen et pattes d'un jaune d'ocre clair. Poitrine d'un gris noirâtre.

Tête ponctuée en avant; les deux premiers articles des antennes fortement ponctués; les suivants et les joues garnis de poils. Prothorax très-finement ponctué. Élytres et dessous du corps lisses; les premières ayant environ trois fois et demie la longueur du prothorax.

53. Genre NITOCRIS.

(Nom d'une reine d'Égypte.)

Caractères. Voisin des *Oberea.* Allongé. Antennes subfiliformes, fortes, surtout chez les ♀, dépassant le corps et de longueur subégale dans les deux sexes ; assez obsolètement articulées ; de onze articles ; troisième à peine plus long que le quatrième. Prothorax mutique ; coupé obliquement en avant et en arrière ; à peine plus long que large ; plaque prosternale en triangle allongé ; plaque mésosternale en triangle. Écusson subtriangulaire. Élytres allongées, plus larges aux épaules ; chez les ♂ rétrécies après le milieu de leur longueur d'une manière bien plus sensible que chez les ♀ ; plus ou moins dilatées en arrière ; échancrées et quadri-épineuses à l'extrémité. Pattes robustes, les postérieures les plus longues ; tarses également robustes.

Je possède trois autres espèces africaines qui devront probablement rentrer dans ce genre.

350. NITOCRIS ADORATA.

Long. 24 mill. ; larg. 5 mill.

Tête, palpes, prothorax, écusson, partie antérieure des élytres et poitrine d'un jaune fauve. Antennes noires. Élytres d'un brun foncé, à partir du quart antérieur jusqu'à l'extrémité ; ayant deux taches jaunâtres au quart postérieur. Premier, deuxième et cinquième segments abdominaux d'un jaune clair soyeux ; troisième et quatrième segments noirs ; pattes d'un jaune clair, sauf les tibias postérieurs, qui sont noirs.

Tête et prothorax très-obsolètement ponctués. Élytres rétrécies au milieu de leur longueur, dilatées vers l'extrémité, où

elles sont quadri-épineuses ; se terminant après la naissance de l'avant-dernier segment abdominal ; ponctuées, la ponctuation espacée ; deux fortes carènes longitudinales. Dessous du corps et pattes lisses.

Un individu, collection Buquet.

351. NITOCRIS LUCASII.

Pl. 5, fig. 5.

Long. 21 mill. ; larg. 4 à 5 mill.

D'un jaune foncé ; antennes noirâtres, sauf le premier article, qui est fauve. Une bande noire après le milieu de la longueur des élytres, et une bande de même couleur à l'extrémité. Premier et deuxième segments de l'abdomen d'un jaune soyeux argenté ; les suivants noirs. Pattes d'un testacé pâle, sauf une partie des tibias postérieurs, qui est noirâtre.

Tête et prothorax lisses. Élytres environ cinq fois de la longueur du prothorax ; très-resserrées au milieu de leur longueur, dilatées postérieurement, carénées latéralement, quadri-épineuses et échancrées à l'extrémité ; ayant des séries de gros points longitudinaux, qui diminuent beaucoup avant l'extrémité. Dessous du corps et pattes lisses.

Var. *a*. Tête, élytres, pattes postérieures, tibias antérieurs et bords latéraux postérieurs de la poitrine, noirs.

Dédiée à M. H. Lucas.

352. NITOCRIS PASCOEI.

Long. 20 mill. ; larg. 5 mill.

Pl. 5, fig. 6.

♀. Tête, prothorax, dessous du corps et pattes d'un jaune brunâtre. Naissance des élytres d'un rouge-fauve, le reste noir.

Antennes noires, sauf les trois derniers articles, qui sont clairs.

Tête ponctuée largement. Prothorax lisse. Élytres, ayant au moins quatre fois la longueur du prothorax; plus larges aux épaules, à peine réunies au milieu de leur longueur et dilatées à l'extrémité, qui est quadri-épineuse et échancrée; très-fortement ponctuées, surtout latéralement; la ponctuation diminuant beaucoup vers l'extrémité. Dessous du corps et pattes lisses.

Dédiée à M. Pascoë.

54. Genre SPHENURA. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, p. 288; Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 376.

353. SPHENURA BALTEATA. Klug., *in Ermann.*, p. 45.

Pl. 16, fig. 8.

Patrie : Fernando-Po.

Long. 15 mill.; larg. 5 mill.

Tête, antennes, organes buccaux, prothorax et écusson d'un noir brillant; deux bandes blanches longitudinales entre les yeux. Labre jaune. Élytres d'un rouge fauve avec deux bandes noires; la première au tiers antérieur, la seconde postérieurement; au milieu de cette dernière, apparaissent deux taches obsolètes rougeâtres. Dessous du corps et pattes d'un gris noirâtre.

Tête, prothorax et élytres fortement ponctués, la ponctuation assez espacée. Dessous du corps et pattes lisses.

354. SPHENURA GABONICA.

Long. 12 mill.; [illegible] 5 mill.

Tête et prothorax d'un noir brillant; élytres d'un brun rou-

geâtre terne. Antennes d'un noir mat. Quatre bandes blanches longitudinales, dont deux entre les yeux et deux sur le front; ces dernières plus rapprochées que les premières. Deux taches de même couleur sur les joues. Cinq bandes blanches longitudinales sur le protborax, dont une médiane. Deux taches noires au tiers antérieur des élytres, n'atteignant pas la suture; une bande noire au quart postérieur, au milieu de laquelle on aperçoit deux taches blanches. Dessous du corps noir avec des taches ou des bandes de même couleur. Pattes d'un brun fauve terne.

Tête, prothorax et élytres largement ponctués, la ponctuation très-grosse. Élytres à peine trois fois aussi longues que le prothorax; extrémité quadri-épineuse et échancrée. Dessous du corps et pattes lisses.

Var. *a*. Élytres d'un gris terne.

355. SPHENURA ADELPHA.

Long. 12 mill.; larg. 4 mill.

Ne diffère de la *S. gabonica* que par les caractères suivants:

Coloration des élytres et des taches d'un jaune d'ocre; pas de bande médiane au milieu du prothorax.

Finement ponctuée. Élytres ayant à peine trois fois la longueur du prothorax.

356. SPHENURA 22-MACULATA.

Long. 13 mill.; larg. 4 mill.

En dessus, d'un brun rougeâtre, avec des taches d'un noir velouté, sauf la tête, qui est fauve.

En dessous, d'un noir brillant varié de gris. Premier article des antennes noir, les autres bruns; pattes d'un rouge fauve, sauf une partie des cuisses et des tibias postérieurs, qui sont

noirs. Dix taches sur le prothorax et douze taches sur les élytres.

Tête et élytres fortement et largement ponctuées ; le prothorax moins fortement ponctué. Élytres trois fois aussi longues que le prothorax, ayant trois carènes longitudinales sur le bord latéral de chaque élytre ; entre ces carènes, deux rangées de gros points enfoncés ; suture bordée et saillante ; extrémité quadri-épineuse et échancrée.

357. SPHENURA PALLIDA.

Long. 10 mill. ; larg. 2 1/2 mill.

D'un jaune pâle, avec une tache noire à l'extrémité des élytres ; les trois premiers et les trois derniers articles des antennes noirs, les autres avec une tache jaune à leur naissance. Quatre taches noires sur les bords du prosternum ; deux taches de même couleur sur la poitrine ; extrémité de l'abdomen et une partie des tibias postérieurs, noires.

Tête ponctuée. Prothorax lisse. Élytres trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; échancrées et bi-épineuses à l'extrémité, ayant des séries régulières, longitudinales, de gros points enfoncés, qui disparaissent postérieurement. Dessous du corps et pattes lisses.

Var. *a*. Une tache sur le front et quatre taches sur le prothorax. Dessous du corps et pattes gris.

55. Genre CHARINOTUS. Chevr.

358. CHARINOTUS PULCHELLUS. Klug., *in Ermann*, p. 45.

Long. 7 à 8 mill.; larg. 3 mill.

D'un brun châtain, avec de nombreuses taches blanches. Tête de même couleur que ces taches. Antennes noires ; yeux

bordés de blanc. Prothorax de même couleur, avec cinq lignes longitudinales noires, la médiane la plus courte. Écusson brun. Quatorze taches sur les élytres. Bords latéraux de la poitrine blancs; segments abdominaux bordés de même couleur.

Quelques points obsolètes enfoncés sur la partie brune médiane des élytres; le reste du corps lisse.

359. **CHARINOTUS CARISSIMUS.** Westwood, *Ann. of Nat. Hist.*, oct. 1841, et *Arc. Ent.*, II, p. 57, pl. 64, fig. 3.

Long. 8 à 9 mill.; larg. 3 mill.

D'un vert tendre blanchâtre, avec des taches ou traits bruns et noirs, sauf les antennes, l'abdomen et les pattes, qui sont bruns. Une tache noire au milieu et à la base du front. Cinq lignes noires longitudinales sur le prothorax. Sur les élytres, quatre traits obliques bruns antérieurement, et un peu après le milieu de leur longueur; huit taches noires, petites, rondes, dont deux au tiers antérieur, et les autres postérieurement.

Quelques points obsolètes enfoncés sur les traits bruns des élytres; le reste du corps lisse.

FAMILLE XXVII. CHRYSOMELIDÆ.

LEGIO Ia. APOSTASICERIDÆ. Lac., *Monog. des Col. Subp. Phyt.*, 1845, I, p. 1.

TRIBU I. SAGRITÆ.

1. GENRE SAGRA. Fabr., *Syst. Eleut.*, II, p. 26.

360. SAGRA DEYROLLEI.

Long. 15 à 16 mill.; larg. 6 à 7 mill.

♂. *Coll. de Mniszech.* — ♀. *Coll. de l'auteur.*

D'un bleu verdâtre, plus terne chez le ♂; organes buccaux noirs; tarses brillants.

♂ Allongé. Tête lisse. Prothorax plus long que large; angles latéraux antérieurs saillants, dépassant la base de la tête; lisse. Écusson arrondi. Élytres dépassant fortement la base du prothorax, légèrement déhiscentes antérieurement, vers le milieu des épaules, qui sont arrondies; ovalaires; couvertes de séries longitudinales de points très-obsolètes. Dessous du corps lisse. Pattes postérieures à cuisses unidentées, mais ayant, chacune, deux autres épines rudimentaires; tibias tri-épineux.

♀ Plus petite, plus étroite et plus brillante. Prothorax moins large. Cuisses et tibias simples.

Dédié à M. Henry Deyrolle.

361. SAGRA SIGNORETII. Thomson.

Patrie : Gabon?

Long. 15 mill.; larg. 6 1/2 mill.

Un individu. *Coll. de Mniszech.*

D'un bleu brillant, devenant verdâtre-obscur sur la tête et sur les pattes; organes buccaux noirs; tarses brillants.

♂ Oblong. Tête et prothorax lisses. Ce dernier beaucoup plus long que large, à angles latéraux antérieurs très-saillants; faiblement caréné au milieu de sa longueur. Écusson rond. Élytres couvertes de séries longitudinales de points excessivement fins; une rangée de ces mêmes points, d'un vert très-clair, le long des bords latéraux jusqu'au tiers postérieur, où ils disparaissent. Dessous du corps lisse. Pattes postérieures également lisses, à cuisses tridentées; une très-forte dent obtuse vers l'extrémité des tibias. ♀ inconnue.

Dédié à M. Signoret.

Cette espèce n'a pas été rapportée du Gabon par M. Deyrolle, mais doit, selon toute probabilité, provenir de cette contrée.

TRIBU II. CRIOCERITÆ.

2. GENRE LEMA. Fabr., *Syst. Eleut.*, I, p. 471.

362. LEMA GROSSA.

Long. 10 mill.; larg. 4 2/3 mill.

D'un beau jaune d'ocre un peu rougeâtre, brillant, avec les six ou sept derniers articles des antennes, une tache de chaque côté du métasternum et les tarses, noirs.

Oblongue, large, convexe. Antennes grossissant assez fortement à partir du cinquième article, qui est aussi long que les deux précédents réunis. Yeux très-fortement échancrés; une petite fossette au milieu du front. Prothorax fortement rétréci au milieu, sur les côtés; angulé avant les angles postérieurs; au milieu, une bande de points peu serrés, dont quelques-uns sur les côtés; ligne transversale avant la base, obsolète, ayant au milieu un gros point. Élytres deux fois aussi larges que le prothorax, un peu élargies et arrondies en arrière; épaules saillantes, à stries de très-gros points.

Cette espèce doit être rangée dans le deuxième groupe des *Lema*, bien que le cinquième article des antennes ne soit pas plus long que les deux précédents réunis.

363. LEMA NIGRIFRONS.

Long. 7 1/2 mill.; larg. 3 1/4 mill.

D'un jaune brillant; front et deux taches sur le prothorax noirs, avec quelques taches sur les côtés de l'abdomen et le dernier segment jaunes; une tache brunâtre sous chaque cuisse.

Oblongue, médiocrement convexe. Tête fortement sillonnée le long des yeux; une fossette au milieu. Yeux très-saillants, peu échancrés. Antennes courtes, ne dépassant guère le tiers

de la longueur du corps; deuxième, troisième et quatrième articles presque égaux, le cinquième égal aux deux précédents réunis. Prothorax fortement rétréci au milieu, creusé sur les côtés, ayant deux légers sillons transversaux à la base, obtusément angulé en avant sur les côtés. Élytres à stries faibles composées d'assez gros points allongés, peu serrés, un peu plus profonds en arrière.

Cette espèce doit se placer dans le sixième groupe, bien qu'elle ne présente pas tous les caractères indiqués, le prothorax n'ayant à la base qu'un sillon peu profond, et n'étant pas ridé transversalement.

364. LEMA ÆNEO-CYANEA.

Long. 9 mill.; larg. 4 mill.

D'un beau bleu un peu violet, avec les élytres d'un bronzé doré; antennes noires.

Un peu allongée, assez convexe. Tête ponctuée, rugueuse. Antennes assez fortes, les deuxième, troisième et quatrième articles allant en augmentant de longueur. Prothorax un peu plus long que large, fortement rétréci au milieu sur les côtés, qui sont angulés avant les angles antérieurs; rugueux transversalement, avec un sillon transversal bien marqué, avant la base, et ayant au milieu une petite fossette. Écusson non échancré. Élytres à lignes de gros points formant de faibles stries; intervalles plans, ponctués et ridés transversalement.

Voisine de la *L. pubescens*, Lac., du Cap, en diffère par le prothorax non tuberculé sur les côtés en avant, moins distinctement plissé, par l'écusson non échancré, et par les élytres moins fortement striées, à intervalles non convexes.

3. Genre CRIOCERIS. Fabr., *Syst. Eleut.*, I, p. 449.

365. CRIOCERIS LIVIDA. Dalm.

TRIBU III. CLYTHRITÆ.

4. Genre MELITONOMA. Lac., *Mon. des Col. Subp. Phyt.*, II, p. 371.

366. MELITONOMA SEXSIGNATA.

Long. 5 mill.; larg. 2 1/3 mill.

Prothorax d'un noir brillant; côtés étroitement marginés de jaune. Élytres jaunes avec un point huméral, un autre vers la suture avant le milieu, et une bande transversale après le milieu, noirs; tibias et tarses roussâtres, extrémité des tibias brune.

Presque cylindrique. Antennes pas plus longues que la tête, fortement en scie. Yeux gros, occupant les côtés de la tête ; au milieu une faible impression ponctuée. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, convexe, très-lisse, avec une petite impression transversale ponctuée, vis-à-vis de l'écusson. Ce dernier étroit, saillant. Élytres à ponctuation assez fine, médiocrement serrée.

TRIBU IV. CRYPTOCEPHALITÆ.

5. Genre CRYPTOCEPHALUS. Geoffr., *Hist. des Ins. des Env. de Paris*, I, p. 231.

367. CRYPTOCEPHALUS TRIVIRGATUS.

Long. 2 1/2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

En dessus, d'un beau jaune brillant, plus clair sur les élytres; bouche, une tache frontale, quatre points en travers du prothorax, et trois bandes, dont une suturale sur les élytres, interrompues, noirs. Dessous noir, tour de l'abdomen, pygidium et pattes jaunes; base des antennes jaune.

Court. Tête finement ponctuée, ayant une petite fossette frontale. Prothorax densément, mais finement ponctué. Élytres

à stries fines ponctuées; intervalles à ponctuation extrêmement fine.

Cette espèce doit se placer à côté du *C. W. nigrum*, Suffrian.

368. **CRYPTOCEPHALUS THOMBIFER.** Suffrian, *Linn. Entom.*

369. **CRYPTOCEPHALUS SIMPLEX.** Suffrian. *Linn. Entom.*

6. Genre EURYOPE. Dalman.

370. EURYOPE NIGRIPES.

Long. 12 mill.; larg. 6 1/2 mill.

D'un beau jaune d'acajou très-brillant, avec le métasternum et les pattes d'un noir brillant; les six derniers articles des antennes d'un noir mat.

Oblong-ovalaire, très-convexe. Tête et prothorax à ponctuation très-écartée et très-fine; ce dernier légèrement rétréci en avant, avec les angles antérieurs très-pointus, les postérieurs aigus; base rebordée, légèrement sinuée de chaque côté. Écusson presque lisse. Élytres à ponctuation assez forte, écartée; saillie humérale presque lisse.

7. Genre THYSBE (Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 435.)

Caractères. Antennes grêles, assez longues, premier article gros, le deuxième un peu plus court que le troisième. Yeux oblongs, un peu réniformes. Dernier article des palpes acuminé. Labre petit, en carré transversal. Mandibules fortes et épaisses. Prothorax court, presque aussi large que les élytres. Celles-ci courtes, presque quadrangulaires, non atténuées en arrière et fortement arrondies à l'extrémité; fortement ponctuées, non striées. Pattes robustes, cuisses épaisses au milieu, non dentées; tibias antérieurs un peu plus longs que les autres, faiblement arqués; tarses ayant le troisième article profondément bilobé; crochets simples.

371. THYSBE AURICHALCICA.

Long. 6 mill.; larg. 4 2/3 mill.

D'un vert métallique très-brillant, ayant des reflets cuivreux sur les pattes; dessous d'un vert bleuâtre métallique, avec les côtés de la poitrine et le milieu de l'abdomen roussâtres; antennes brunes à l'extrémité, avec les premiers articles d'un roux obscur à teintes vertes.

Antennes ayant les cinq derniers articles mats, un peu plus larges que les autres. Tête fortement ponctuée, plus finement au sommet; au milieu, un sillon longitudinal. Prothorax très-fortement, mais peu densément ponctué. Écusson n'ayant que quelques points à la base. Élytres fortement ponctuées, plus finement vers la suture, rugueuses sur les côtés; ces points formant des lignes peu régulières.

372. THYSBE AMATA.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 3 1/3 mill.

En dessus, d'un vert métallique brillant un peu doré; dessous et pattes d'un bleu métallique; les cinq derniers articles des antennes noirs.

Tête à ponctuation assez forte, écartée. Les cinq derniers articles des antennes un peu plus larges que les autres. Prothorax rebordé sur les côtés, à angles postérieurs formant une petite dent; ponctuation assez fine, peu serrée. Écusson ayant, à la base, des points très-fins. Élytres à ponctuation assez forte, médiocrement serrée, irrégulière; ridées sur les côtés; une strie suturale en arrière.

373. THYSBE LATICORNIS.

Long. 11 mill.; larg. 7 mill.

D'un vert bleuâtre métallique brillant; élytres d'un vert

doré très-brillant ; les cinq derniers articles des antennes noirs.

Tête finement ponctuée, ayant au milieu une petite fossette et un sillon peu apparent. Antennes ayant leurs cinq derniers articles aplatis et beaucoup plus larges que les autres. Prothorax finement et assez densément ponctué. Écusson ayant cinq ou six points à la base. Élytres à calus huméral très-marqué ; assez fortement et assez densément ponctuées ; une ligne élevée le long du bord externe ; une strie suturale dans la moitié postérieure. Tibias fortement sillonnés en dessus.

8. Genre COLASPOSOMA. De Laporte, *Rev. Ent.* de Silb., I, p. 22.

374. COLASPOSOMA VESTITA.

Long. 5 mill.; larg. 2 1/4 mill.

D'un brun un peu rougeâtre, très-peu brillant ; couvert d'une pubescence d'un gris blanchâtre, assez longue et assez serrée, très-épaisse sur l'écusson, et formant une ligne au milieu du prothorax, épaisse également autour des yeux et sur les côtés de la poitrine. Pattes et antennes roussâtres.

Oblong, convexe, finement et densément ponctué. Antennes assez courtes, ne dépassant pas le milieu du corps. Prothorax presque aussi long que large ; bord antérieur arrondi, un peu saillant ; côtés arrondis. Élytres d'un tiers plus larges que le prothorax, ayant, sur chacune, les traces peu visibles de trois lignes élevées. Pattes courtes, inermes.

375. COLASPOSOMA SCULPTILIS.

Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

D'un vert métallique peu brillant, couvert de poils blanchâtres peu serrés ; points du prothorax et rugosités des élytres noirs, ainsi que les antennes ; pattes d'un bronze foncé

brillant, parsemées de poils blanchâtres, ainsi que le dessous du corps.

Corps oblong, épais, très-convexe. Antennes assez grêles, atteignant les trois quarts du corps. Tête peu et finement ponctuée. Prothorax fortement et peu densément ponctué, finement crénelé sur les côtés. Élytres courtes, d'un tiers plus larges que le prothorax, inégales et rugueusement ponctuées. Pattes assez grandes; cuisses inermes.

9. **Genre COLASPOIDES.** De Laporte, *Rev. Ent.* de Silb., I, p. 20.

376. COLASPOIDES PUBIPENNIS.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

D'un jaune testacé, avec les antennes et les pattes plus claires. Élytres brunes avec une étroite bordure basilaire testacée; couvertes d'une fine pubescence assez serrée d'un gris doré; extrémité des tibias et tarses bruns.

Oblong, convexe. Antennes très-grêles, aussi longues que les trois quarts du corps. Tête finement et densément ponctuée; yeux ronds et saillants. Prothorax densément et fortement ponctué, arrondi sur les côtés, à peine plus large que la tête. Élytres oblongues, à stries nombreuses ponctuées; intervalles finement ridulés. Pattes assez grêles, les postérieures plus longues que les autres, avec les cuisses armées, en dessous, d'une assez forte épine.

10. **Genre BREVICOLASPIS.** De Laporte, *Rev. Ent. de Silb.*, I, p. 24.

377. BREVICOLASPIS PUNCTATOLINEATA.

Long. 3 1/4 mill.; larg. 1 2/3 mill.

En dessus, d'un bleu foncé très-brillant; en dessous, d'un bronzé foncé assez brillant, ainsi que les pattes; antennes noires, les quatre premiers articles d'un rougeâtre obscur.

Corps épais, court. Antennes courtes, n'atteignant pas le milieu du corps, les cinq derniers articles plus gros que les précédents. Tête ponctuée. Prothorax aussi long que large, très-convexe, légèrement arrondi sur les côtés: ponctuation assez forte et très-écartée. Élytres deux fois aussi larges que le prothorax : épaules anguleuses, saillantes: à lignes d'assez gros points formant des stries sur les côtés; intervalles ridulés sur les côtés.

378. BREVICOLASPIS RUFICOLLIS.

Long. 7 mill. ; larg. 3 1/2 mill.

Tête et prothorax d'un rouge brillant; élytres d'un vert métallique brillant; antennes brunes, avec les deux premiers articles rouges; dessous et pattes d'un noir brillant; cuisses rouges au milieu.

Corps oblong, convexe. Antennes à articles allongés, dépassant le milieu du corps. Tête parsemée de quelques gros points, avec une impression transversale entre les yeux et une petite fossette au-dessus. Prothorax à peine plus large que la tête, arrondi et rétréci en avant, à ponctuation assez grosse, peu serrée. Élytres presque deux fois aussi larges que le prothorax, à stries peu profondes, mais fortement ponctuées, ces stries plus faibles vers l'extrémité. Cuisses postérieures et intermédiaires munies, en dessous, d'une petite dent.

379. BREVICOLASPIS AURICHALCEUS.

Long. 5 mill. ; larg. 2 1/2 mill.

D'un bronzé foncé mélangé de cuivreux et de doré brillants ; antennes noires.

Tête et prothorax rugueusement ponctués. Antennes ne dépassant pas le milieu du corps, les cinq derniers articles plus

grands que les autres. Élytres courtes, fortement angulées aux épaules, très-fortement striées; intervalles très-relevés, inégaux, interrompus. Pattes extrêmement rugueuses. Cuisses armées, en dessous, d'une forte épine: les postérieures ayant, en outre, une épine plus petite à l'extrémité.

380. BREVICOLASPIS RUFONITENS.

Long. 5 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Entièrement d'un roux testacé brillant, les pattes un peu plus claires; extrémité des antennes noire.

Court, épais, convexe. Yeux légèrement échancrés. Tête presque lisse, ponctuée seulement en avant; au milieu du sommet un fin sillon. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, grossissant à peine vers l'extrémité. Prothorax court, presque aussi large que les élytres, rétréci en avant, à ponctuation fine, écartée. Écusson lisse. Élytres à stries peu profondes, fortement ponctuées, plus marquées à la base, effacées en arrière et sur les côtés; une impression transversale derrière l'épaule. Toutes les cuisses ayant, en dessous, une petite épine, peu visible aux cuisses antérieures.

11. GENRE PSEUDOCOLASPIS. De Laporte, *Rev. Ent. de Silb.*, I, p. 23.

381. PSEUDOCOLASPIS TIMIALITHUS.

Long. 9 à 10 mill.; larg. 5 mill.

Pl. 3, fig. 8.

En dessus, d'un noir bronzé; sur la tête quelques reflets métalliques; sur les élytres, antérieurement, une large bande transversale d'un vert doré; postérieurement, deux taches de même couleur; saillie des épaules et écusson noirs; en des-

sous, d'un vert doré; pattes d'un bronzé rougeâtre, avec des teintes verdâtres.

Tête et prothorax fortement ponctués; la ponctuation très-serrée. Élytres un peu plus de deux fois aussi longues que le prothorax; finement ponctuées; ayant des séries longitudinales obsolètes, assez espacées, de points enfoncés. Abdomen et pattes ponctués.

Les caractères les plus saillants de ce genre sont les suivants:

Corps sub-sphérique. Tête verticale. Yeux grands. Antennes de onze articles, ayant les cinq derniers très-élargis; le dernier le plus grand de tous; coniforme. Menton transversal. Prothorax convexe, à peine plus large au milieu de sa longueur; métathorax aussi long que les trois premiers segments abdominaux. Écusson grand, arrondi. Élytres beaucoup plus larges à leur base que le prothorax; à peine déhiscentes vers les épaules, qui sont avancées en saillie arrondie; diminuant ensuite de largeur jusqu'à l'extrémité; très-convexes. Pattes robustes; les postérieures les plus longues; cuisses renflées au milieu de leur longueur, où elles sont bi-épineuses en dessous; échancrées vers l'extrémité; tibias arqués et dilatés à l'extrémité. Tarses grands; premier et deuxième articles triangulaires; le premier plus grand que le deuxième.

12. Genre COLASPIS. Fabr., *Syst. Eleut.*, I, p. 411.

— De Laporte, *Rev. Ent. de Silb.*, I, p. 19.

382. COLASPIS? RUFULUS.

Long. 3 1/2 mill.; larg. 1 3/4 mill.

Entièrement d'un roux un peu testacé, assez brillant; extrémité des antennes un peu obscure.

Oblong-ovalaire, convexe. Tête et prothorax assez finement

et densément ponctués. Yeux un peu saillants. Antennes très-écartées à la base, atteignant les deux tiers du corps, filiformes; les troisième et quatrième articles un peu plus longs et plus grêles que les suivants. Prothorax près de deux fois et demie aussi large que long, assez fortement arrondi sur les côtés, qui sont finement rebordés. Élytres un peu plus larges que le prothorax, arrondies en arrière, à stries peu profondes, mais fortement ponctuées, finissant alternativement en une simple ligne de points. Pattes médiocres; cuisses élargies au milieu, avec une petite dent en dessous; tarses assez courts; troisième article partagé en deux lobes grêles; crochets dentés à la base.

LEGIO IIa. METOPOCERITÆ. Lac., *Monog. des Col. Subp. Phyt.*, I, *Généralités*, p. XLVIII.

TRIBU V. GALLERUCITÆ.

13. Genre ORNITHOGNATHUS, n. g.

(Ὄρνις, oiseau; γνάθος, mâchoire.)

Caractères. Mandibules robustes, aiguës. Labre large, court, sinué. Dernier article des palpes acuminé. Yeux ronds, saillants, assez petits. Antennes assez grandes, un peu plus longues que la moitié du corps, fortes, plus minces vers la base; premier article gros, aussi long que les deuxième et troisième réunis; le deuxième globuleux, le troisième plus court que le quatrième, les suivants à peu près d'égale longueur, avec l'angle externe un peu saillant. Prothorax assez étroit, convexe. Élytres grandes, débordant largement l'abdomen en arrière. Pattes assez courtes, inermes; premier article des tarses un peu plus long que le deuxième, le troisième peu fortement bilobé; crochets simples.

J'ai conservé à ce genre, qui se trouve au vieux Calabar, le nom qui lui a été donné par M. Murray.

383. ORNITHOGNATHUS GENEROSUS.

Long. 12 1/2 mill.; larg. 6 mill.

Tête et prothorax d'un beau jaune; élytres d'un violet cuivreux brillant. Antennes d'un noir mat; poitrine et abdomen noirs, brillants; dernier segment abdominal jaune; pattes noires, brillantes.

Oblong, convexe. Tête ayant un fort sillon transversal entre les yeux, et un autre plus court, longitudinal, entre les antennes. Prothorax finement rebordé, à points très-fins, très-écartés. Écusson en triangle tronqué. Élytres assez fortement et densément ponctuées; une légère impression transversale avant le milieu.

14. Genre OOTHECA. (Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 402.)

384. OOTHECA SERRICORNIS.

Long. 10 mill.; larg. 6 mill.

D'un jaune sale assez brillant; antennes noires, sauf le premier article. Élytres d'un noir un peu bleuâtre assez brillant, avec une tache terminale jaune; pattes et côtés de la poitrine d'un noir bleuâtre.

Oblong, épais, très-convexe. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, fortement en scie à partir du troisième article, dernier article très-petit, conique. Yeux entiers. Antennes insérées à leur face interne. Un sillon transversal au-dessus, et un autre entre leur insertion. Prothorax deux fois et demie aussi large que long. Écusson lisse. Élytres assez fortement, mais peu densément ponctuées. Pattes médiocres;

premier article des tarses aussi long que les trois suivants.
J'ai conservé à ce genre le nom donné par Dejean.

385. OOTHECA MUTABILIS. Sch.?

15. GENRE GALLERUCA. Fabr., *Syst. Eleut.*, I, p. 438.

386. GALLERUCA (*Tropidophora*) TRIPARTITA.

Long. 10 à 11 mill.; larg. 5 1/2 à 6 mill.

D'un jaune d'ocre très-brillant, avec la moitié basilaire des élytres d'un bleu d'acier très-brillant; pattes très-brillantes; cuisses postérieures obscures à la base.

Tête couverte de gros points écartés, formant, entre les yeux, une impression rugueuse. Prothorax trois fois aussi large que long, fortement rebordé sur les côtés, à ponctuation fine, très-écartée. Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax, grandes, élargies en arrière, à ponctuation fine, peu serrée. Cuisses postérieures énormes, courtes, ovalaires, recevant le tibia dans un sillon interne; dernier article des tarses postérieurs court, très-renflé à l'extrémité, avec deux très-petits crochets.

387. GALLERUCA NIGROTRANSVERSA.

Long. 7 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Jaune; tête ayant une tache au sommet; labre noir; prothorax presque entièrement noir; écusson de même couleur; élytres avec deux bandes transversales un peu ondulées, séparées par la suture, et une bordure externe, étroite, un peu élargie à l'extrémité, noires; abdomen d'un brun noir, avec le dernier segment jaunâtre.

Tête carénée entre les antennes, ayant, en dessus, un fort sillon transversal. Prothorax à peine de moitié plus large que

long, légèrement rétréci en arrière ; presque au milieu, un fort sillon transversal entier, et un fin sillon longitudinal court, peu distinct. Élytres à ponctuation très-fine, assez serrée.

388. GALLERUCA FLAVONIGRA.

Long. [illegible] mill.; larg. 5 mill.

D'un beau jaune brillant ; élytres ayant une bande basilaire et la moitié postérieure, sauf une tache apicale, d'un noir brillant ; extrémité des antennes, des tibias et des tarses enfumée.

Ovalaire. Tête carénée entre les antennes, ayant, en dessus, un fort sillon transversal et un faible sillon longitudinal. Prothorax court, deux fois aussi large que long ; de chaque côté, une assez forte impression transversale. Élytres élargies en arrière, lisses, à ponctuation très-fine vers la suture, plus forte vers le milieu.

389. GALLERUCA FISSICOLLIS.

Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Prothorax et tête d'un jaune rougeâtre brillant ; élytres d'un jaune pâle brillant, avec une large bande basilaire, et une grande tache occupant plus du tiers postérieur, d'un noir brillant ; cette dernière tache enfermant une tache jaune presque ronde ; bord réfléchi jaune ; labre et écusson noirs ; en dessous, d'un jaune d'ocre.

Tête carénée entre les antennes, sillonnée en travers entre les yeux. Prothorax de moitié seulement plus large que long, sinué sur les côtés ; presque au milieu, un fort sillon transversal, un peu interrompu. Élytres peu élargies en arrière ; finement et peu densément ponctuées.

390. GALLERUCA HYPOMELÆNA.

Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Dessus d'un beau jaune assez brillant; élytres bordées de noir, cette bordure formant, à la base, une large bande; au milieu une bande transversale noire également, n'atteignant pas la suture; dessous et pattes noirs, abdomen bordé de jaune.

Tête carénée entre les antennes, fortement sillonnée en travers, entre les yeux. Prothorax court, au moins deux fois aussi large que long; de chaque côté, une impression transversale assez forte. Élytres élargies en arrière, à ponctuation fine, écartée, égale.

391. GALLERUCA INSIGNIPENNIS.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 3 3/4 mill.

D'un beau jaune brillant; elytres ayant une large bande basilaire, et presque la moitié apicale d'un noir bleu; ces deux parties réunies par une bande marginale; extrémité des tibias et des tarses brunâtre.

Tète carénée entre les antennes, fortement sillonnée en travers, entre les yeux. Prothorax presque deux fois aussi large que long; au milieu un fort sillon transversal interrompu. Élytres à ponctuation assez fine, presque indistincte à l'extrémité; de chaque côté, une carène courte; avant l'extrémité, une forte dent triangulaire.

392. GALLERUCA MELANOPTERA.

Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

Jaune brillant, avec les élytres d'un beau noir également brillant; pattes noirâtres, avec la base des cuisses et les genoux jaunes; antennes enfumées, jaunes à la base.

Tête carénée entre les antennes, fortement sillonnée en travers, entre les yeux. Prothorax deux fois aussi large que long; presque au milieu, un sillon large et profond, interrompu. Élytres élargies en arrière; avant l'extrémité, près de la suture, un tubercule peu saillant.

393. GALLERUCA CAVIFRONS.

Long. 5 mill.; larg. 2 1/2 mill.

D'un jaune clair brillant, avec les élytres d'un jaune un peu rougeâtre.

Tête carénée entre les antennes; sur le sommet, une large et profonde impression. Prothorax deux fois aussi large que long, rétréci en arrière; de chaque côté, en avant, une dépression transversale. Élytres à peine élargies en arrière; à ponctuation assez fine et assez serrée.

Cette espèce paraît très-voisine de la *G. delata*, Erich. (*Faun. Angol.*, 265, 118); mais, chez cette dernière, la poitrine et l'abdomen sont noirs ainsi que le labre, et l'impression frontale du ♂, munie, en avant, de deux tubercules, est tridentée au fond.

394. GALLERUCA DECOLOR.

Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

Entièrement d'un jaunâtre brillant, avec le premier article des antennes brun en dessus, et le labre brun à l'extrémité.

Tête carénée entre les antennes, fortement sillonnée en travers, entre les yeux. Prothorax quadrangulaire, d'un tiers plus large que long; avant le milieu, un fort sillon transversal. Élytres à ponctuation très-fine, assez serrée.

395. GALLERUCA GRISEOSERICANS.

Long. 8 1/2 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Dessus d'un jaune grisâtre presque mat, à pubescence grise,

soyeuse, fine, assez serrée; antennes d'un brun foncé, sauf le premier article; une tache sur le sommet de la tête, et cinq taches sur le prothorax, noires; poitrine et abdomen noirs, chaque segment bordé de jaune; cuisses jaunes, noirâtres au milieu; tibias et tarses noirâtres.

Allongée, assez finement, mais densément ponctuée. Tête ayant une carène entre les antennes, et une petite fossette bien marquée entre les yeux; ceux-ci gros et saillants. Prothorax de moitié plus large que long, droit sur les côtés au milieu, rétréci en avant et en arrière. Écusson tronqué. Élytres allongées, à peine élargies vers le milieu, ayant quelques vestiges de faibles côtes.

16. Genre APOPHYLIA. (Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 406.)

Caractères. Tête assez large, un peu convexe. Yeux gros, saillants, écartés. Antennes insérées dans une fossette vers l'angle interne des yeux, grêles, premier article un peu gros, deuxième le plus petit, troisième un peu plus court que les suivants; dépassant la moitié du corps. Labre assez large, court, légèrement sinué. Prothorax très-court, pas plus large que la tête. Écusson arrondi à l'extrémité. Élytres presque parallèles, arrondies à l'extrémité. Pattes assez courtes, grêles; premier article des tarses aussi long que les trois suivants réunis; troisième article large, faiblement bilobé.

Ce genre est voisin des *Phyllobrotica*; il est remarquable surtout par ses élytres parallèles.

396. APOPHYLIA CHLOROPTERA.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 3 mill.

Tête d'un brun foncé; bouche roussâtre; antennes noirâtres, avec les trois premiers articles roussâtres; prothorax roux,

avec trois taches noires; écusson brun; élytres d'un beau vert métallique; dessous brun, à pubescence grise; pattes roussâtres.

Tête finement rugueuse et sillonnée au milieu. Prothorax très-court, finement et densément ponctué; côtés sinués, faiblement dentés avant la base. Élytres finement et très-densément rugueuses.

17. Genre LUPERUS. Geoffroy, *Hist. des Ins. des Env. de Paris*, I, p. 230.

397. LUPERUS MOLLIS.

Long. 5 mill.; larg. 2 1/4 mill.

Jaune brillant; antennes et pattes plus pâles; sommet de la tête un peu obscur, ainsi que les derniers articles des antennes, le milieu de la poitrine et l'abdomen.

Yeux gros, arrondis et saillants; une impression transversale au-dessus des antennes. Prothorax de même largeur que la tête, un peu plus large que long, légèrement rétréci en arrière; une forte impression transversale de chaque côté. Élytres allongées, à ponctuation fine.

18. Genre MONOLEPTA. Chevr., Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 407.

398. MONOLEPTA APICICORNIS.

Long. 4 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

D'un testacé rougeâtre brillant; pattes plus claires; antennes brunes, avec les trois premiers articles d'un jaune roussâtre, et les deux derniers très-pâles.

Elliptique, convexe. Un fort sillon transversal entre les yeux; un autre plus faible, longitudinal, au milieu. Antennes aussi longues que les trois quarts du corps; troisième article

un peu plus long que le deuxième, beaucoup plus court que le quatrième. Prothorax et élytres à ponctuation assez forte et serrée ; le premier arrondi sur les côtés et un peu rétréci en avant, les dernières obtusément arrondies à l'extrémité. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les autres réunis.

19. Genre HALTICA. Illiger, *Mag. des Ins.*, I, 1801.

399. HALTICA ? OBSCURO-TESTACEA.

Long. 6 1/3 mill. ; larg. 3 1/2 mill.

Entièrement d'un testacé châtain très-brillant. Oblongue-ovalaire, assez convexe, très-lisse. Antennes se touchant presque à la base, séparées par une carène, insérées entre les yeux et vers leur bord inférieur; troisième article un peu plus court que le quatrième ; yeux un peu oblongs. Prothorax transversal, convexe, assez fortement arrondi et rebordé sur les côtés. Élytres assez grandes, un peu plus larges que le prothorax, non élargies en arrière, arrondies à l'extrémité et aux épaules ; étroitement, mais nettement marginées. Cuisses postérieures courtes, larges, épaisses, sillonnées sur le bord interne pour recevoir le tibia ; celui-ci simple ; tarses courts, insérés à l'extrémité du tibia ; premier article presque aussi long que les trois suivants réunis.

TRIBU VII. HISPITÆ.

20. Genre CRYPTONYCHUS. Gyllenh., *in Sch. Syn. Ins.*, 1817, I, 3e part., *Appendix*, p. 6 (pl. 6, fig. 5).

— *Oxycephalus*. G.-Méneville, voy. *de la Coquille*, 1832, *Zool.*, II, part. II, 1re div., p. 142, et *R. Anim.*, 1839-44, 2e part., *Ins.*, p. 226 (pl. 48, fig. 2).

400. CRYPTONYCHUS BIGOTII.

Long. 18 mill.; larg. 5 mill.

En dessus, d'un jaune fauve, avec l'occiput, le prolongement céphalique, les antennes, une grande tache longitudinale sur le prothorax, l'écusson et le tiers postérieur des élytres, noirs; face, palpes, dessous des cuisses, des tibias, de la tête et du pronotum (sauf deux taches noires en regard de ses bords latéraux), et saillie prosternale, d'un jaune fauve. Abdomen d'un noir brillant. Dessus des pattes antérieures de même couleur, sauf une tache jaune sur le tibia; pattes intermédiaires et postérieures d'un noir brillant.

Tête, et les six premiers articles des antennes finement ponctués; prolongement céphalique un peu élargi à l'extrémité. Prothorax excavé en regard des bords latéraux, saillant sur les bords; quelques gros points enfoncés çà et là. Élytres allongées, ayant au moins quatre fois et demie la longueur du prothorax; huit carènes longitudinales, dont la première latérale n'apparaissant que vers le tiers postérieur; la troisième interrompue au milieu de sa longueur; intervalles parsemés de points obsolètes formant des séries; la ponctuation disparaissant en arrière; partie réfléchie lisse. Pronotum ponctué. Le reste du corps et les pattes très-finement pointillés.

Dédié à M. Bigot.

Voisin des *C. cornigerus*, Guérin-Méneville, *porrectus*, Gyll., et *monoceros*, Oliv.

Voici les caractères les plus saillants du genre *Cryptonychus* :

Tête penchée en avant, ayant antérieurement un prolongement céphalique, profondément canaliculé supérieurement dans toute sa longueur. Yeux gros. Antennes de onze articles; les cinq derniers presque obsolètement articulés. Prothorax beaucoup plus large que la tête, tronqué obliquement sur les

bords latéraux antérieurs, droit sur les côtés, sinué en arrière ; saillie prosternale très-forte, dilatée aux deux extrémités, mais surtout postérieurement, en forme de hache. Écusson arrondi. Élytres allongées, plus larges que le prothorax, un peu convexes, subparallèles, arrondies à l'extrémité.

Pattes courtes ; cuisses antérieures plus renflées que celles des autres paires ; tarses très-gros, élargis, garnis, en dessous, de fortes brosses de poils.

Voisin des *Arescus*.

401. CRYPTONYCHUS PROBOSCIDEUS.

Long. 11 mill. ; larg. [illegible] mill.

Entièrement d'un jaune d'ocre, sauf les yeux, les antennes, le prolongement céphalique et deux grandes taches sur l'extrémité des élytres, qui sont noirs.

Tête lisse. Prothorax criblé de gros points enfoncés, sauf sur le bord antérieur ; ayant la même forme que le *C. Bigotii*. Élytres allongées, au moins quatre fois et demie aussi longues que le prothorax, ayant huit carènes longitudinales, dont la première latérale obsolète, interrompue au milieu ; la deuxième sinueuse après le milieu de sa longueur ; la troisième interrompue également au milieu ; la quatrième, en regard de la suture, presque droite ; intervalles fortement ponctués, à double rangée de points longitudinaux ; la ponctuation disparaissant à peine postérieurement. Dessous du corps et pattes lisses.

Voisin des *C. cornigerus*, Guérin-Méneville, *porrectus*, Gyll., et *monoceros*, Oliv.

21. Genre NEPIUS, n. g.

(Νήπιος, niais.)

Caractères. Antennes insérées au-dessus des yeux, très-épaisses, à articles courts, serrés ; le dernier conique, pointu ;

le premier court, à peine plus gros que les autres. Yeux médiocrement saillants. Corps très-inégal, mais non épineux. Élytres rebordées, tronquées obliquement à l'extrémité, avec l'angle externe saillant.

Ce genre, voisin des *Hispa*, s'en distingue facilement par la forme des antennes, l'absence des épines et la troncature des élytres.

402. NEPIUS CORROSUS.

Long. 5 à 5 1/2 mill.; larg. 3 mill.

Brun, marbré de jaune en dessus; dessous du corps et antennes d'un brun noir; pattes rousses, avec une tache brunâtre sur chaque cuisse.

Tête ayant au-dessus des yeux un fort tubercule un peu comprimé, sillonné en dessus. Prothorax presque carré, armé, de chaque côté, un peu avant l'angle antérieur, d'une épine courte, assez forte; sur le disque, quatre tubercules lisses, avec quelques autres plus petits sur les côtés. Élytres plus de deux fois aussi larges que le prothorax, s'élargissant un peu en arrière, couvertes de grosses fossettes irrégulières, avec les intervalles relevés et quelquefois très-saillants, assez réguliers, le long de la suture.

22. Genre HISPA. Fabr., *Syst. Eleut.*, II, p. 58.

403. HISPA ECHINATA. Gyllenh.

23. Genre DIPLOCŒLOMA, n. g.

(Διπλὂς, double; κοίλωμα, excavation.)

Caractères. Antennes insérées entre les yeux, courtes, pas plus longues que la tête et le prothorax, grêles à la base, grossissant vers l'extrémité; derniers articles très-serrés; le pre-

mier plus petit que le deuxième, le dernier pointu. Yeux gros, très-saillants. Prothorax se prolongeant au-dessus de la tête en lobe arrondi, avec une profonde fossette séparée en deux par une carène longitudinale ; angles postérieurs très-pointus. Écusson assez grand. Élytres un peu plus larges que le prothorax, presque parallèles, arrondies à l'extrémité, rebordées sur les côtés au milieu. Pattes courtes, assez robustes ; tarses très-larges, à articles cordiformes, les antérieurs plus larges et aussi longs que le tibia ; les tibias antérieurs angulés en dehors, avant l'extrémité.

Ce genre est remarquable, parmi les *Hispides*, par la forme singulière du prothorax.

404. DIPLOCŒLOMA CUCULLATA.

Long. 6 mill. ; larg. 2 mill.

En dessus, d'un jaune un peu orangé, plus pâle en dessous. Antennes noires, les trois premiers articles jaunes. Prothorax inégal, ponctué dans les parties creuses. Écusson ayant une petite fossette au milieu. Élytres ayant, en outre de la suture, trois côtes élevées, et, dans les intervalles, deux ou trois rangées de grosses fossettes assez profondes.

TRIBU VIII. CASSIDITÆ.

24. Genre ASPIDOMORPHA. Hope, *Col. Man.*, III, p. 158; Bohem., *Cass.*, II, p. 242.

405. ASPIDOMORPHA TOGATA.

Long. 9 à 13 mill. ; larg. 8 à 11 mill.

D'un beau jaune brillant transparent sur le bord antérieur du prothorax et les côtés des élytres, rougeâtre sur la partie

dorsale de ces dernières et sur le disque du prothorax ; à la base de chaque élytre, une large bande d'un brun noir dilatée vers le bord externe, une autre large avant l'extrémité, parfois réunies avec une troisième bande de même couleur, le long de la partie dorsale ; extrémité de la suture d'un brun noir ; milieu de la poitrine, et parfois de l'abdomen, noirâtre ; dernier article des antennes obscur.

Presque ronde ; bord antérieur du prothorax et bords latéraux des élytres réticulés ; ces dernières à gibbosité très-marquée, ayant, en outre, une petite saillie sur chaque épaule ; à lignes de points assez gros, mais peu enfoncés, souvent d'une couleur obscure.

Cette belle espèce, qui se retrouve au vieux Calabar, porte, dans quelques collections, le nom de *togata*, Boh. ; mais je ne crois pas que ce savant professeur l'ait encore décrite. Elle est extrêmement voisine de la *quadriramosa*, et n'en diffère, outre la coloration, que par la forme plus arrondie des élytres.

406. ASPIDOMORPHA OBTUSA.

Long. 9 1/2 à 11 mill.; larg. 8 à 9 mill.

D'un jaune assez brillant, transparent sur les côtés des élytres, plus foncé sur la partie dorsale, surtout latéralement ; à la base, de chaque côté, une bande brune atteignant le bord externe, une autre avant l'extrémité ; dessous d'un jaune obscur, avec le milieu du sternum et l'abdomen d'un brun noirâtre ; les deux derniers articles des antennes brunâtres.

Presque arrondie, mais obtuse en arrière de la suture, à gibbosité à peine indiquée. Prothorax largement relevé en avant, inégal, mais lisse. Élytres à épaules obtuses, à peine arrondies, à lignes de points écartés ; partie externe des bords réticulée.

On pourrait prendre, au premier coup d'œil, cette espèce

pour une variété de l'*A. togata;* mais elle est facile à distinguer par sa forme presque acuminée en arrière, et par sa gibbosité effacée.

407. ASPIDOMORPHA 4-RAMOSA. Bohem., *Monog. des Cass.*, 2, p. 305, n° 59.

408. ASPIDOMORPHA INSIDIOSA.

Long. 8 mill.; larg. 7 mill.

D'un jaune testacé clair, brillant; les deux derniers articles des antennes noirs, ainsi que le milieu du dessous du corps; élytres ayant la partie dorsale bordée ou plutôt tachetée de brun sur les côtés, émettant de chaque côté, à la base, une bande étroite d'un brun foncé qui atteint l'épaule.

Arrondie, peu convexe, non gibbeuse. Prothorax lisse, largement relevé et réticulé en avant, arrondi au bord antérieur. Élytres ayant, sur la partie dorsale, des lignes d'assez gros points écartés, souvent interrompues, la suturale beaucoup plus marquée; épaules médiocrement saillantes, arrondies; bords latéraux transparents, réticulés.

Cette espèce ressemble extrêmement à l'*A. mutata*, mais elle n'a pas de gibbosité derrière l'écusson; la forme est un peu moins arrondie, les élytres ont des lignes ponctuées plus visibles, et la bande basilaire est d'un brun foncé.

409. ASPIDOMORPHA PRODUCTA

Long. 9 1/2 mill.; larg. 7 mill.

D'un jaune brillant, à lignes de petits points noirs distants sur le disque des élytres; tête, disque de la poitrine et de l'abdomen noirs, ainsi que les deux derniers articles des antennes, avec l'extrême pointe jaune.

En ovale très-court. Prothorax grand, aussi large que la base des élytres, à ponctuation indistincte, légèrement réticulé par transparence sur les bords. Élytres à rebords non déprimés, leur extrémité aiguë, ce qui fait paraître les élytres acuminées; un point peu marqué dans chacun des points noirs.

410. ASPIDOMORPHA MUTATA. Bohem., *Monog. des Cass.*, **2**, p. 311, n° 65.

411. ASPIDOMORPHA Sp? (*Mutilée.*)

25. GENRE CASSIDA. Fabr., *Syst. Eleut.*, I, p. 387.

412. CASSIDA ADSPERSA. Fabr., *Syst. Eleut.*, I, p. 200, n° 75.

413. CASSIDA NIGROSPARSA. Bohem., *Mon. Cass.*, II, p. 357.

414. CASSIDA PAROPSIDEA.

Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

En dessus, d'un jaune clair très-brillant, à légers reflets verdâtres.

Presque orbiculaire, convexe. Prothorax largement arrondi en avant, à bords déprimés, non relevés; côtés arrondis, ainsi que les angles postérieurs; très-lisse. Élytres un peu plus larges que le prothorax; épaules peu saillantes, anguleusement arrondies; bords latéraux tombant presque comme chez les *Paropsis*, non aplatis ni relevés; à lignes régulières d'assez gros points formant presque des stries.

415. CASSIDA MOUFFLETII. Bohem., *Monog. Cass.*, 2, p. 346, n° 16.

416. CASSIDA TOSTA. Klug., *in Erman. Ins.*, p. 47, 176.

417. CASSIDA SPILOTA. Bohem., *Monog. Cass.*, 2, p. 343, n° 13.

418. CASSIDA SUBEUROPÆA

Long. 7 à 8 mill. ; larg. 6 à 6 1/2 mill.

En dessus, d'un vert clair peu brillant, uniforme ; en dessous, d'un jaune sale clair ; dernier article des antennes noir avec l'extrémité pâle.

En ovale extrêmement court, presque arrondie, médiocrement convexe. Prothorax presque uni sur le disque, un peu rugueusement réticulé sur les bords. Élytres à ponctuation forte, peu régulière, formant, çà et là, quelques vestiges de lignes ; bords rugueusement réticulés.

Ressemble beaucoup à la C. *nigriceps*, Fairm., d'Espagne ; mais la forme est bien plus arrondie, et le prothorax n'est pas ponctué sur le disque.

419. CASSIDA INÆQUALIS.

Long. 7 mill. ; larg. 5 1/2 mill.

D'un testacé rougeâtre, brillant, uniforme, avec le dessous du corps noir ainsi que les pattes, à l'exception de l'extrémité de l'abdomen et des cuisses. Antennes noires, à base d'un testacé rougeâtre.

Presque ovalaire, très-courte. Prothorax peu arrondi en avant, presque sinué au milieu du bord antérieur, fortement arrondi sur les côtés ; surface lisse, mais très-inégale. Élytres très-inégales, fovéolées, à lignes de points assez gros, irréguliers ; très-faiblement gibbeuses derrière l'écusson.

Ressemble extrêmement, pour la forme et la sculpture, à la *C. tosta*, Klug., mais en diffère par sa forme plus courte, plus arrondie, par le prothorax moins arrondi en avant, et surtout par sa couleur très-caractéristique.

420. CASSIDA NIGROGUTTATA.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 4 mill.

Jaune, assez brillante ; sur chaque élytre, onze taches noires, savoir : quatre en avant, trois au milieu en triangle, trois après le milieu sur une ligne transversale, quatre à l'extrémité de la suture et les autres postérieurement; dessous et pattes jaunes; derniers articles des antennes jaunâtres.

Oblongue, également rétrécie et arrondie aux deux extrémités, très-convexe. Prothorax deux fois aussi large que long, lisse, ayant, de chaque côté, une large impression. Écusson ayant deux ou trois gros points. Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax, à côtés non aplanis ni dilatés ; à lignes de gros points peu serrés, formant presque des stries sur les côtés.

421. CASSIDA NIGROPUNCTATA.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 4 mill.

Jaune, avec les points enfoncés des élytres et la suture noirs ; quelquefois l'extrémité du dernier article des antennes noirâtre.

Peu convexe, à gibbosité très-peu marquée. Prothorax très-finement ponctué et ridulé ; plus anguleux, mais non visiblement radié sur les bords. Élytres à épaules saillantes, non arrondies, s'élargissant sur les côtés avant le milieu, puis atténuées en arrière ; couvertes de petites cicatrices remplies de points enfoncés, les intervalles convexes, formant une ou deux lignes plus ou moins régulières vers la suture.

422. CASSIDA RUFULA.

Long. 5 1/2 mill. ; larg. [illegible] 1/2 mill.

Entièrement d'un jaune un peu sale, avec le bord des ély-

tres et l'abdomen rougeâtres; derniers articles des antennes obscurs.

Prothorax très-court, presque trois fois aussi large que long; surface un peu inégale, disque à ponctuation assez grosse, peu serrée; bords presque radiés. Élytres bien plus larges à la base que le prothorax, non arrondies sur les côtés, mais s'atténuant depuis la base jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; à ponctuation forte et profonde; surface inégale, réticulée, à gibbosité obtuse, mais assez saillante, creusée en avant, formant en arrière, de chaque côté de la suture, une carène longitudinale; sur les côtés, le long des bords, une série de fossettes peu régulières, assez profondes.

La forme atténuée de cette espèce la distingue facilement des autres.

423. CASSIDA TESTACEICOLLIS.

Long. 5 1/3 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Prothorax et dessous du corps d'un testacé rougeâtre. Élytres d'un brun noir, très-peu brillantes, tachetées de roussâtre obscur à la base. Tête noire.

Ovalaire, atténuée en arrière, assez convexe, gibbeuse. Prothorax presque trois fois aussi large que long, arrondi en avant, à angles postérieurs pointus; à peine ponctué. Élytres un peu plus larges que le prothorax; épaules médiocrement saillantes, peu arrondies; bord externe presque droit; extrémité fortement arrondie; surface inégale, fortement ponctuée; gibbosité transversale formant, en arrière, une carène parallèle à la suture; bords latéraux à peine dilatés.

26. Genre LACCOPTERA. Bohem., *Monog. Cass.*, 3, p. 55.

424. LACCOPTERA RUGICOLLIS.

Long. 8 1/2 mill.; larg. 6 1/2 mill.

D'un brun noir assez brillant, avec la tête, la base des an-

tennes, le dessous du prothorax et le bord réfléchi des élytres d'un testacé rougeâtre ; prothorax d'un brun roussâtre avec les bords plus clairs.

Prothorax longitudinalement rugueux au milieu, vers la base ; bords latéraux et antérieurs plus finement et irrégulièrement rugueux. Élytres un peu gibbeuses en regard de l'écusson, assez fortement et irrégulièrement ponctuées, couvertes de nombreuses fossettes dont deux plus larges à côté de l'écusson; bordées en arrière par une carène irrégulière qui forme la gibbosité, et se prolonge en arrière vers l'extrémité.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *L. intricata*, Klug.; elle s'en distingue facilement par sa couleur foncée, le prothorax plus rugueux, et les élytres plus atténuées en arrière, à côtés beaucoup moins arrondis.

425. LACCOPTERA INTRICATA. Klug., *in Erman. Ins.*, p. 47, 177.

27. Genre COPTOCYCLA. Bohem., *Monog. Cass.*, 3, p. 90.

426. COPTOCYCLA SEXOCULATA.

Long. 6 mill.; larg. 4 1/2 mill.

D'un jaune d'ocre brillant; base du prothorax noire avec deux petites taches jaunes ; disque des élytres également noir, avec quatre taches jaunes ; les antérieures ayant au milieu un petit point noir ; dessous de même couleur; abdomen étroitement bordé de jaune ; pattes et antennes de même couleur.

Presque hémisphérique, très-convexe. Prothorax peu déprimé sur les bords, convexe au milieu, lisse. Élytres à lignes de points très-fins, peu réguliers ; bords non aplatis.

FAMILLE XXVIII. EROTYLIDÆ.

TRIBU I. ENGIITÆ.

1. Genre EPISCAPHA. Lac., *Monog. Erot.*, p. 48.

427. EPISCAPHA IPIDEA.

Long. 8 mill.; larg. 3 mill.

D'un noir brillant; sur chaque élytre, deux grandes taches rouges, dont l'une à la base, dentelée; l'autre, avant l'extrémité, un peu transversale; abdomen d'un rougeâtre obscur, foncé au milieu de la base; dessous à pubescence roussâtre.

Tête et prothorax très-fortement ponctués, ce dernier presque rugueux sur les côtés. Élytres assez longues, à peine plus larges à la base que le prothorax, légèrement atténuées en arrière, à ponctuation médiocre, assez serrée. Poitrine très-fortement ponctuée, rugueuse sur les côtés.

2. Genre ENGIS. Payk., *Fauna suecica*, 1798.

— *Dacne*. Latreille, *Gen. Crust. et Ins.*, I, p. 507. 1829.

428. ENGIS ÆQUINOCTIALIS.

Long. 3 1/2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

D'un noir brillant; sur chaque élytre, deux grandes taches rouges, l'une à la base, l'autre à l'extrémité, diffuses; tête rougeâtre; pattes d'un jaune rougeâtre.

En ovale très-allongé, assez convexe. Tête à ponctuation peu serrée. Écusson cordiforme. Élytres atténuées vers l'extrémité, qui est fortement arrondie, à lignes de points formant presque des stries; intervalles à ponctuation indistincte.

FAMILLE XXIX. LANGURIDÆ.

1. Genre LANGURIA. Latreille, *Gen. Crust. et Ins.*, II, p. 157.

429. LANGURIA RUFOPARTITA.

Long. 7 mill.; larg. 2 mill.

D'un testacé rougeâtre ; tête noire ; base des élytres d'un bleu verdâtre ; leur extrémité d'un bleu violacé ; extrémité des cuisses et tibias d'un noir bleuâtre.

Tête à ponctuation assez forte, peu serrée. Prothorax convexe ; côtés arrondis en avant, légèrement sinués en arrière ; ponctuation très-fine ; à la base, une forte impression transversale, terminée, de chaque côté, par une petite strie. Élytres parallèles, s'atténuant peu à peu en arrière, à stries fortement ponctuées, s'affaiblissant beaucoup vers l'extrémité.

Var. *a*. Bande transversale, sur les élytres, effacée.

430. LANGURIA SEMIFLAVA.

Long. 6 mill. ; larg. 2 mill.

D'un jaune rougeâtre, avec les élytres d'un bleu foncé, et l'extrémité des antennes ainsi que les pattes, sauf la moitié basilaire des cuisses, d'un bleu noirâtre.

Très-allongée. Tête et prothorax finement et peu densément ponctués ; ce dernier un peu plus long que large, arrondi sur les côtés en avant. Élytres à lignes de points formant presque des stries.

Ressemble extrêmement à la *L. rufopartita*, et surtout à la var. *a* ; en diffère par la taille plus petite, la forme plus étroite, le prothorax à côtés moins relevés vers la base, par la tête rougeâtre, et les antennes noires à l'extrémité.

FAMILLE XXX. COCCINELLIDÆ.

1. Genre COCCINELLA. Fabr., *Syst. Eleut.*, I, p. 356.

431. COCCINELLA 28-PUNCTATA.

Long. 9 mill.; larg. 8 mill.

D'un jaune un peu ocré brillant; six taches noires sur le prothorax, et onze sur chaque élytre; écusson noir.

Presque hémisphérique. Prothorax fortement arrondi et finement rebordé sur les côtés. Élytres de moitié plus larges à la base que le prothorax, très-arrondies, ayant leur plus grande largeur au milieu; à peine rebordées; ponctuation extrêmement fine, peu distincte. Côtés de la poitrine rugueux.

2. Genre EPILACHNA. Chevr. in Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 460.

432. EPILACHNA NIGROCINCTA.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 5 mill.

D'un rougeâtre un peu testacé, à pubescence roussâtre; élytres à bordure noire n'atteignant pas tout à fait l'angle sutural; sur le disque de chaque élytre, six points noirs (1, 2, 2, 1), plus un dernier point commun sur la suture, derrière l'écusson; pattes noires; cuisses antérieures et base des postérieures d'un rouge testacé.

Presque hémisphérique, un peu tronquée en avant, faiblement atténuée en arrière, très-convexe. Prothorax très-petit, à angles antérieurs dilatés, arrondis à l'extrémité. Élytres largement sinuées à la base; épaules un peu saillantes et arrondies; ponctuation fine, peu distincte.

3. Genre RODOLIA. Mulsant.

433. RODOLIA VERMICULATA.

Long. 7 mill.; larg. 5 mill.

D'un jaune paille très-brillant; une tache brunâtre, petite, au milieu du prothorax, vers la base; élytres finement vermiculées de brunâtre; bord réfléchi noir.

Tête assez finement et densément ponctuée. Prothorax arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs, à ponctuation fine, serrée. Élytres peu arrondies sur les côtés, également à ponctuation fine et serrée. Dessous plus fortement et moins densément ponctué.

4. Genre SCYMNUS. Herbst.

434. SCYMNUS NIGROPECTORALIS.

Long. 3 1/4 mill.; larg. 2 3/4 mill.

D'un rouge un peu testacé très-brillant, avec le milieu de la poitrine et les genoux noirs.

Hémisphérique, finement et assez densément ponctué, couvert d'une pubescence d'un gris roussâtre, assez serrée. Chaperon fortement échancré.

FAMILLE XXXI. EUMORPHIDÆ.

1. Genre BALIUS. G.-Méneville in Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 261.
— *Olenus*. Thomson, *loc. cit.*, p. 157.

435. BALIUS LONGANIMIS.

Long. 11 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Dessus d'un noir assez brillant; bords du prothorax et de l'écusson rougeâtres; élytres ayant, avant le milieu de leur lon-

gueur, une bande d'un jaune d'ocre fortement zigzaguée, s'élargissant le long du bord externe, et une autre grande terminale, un peu prolongée en avant, vers la suture, de même couleur; dessous d'un roux testacé, ainsi que l'extrémité de tous les articles des antennes, et le dernier en totalité.

Médiocrement convexe. Tête et prothorax à ponctuation fine et assez écartée; ce dernier assez fortement rebordé sur les côtés, à angles antérieurs saillants et arrondis, à angles postérieurs un peu aigus. Écusson non ponctué. Élytres à ponctuation très-fine et assez serrée.

2. Genre QUIRINUS. Thomson, *Arch. Ent.*, I, p. 157.

436. QUIRINUS SULCICOLLIS.

Long. 5 mill.; larg. 3 mill.

Entièrement d'un testacé rougeâtre brillant, couvert d'une fine pubescence roussâtre; les derniers articles des antennes d'un brun noir.

Ovalaire, convexe, à ponctuation assez fine, médiocrement serrée. Prothorax près de trois fois aussi large que long; de chaque côté un fort sillon parallèle au bord latéral; entre celui-ci et l'écusson un fort sillon ne dépassant pas le milieu; bord postérieur fortement bisinué. Élytres un peu plus larges que le prothorax, légèrement atténuées en arrière; extrémité arrondie, ainsi que l'angle sutural.

Supplément aux Coléoptères

PAR M. A. CHEVROLAT.

Paris, 15 février 1858.

J'ai déjà eu occasion de signaler, comme devant surtout faire avancer la science, deux modes de publications entomologiques, celles de *Faunes* ou de *Monographies*. Publier aujourd'hui, comme le fait M. Thomson, les insectes recueillis au Gabon par M. Henri Deyrolle est une entreprise à laquelle je ne puis qu'applaudir. Afin de compléter, autant que possible, ce travail, j'ai rédigé pour les *Archives*, ainsi que M. Thomson me l'a demandé, quelques descriptions d'espèces de mon cabinet, qui ne se trouvent pas faire partie de la belle collection de cet entomologiste. La plupart des espèces ont été dessinées par la main si habile et si fidèle de M. Walpler, qui, lui aussi, a bien voulu me prêter son concours tout à fait amical et désintéressé.

AUGUSTE CHEVROLAT.

CERAMBYCIDÆ.

Description de seize espèces provenant de l'Afrique occidentale.

437. HAMMATICHERUS PUBIPENNIS. White, *Cat. British Mus.*, 1re part., p. 126, 5, Gabon.

438. CALLICHROMA NIGRIPES.

Pl. 14, fig. 1.

Long. 23 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

D'un très-beau vert en dessus, finement et densément ponctué; dessous d'un vert terne et légèrement pubescent finement et obsolètement pointillé. Tête assez large, plissée en dessous, ayant un sillon transverse et arqué en avant, réuni à un sillon longitudinal étroit et profond. Chaperon avancé au milieu, offrant trois échancrures sur son bord. Lèvre transverse, étroite, ponctuée, échancrée, noirâtre. Palpes noirs, ferrugineux au sommet des articles. Yeux noirs. Antennes noires, garnies, en dessous, d'une légère pubescence noire, un peu plus longues que le corps ♀ ; premier article en massue, couvert de points rugueux, terminé par une épine, troisième sillonné, quatrième à septième faiblement anguleux sur l'extrémité seule. Prothorax transverse, arrondi sur le milieu latéral, droit et plissé en avant jusqu'au sillon transversal, qui est large et droit; la base est droite et également plissée, le disque est ponctué et présente, sur chaque côté, une large dépression arrondie; le bord antérieur est élevé et lisse, le milieu longitudinal est aussi lisse, et un sillon très-raccourci apparaît vers la base. Écusson triangulaire, ruguleux. Élytres déprimées sur le dedans de l'épaule, amincies vers le sommet, arrondies sur la marge, presque anguleuses sur la suture. Pattes et hanches noires, cuisses subitement renflées à l'extrémité, lisses en cette partie; jambes aplaties, légèrement élargies, postérieures ar-

quées, les antérieures sur la bordure interne et les tarses sont cendrés.

Cette espèce, qui ressemble assez au *C. albitarsis*, F., a été découverte par M. Is. Guérin-Méneville.

439. CORDYLOMERA SUTURALIS (*Thoms.*, p. 155)

Pl. 14, fig. 2.

Patrie : vieux Calabar

Long. 21 mill.; larg. 5 mill.

Cette espèce est très-voisine de la *Cord. torrida*, Ol., *spinicornis*, F. (*Cerambyx* de ces auteurs); mais cette espèce a tout le dessous du corps noir et les cuisses rouges.

Noire, brillante, couverte de points petits et espacés. Tète élevée et seulement sillonnée entre les antennes. Lèvre revêtue d'un poil fauve. Antennes un peu plus longues que le corps; les articles trois à sept anguleux au sommet d'un côté et longuement épineux sur celui opposé. Prothorax marqué, sur le disque, de trois dépressions, dont une antérieure et deux en arrière; celles-ci sont relevées transversalement en carène et forment avec chaque angle latéral deux tubercules. Écusson très-allongé, conique, noir. Élytres très-serrément ponctuées (les points sont de forme triangulaire et ruguleux sur leurs bords), d'un beau cuivreux vif sur le milieu longitudinal, d'un beau bleu vert sur la marge, et d'un bleu violacé sur la suture; elles offrent une petite dépression sur le devant de l'épaule, et se terminent, chacune, par une épine très-aiguë. Pattes noires, cuisses subitement renflées; sommet des jambes antérieures et tarses d'un gris cendré. Poitrine et abdomen d'un blanc plombé soyeux.

Cette espèce a été découverte par M. Isidore Guérin-Méneville.

Il faut rapporter à ce genre 1° le *Cerambyx torridus*, Ol. (*C. spinicornis*, F.); 2° *Cord. nitidipennis*, Dej., Serv.; *C. testacea*, Buq., *Cat.* Dej., Buq., *Icon.* ou *Règ. an.* de Cuvier, qui me paraît n'être qu'une variété immature; 3° *C. geniculata*, Buq., *Cat.* Dej., Buq., *Icon.* ou *Règ. an.* de Cuv.: la première se trouve à Sierra-Leone, et les deux autres au Sénégal. Indépendamment de celles-ci, ma collection renferme encore la *C. gratiosa*, Dej., du Sénégal, et 4° la *C. ruficornis*, nob., du vieux Calabar.

440. PROMECES SPLENDIDUS.

Pl. 14, fig. 3.

Long. 19 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Cette jolie espèce ressemble beaucoup au *Closteromerus imperialis*, White. Elle s'éloigne des vrais *Promeces* par sa forme plus svelte, par la tête et le prothorax très-allongés, par ses antennes grêles, non épaissies vers le sommet, et les pattes plus longues. Tête étroite, prolongée en avant, d'un cuivreux doré très-éclatant, à points espacés; elle est carénée et sillonnée sur ses bords antérieurs, et un sillon longitudinal assez profond s'étend jusqu'au delà du front. Palpes d'un brun noirâtre, pâles sur le sommet des articles. Mandibules noires, ridées, ponctuées, aiguës, lisses et recourbées sur l'extrémité; tranchantes, assez élargies sur le bord interne, et munies d'une dent avec échancrure vers la base. Lèvre transverse, étroite, noire. Chaperon presque coupé droit. Yeux arrondis, échancrés vers le sommet, noirs. Antennes un peu plus longues que le corps, noires, à articles allongés, presque égaux (à l'exception du deuxième, qui est court); le premier est épais, rugueusement ponctué; sa base offre une entaille transverse.

et son sommet est faiblement anguleux. Prothorax d'un doré cuivreux très-éclatant, subcylindrique, droit aux extrémités, aminci et atténué près du bord antérieur, ridé sur sa base, à points petits et espacés. Écusson subcordiforme, ponctué, d'un vert brillant. Élytres très-serrément ponctuées et comme chagrinées, à peine plus larges que le prothorax, arrondies sur l'épaule, un peu plus élargies vers le sommet, qui est arrondi; elles sont d'un beau vert sur la moitié interne et d'un vert noirâtre sur celle externe. Poitrine et abdomen d'un vert plus tendre; les segments, qui sont au nombre de cinq, ont leur bord inférieur bleu. Pattes d'un beau bleu indigo; les quatre cuisses antérieures sont subitement renflées, les postérieures sont plus longues, dépassent les élytres et s'épaississent insensiblement sans être cependant très-fortes; le sommet des quatre jambes antérieures ainsi que la première paire de tarses sont cendrés, suivants frangés de cette couleur.

Elle provient de la collection de feu le général Feisthamel.

441. XYSTROCERA LATERALIS.

Long. 20 mill.; larg. 11 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Ailée, très-finement et granuleusement ponctuée, verte en dessus, noire sur la poitrine et l'abdomen, avec un léger duvet blanchâtre. Mandibules, yeux, antennes et pattes d'un noir très-profond. Tête mamelonnée en avant, polie en arrière. Sillon entier, fovéolé sur l'occiput. Antennes ayant une fois et demie la longueur du corps, granuleuses, légèrement pubescentes en dessous ; premier article épais, subconique, rebordé et fortement anguleux sur l'un des côtés au sommet. Prothorax orbiculaire, chargé d'un pointillé excessivement fin, portant sur le disque une large impression en forme de V, dont

le pointillé est plus fort; ligne longitudinale élevée et polie. Élytres béantes à l'extrémité, arrondies sur chaque extrémité, largement bordées de bleu, avec le sommet de cette couleur; leur surface est entièrement couverte d'un pointillé fin et granuleux. Pattes aplaties, postérieures dépassant à peine les élytres.

Genre OEDENODERUS.

(Οἰδαίνω, renfler; δειρὴ, cou.) Nouveau genre de Callidites.

Caractères. Tête subarrondie, tronquée en devant, faiblement avancée par le bas. Palpes courts, dernier des maxillaires oblongo-ovoïde, dernier des labiaux un peu plus mince, faiblement tronqué. Mandibules petites, subconiques, larges à la base, aiguës au sommet, unidentées intérieurement, celle externe est un peu plus longue. Yeux très-fortement échancrés en dessous, arrondis par le bas, très-étroits sur le bord supérieur. Antennes grêles, de onze articles, premier en massue, ayant deux tiers de la longueur du troisième, deuxième plus allongé que de coutume, les troisième, cinquième et sixième sont les plus longs et d'égale grandeur, quatrième presque moitié plus court. Prothorax ou globuleux, ou fortement anguleux et obtus sur le côté postérieur. Écusson grand, conique, aigu. Élytres planes, moins larges que le prothorax, allant en s'amincissant vers l'extrémité, qui est arrondie sur chaque étui, avec l'angle sutural rectangulaire. Pattes très-rapprochées à leur naissance (les quatre hanches antérieures subglobuleuses, postérieures plus petites, aplaties, presque demi-circulaires), minces à leur naissance. Cuisses fortement renflées, un peu aplaties, postérieures un peu plus courtes que le corps. Jambes minces, arquées, terminées par deux ergots droits et inégaux. Tarses à premier article du double des suivants réunis, troisième étroitement bilobé; crochets simples, munis d'un petit

onglet interne. Sternum aplati, prolongé étroitement en arrière et tronqué. Prosternum dirigé coniquement en arrière, aigu à son sommet.

442. ŒDENODERUS PUPA.

Long. 15 à 17 mill.; larg. 4 à 4 1/2 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Ailé, d'un testacé ferrugineux; sommet des mandibules et yeux noirs. Tête subscabreuse, uni-costulée le long des yeux; sillon assez profond, limité au front. Chaperon arqué, noirâtre. Prothorax subaplani, très-fortement et obtusément anguleux en arrière sur le côté, déprimé obliquement en dessus, droit en avant, flexueux en arrière et rebordé. Écusson très-aigu. Élytres d'un testacé terne, finement ponctuées, aplanies, arrondies sur l'épaule, diminuant insensiblement vers le sommet; celui-ci s'arrondit sur le dehors de la marge, et est rectangulaire à l'extrémité de la suture. Poitrine finement ruguleuse et pubescente. Abdomen de cinq segments; oviducte très-développé, mince. Cuisses en massue, finement ruguleuses et couvertes d'aspérités. Jambes recouvertes de petits poils noirs roides.

Notre *Callidium sphæricolle* (*Rev. et Mag. de zool.*, 1855, p. 283), du vieux Calabar, rentre dans ce genre. Cette espèce diffère des *Œd. pupa* par sa taille plus petite, son prothorax orbiculaire, l'écusson moins aigu et ses élytres plus amincies à l'extrémité.

443. PACHYSTOLA FULIGINOSA. Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 368.

Pl. 14, fig. 4.

Long. 26 à 28 mill. ; larg. 9 à 11 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Fuligineuse ou d'un cendré noirâtre, couverte d'une villosité

noire et cendrée, qui est courte, droite, un peu abaissée, assez épaisse. Tête large, coupée droit, convexe sur le front, offrant un sillon transversal en avant et un longitudinal. Mandibules et yeux noirs. Antennes dépassant le milieu des élytres, épaisses, amincies au sommet, à deuxième article plus long qu'à l'ordinaire, renflé sur les deux tiers postérieurs. Prothorax plus long que large, inégal, scabreux, marqué, près du bord antérieur, de six tubercules; deux sont placés l'un au-dessus de l'autre, et l'interne est plus large, aplati; et de deux sillons transverses qui l'un et l'autre rentrent sur le milieu du disque. Écusson grand, large, arrondi. Élytres plus larges que le prothorax, arrondies régulièrement sur chaque extrémité, couvertes de petits tubercules ronds, qui s'étendent depuis la base jusqu'aux deux tiers, mais ils diminuent de grosseur vers le bas; quelques veines noirâtres apparaissent sur le milieu de l'étui; de plus, quatre taches cendrées, à peine perceptibles; la première est située vers le milieu de la base, et la deuxième est placée un peu plus bas au-dessous. Pattes robustes, jambes intermédiaires incisées, et à villosité cendrée sur la tranche externe, avant le sommet; tarses larges, bordés de roux. Corps en dessous fuligineux, à courte villosité, cendré. Le dernier segment abdominal, chez le ♂, porte deux taches noires ocellées de blanc. Les quatre segments postérieurs, chez la ♀, ont quelques veines longitudinales formées par un assemblage de poils courts d'un jaune cendré.

Du Sénégal et de Grand-Bassam.

Ce genre a été créé par Dejean dans son *Catalogue*, et les caractères en ont été donnés par Reiche (*Voyage en Abyssinie*, par MM. Ferret et Galinier, 1847-1848), qui a fait connaître une nouvelle espèce de ce pays, la *P. variegata*, Reich., p. 394, pl. 24, fig. 8. Depuis nous avons publié, en 1855 et 1856, les trois suivants, du vieux Calabar : *P. annulicornis*, *arcuata* et *decussata*; il faut y comprendre aussi la *Lamia ma-*

millata, Dalman, *Appendix ad syn.*, Sch., p. 160, n° 220, qui se rencontre en Guinée, et notre *P. texata*, de la côte d'Angole.

M. J. Thomson a établi, avec un exemplaire ♀ du Gabon, son genre *Homelix* (*H. cribratipennis*), dont je possède le ♂. Celui-ci provient de Grand-Bassam, il se distingue de l'autre sexe par des antennes un peu plus longues, un peu moins épaisses et très-acuminées sur le dernier article. Cet insecte ne me paraît pas différer des six espèces citées ci-dessus; seulement la *P. fuliginosa*, type de Dejean, formera une division à part, car ses antennes sont moins épaisses sur toute l'étendue, et plus amincies vers la moitié postérieure; de plus, le deuxième article est relativement plus long et subitement renflé sur les deux tiers postérieurs.

444. **PHYMASTERNA FLAVOSIGNATA**. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1856, p. 532, n° 56.

Cet insecte doit rentrer dans le genre *Alphitopola*.

445. **ACMOCERA ANTHRIBOIDES.**

Pl. 14, fig. 7.

Long. 20 mill.; larg. 6 1/3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Cette espèce est très-voisine de l'*Ac.* (*lamia*) *compressa*, F., mais elle est beaucoup plus allongée, et elle en diffère par la couleur et plusieurs autres particularités. Ailée, d'un gris sale, un peu verdâtre, finement tiquetée de noir. Tête allongée, marquée d'un sillon longitudinal entier et de deux carènes faciales presque droites, en avant des yeux. Une bande noire, située en arrière de ceux-ci et de leur largeur, se dirige sur le bord du prothorax; le dessous, au milieu, est également noir.

Mandibules et yeux noirs. Antennes un peu plus longues que le corps, noires, ayant le premier article entièrement cendré, avec la base du troisième et des suivants de cette dernière couleur. Prothorax allongé, droit aux extrémités, comprimé transversalement vers le haut et le bas, offrant vers les côtés deux lignes longitudinales noirâtres et obsolètes ; l'épine latérale est aiguë, noire à son sommet et en dessous. Écusson presque carré, faiblement arrondi en arrière. Élytres plus larges que le prothorax, rectangulaires sur l'épaule, arrondies jusqu'à l'angle sutural ; elles présentent une ligne noirâtre (une petite élévation ponctuée se remarque en cet endroit) qui part du milieu de la base et se dirige obliquement sur la marge, au-dessous de l'épaule. Une bande noire, trois fois flexueuse par étui, se détache avant l'extrémité, elle est suivie d'une autre bande d'un noirâtre obsolète qui est également flexueuse, mais oblique ; leur surface est couverte de poils noirs inclinés. Corps, en dessous, d'un gris sale uniforme, sans pointillé. Cuisses fortement renflées ; les antérieures présentent, sur leur tranche supérieure, un éperon qui se convertit en carène jusqu'à la base ; toutes offrent un faible anneau noir en dessus ; sommet des jambes noirâtre ; médianes légèrement entaillées sur le dehors, élargies et revêtues de poils noirs. Tarses d'un gris blanchâtre ; l'article bilobé, l'extrémité du dernier et les crochets sont noirs.

Cette espèce a été découverte par M. Isid. Guérin-Méneville.

Ce genre, qui ne comprenait, il y a quelques années, que l'*Acmocera compressa*, Fab., de Guinée, s'est augmenté des espèces ci-après : *A. subundata*, nobis, du vieux Calabar et du Gabon, *A. consor* et *Olympiæ*, J. Thoms., de ce dernier pays (ces deux espèces, fort intéressantes, m'ont été généreusement offertes par leur auteur, et je ne saurais trop lui en témoigner ici ma reconnaissance), ce qui porte à cinq leur nombre ; toutes font partie de ma collection.

446. GNATHÆNIA CURTA.

Pl. 14, fig. 5.

Long. 13 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Ailée, courte, épaisse, large, ponctuée, d'un gris plus ou moins jaunâtre. Tête finement pointillée pour le fond, vaguement ponctuée, aplatie et carrée en devant, convexe et déprimée sur l'occiput; elle offre trois sillons, celui médian est entier et les deux antérieurs sont en avant des yeux. Palpes bruns, acuminés sur le dernier article et jaunâtres au sommet. Mandibules et yeux noirs. Antennes de la longueur du corps, noirâtres; la base et le sommet des articles, à partir du troisième, sont cendrés; les troisième et quatrième sont légèrement renflés et contournés. Prothorax transverse, une fois et demie aussi large que haut, droit en avant, faiblement et largement bisinué à la base, étroitement sillonné sur ses deux bords, largement oblique en avant sur le côté et plus étroitement en arrière, convexe, offrant au-dessus de la base un étroit sillon. L'épine latérale est située en arrière un peu au delà du milieu; elle est courte et assez aiguë. Écusson en carré transverse. Élytres beaucoup plus larges que le prothorax, deux fois et demie aussi longues, épaisses, abaissées et légèrement amincies vers le bout, arrondies sur chaque extrémité jusqu'à l'angle sutural, qui est rectangulaire; elles sont très-fortement ponctuées, et offrent une élévation circumflexe immédiatement au-dessous de l'écusson; leur surface est uniformément grise; néanmoins, vers l'extrémité, des veines blanchâtres sont nuancées d'obscur. Corps, en dessous, gris. Pattes d'un obscur luisant; les jambes laissent voir, vers leur milieu, un anneau cendré, et leur sommet est noirâtre. Tarses variés de cendré et de noir.

Cette espèce a été découverte par M. Isid. Guérin-Méneville.

Je décrirai prochainement une troisième espèce de ce nouveau genre, qui est aussi propre au vieux Calabar.

147. CROSSOTUS CRETACEUS.

Pl. 14, fig. 6.

Long. 9 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Ailé, entièrement couvert d'une croûte épaisse de couleur de craie. Tête tronquée en avant, de haut en bas, déprimée sur le front; sillon longitudinal peu apparent et entier. Palpes noirâtres. Yeux noirs, échancrés en avant à leur partie supérieure. Antennes espacées, plus ou moins crétacées ou obscures, les troisième et quatrième articles longs, un peu cambrés; tous, à partir de ceux-ci, sont brièvement annelés de blanc à leur sommet. Prothorax plus long que large, droit en avant et en arrière, mais largement lobé sur la base, qui est étroitement sillonnée; deux étranglements transverses existent l'un et l'autre près de chaque bord; le disque est seul ponctué et offre un demi-cercle, ayant sa courbure appuyée sur la base même; épine latérale postérieure assez aiguë. Écusson transverse, crétacé, marqué d'une ligne noire. Élytres plus larges que le prothorax, deux fois et demie aussi longues, arrondies obtusément sur l'épaule, coupées obliquement sur le sommet de la marge, et brièvement tronquées à l'extrémité: elles sont inégales, couvertes de points fovéolés au-dessous de l'épaule; près de là part un pli arqué dirigé vers la suture; vers le milieu, sur le tiers postérieur, sont quatre plis obliques et transverses; marge et suture rebordées. Corps et pattes un peu plus blanchâtres, légèrement variés de nébuleux. Cuisses assez épaisses ♂.

148. ACRIDOSCHEMA ISIDORI.

Pl. 14, fig. 8.

Long. 10 1/2 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Grise. Tête trisillonnée sur sa face, évasée entre les antennes. Mandibules et yeux noirs. Antennes ayant près de deux fois la longueur du corps, noirâtres, couvertes, en dessous, sur leur moitié antérieure, d'une légère villosité noire ; les deux premiers articles sont cendrés, le troisième l'est sur le milieu et les suivants n'ont de cette couleur qu'à la base ; le dixième et dernier est long, aminci, recourbé et émet quelques longs poils noirs. Prothorax guère plus large que haut, droit en avant et en arrière, faiblement sillonné sur la base ; épine latérale postérieure assez aiguë. Écusson semi-arrondi, jaunâtre. Élytres à points petits, régulièrement espacés et disposés en séries, plus larges que le prothorax, un peu plus étroites vers le sommet, arrondies par chaque étui ; elles offrent trois bandes transverses d'un blanc jaunâtre, la première est située vers le milieu, la seconde presque immédiatement au-dessous, réunies entre elles par la suture ; une petite tache carrée brune s'en détache près de la marge ; la troisième est flexueuse, s'avance en coude vers le bas, remonte obliquement le long de la suture sur laquelle elle s'appuie ; l'extrémité est légèrement jaunâtre. Corps et pattes d'un gris un peu plus clair, les quatre cuisses postérieures ont leur milieu supérieur et l'extrémité noirs ; sur les quatre jambes postérieures, l'extrémité seulement, partie ou totalité des deux derniers articles des tarses et crochets noires.

Je suis heureux de pouvoir dédier à mon jeune ami, M. Is. Guérin-Méneville, cette intéressante espèce, qu'il a trouvée à Grand-Bassam pendant le séjour assez long qu'il y a fait comme chirurgien de la marine.

449. SPHENURA FLAVICAPILLA.

Pl. 14, fig. 9.

Long. 15 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Ailée, robuste. Tête couverte d'une villosité courte, épaisse, d'un blond rougeâtre; sillon longitudinal assez prononcé, presque entier. Palpes noirâtres, roux sur l'extrémité du dernier article, qui est en forme de toupie, aigu. Mandibules fortes, noires, d'un jaune blond sur le côté. Yeux noirs. Antennes noires, de la longueur du corps, avec la pièce basilaire rougeâtre. Prothorax plus long que large, convexe, ponctué, rouge, offrant trois lignes longitudinales obsolètes un peu plus pâles; leur sommet est tronqué; la base, largement, mais faiblement cintrée du côté de l'écusson, est canaliculée au-dessus; le milieu latéral est arrondi. Écusson large, imponctué, rougeâtre. Élytres rougeâtres, beaucoup plus larges que le prothorax, deux fois et demie aussi longues, tronquées, et offrant une dent marginale assez prononcée; leur surface est fortement ponctuée avec de longs poils noirs, ces points sont presque disposés en séries longitudinales. Poitrine, abdomen et pattes noirs; seulement le dernier segment anal est rougeâtre, tant en dessus qu'en dessous.

J'ai acquis cette espèce à la vente de la collection du général Feisthamel.

450. NITOCRIS PATRICIA.

Pl. 14, fig. 11.

Long. 27 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

D'un jaune roux doré, tomenteuse. Tête arrondie en avant,

offrant à sa partie antérieure un sillon transverse, arqué et réuni à un sillon longitudinal, qui est très-impressionné à sa limite sur le front : elle présente quelques points espacés avec une série le long des yeux. Yeux noirs, faiblement échancrés à leur sommet. Antennes noires, à peine plus longues que le corps, de grosseur égale. Prothorax presque aussi large que haut, droit en avant et en arrière, faiblement sillonné sur la base, et offrant deux fortes strangulations transverses et trois tubercules dorsaux; le côté s'arrondit vers le milieu. Écusson semi-arrondi, couvert d'une villosité blanche qui s'étend au delà sur la suture. Élytres d'un jaune rougeâtre à la base, couvertes de gros points poreux, d'un brun plus ou moins foncé; au delà, la suture laisse voir, vers le cinquième antérieur, une touffe de poils blancs, et est ensuite rebordée de même que la marge (l'épaule est saillante et lisse en partie); elles vont en se rétrécissant vers le milieu, s'élargissant vers le sommet, et l'extrémité est presque tronquée et échancrée; sur chaque étui existe une large tache arrondie d'un beau jaune orangé, qui est située à la hauteur du troisième segment abdominal. Jambes et tarses des pattes postérieures noirs. Abdomen à premier segment long, aminci et arqué; deuxième d'un brun noirâtre sur la moitié antérieure et d'un jaune doré sur celle postérieure; troisième entièrement noir; quatrième d'un cendré soyeux; cinquième et dernier d'un cendré noirâtre.

J'ai acquis cette jolie espèce à la vente de la collection de feu le général Feisthamel; elle portait pour étiquette Saint-Quantin, Grand-Bassam.

On devra rapporter à ce genre la *Necydalis nigricornis*, d'Olivier (*Oberca senegalensis*, Dej., Serv.), notre *Oberca dimidiaticornis* du vieux Calabar, et plusieurs autres espèces africaines encore inédites.

451. NITOCRIS EMARGINATA.

Pl. 14, fig. 12.

Long. 16 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Ailée, noirâtre, à pubescence noire, espacée. Tête globuleuse, jaune, couverte de points espacés, peu indiqués; marquée d'un sillon antérieur transverse, qui est réuni à un autre sillon longitudinal. Mandibules noires sur le tiers apical. Yeux noirs assez fortement échancrés en avant vers le sommet. Antennes un peu plus longues que le corps, noires, à légère pubescence noire, un peu moins épaisses que dans l'espèce précédente. Prothorax cylindrique, aussi haut que large, droit en avant, largement étranglé et jaunâtre jusque vers le milieu, droit en arrière, et sillonné sur la bordure de la marge. Écusson grand, semi-arrondi, d'un blanc gris soyeux. Élytres à peine plus larges que le prothorax, à base droite, parallèles jusqu'aux deux tiers, un peu élargies sur le sommet de la marge, échancrées et biépineuses sur chaque étui; ceux-ci offrent chacun environ sept séries de points; au quart antérieur marginal apparaît une côte qui devient obsolète vers l'extrémité, mais une autre côte humérale la précède et se termine à la hauteur où l'autre commence. Poitrine marquée d'une grande tache transverse rougeâtre. Abdomen ayant les deux premiers segments entièrement jaunes; les troisième et quatrième ont leur bord postérieur de cette couleur, et le cinquième est également jaune avec une tache conique noire; son sommet est échancré; l'abdomen, en dessus, sous les élytres, est rougeâtre; le dernier segment est plus obscur et présente de petites taches blanches allongées.

Cette espèce provient aussi de la vente de feu Feisthamel.

452. OBEREOPSIS OBSOLETA.

Pl. 14, fig. 10.

Long. 9 1/2 mill.; larg. 2 1/3 mill.

Patrie : Loanda.

Ailée, jaunâtre, légèrement velue et densément ponctuée. Tête arrondie, rougeâtre, plus fortement ponctuée. Sillon longitudinal obsolète. Mandibules et yeux noirs. Antennes de la longueur du corps, brunâtres ; les troisième à sixième articles sont flaves, mais obscurs au sommet. Prothorax subcylindrique, un peu plus long que large, plus finement et plus serrément ponctué que la tête, droit en avant, légèrement arqué et resserré sur la base. Écusson assez large, semi-arrondi. Élytres un peu plus larges que le prothorax, coupées droit sur la base, parallèles, arrondies sur le sommet, obliquement échancrées du côté de la suture, avec l'angle médian épineux, couvertes, en cet endroit, en dessus, d'une pubescence brune assez épaisse. Chaque étui offre sept séries de points; la marge, à partir du quart antérieur, et le tiers apical, sont d'un noir brunâtre un peu plombé. Corps rougeâtre, n'offrant que quelques petits points sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen; les segments de ce dernier sont un peu plus clairs sur leurs bords inférieurs. Pattes jaunes ; dos des jambes médianes et moitié des postérieures noirâtres.

Cette espèce a été rapportée par M. Moufflet

II. ORDRE ORTHOPTÈRES,

PAR M. LÉON FAIRMAIRE.

GENRE FORFICULA. Linn., *Fauna suec.* 860.

453. FORFICULA PLAGIATA.

Long. 15 mill.; larg. 3 mill.

Pl. 9, fig. 3.

D'un brun foncé brillant, avec les pattes, la base du prothorax et les élytres, sauf la base, d'un testacé jaunâtre; avant l'extrémité des antennes, un anneau blanc; sommet de la tête d'un brun rougeâtre, ainsi que le dessous de l'abdomen.

Corps assez déprimé. Tête lisse, échancrée au bord postérieur; antennes longues et grêles, dépassant l'extrémité des élytres. Prothorax oblong, parallèle, à bord postérieur membraneux prolongé sur la base des élytres; celles-ci un peu plus larges que le prothorax, lisses, tronquées à l'extrémité. Abdomen à derniers segments légèrement gaufrés sur le bord postérieur. Pinces aussi longues que l'abdomen, presque droites, légèrement arquées à l'extrémité, très-faiblement crénelées en dedans.

GENRE GRYLLUS. Linn., *Mus. Reg. Ulr.*, 124.

454. GRYLLUS ACUMINIPENNIS.

Long. 53 mill.; larg. 13 mill.

Roussâtre, avec une teinte brune sur le devant de la tête, le dessus et les côtés du prothorax, plus claire sur les élytres;

cuisses postérieures à courtes hachures brunes, formant, en dessus, une bande longitudinale dépassant un peu le milieu ; avant l'extrémité, une tache brune.

Antennes plus longues que le corps, atteignant l'extrémité des élytres ; front ayant, entre les antennes, une légère impression à bords relevés. Prothorax largement sinué au milieu du bord antérieur, sur le disque, une large impression sillonnée au milieu. Élytres assez longues, acuminées, à fortes nervures. Les quatre pattes antérieures assez courtes et assez robustes, finement velues ; pattes postérieures grandes et très-robustes ; cuisse beaucoup plus longue que la jambe, très-épaisse, tranchante et un peu foliacée en dessous ; jambe armée, en dehors, d'une double rangée d'épines, et, à l'extrémité, de quatre très-fortes épines mobiles ; premier article des tarses postérieurs presque deux fois aussi long que le troisième, épineux en dessus ; le deuxième presque caché, très-petit ; appendices abdominaux de moitié plus longs que l'abdomen.

GENRE HOMŒOGRYLLUS. Guér., *Voy. de Lefèvre en Abyssinie.*

455. HOMŒOGRYLLUS TRICAUDATUS.

Long. 23 mill. ; larg. 6 mill.

D'un roussâtre sale ; tête brunâtre au sommet. Prothorax d'un brun foncé en dessus, bordé de roussâtre sur les côtés. Élytres d'un brun clair, réticulées de roussâtre ; côtés réfléchis d'un brun assez foncé, striés de roussâtre. Jambes annelées de brunâtre ; quelques taches de cette couleur sur les cuisses.

Tête presque lisse ; une pointe mousse en avant entre les antennes ; celles-ci trois fois aussi longues que le corps, très-fines, avec le premier article très-gros, semi-rond, très-saillant. Prothorax inégal, ayant, en arrière, deux impressions transversales, et en avant, de chaque côté, une impression oblique ;

bord externe fortement arrondi. Élytres longues, un peu élargies au milieu, atténuées en arrière et arrondies à l'extrémité.

Cuisses postérieures grandes, en massue, comprimées, presque aussi longues que les élytres, fortement sillonnées sur la tranche inférieure, moins fortement en dedans et en dehors. Appendices abdominaux aussi longs que le ventre, fortement velus. Tarière aussi longue que le corps.

C'est à tort que la figure porte le nom de *Meconema*.

GENRE ACRIDIUM. Geoffroy.

456. ACRIDIUM (*Decticus*) APICICORNE.

Pl. 9, fig. 2.

Long. 31 à 35 mill.; larg. 6 à 7 mill.

Couleur olivâtre; bouche, bords latéraux de la tête et pointe antérieure noirs, ainsi que les bords antérieur et postérieur du prothorax et les côtés du sternum; abdomen roussâtre, annelé de noir; pattes noires, les quatre cuisses antérieures olivâtres au milieu; cuisses postérieures olivâtres, avec les genoux noirs, et la gouttière inférieure d'un rouge vif avec quelques taches noires. Élytres olivâtres, à nervures jaunes; ailes rouges, noirâtres à l'extrémité. Antennes noires, avec un anneau jaune avant l'extrémité.

Tête prolongée au-dessus de la base des antennes en une pointe mousse, sillonnée fortement en dessus, carénée en dessous. Antennes plus longues que la tête et le thorax, d'épaisseur égale, un peu acuminées à l'extrémité. Thorax à gibbosité arrondie au bord antérieur, avec de gros points de chaque côté; au milieu un pli et deux sillons transversaux; bord postérieur relevé, percé de très-gros points, moins fort en avant; au milieu, une courte carène. Abdomen tranchant en dessus. Jambes postérieures armées d'une double rangée d'épines.

Fernando-Po.

Cette espèce appartient au genre *Decticus*, créé par Klug (*Symbol. phys.* IIIe fascicule, 1832), pour plusieurs *Acridium* d'Égypte et d'Arabie, tandis qu'on a donné le même nom de *Decticus* à un genre créé pour des Locustaires, et dont le type est la *L. verrucivora*, Linné.

Genre EPHIPPIGER. Latreille, *Fam. nat.*

457. EPHIPPIGER ERINACEUS.

Pl. 9, fig. 1.

Long. 35 mill. ; larg. 8 mill.

Entièrement roussâtre, avec le sommet de la tête et la base de l'abdomen un peu enfumés ; cuisses un peu plus claires, avec quelques taches brunes.

Tête un peu convexe, rugueusement ponctuée ; entre les antennes une forte épine horizontale, plus longue que les deux premiers articles des antennes ; celles-ci fines et grêles, un peu plus longues que le corps. Prothorax grand, relevé en arrière, armé de très-fortes épines, deux à chaque angle antérieur ; de chaque côté, en arrière des angles, une autre forte un peu arquée, et, en arrière, dix en éventail. Élytres très-courtes, arrondies, recouvertes plus d'à moitié par le prothorax. Plaque sous-anale entière. Cuisses et jambes armées d'épines fortes et nombreuses.

Cette espèce, remarquable par ses épines, rentrerait dans la division des *Hetrodes* ou des *Eugaster*.

III. ORDRE NÉVROPTÈRES,

PAR M. LÉON FAIRMAIRE.

GENRE MANTISPA. Illiger, *Col. Bor.*, I, 499.

458. MANTISPA GUTTULA.

Pl. 10, fig. 1.

Long. 8 mill.; larg. 18 mill.

Entièrement d'un roux testacé, avec les pattes un peu plus claires; ailes hyalines, avec la côte, le stigmate et une tache apicale d'un roux testacé; base des ailes un peu roussâtre.

Prothorax long et étroit, dilaté en avant, mais pas plus large que la tête entre les yeux; un peu en arrière deux tubercules assez marqués, puis des rugosités transversales. Cuisses fortes, épaisses, fortement épineuses en dessous, avec une épine plus grande que les autres.

Cette espèce pourrait bien n'être qu'une variété de la *M. tropica*, Westw.; mais la couleur est tout à fait différente, les pattes paraissent plus longues et les rugosités du prothorax plus notables.

GENRE MYRMELEO. Linné, *Mus. Reg. Ulr.*, 401.

459. MYRMELEO GABONICUS.

Pl. 10, fig. 2.

Long. 36 mill.; larg. 96 mill.

D'un cendré roussâtre sur la tête et le thorax, avec des lignes longitudinales brunâtres et de longs poils blanchâtres

assez serrés. Abdomen d'un brun roussâtre, à pubescence blanchâtre plus courte. Antennes d'un roux brunâtre. Ailes hyalines, à nervures longitudinales brunes, annelées de roux.

Antennes grossissant un peu vers l'extrémité. Tête renflée entre les yeux au-dessus des antennes. Prothorax ayant un sillon transversal derrière le bord antérieur ; mésothorax ayant deux sillons se croisant en forme de X, avec un cours sillon longitudinal au milieu du lobe antérieur. Abdomen s'élargissant un peu vers l'extrémité ; caréné au milieu. Ailes grandes, un peu acuminées à l'angle apical, avec le bord interne très-légèrement sinué au-dessous de cet angle.

IV. ORDRE HYMÉNOPTÈRES,

PAR M. Léon FAIRMAIRE.

Genre OSPRYNCHOTUS. Spin., *Mag. Zool.*, 1841, 75.

460. OSPRYNCHOTUS FLAVIPES. Brullé.

Genre CHRYSIS. Fab., *Ent. Syst.*, II, 238.

461 CHRYSIS AUREOMACULATA. Dahlb.

Genre DORYLUS. Fab., *Ent. Syst.*, II, 365.

462. DORYLUS HELVOLUS. Linn.

Genre PONERA. Lepelet., *Hym.*, I, 188.

463. PONERA GAGATES. Guérin.

Genre MUTILLA. Linn., *Syst. Nat.*, II, 966.

464. MUTILLA POROSICOLLIS.

Pl. 10, fig. 3.

Long. 10 mill.; larg. 2 1/2 mill.

D'un bleu d'acier foncé, un peu brillant, à poils soyeux d'un gris un peu doré, serrés sur les côtés du thorax et formant sur l'abdomen, à la base, une bande étroite, et, avant l'extrémité, une bande assez large, transversale.

Tête et thorax à surface rugueusement ponctuée, plus densément et plus finement sur la tête; celle-ci convexe, à peine plus large que le thorax. Thorax atténué en arrière, non épineux, mais anguleux de chaque côté en avant. Abdomen ova-

laire, atténué vers la base, fortement ponctué, un peu striolé, plus lisse derrière la bande antérieure et avant la bande postérieure. ♀.

465. MUTILLA LEUCOPYGA. Klug.

466. MUTILLA INTERRUPTA. Klug.

GENRE SPHEX. Linn., *Syst. Nat.*, I, II, 959.

467. SPHEX PUBESCENS. Fab.

GENRE ENODIA. Dahlb., *Hym. bor.*, I, 28.

468. ENODIA FERVENS. Fab. (*E. canescens*, Dahlb.)

Variété à abdomen noirâtre.

GENRE PELOPŒUS. Latreille, *Genera*, IV, 60.

469. PELOPŒUS CLYPEATUS.

Long. 21 mill.; larg. [illegible] 1/2 mill.

D'un noir foncé un peu bleuâtre, peu brillant; tête et thorax à poils noirâtres hérissés, assez longs; abdomen à pubescence extrêmement fine, courte et couchée; pétiole de l'abdomen et pattes jaunes; cuisses antérieures et intermédiaires, extrémité des cuisses et des jambes postérieures noires, ainsi que la base du premier article des tarses postérieurs.

Cette espèce ressemble absolument au *P. spirifer* pour la forme et la coloration, mais elle en diffère essentiellement par la tête densément ponctuée, le clypeus convexe, caréné longitudinalement au milieu, cette carène se prolongeant supérieurement presque jusqu'aux ocelles; les côtés du prothorax assez densément ponctués, presque mats, et les côtés du métatho-

rax densément et assez fortement ponctués, mais non striés transversalement.

470. PELOPOEUS SPIRIFER. Linné.

Genre PHILANTHUS. Fab., *Syst. Piez.*, 302.

471. PHILANTHUS TRICOLOR.

Long. 14 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Noir, avec le chaperon d'un blanc jaunâtre ; abdomen et pattes, sauf la base des cuisses, d'un roux testacé ; bord antérieur du thorax, une tache transversale sur l'écusson, et une autre plus étroite en arrière, d'un jaune clair ; ailes presque hyalines, un peu roussâtres, plus foncées sur la côte.

Tête plus large que le thorax, finement ponctuée ; antennes assez courtes, très-épaisses ; prothorax finement et densément ponctué, les bandes jaunes, à ponctuation beaucoup plus écartée. Abdomen presque elliptique, à ponctuation très-fine et très-écartée.

Genre SYNAGRIS. Latr., *Gener.*, IV, 138.

472. SYNAGRIS CORNUTA. Pal. Beauv.

— *æquatorialis*. Sauss.

Genre RHYGCHIUM. Spin., *Ins. Lig.*, I, 86.

473. RHYGCHIUM AFRICANUM. Fab.

Pl. 10, fig. 4.

Genre ICARIA. Sauss., *Guep. Soc.*, 39.

474. ICARIA CINCTA. Lepel.

Variété *c*.

Genre XYLOCOPA. Latr., *Gener.*, IV, 159.

475. XYLOCOPA TREPIDA. Fab.

476. — NIGRITA. Fab.

477. — ALBICEPS. Fab.

DILOBOPELTIS, n. g.

Ocelles disposés en triangle sur le vertex. Écusson horizontal, en forme de plaque mince, bilobée en arrière. Épine des jambes intermédiaires simple; épines des postérieures simples. Cellule radiale allongée, atténuée vers l'extrémité, qui est aiguë et un peu écartée de la côte; trois cubitales, la deuxième presque deux fois aussi longue que la première, rétrécie également de chaque côté, vers la radiale, recevant la première nervure récurrente; la troisième n'atteignant pas le bord de l'aile, recevant la deuxième nervure récurrente. Crochets des tarses armés d'une petite dent un peu avant l'extrémité.

Ce genre, voisin des *Stelis* et des *Cœlioxys*, s'en distingue facilement par la forme si remarquable de l'écusson.

478. DILOBOPELTIS FUSCIPENNIS.

Pl. 10, fig. 5.

Long. 15 mill.; larg. 5 mill.

D'un noir peu brillant, avec des poils d'un gris roussâtre plus serrés sur les côtés de la face et du thorax; bords de l'écusson roussâtres; abdomen testacé, assez brillant, ayant, en dessous, des poils roux assez serrés. Ailes noirâtres, les inférieures un peu plus claires.

Tête densément et assez fortement ponctuée, ayant au milieu une carène longitudinale accompagnée, de chaque côté, d'une carène courte au-dessus de la naissance des antennes; au-des-

sous, une légère carène transversale. Thorax ponctué comme la tête, mais faiblement au milieu. Abdomen très-légèrement atténué en arrière, à ponctuation fine, écartée, plus serrée et plus forte à la base et sur les côtés des segments.

Genre MEGACHILE. Latr., *Gener.*, IV, 166.

479. MEGACHILE GRANDIS. Lepel.

Genre CROCISA. Latr. *Gener.*, IV, 172.

480. CROCISA SPLENDIDULA. Lepel.

Genre APIS. Linn.

481. APIS FASCIATA. Latr.

Cette Abeille se trouve dans toute l'Afrique.

V. ORDRE HÉMIPTÈRES,

PAR MM. LÉON FAIRMAIRE ET SIGNORET.

PREMIÈRE PARTIE.

HÉMIPTÈRES, HÉTÉROPTÈRES Latreille.

GENRE SOLENOSTHEDIUM. Spinola, *Essai sur les Hémiptères* (1837), 360.

482. SOLENOSTHEDIUM LILIGERUM. Thunb. *Nov. hist. spec.*, 32, *furciferum*. Fabric., *Ent. Syst.*, IV, 84-19, *S. R.*, 130-11; Burmeist. *Handb.*, II, 395-2; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, 6-2; *Schestedii*, Germ. *Zeits.*, I, 132-3; Stoll., fig. 59.

Long. 14 mill.; larg. 9 mill.

Patrie : Gabon et cap de Bonne-Espérance.

GENRE SPHÆROCORIS. Burmeister *Handb.* (1835), II, 391.

483. SPHÆROCORIS ANNULUS. Fab., *Ent. Syst.*, IV, 82-10; *Syst. Rhyng.*, 132-20; *Argus*, Panzer, Voet, col. IV-3, 9, tab. 47, fig. 9; Drury, *Ins.*, III, pl. 46, fig. 9, *Gibbosa*, Pal. Beauv., *Ins.*, 232, *Hem.*, pl. 5, f. 3; *Annulus*, Schiodte, Kroy. Tijds, IV, 289-9; *Annularis*, Hope, *Cat.*, 13; *Annulus*, H. Schaef., *Die Wanzen*, III, 105, tab 106, fig. 330, Germ. *Zeits.*, I, 83-2 et 3; *Ocellatus*, H. Schaef. *Wanz.*, V, 497; *Annulus*, Am. et Serv., *Hem.*, 41-2, Dallas, *Cat. Hem. Brit. Mus.*, 8-4, Stoll., fig. 268.

Long. 12 mill.; larg. 8 mill.

Patrie : Gabon et cap de Bonne-Espérance.

484. SPHÆROCORIS ARGUS. Fab., *Ent. Syst.*, IV, 83-15. *S. R.*, 133-24, Schiodte *Kroy. Tijds.* IV, 292-10; *C. multipunctatus*, Thunb., *Nov. Ins. sp.*, 30; *Argus*, Burm., II, 391-2, Germ. *Zeits.*, I, 76-1; *Simplex*, H. Schaef. *Wanz.*, 111-104, f. 329; Silb., *Revue*, V, 189-140; *S. impluviatus*, Germ. *Zeits.*, I, 77-2; H. Schaef., V, 49 et 52, tab. 160, f. 499; Dallas, *Cat. Brit. Mus.*, 8-5; Stoll., fig. 50 et 60.

Long. 9 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : Gabon et cap de Bonne-Espérance.

485. SPHÆROCORIS DISTINCTUS. Signoret, *Rev. et Mag. Zool.* (1851), 441.

Long. 8 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : Gabon.

486. SPHÆROCORIS PUNCTARIUS. Hope, *Cat.*, 13; *Tigrinus*, Germ. *Zeits.*, I, 77-2; H. Schaef., V, 8, fig. 465; *Punctarius*, Dall., *Cat Brit. Mus.*, 9-7; Stoll., fig. 261.

Long. 6 mill.; larg. 8 mill.

Patrie : Gabon et cap de Bonne-Espérance.

GENRE SCUTELLERA. Lamarck, *Systema* (1801), 293.

487. SCUTELLERA NIGRICORNIS. Signoret. *Calliphara nigricornis*. Signoret, *Rev. et Mag. Zool.* (1851), 438, pl. 12, f. 1.

Long. 25 mill.; larg. 9 mill.

Patrie : Gabon.

GENRE CALLIDEA. Laporte, *Essai d'une classif. sur les Hémipt.* (1833), 71.

488. CALLIDEA NOVEMMACULATA. Signoret, *Rev. et Mag. Zool.* (1851), 439, pl. 12, f. 2.

Long. 20 à 22 mill.; larg. 10 mill.

Patrie : Gabon.

Genre CHLŒROCORIS. Dallas, *Cat. Brit. Mus.*, *Hemipt.* (1851), 29, 13.

489. CHLŒROCORIS NIGRICOLLIS. Signoret.

Pl. 11, fig. 1.

Long. 13 mill.; larg 8 mill.

Patrie : vieux Calabar

Noir, finement ponctué et maculé de jaune.

Tête, prothorax, antennes et pattes noirs. Cette espèce ressemble beaucoup au *Chl. aulicus*, dont il diffère par la teinte uniformément noire de la tête et du prothorax, les taches de l'écusson, pour quelques individus, étant identiques entre elles, ce qui pourrait d'abord la faire passer pour une variété, mais il en diffère par la forme plus allongée de la tête et du prothorax, les bords latéraux de celle-là moins sinueux, plus arrondis. En général, l'insecte, quoique ponctué, est plus lisse.

Genre PACHYCORIS. Burmeister *Handb.* (1835), II 391.

490. PACHYCORIS COMES. Fabric., *Syst. Rhyng.*, 130-8. (Le *Pachycoris rufilabris*, Germ. *Zeits.*, I, 88, 10, me semble une variété.) Germ. *Zeits.*, I, 137-10.

Long. 18 mill.; larg. 11 mill.

Patrie : vieux Calabar et Guinée.

Genre HOTEA. Amyot et Serville, *suites à Buffon*, *Hémipt.* (1843), 41.

491. HOTEA VICINUM, Signoret, *Rev. et Mag. Zool.* (1851), 8, 441-4.

Long. 10 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : Gabon.

492. HOTEA GAMBLÆ. Hope, *Cat.*, 11; *Apicalis*, Hope, *Cat.*, 11; Germ. *Zeits*, I, 106, 50 et 51; Dallas, *Cat. Brit. Mus.*, 39.

Long. 11 mill.; larg. 7 mill.

Gabon, Guinée, vieux Calabar. Cafrerie et cap de Bonne-Espérance.

GENRE COPTOSOMA. Laporte, *Essai sur les Hémipt.* (1832).

493. COPTOSOMA MURRAYI. Signoret.

Pl. 11, fig. 2.

Long. 5 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Patrie : vieux Calabar.

D'un brun rougeâtre, finement ponctué et pubescent; écusson, pattes et antennes jaunes. Presque aussi large que long, la plus grande largeur vers l'extrémité de l'abdomen.

Tête petite, échancrée au milieu; le lobe médian petit, n'atteignant pas l'extrémité; lobes latéraux jaunes, arrondis au bord et finement pubescents. Antennes jaunes, plus claires à la base, second article le plus long. Bec atteignant le second segment abdominal. Prothorax d'un brun rougeâtre, plus clair vers les bords, les latéraux fortement échancrés; écusson noir à la base, avec un prolongement médian atteignant quelquefois l'extrémité. Élytres jaunâtres, entièrement recouvertes par l'écusson. Abdomen brunâtre en dessous.

Comme forme et grandeur, cette espèce se rapproche du *Copt. 12-punctatum;* seulement celui-ci est moins arrondi postérieurement.

494. COPTOSOMA NUBILUM. Germ. *Zeits.*, I, 27-6; H. Sch. Wanz., V, 30 et 31, fig. 481, Dallas, *Cat. Brit. Mus.*, 67, 17.

Long. 5 à 6 mill.; larg. 4 à 5 mill.

Sierra-Leone, Guinée, vieux Calabar.

495. COPTOSOMA TRANSVERSUM. Hope, *Cat.*, 17

Long. 5 mill. ; larg. 4 mill.

Sénégal, Sierra-Leone et vieux Calabar.

496. COPTOSOMA NIGRICEPS, Signoret.

Long. 3 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir, très-finement ponctué, marginé de jaune, présentant sur le prothorax, près du bord antérieur, deux petites macules jaunes, et sur l'écusson deux plus grandes, près de la base. Tête entièrement noire; les lobes latéraux ne dépassant pas le médian, et striés longitudinalement. Yeux transversaux et légèrement pédonculés. Antennes d'un jaune rougeâtre, second article le plus long. Prothorax avec les bords latéraux sinueux et étroitement jaunes, et une impression plus ponctuée d'une sinuosité à l'autre. Écusson plus large postérieurement, plus largement marqué de jaune que le prothorax. Abdomen noir, nuancé sur les bords des segments et une bordure jaune en dessus. Pattes couleur poix.

Cette espèce paraît se rapprocher beaucoup des *Coptosoma marginellum*, Dallas, mais, comme taille et dessin, de l'*oculatus*, Reiche et Fairm., *Voy. Abyssinie;* mais il est moins allongé, plus ramassé et diffère surtout par sa tête entièrement noire.

497. COPTOSOMA BIPUSTULATUM. Germ. *Zeits.*, I, 30, 14; Dallas, *Cat.*, 64-8.

Long. 2 mill. 1/2; larg. 2 mill.

Patrie : vieux Calabar et Sierra-Leone.

GENRE PROBÆNOPS. White, *Entomol.* (1842), 406.

498. PROBÆNOPS DROMEDARIUS. White, *Entomol.*, 406; Dallas, *Cat. Brit. Mus. Hemipt.*, 68-1.

Long. 10 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : Sierra-Leone et vieux Calabar.

GENRE BRACHYPLATYS. Boisduval, *Voyage de l'Astrolabe*, *Entomol.* (1832), 627; *Platycephala*, Laporte (1832), *Hemipt.*, 74; *Thyreocoris*, Burm., *Handb.* (1835), 11; *Plataspis*, Westwood, *Cat. de Hope* (1837), 16.

499. BRACHYPLATYS PALLIPES. Fab., *Spec. Ins.*, II, 343-26, *Ent. Syst.*, IV, 89-38, *S. R.*, 142-66, Germ., I, 31-18, H. Schaeff. *Wanz.*, V, 15, f. 477; *Acaroïdes*, Thunb., *Nov. Ins. Spec.*, 29, Dallas, *Cat. Brit. Mus.*, 68-1.

Long. 5 mill.; larg. 4 mill.

Gabon, vieux Calabar, Sénégal, Guinée.

GENRE HETEROCRATES. Amyot et Serville, *suites à Buffon*, *Hémipt.*, (1843), 62.

500. HETEROCRATES SELLATUS, Signoret, *Rev. et Mag. Zool.*, (1851), pl. 12, f. 3, p. 442-5.

Long. 15 mill.; larg. 10 mill.

Patrie : Gabon.

GENRE APHANOPNEUMA. Westwood, *Trans. Ent. Lond.*, vol. 4, 4e partie (1847), p. 244.

501. APHANOPNEUMA BILOBA. West., *Trans. Ent. Lond.*, vol. 4, 4e partie, p. 244, pl. 18, fig. 2.

Long. 14 mill.; larg. 8 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Cette espèce, très-voisine de l'*Heterocrates sellatus*, Sig., en

diffère par la taille moindre, par la tache scutellaire moins large, plus longue, plus en fer à cheval, par la coloration jaune roussâtre de la tête ♀.

Quant au ♂, je ne puis les comparer entre eux, n'ayant que celui de cette espèce.

Genre CERATOCORIS. White, *Entom.* (1841), 136.

502. CERATOCORIS BUCEPHALUS. White, *Entomol.*, 136, Westwood, *Trans. Ent.*, IV, 4e partie, p. 243, pl. 18, fig. 1; Dallas, *Cat. Brit. Mus.*, 72-1.

♂ Long. 16 mill., larg. 10 mill.; ♀ long. 12 mill., larg. 9 mill.

Patrie : vieux Calabar.

503. CERATOCORIS ALATUS. Signoret

Pl. 11, fig. 3.

Long. 5 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune, linéolé de noir et présentant une ponctuation disséminée, et dont les points forment le centre de macules noires, lesquelles sont assez souvent réunies ensemble. Tête aplatie, les lobes latéraux prolongés en lame presque quadrangulaire, concave et marginés de noir ; lobe médian petit, noir, base de la tête noire, yeux pédonculés et transversaux, ocelles très-petits et plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane. Rostre atteignant à peine la base de l'abdomen et coudé dans son milieu. Antennes jaunes, le second article le plus long. Prothorax, à angles antérieurs arrondis et aplatis, avec un sillon médian formé par une ligne de points enfoncés; en avant, une fascie sinueuse et une bande médiane noire; en arrière, la surface est ponctuée et maculée de noir. Écusson protubérant à la base, ponctué et maculé de noir comme la partie

postérieure du prothorax. Poitrine d'un noir mat. Abdomen jaune en dessus, marginé de jaune en dessous. Pattes jaunes.

Cette espèce ressemble beaucoup, moins la tête, pour la forme et la grandeur au *Copt. transversum*, Hope, du Sénégal.

GENRE **PLATASPIS**. Westwood, *Cat. de Hope* (1837), 16; *Thyreocoris*, Germ. *Zeits.* (1839), 1.

504. PLATASPIS JASPIDEUS. L. Fairmaire.

Long. 15 mill.; larg. 12 mill.

Pl. 9, fig. 4.

Patrie : Gabon.

Dessus d'un jaune presque mat, marbré de noir; dessous, pattes et antennes d'un noir foncé assez brillant; tibias jaunes.

En ovale très-court, élargi en arrière, médiocrement convexe; rugueusement quoique assez finement ponctué sur les parties noires, les jaunes lisses, parsemées seulement de rares points noirs. Tête un peu concave. Prothorax fortement échancré au bord antérieur; très-faiblement caréné au milieu. Écusson légèrement caréné au milieu, ayant une forte impression transversale à la base.

505. PLATASPIS VERRUCOSA. Signoret.

Long. 10 mill.; larg. 11 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune maculé de noir, les espaces jaunes lisses et en relief, les noirs ponctués, les trois derniers articles des antennes, la poitrine, la partie médiane de l'abdomen, les trochanters, la base des cuisses et les tarses noirs.

Ovalaire, plus large en arrière qu'en avant; déprimé de chaque côté de la base de l'écusson.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *Pl. irrorata*, Dall., pour la taille et la couleur, mais en diffère par les taches jaunes saillantes, par la forme plus large, plus ovalaire, par la tête plus large et plus courte, et par la couleur en dessous; la *Plat. irrorata* est jaune, un peu linéolée de noir sur l'abdomen, tandis que notre espèce est noire sur la poitrine et la portion médiane de l'abdomen.

Genre LEPTOLOBUS. Signoret, *Ann. Soc. Ent.*, 1855, p. 63.

506. LEPTOLOBUS MURRAYI. Signoret, *Ann. Soc.*, p. 63, pl. 7, fig. n° IV.

Long. 15 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Genre PLATYNOPUS. Amyot et Serville, *suites à Buffon, Hémipt.* (1843), p. 79.

507. PLATYNOPUS ROSTRATUS. Drury, *Ins.*, III, 59, pl. 43, fig. 2; *Calens*, Fab., *S. R.*, 163, 41, 17; *Maculatus*, Pal. Beauv., *Ins.*, 112, *Hémipt.*, pl. 8, fig. 4; *Calens*, H. Schaf. *Wanz.*, VII, 113 et 117, fig. 70; Stoll., fig. 97; Dallas, *Cat. Brit. Mus.*, 87.

Du Sénégal, de Guinée, du vieux Calabar et du Gabon.

Les espèces du vieux Calabar sont toutes généralement plus petites, les jambes entièrement jaune testacé, et une variété est même toute jaune rougeâtre en dessus.

508. PLATYNOPUS REICHII. Signoret.

Long. 12 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune en dessous avec des macules brunes, brune en des-

sus avec des macules jaunes. Rostre jaune avec le dernier article noir. Antennes brunes avec la base du dernier article jaune. Cuisses jaunes fasciées de brun, tibias brun annelé de jaune. Abdomen jaune avec une macule sur le segment apical.

Tête longue, rugueuse; prothorax avec les angles saillants, épineux, rugueux et fortement ponctué, et présentant quelques petites macules jaunes. Écusson très-grand, fortement ponctué, caréné au sommet, deux macules basilaires, la carène et le bord apical jaunes. Élytres faiblement ponctuées, avec quelques petites macules sur le disque et le sommet de la corie jaune, membrane transparente, avec une bande longitudinale brunâtre, tibias antérieurs à peine dilatés.

509. PLATYNOPUS THOMSONII. Sig.,

Pl. 11, fig. 4.

Long. 10 mill. ; larg. 4 1/2 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Rouge varié de noir, fortement ponctuée. Tête noire, plus longue que large, très-rugueuse, lobe médian aussi long que les autres, moins ponctué, et présentant, à l'extrémité, un petit tubercule. Rostre ne dépassant pas les pattes intermédiaires, le second article le plus grand et rouge. Prothorax à angles huméraux épineux, rouge avec une bande médiane, deux macules plus ou moins grandes, de chaque côté, et les épines noires. Écusson rouge, un peu caréné, et présentant une bande médiane noire disparaissant quelquefois dans des variétés. Élytres d'un noir mat, avec une bande transverse à l'extrémité de la corie, membrane d'un brun noirâtre, ailes noirâtres. Abdomen rouge, extrémité noire. Pattes noires, cuisses rougeâtres à la base, tibias antérieurs épineux et fortement dilatés. Dans des individus formant variété, le noir a entièrement disparu sur les élytres; l'écusson, l'abdomen et les taches du

prothorax sont beaucoup plus petits, le rostre et les cuisses sont plus ou moins rougeâtres.

Pour la forme, cette espèce se rapproche beaucoup du *Plat. rostratus*, Drury, mais en diffère par la taille moindre, par les couleurs et par la dilatation plus grande des tibias antérieurs ; la portion antérieure du prothorax est plus étranglée ; la ponctuation de tout l'insecte est plus forte.

Genre ZICRONA. Amyot et Serville, *suites à Buffon* (1843), p. 86.

510. ZICRONA PAVONINA. Westw., *Cat.* de Hope, 39 (1837) ; *Asopus annulipes*, Germ., *Silb. Rev. Ent.*, V, 187, 136 ; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, 108, 3.

Long. 8 mill. ; larg. 4 mill.

Patrie ; Guinée et vieux Calabar.

Genre ŒTHUS. Dallas, *Cat. Brit. Mus., Hémipt.* (1851), 112, 3.

511. ŒTHUS CAPICOLA. Westw., *Cat.* de Hope, 19, Dall., *Cat. Brit. Mus.*, 17, 15.

Long. 7 mill. ; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar et de Guinée.

512. ŒTHUS PARCIMONIUS. Sig.

Long. 6 mill. ; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir, lisse, parcimonieusement ponctué ; antennes et rostre bruns ; jambes poix ; tarses jaunes ; membranes des élytres blanches ; plus petit et plus allongé que le précédent.

Tête plus petite, moins rugueuse, bord antérieur à peine ponctué, quelques soies seulement. Rostre dépassant à peine les jambes antérieures, tandis que, dans la précédente, il atteint

les jambes intermédiaires. Prothorax plus arrondi aux angles antérieurs, présentant seulement une ligne de points près du bord antérieur, tandis que, dans la *Capicola*, c'est une surface finement ponctuée; la surface est presque lisse, mais présente cependant, aux côtés externes et sur la ligne médiane transverse, une ponctuation très-fine, mais peu large, tandis que dans la précédente, la ponctuation est beaucoup plus forte et s'étend presque jusqu'à la base. La même différence de ponctuation se remarquera sur l'écusson, qui est lisse, mais a l'air rugueux dans la *Capicola;* jambes comme dans la précédente. Tibias antérieurs, six à sept épines au côté externe.

513. ŒTHUS GLABER. Sig.

Long. 4 mill.; larg. 2 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir poix, antennes, rostre et pattes d'un jaune brunâtre, tarses jaunes, membrane blanche.

De même forme que le précédent, mais beaucoup plus petit. Tête large, à peine marquée, lisse. Prothorax ne présentant que sept à huit points au côté externe, et autant à l'impression transversale; un simple sillon antérieurement. Écusson avec une très-faible ponctuation, ainsi que les élytres. Tibias antérieurs avec sept à huit épines au côté externe.

GENRE ATELOCERA. Laporte, *Hémipt.* (1832), p. 63.

514. ATELOCERA SERRATA. Fab., *Syst. Rhyng.*, 181, 2; H. Schaeff. *Wanz.*, 7 vol., 53, fig. 721; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, 177, 2; Stoll., fig. 43.

Long. 20 mill.; larg. 10 mill.

Patrie : Guinée, Gabon et vieux Calabar.

515. ATELOCERA SPINULOSA. Palisot de Beauvois, p. 83, *Hémipt.*, pl. VII, fig. 5; H. Schaeff. *Wanz.*, VII, 50 et 61, fig. 722; Dall., *Cat.*, 177, 4.

Long. 16 à 11 mill.; larg. 8 à 6 mill.

Patrie : vieux Calabar et Guinée.

Cette espèce se distingue de ses voisines par des épines anales. Les individus de vieux Calabar sont tous plus petits.

GENRE MORMIDEA. Amyot et Serville, *suites à Buffon* (1843), p. 134.

516. MORMIDEA PUNCTATA. Pal. Beauv., *Ins.*, 84; *Hémipt.*, pl. 7, fig. 6; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, 214, 12.

Long. 13 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : vieux Calabar, Sierra-Leone et Sénégal.

517. MORMIDEA DEBELLATOR. Fab., *Syst. Rhyng.*, 165, 53; H. Schaeff. *Wanz.*, VI, 63, fig. 625; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, 214, 10.

Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : Guinée, vieux Calabar, Gabon, Cafrerie.

518. MORMIDEA HASTATOR. Fab., *Ent. Sys.*, IV, 129, 8; *Gladiator*, Fab., *Syst. Rhyng.*, 165, 50; *Jaculator*, Fab., *in tabula*, p. 7; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, *Hémipt.*, 214, 11.

Long. 7 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Facile à distinguer de la suivante par la présence d'une épine au sommet des cuisses postérieures et en dessus.

519. MORMIDEA MACULIPES. Signoret, *Rev. et Mag. Zool.*, 1851, 444, 9.

Long. 7 à 8 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : Gabon.

Espèce voisine de *Hastator*, Fab.

520. MORMIDEA METACANTHA. Fab., *Ent. Syst.*, IV, 103, 94; *id.*, *Sys. Rhyng.*, 165, 48.

Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : Gabon et Madagascar.

Espèce voisine de *Debellator*, Fab.; en diffère par la forme plus allongée, par les macules basilaires de l'écusson, qui sont beaucoup plus grandes, ne laissant, entre les deux, qu'un espace égal à l'une d'elles, par la tache de l'extrémité qui, au lieu d'être une simple macule circulaire, est beaucoup plus grande aussi et se prolonge sur l'écusson à une hauteur plus ou moins grande.

521. MORMIDEA BRUNNEA. Signoret.

Long. 7 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Ressemble encore plus au *Debellator* que la précédente, car il a la même forme courte, mais diffère des deux par la tête beaucoup plus petite, et moins large et moins longue.

Jaune, recouvert d'une ponctuation très-fine, noire, les pattes jaunes; macules de l'écusson d'un jaune d'ivoire. Tête fortement ponctuée et presque entièrement noire. Prothorax, partie antérieure plus claire, la postérieure plus foncée, les angles huméraux très-saillants, en épine recourbée, et noirs; la ponctuation noire de l'écusson si rapprochée qu'il en paraît

noir, les taches grandes et communiquant ensemble comme dans le *Morm. upsilon*.

Le reste comme dans la *M. debellator*.

522. MORMIDEA ROTUNDATA. Sig.

Long. 7 mill. ; larg. 4 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune uniformément et finement ponctué de noir ; extrémité du rostre noire, sommet des troisième, quatrième et cinquième articles des antennes noir ; troisième plus grand que le deuxième.

Cette espèce se rapproche de toutes les précédentes, mais s'en distingue par les angles thoraciques arrondis, non épineux, et par l'absence des taches scutellaires.

Genre PENTATOMA. Pal. Beauv., *Ins.* (1805), 45.

523. PENTATOMA BIPUNCTIPES. Sig.

Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune brun, finement ponctué de noir, sommet du troisième article des antennes, quatrième et cinquième brunâtres ; une macule sur le cinquième segment, et deux points noirs aux sommets de toutes les cuisses.

Cette espèce ressemble, en tout point, au *Pent. analis*, Costa ; seulement elle est un peu plus grande, la tête est un peu moins large antérieurement et la ponctuation est moins serrée ; elle pourrait bien être la *P. apicalis*, H. Schaeff. ; mais ce dernier n'indique qu'un point aux cuisses, tandis que nous en voyons deux.

524. PENTATOMA MARGINATA. Sig.

Long. 9 à 10 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune verdâtre finement ponctué; un espace près du bord antérieur prothoracique circonscrit par du jaune, lisse ; sommet de l'écusson, dessous du corps et pattes jaunes; de mêmes forme et taille que le *Pent. farctum*, Germar ; en diffère par la coloration et par la tête, dont les bords latéraux sont beaucoup plus échancrés.

Tête arrondie en avant, aussi longue que large. Rostre dépassant les jambes postérieures, second article le plus long. Antennes longues, le troisième article plus long que le second. Prothorax légèrement rebordé en avant et sur les côtés, à bord presque droit un peu concave. Écusson très-convexe, largement jaune. Abdomen débordant à peine les élytres, avec un point noir sur chaque segment. Pattes jaunes immaculées.

525. PENTATOMA PERPUNCTATA. Sig.

Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune ponctué de noir, la ponctuation anastomosée et formant des rides transverses sur le prothorax et l'écusson, ce qui lui donne un aspect rugueux. Bord antérieur et côté du prothorax rebordés; écusson avec les angles faiblement jaunes ainsi que le sommet. Abdomen jaune, finement ponctué de noir. Pattes jaunes. Diffère de la précédente par la tête plus petite et par la ponctuation.

526. PENTATOMA FACETUM. Germ., *Rev.*, *Silb.*, V, 172, 106.

Long. 9 à 10 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : cap de Bonne-Espérance et vieux Calabar.

527. PENTATOMA ANNULICORNIS. Sig.

Long. 12 à 13 mill.; larg. 6 à 7 mill.

Patrie : vieux Calabar, Gabon et Sénégal.

Jaune ponctué de noir, antennes annelées de noir sur les trois derniers articles, et ponctuées surtout à la face supérieure, sur les deuxième et premier. Pattes jaunes ponctuées de noir, surtout au sommet des cuisses. Abdomen jaune, ponctué de noir en dessous, noir en dessus, avec des macules jaunes sur les bords, la ponctuation latérale formant presque des bandes, stigmates noirs; sur la partie médiane, on remarque des macules noires, qui sont beaucoup plus grandes sur les cinquième et sixième segments. Tête plus longue que large, arrondie en avant. Yeux forts. Antennes longues, le quatrième article le plus long. Rostre atteignant la base de l'abdomen. Prothorax avec les angles huméraux saillants; les bords latéraux presque droits, faiblement concave. Écusson assez grand, atteignant les deux tiers de l'abdomen. Élytres laissant à découvert les bords latéraux de l'abdomen. Pattes mutiques.

528. PENTATOMA REFLEXA. Sig.

Long. 14 mill.; larg. 8 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune finement ponctué de noir, la ponctuation de l'abdomen, des pattes et antennes rare; un point arrondi jaune sur les bords latéraux de l'abdomen, en dessus.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais est

plus forte et en diffère par la tête plus large, plus aplatie et plus lisse, par les yeux beaucoup plus gros, par les bords latéraux du prothorax plutôt convexe que concave, peu déprimés et réfléchis en dessus, l'écusson plus large, et surtout par le point arrondi jaune des bords latéraux de l'abdomen et par l'absence des macules médianes en dessous ; le reste comme dans la précédente.

529. PENTATOMA NIGROPUNCTATA. Sig.

Long. 12 mill. ; larg. 6 mill.

Patrie : Gabon.

D'un vert jaunâtre uniforme en dessus, ponctué ; jaune en dessous présentant un point noir à l'extrémité des quatre cuisses postérieures, celui des intermédiaires manque quelquefois, et un point marginal au sommet de chaque segment abdominal ; extrémité du troisième article des antennes noire. La ponctuation du prothorax et de l'écusson excessivement rapprochée, et leur donnant un aspect rugueux.

Cette espèce, pour la forme et la grandeur, ressemble au *Raphygaster purpuripennis* d'Europe, et n'en diffère que par les caractères génériques et par la ponctuation, qui, dans notre espèce, est incolore, tandis qu'elle est noire dans celle citée.

530. PENTATOMA PUGILLATOR. Fab., *Ent. Syst.*, IV, 102, 29 ; *id.*, *Sys. Rhyng.*, 162, 39 ; H. Schaeff., VI, 64, fig. 617 ; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, 242, 23 ; *P. maculata*, Sign., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1851, 443, 7.

Long. 15 mill. ; larg. 8 mill.

Patrie : Gabon et Sénégal.

531. PENTATOMA RUFIVENTRIS. Germ., *Rev. Silb.*, V, 167, 96 ; H. Schaeff., VII, 96, fig. 757, 58 ; Dall., *Cat. Brit. Mus., Hémipt.*, 242, 22.

Long. 13 mill.; larg. 8 mill.

Patrie : cap de Bonne-Espérance et Gabon.

532. PENTATOMA BIPARTITA. Signoret, *Rev. et Mag. Zool.*, 1851, 444, 8.

Long. 13 mill.; larg. 9 mill.

Patrie : Gabon.

GENRE STRACHIA. Hahn *Wanzen* (1831), 1, 180; *Eurydema*, Laporte (1832); *Eurydema, strachia* et *œdosoma*, Amyot et Serville, *suites à Buffon, Hémipt.* (1843).

533. STRACHIA SPINOSA. Signoret, *Pent. spinosa,* Sig., *Rev. et Mag. Zool.*, 1851, 442, 6.

Long. 10 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : Gabon et vieux Calabar.

534. STRACHIA VIRIDIS. Sig.

Long. 12 mill.; larg. 8 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Vert, avec trois bandes brunes à la base de la tête, les bords du prothorax, le sommet de l'écusson et le bord des élytres jaunâtre un peu teinté de rouge; quatre petits points noirs à la base de l'écusson, extrémité du rostre et crochets des tarses noirs. Antennes un peu plus foncées au sommet des quatrième et cinquième articles. Tête large, lobe médian dépassant les latéraux, lobes latéraux arrondis en avant, un peu réfléchis à l'extrémité. Yeux petits, globuleux, ocelles un peu plus éloignés des yeux que de la ligne médiane. Antennes longues, le troisième article plus long que le second, et le plus grand, puis le quatrième et le cinquième. Rostre atteignant la

base de l'abdomen, le second article le plus long; troisième et quatrième égaux. Prothorax transversal, deux fois plus large que long; bords latéraux droits et réfléchis, surtout en avant. Ecusson atteignant presque les deux tiers de l'abdomen, le sommet arrondi. Abdomen débordant les élytres. Pattes mutiques.

Cette espèce est facile à distinguer de toutes celles de ce groupe par sa couleur et encore par sa tête large; tout l'insecte est, du reste, large, ce qui lui donne un aspect ramassé et court.

535. STRACHIA FESTIVA. Linné.

Long. 9 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Espèce que je considère comme distincte de l'*Ornata*, Linné.

GENRE CHALCOCORIS. White, *Mss.*; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, *Hémipt* 352 (1851), 271 ; *Catacanthus*, Spinola. *Hémipt.* (1837).

536. CHALCOCORIS ANCHORAGO. Drury, III, 66, pl. 46, fig. 5; *Rutilans*, Fab., *Ent. Syst.*, 105, 108; *id.*, *Syst. Rhyng.*, 151, 25; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, *Hémipt.*, 271, 3; Stoll., fig. 122

Long. 28 mill.; larg. 14 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

GENRE BATHYCŒLIA. Amyot et Serville, *suites à Buffon*, *Hémipt.* (1843), 110.

537. BATHYCŒLIA THALASSINUS. H. Schaeff. *Wanz.*, VII, 62, Dall., *Cat. Brit. Mus.*, *Hémipt.*, 269, 1.

GENRE RHAPHIGASTER. Laporte, *Hémipt.* (1832), 59; *Rhaphigaster* et fig. 731; *Nezara*, Amyot et Serville (1843), 145, 146.

538. RHAPHIGASTER NIGRO-PUNCTATUS. L. Fairmaire.

Long. 18 mill.; larg. 11 mill.

Patrie : Gabon.

D'un beau vert gai, finement ponctué de jaunâtre, avec une étroite bordure marginale plus marquée au prothorax, et le milieu de l'abdomen, jaunâtres; antennes noires, un point noir à l'angle externe de chaque segment abdominal.

Forme de la *R. smaragdulus;* dessus du corps à légères rugosités lisses, les intervalles assez densément et finement ponctués. Prothorax à angles postérieurs obtus. Écusson grand. Membrane des hémélytres hyaline. Abdomen à côtes tranchantes, non relevées, débordant les hémélytres. Pointe abdominale forte et saillante, dépassant les pattes intermédiaires. Pattes assez grandes, tibias postérieurs légèrement arqués.

539. RHAPHIGASTER O. Sig.

Long. 13 mill.; larg. 10 mill.

Patrie : vieux Calabar.

L'insecte dont il est question ici étant des plus remarquables par sa forme, c'est sur lui que j'appellerai tout d'abord l'attention; il ne ressemble, en effet, à aucun autre; court, ovalaire, les côtés arrondis, ne pouvant mieux le comparer qu'à un O.

Vert, avec des macules un peu plus claires sur le prothorax, l'écusson et les élytres. Tête plate, lobe médian ne dépassant pas les latéraux. Antennes de cinq articles, les quatrième et cinquième égaux et les plus longs; deuxième et troisième égaux, moindres, et le premier plus petit. Rostre atteignant la base de l'abdomen. Prothorax sans rebord, finement ponctué;

angles huméraux très-arrondis. Écusson grand et large, faiblement caréné; extrémité acuminée, mais arrondie. Élytres finement ponctuées, membrane petite. Abdomen plus large que les élytres, caréné, et avec une épine basilaire assez forte atteignant les cuisses intermédiaires.

Le *R. sparsus*, H. Schaeff., fig. 786, est très-voisin de notre *Rhaphigaster;* mais il est plus petit et d'un gris verdâtre.

540. RHAPHIGASTER PARVULUS. Sig.

Long. 7 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir, maculé de jaune sur la tête, le prothorax et l'écusson, ainsi que le bord de la tête; le rebord prothoracique, le bord de l'abdomen, les antennes, le rostre et les pattes finement et rarement ponctués, surtout sur l'écusson, qui paraît presque lisse; de même grandeur que le *R. bicinctus*, en diffère par la coloration et par la forme du prothorax, dont la partie antérieure est aussi large que postérieurement et brusquement arrondie en avant par l'insertion de la tête; le bord antérieur beaucoup plus concave. Tête plus large que longue, avec deux macules basilaires jaunes. Prothorax, quatre macules principales sur son disque, une antérieure plus large près du bord, et, entre celle-ci et les autres, des taches irrégulières. Écusson très-grand, arrondi postérieurement et offrant, à la base, une tache circulaire jaune. Abdomen noir, avec l'épine et les pattes jaunes.

541. RHAPHIGASTER ELONGATUS. Sig.

Long. 8 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir, avec des macules jaunes sur le prothorax, l'écusson

et les élytres; deux macules sur les quatre segments basilaires, les bords latéraux de l'abdomen, les pattes, les antennes et le rostre jaunes.

Cette espèce est très-voisine de la *R. loriventris,* dont il ne diffère que par des taches jaunes qui envahissent plus les diverses parties de l'insecte, et, comme ces portions jaunes n'offrent presque pas de ponctuation, il s'ensuit que celui-ci est moins ponctué; cependant, comme forme, on peut dire que la tête est un peu plus longue dans notre espèce.

GENRE PIEZOSTERNUM. Amyot et Serville, *Suites à Buffon, Hémipt.* (1843), 161.

542. PIEZOSTERNUM MUCRONATUM. Pal. Beauv., *Ins.*, 46; *Hémipt.*, pl. 6, fig. 5 et 6; L. Pell. et Serv., *Enc.*, X, 55, 11; Amyot et Serville, *Hémipt.*, 162, 1; *Edessa vicina*, Hope, *Cat.*, 29; Dall., *Cat. Brit. Mus., Hémipt.*, 338, 1.

Long. 23 à 24 mill.; larg. 12 mill.

Patrie : vieux Calabar et du Gabon.

GENRE CYCLOGASTER. Westwood, *Entom. Trans.*, 1837, II, 20.

543. CYCLOGASTER PALLIDUS. Westwood, *Ent. Trans.*, II, 21, pl. 2, fig. 6; Dall., *Cat. Brit. Mus., Hémipt.*, 346, 1.

Long. 25 mill.; larg. 15 mill.

Patrie : Gabon.

GENRE ASPONGOPUS. Laporte, *Hémipt.* (1832).

544. ASPONGOPUS NIGRO-VIOLACEUS. Pal. Beauv., *Ins.*, 43, *Hémipt.*, pl. 7, fig. 4; *A. unicolor*, H. Schaeff., IV, 93, fig. 433.

Long. 15 mill.; larg. 16 mill.

Patrie : vieux Calabar.

545. ASPONGOPUS FUNEBRIS. Fab., *Ent. Syst.*, IV, 116, 142 et *Sys. Rhyng.*, 171, 89.

Long. 16 mill. ; larg. 10 mill.

Patrie : Sierra-Leone et Gabon.

Cette espèce me semble être la même que la précédente.

546. ASPONGOPUS XANTHOPTERUS. L. Fairmaire.

Long. 18 mill.; larg. 10 1/2 mill.

Patrie : Gabon.

D'un brun noirâtre presque mat, un peu bronzé et satiné en dessous ; corie des hémélytres d'un roux testacé.

Ne diffère du *dubitabilis* que par la forme un peu plus allongée, et par les tibias postérieurs fortement élargis et creusés au milieu, cette concavité étant recouverte, en dessus, par une membrane ; le troisième article des antennes est beaucoup plus petit que le deuxième ; enfin la coloration est très-différente ; serait-ce le ♂ de l'espèce suivante ?

547. ASPONGOPUS DUBITABILIS. L. Fairmaire.

Long. 17 mill. ; larg. 11 mill.

Patrie : Gabon.

D'un brun fuligineux, presque mat, assez foncé, avec les hémélytres plus claires ; membrane roussâtre, brillante ; dernier article des antennes et extrémité de l'avant-dernier, d'un jaune d'ocre. Dessous plus foncé que le dessus, mais satiné.

Très-finement rugueux, avec des rides transversales peu fortes, mais distinctes. Antennes à quatrième article aussi long que les deux précédents réunis, un peu sillonné au-dessus.

Prothorax à angles postérieurs presque arrondis. Corie des hémélytres à ponctuation très-fine, sans rides Tibias postérieurs simples, presque droits.

548. ASPONGOPUS LIMBATUS, Signoret, *Rev. et Mag. de Zool.* (1851), 445, 10, pl. 12, fig. 4.

Long. 12 mill.; larg. 7 1/2 mill.

Patrie : Gabon.

GENRE PHYLLOCEPHALA. Laporte, *Essai d'une classification sur les Hémipt.* (1852), 58.

549. PHYLLOCEPHALA STRIATA, Signoret, *Rev. et Mag. Zool.* (1851), 446, 11, pl. 12, fig. 5.

Long. 23 mill.; larg. 12 mill.

Patrie : Gabon.

550. PHYLLOCEPHALA DISTINCTA. Signoret, *Rev. et Mag. Zool.* (1851), 446, 12.

Long. 23 mill.; larg. 13 mill.

Patrie : Gabon.

551. PHYLLOCEPHALA VICINA. Signoret, *Rev. et Mag. Zool.* (1851), 446, 13.

Long. 20 mill.; larg. 11 mill.

Patrie : Gabon.

GENRE PETASCELIS. Signoret, *Ann. Soc. Ent.* (1847), 302.

552. PETASCELIS LAMINIPES. L. Fairmaire.

Long. 30 mill.; larg. 11 mill.

Pl. 9, fig. 5.

Patrie : Gabon.

D'un brun noirâtre. Prothorax et base des élytres d'un brun

lie de vin velouté. Antennes d'un testacé brunâtre en dessus, plus foncées en dessous. Extrêmement voisin du *P. remipes*, Signoret; en diffère par les antennes plus grêles, l'abdomen rétréci en arrière, ne débordant pas les ailes, les dilatations des jambes plus larges, surtout celles des jambes postérieures, qui sont fortement élargies en dehors et seulement bidentées en dedans. Les cuisses postérieures sont plus grosses et plus tuberculeuses. La pubescence des antennes est grise dans celle-ci et noire dans la *Remipes*.

553. PETASCELIS DISTINCTUS. Signoret.

Long. 23 mill.; larg. 8 mill.

Patrie : vieux Calabar.

D'un brun noirâtre recouvert d'une pubescence soyeuse, dernier article des antennes rougeâtre. Abdomen brun. Prothorax et partie médiane des élytres d'un velouté noir, le premier avec une ligne médiane, et tous les bords présentant une pubescence jaunâtre, comme dans le *Petasc. remipes*.

Cette espèce est remarquable par une dilatation en forme de dent anguleuse, qui se voit sur le second article des antennes, au côté supérieur, et par le troisième article, dont le sommet est dilaté en lobe foliacé. Angles prothoraciques aplatis dilatés et terminés en pointe aiguë. Élytres recouvrant l'abdomen; celui-ci présentant un petit tubercule à la base, et un autre bifide au sommet du premier segment et qui est engagé dans la base du second. Pattes robustes; les cuisses postérieures, courtes, tuberculeuses au côté interne et au côté externe; les tibias peu allongés, mais très-dilatés; au côté externe, est une expansion foliacée occupant toute l'étendue des tibias et échancrée vers le sommet; celle des tibias postérieurs plus grande; au côté interne une expansion moins large, mais occupant tout le tibia et plus dilatée vers le milieu; celle des tibias postérieurs, subitement échancrée de manière que

cette expansion ne présente guère qu'une dent large. Le caractère des deux articles des antennes différencie assez cette espèce pour nous exempter de faire ressortir les autres.

554. PETASCELIS BILOBUS. Signoret, *Ann. Soc. Ent.* (1850), 69, 3, pl. 4, fig. 2, *a*, *b*, *c*.

Long. 23 mill.; larg. ♂ 8, ♀ 11 mill.

Patrie : Guinée et vieux Calabar.

555. PETASCELIS LUNATUS. Signoret.

Long. 23 mill. ; larg. 9 mill.

Patrie : vieux Calabar.

D'un brun noirâtre recouvert, sur les antennes, les élytres et les dilatations des pattes, d'une pubescence soyeuse jaunâtre.

Cette espèce est très-voisine de la précédente, mais en diffère par la dilatation du prothorax, qui se dirige en haut et en avant comme la dilatation du *Menenotus lunatus*, et par celle des jambes, qui, au lieu de former des lobes plus ou moins arrondis sur une portion seulement des tibias, a lieu sur toute l'étendue, la portion la plus large près de la base, pour ensuite s'atténuer insensiblement vers le sommet.

GENRE MICTIS. Leach, *Zoolog. miscell.* (1814), 1, 92; *Cerbus*, Hahn *Wanz.* (1831), 1; *Paryphes*, Burmeist. *Handb.* (1835), 11; *Archimerus*, Spin. *Tav. sin. Hémipt.* (1850), 40.

556. MICTIS TUBERCULOSUS. Signoret, *Rev. et Mag. Zool.* (1851), 447, 15, pl. 12, fig. 6.

Long. 25 à 26 mill.; larg. 8 à 11 mill.

Patrie : Gabon.

557. MICTIS TRISTATOR. Fabricius, *Syst. Rhyng.*, 206, 13. Dall., *Cat. Brit. Mus.*, *Hémipt.*, 390, 16.

Long. 27 mill.; larg. 8 à 10 mill.

Patrie : vieux Calabar, Gabon et Guinée.

558. MICTIS SULCICORNIS. Signoret.

Pl. 11, fig. 5.

Long. 25 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune terreux en dessous et brun foncé en dessus. Tête jaune, un peu brunâtre à la base, en dessus; rostre n'atteignant pas les pattes intermédiaires; premier, deuxième et quatrième articles égaux, le troisième plus petit. Antennes presque aussi longues que l'insecte entier; le quatrième article le plus grand, les deuxième et troisième sillonnés en dessus et un peu plus petits. Prothorax très-concave, à angles huméraux très-dilatés, les bords présentant un grand nombre d'épines. Abdomen jaune avec la partie médiane du dos et des macules latérales brunes. Pattes jaunes, cuisses postérieures ♀ longues et faiblement dilatées.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Mictis valgus*, Linné; mais il est très-facile à distinguer par les épines qui garnissent les bords du prothorax, par la longueur des antennes, et surtout par le sillon qui existe sur les deuxième et troisième articles, ce que nous n'avons pas encore observé chez les autres insectes de ce groupe, ce qui m'empêche également de le rapporter au *M. cornuta*, Dallas, dont il paraît se rapprocher beaucoup.

559. MICTIS OBLONGIPES. Fab., *Oblongipes* ♀, Fab., *S. R.*, 206, 12;

Serratus ♂, Pal. Beauv., *Ins.*, 202, *Hémipt.*, pl. 12, fig. 2, *a*,
Lœvis ♀, Pal. Beauv., 202, *Hémipt.*, pl. 12, fig. 1, *a*.

Long. 24 mill.; larg. 6 à 8 mill.

Patrie : Guinée, Gabon et vieux Calabar.

560. MICTIS SPINOSULUS. Signoret.

Long. 18 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Ressemble, pour la forme, au *M. hottentotus*, Pal. Beauv.; mais de moitié plus petit, et paraîtrait n'être qu'un petit individu; cependant en diffère par la tête proportionnellement plus large, par les bords thoraciques plus sinueux, plus arqués près des angles huméraux, mais surtout par une rangée de petites épines que l'on remarque au côté interne et supérieur des cuisses postérieures, ce qui serait bien plus évident si elles existaient dans l'*hottentotus*, dont tout est plus accentué; tubercules abdominaux excessivement petits, à peine visibles.

561. MICTIS LIVIDIPES. Léon Fairmaire.

Long. 20 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : Gabon.

D'un brun noirâtre, très-faiblement bronzé, à pubescence rousse, un peu dorée; antennes et les quatre pattes antérieures d'un jaunâtre clair; dernier article des antennes enfumé; tête et rostre de la couleur des pattes; tête plus obscure en dessus avec le sommet brun.

Étroit, épais. Antennes aussi longues que le corps, grêles. Prothorax triangulaire, très-déclive en devant, avec les angles postérieurs presque droits, peu saillants; assez finement et densément ridé en travers, ainsi que l'écusson. Élytres

rugueusement ponctuées. Pattes postérieures très-grandes ; cuisses assez épaisses, fortement arquées, ayant en dehors, une fine carène crénelée ; jambes bisinuées en dedans, unisinuées en dehors, aplaties, mais élargies seulement vers l'extrémité.

Voisin du *M. hottentota*, Pal. de Beauv., en diffère par les angles thoraciques moins dilatés, et les antennes jaunes, ainsi que les pattes antérieures.

562. MICTIS METALLICUS. Signoret, *Revue et Mag. Zool.* (1851), 447, 14, pl. 11, fig. *a* et *b*.

Cette magnifique espèce n'ayant été figurée qu'au trait, nous la figurons de nouveau, pl. 9, fig. 6.

Long. 30 mill. ; larg. 8 mill.

Pl. 9, fig. 6.

Patrie : Gabon.

563. MICTIS CRUCIATUS. Dallas, *Cat. Brit. Mus.*, *Hemipt.*, 396, 31.

Long. 19 mill. ; larg. 6 mill.

Patrie : vieux Calabar, Gabon et Congo.

564. MICTIS FLAVEOLUS. Drury, *Ins.*, III, pl. 59, fig. 433 ; *Andreæ*, Burm. Handb., II, 336, 5 ; *Boerhaviæ*, H. Schaeff. Wanz., VI, 85, f. 655 ; *Religiosus*, Hope, *Cat.*, 12, Dallas, *Cat. Brit. Mus.*, *Hémipt.*, 401, 42.

Long. 20 mill. ; larg. ♂ 6, ♀ 10 mill.

Patrie : vieux Calabar, Sénégal, Guinée et Gabon.

Variété toute rouge, Sénégal, et Gabon.
Variété toute noire, Gabon.

565. MICTIS STALII.

Long. 19 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Brun obscur, avec la base du dernier article des antennes et le premier article des tarses rougeâtres.

Antennes longues, le dernier article le plus long, puis le premier, le deuxième et le troisième ; ceux-ci réunis, à peine plus grands que le quatrième. Prothorax à côté droit, les angles huméraux à peine saillants; finement et densément ponctué, ainsi que l'écusson. Élytres aussi larges que l'abdomen ; celui-ci mutique. Cuisses postérieures faiblement dilatées, avec une forte dent vers le milieu ; tibias postérieurs avec une dilatation en forme de dent vers le tiers basilaire.

566. MICTIS BELLICOSUS. Fab., *Ent. Syst.*, IV, 145, 56; *id.*, *Syst. Rhyng.*, 215, 47 ; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, *Hémipt.*, 386, 1.

Long. 16 à 17 mill.; larg. 3 à 6 mill.

Patrie : vieux Calabar et Guinée.

567. MICTIS VENTRALIS. Hope, *Cat.*, 13; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, *Hém.*, 387, 6.

Long. 17 à 18 mill.; larg. 6 à 8 mill.

Patrie : vieux Calabar et Guinée.

GENRE PHYSOMERUS. Burmeist. *Handb.* (1835), 11, 341.

568. PHYSOMERUS SPINIPES. Pal. Beauv., *Ins.*, 203, *Hémipt.*, pl. 12, fig. 5; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, *Hém.*, 412, 2.

Long. 22 mill.; larg. 10 mill.

Patrie : Guinée, vieux Calabar et Gabon.

GENRE ORNITUS. Dallas, *Cat. Brit. Mus., Hém.* (1852), 447, 6.

569. ORNITUS ALTERNANS. Hope, *Cat.*, 24; Dall., *Cat. Brit. Mus., Hémipt.*, 447.

Long. 18 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : Sénégal, Guinée et vieux Calabar.

GENRE HOMŒOCERUS. Burmeist. *Handb.* (1835), 11, 316.

570. HOMŒOCERUS APICATUS L. Fairmaire.

Long. 12 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : Gabon et vieux Calabar.

En dessus, d'un jaune d'ocre mat, ainsi que les pattes; dessous d'un blanc jaunâtre, avec les segments du corps et de l'abdomen étroitement marginés de noir; antennes noires, avec le dernier article et les articulations des autres d'un jaune d'ocre.

Voisin du *concolor*, Germar, dont il diffère par l'absence des points noirs de la poitrine, par les antennes, qui sont noires, et surtout par les lignes noires de l'abdomen.

571. HOMŒOCERUS PUNCTIVENTRIS. Signoret.

Long. 12 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune, avec les trois premiers articles des antennes, les bords latéraux du prothorax, et deux points noirs, en dedans des stigmates, sur les quatre premiers segments de l'abdomen. Antennes de la longueur du corps; premier article aussi long que la tête et le prothorax, les suivants égaux entre eux; côté du prothorax un peu concave; angles huméraux très-saillants et noirs.

Cette espèce se rapproche beaucoup et de l'*apicatus* et du *concolor*, Germ. ; mais elle diffère des deux par les points noirs de l'abdomen ; de la première par des angles huméraux très-saillants, et de la seconde par les trois articles des antennes noirs.

GENRE HYPSELOPUS. Burmeist. *Handb.* (1835), 11, 328; *Meloza*, Amyot et Serville, *Suites à Buffon*, *Hémipt.* (1843), 221.

572. HYPSELOPUS SPINOSUS. Signoret.

Long. 16 mill. ; larg. 3 mill.

Patrie : Gabon.

Jaune varié de brun. Pattes jaunes, les postérieures brunes. De chaque côté de l'abdomen et de la poitrine une bande brune prenant naissance en dessous des yeux. En dessus, on remarque une bande médiane plus claire qui, du sommet de la tête, se dirige vers la base du prothorax.

Tête anguleuse plus longue que large. Antennes avec le premier article le plus court et rugueux. Prothorax ponctué, excepté au milieu ; sur les bords une ligne blanchâtre entourée de noir. Écusson presque lisse. Élytres finement ponctuées dans les cellules, les bords et la base plus foncés ; membrane brunâtre, avec un grand nombre de nervures longitudinales. Abdomen plus court que les élytres. Pattes : les antérieures grêles, les postérieures épaisses ; cuisses fortement épaisses et présentant, au côté interne, deux séries d'épines. Au sommet et en dessus, on en remarque une plus forte dirigée en haut et en arrière, blanche à la base et noire au sommet ; plus près du bord interne, on en remarque une seconde beaucoup plus petite. Tibias presque droits, avec deux séries d'épines vers le sommet, et au côté interne, vers la base et en dessus, une épine unique. Tarses jaunes, le premier article le plus long.

Cette espèce est vraiment remarquable par l'épine des cuisses, ce qui ne s'observe dans aucune autre de ce groupe.

Genre ALYDUS. Fab., *Syst. Rhyng.* (1803).

573. ALYDUS STALII. Signoret.

Long. 16 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir, avec un reflet bleuâtre ; membrane des élytres d'un beau bleu ; une fascie oblique, jaune, sur l'abdomen, occupant les côtés du second segment et la base du troisième ; finement ponctué sur la tête et le prothorax, celui-ci offrant le sillon médian bien crible ; angles huméraux saillants, mais sans épine.

574. ALYDUS FLAVOLINEA. Signoret.

Long. 18 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : Gabon.

Brun jaunâtre en dessus, noirâtre en dessous, avec une fascie latérale interrompue, qui part du sommet de la tête pour venir se terminer d'une manière diffuse sur le disque de l'abdomen. Antennes longues, grêles, brunâtres, avec la base des deuxième, troisième et quatrième plus pâle. Prothorax avec les angles huméraux épineux et noirs. Abdomen avec le second segment plus saillant formant comme une tubérosité au milieu de l'abdomen. Pattes grêles, les antérieures pâles. Cuisses postérieures droites, fusiformes, finement tuberculeuses à la face supérieure, et avec une rangée d'épines (six à sept), au côté interne ; tibias légèrement arqués, presque droits.

575. **ALYDUS ACANTHARIS.** Dallas, *Cat. Brit. Mus., Hém.*, 472, 7

Long. 15 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : Gabon.

GENRE GONOCERUS. Latreille, *Fam. natur.* (1825), 420.

576. **GONOCERUS LONGIROSTRUM.** Signoret.

Long. 18 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

D'un brun jaunâtre recouvert d'une pubescence grisâtre; un anneau à la base du second article des antennes, la base du troisième, quelques marbrures sur les élytres, sur l'abdomen et sur les cuisses, et trois anneaux jaunes sur chaque tibia ♀.

Tête allongée, avec une impression transversale entre les tubercules antennifères. Antennes longues, le troisième article le plus long. Rostre excessivement long, atteignant la base du troisième segment abdominal; le quatrième article le plus long, égalant les deuxième et troisième. Prothorax rugueux, avec une forte impression transversale, qui présente dans son milieu une large fossette. Bord antérieur rebordé et à peine concave, le postérieur convexe et présentant un peu en avant, sur le disque, une crête transversale; les bords latéraux sinueux, biconvexes, finement denticulés; les angles postérieurs arrondis, faiblement relevés, mais présentant une faible dent formée par une échancrure postérieure. Écusson plan, rugueux. Élytres à nervures peu saillantes; celles de la membrane réticulées et très-saillantes, noires, sur un fond grisâtre; ailes noires. Abdomen dilaté de chaque côté. Pattes longues, mutiques.

GENRE CLAVIGRALLA. Spinola, *Essais sur les Hémipt.* (1837), 200

577. CLAVIGRALLA HYSTRIX. Dallas, *Cat. Brit. Mus.*, *Hémipt.*, 512, 4.

Long. 9 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : vieux Calabar et Sierra-Leone.

GENRE ACANTHOCORIS. Amyot et Serville, *suites à Buffon*, *Hémipt.* (1843), 213.

578. ACANTHOCORIS ROTUNDATUS.

Long. 13 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Brun recouvert d'une pubescence grisâtre, avec le dernier article des antennes, les tarses et une fascie sur les tibias antérieurs et postérieurs jaunes; sommet de la corie et des élytres un peu jaunâtre ; membrane brunâtre ; premier article des antennes tuberculeux.

Prothorax rugueux, avec deux tubercules sur le disque ; les côtés peu denticulés, les angles postérieurs arrondis. Écusson avec une carène médiane, la base noire, le sommet brun. Jambes présentant des tubercules fasciculeux. Tibias antérieurs dilatés présentant, au côté externe, quatre tubercules; le côté interne pubescent. Tibias postérieurs, dilatés et atténués au sommet et sinueux, le côté externe canaliculé et présentant, sur la crête inférieure quatre à cinq tubercules; le côté interne denticulé. Abdomen large, à côtés arrondis à la base, atténués au sommet, présentant sur le segment basilaire ♂ deux forts tubercules épineux, et de chaque côté, ainsi que sur le disque des autres segments, des petits tubercules épineux.

Abdomen ♀ ne laisse apercevoir que deux petites épines à la place des deux tubercules basilaires.

Ce caractère des tubercules et épines de l'abdomen différencie assez cette espèce de toutes les voisines pour qu'il nous soit inutile d'insister davantage.

579. ACANTHOCORIS SPINOSUS. Signoret.

Long. 12 mill.; larg. 55 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente et n'en diffère que par les angles postérieurs du prothorax tronqués; les angles de cette troncature présentant une forte épine, qui quelquefois cependant disparaît. Ce caractère la rapproche du *fasciculatus*, Fabric., et du *grylloides*, Kl. Burm.; mais elle s'en distingue par l'absence des tubercules épineux du disque prothoracique, et par l'exagération, au contraire, des tubercules du premier article des antennes et de ceux des cuisses postérieures, celui de l'extrémité formant une épine; de plus, près du bord antérieur du prothorax, on remarque deux macules d'un noir velouté.

580. ACANTHOCORIS GRANULOSUS. Signoret.

Long. 11 mill.; larg. 45 mill.

Patrie : Gabon.

Brun, avec le dernier article des antennes, excepté la base, et les tarses, jaunes.

Ressemble à toutes les espèces précédentes, mais en diffère par l'absence des tubercules du prothorax et des cuisses, qui sont remplacés par une granulation abondante, épineuse; tibias antérieurs dilatés, avec quatre à cinq granulations fasciculées; les postérieurs longs, à peine dilatés au sommet in-

terne, denticulés surtout au sommet. Au sommet des cuisses, une dent. Le prothorax, dans cette espèce, est arrondi postérieurement et mutique.

GENRE LYGŒUS. Fabricius, *Ent. Syst.* (1794), IV.

581. LYGŒUS CRUDELIS. Fabricius, *Ent. Syst.*, IV, 148, 45; *Syst. Rhyng.*, 218, 60; *Albidus*, Thunberg, *Nov. Ins.*, spec., 56; *Rivularis*, Germ., *Rev. Silb.*, V, 141, 49; *Crudelis*, H. Schaeff., IX, 198; Stoll., fig. 80; Dall., *Cat. Brit. Mus.*, *Hémipt.*, 542, 31.

Patrie : cap de Bonne-Espérance et Gabon.

582. LYGŒUS OCCIPITALIS. L. Fairmaire.

Long. 8 mill.; larg. 2 mill.

Patrie : Gabon.

Rouge rosâtre; tête avec une tache occipitale et une bande médiane noires; prothorax ayant de chaque côté, à la base, une grande tache quadrangulaire noire; écusson noir; élytres ayant deux taches médianes et une bande sur le repli de la corie noires; membrane noire, étroitement marginée de blanc à l'extrémité, et avec une tache blanche à la base; dessous rouge, à grandes taches noires; pattes et antennes noires.

Extrêmement voisin du *L. familiaris*, dont il diffère par la couleur moins rouge, la forme plus étroite, la taille plus petite; la tête est autrement colorée; les taches du prothorax sont bien plus courtes; le prothorax est moins large; les antennes sont plus grêles et les pattes ne sont pas rougeâtres.

GENRE PYRRHOCORIS. Fallen *supplementum cimicum Sueciæ* (1826), 6; *id.*, *Hemipt. Sueciæ* (1829); *Platynotus*, Schill. Beit. (1829); *Meganotus*, de Laporte (1832), *Essai classif.*, 38.

583. PYRRHOCORIS ANALIS. Signoret.

Long. 12 mill. ; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir, pubescent, les trois premiers segments abdominaux, le bourrelet antérieur, et les bords latéraux et postérieurs, la base et le sommet de la corie des élytres, rouges; dernier article des antennes jaune, avec le sommet noir.

Disque du prothorax noir et ponctué; portion cubitale des élytres noire, ponctuée, une macule noire au milieu du disque radial; membrane noire, avec cinq à six nervures bifurquées.

Se rapproche du *P. apterus*, Linné, en diffère par la grandeur, par le dernier article des antennes jaune, par l'absence du point huméral, et par les bords des élytres moins dilatés, moins marginés que dans l'*Apterus*.

584. PYRRHOCORIS TRANSVERSUS. Signoret.

Long. 10 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Rouge recouvert d'une pubescence soyeuse grisâtre; lobe médian de la tête, antennes, rostre, bord antérieur du prothorax, sillon transverse, une bande transverse sur les élytres, ainsi que la membrane, macules latérales de la poitrine, extrémité anale, tibias et tarses noirs.

Premier article des antennes très-petit, dépassant à peine la tête; deuxième et quatrième articles très-grands; le troisième plus petit, mais deux fois plus grand que le premier.

GENRE ODONTOPUS. De Laporte, *Essai d'une classif. des Hémipt.* (1832), 37.

585. ODONTOPUS APICICORNIS. L. Fairmaire.

Long. 13 mill.; larg. 6 mill.

Rouge en dessus, avec la tête, une bande transversale en avant du prothorax, l'écusson et une grande tache sur la membrane, noirs; antennes noires, avec la moitié basilaire du dernier article jaune; dessous noir, brillant, annelé de jaune blanchâtre.

Corps plat en dessus. Prothorax à angles arrondis, avec un sillon médian transversal limitant la tache antérieure qui ne touche pas les bords. Élytres finement ponctuées, plus fortement sur les côtés. Membrane des hémélytres un peu plus courte que l'abdomen.

Genre DYSDERCUS. Amyot et Serville, *suites à Buffon, Hémipt.* (1843), 272.

586. DYSDERCUS SUPERSTITIOSUS. Fabric., *Ent. Syst.*, 153, 61 (Thunb., *Diss. Entom. nov. Ins.* (1784), p. 55?) Fab., *Syst. Rhyng.*, p. 221, 78; *Nigrofasciatus*, Stal., ofvers. af. K. vet. akad. forh., 1855, 36.

Long. 12 à 18 mill.; larg. 4 à 5 mill.

Patrie : Cuba, Gabon, Guinée, Sénégal, cap de Bonne-Espérance et Madagascar.

Cette espèce, que j'ai reçue de M. Stal, me paraît devoir se rapporter à la *Superstitiosus*, Fabric.; j'ajoute un point de doute pour Thunberg, car, en effet, ce dernier dit : Thorax quadratus, margine undique elevato, *antico margine albo adjacente fascia nigra*, tandis que c'est le bord postérieur, pour Fabricius, qui est noir, *thoracis basi*.

Quant à la tache des élytres, elle offre toutes les formes, depuis un point jusqu'à une fascie complète.

587. **DYSDERCUS FLAVIPES.** Signoret.

Long. 12 mill.; larg. 45 mill.

Patrie : Gabon.

Jaune. Antennes, excepté la base du dernier article qui est rougeâtre, dernier article du rostre, partie basilaire de la tête, lobe antérieur du prothorax, écusson, excepté le sommet qui est jaune, et membrane des élytres, noirs; moitié basilaire du dernier segment abdominal rouge.

588. **DYSDERCUS HŒMORRHOIDALIS.** Signoret.

Long. 10 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : Gabon.

Jaune ; tête rouge, antennes, une fascie sur les élytres et la membrane noires; les pattes d'un rouge brun, quelquefois entièrement noires; quatrième segment de l'abdomen et moitié basilaire du cinquième d'un rouge brunâtre.

589. **DYSDERCUS NIGROTARSUS.** Signoret.

Long. 9 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Jaune terreux, avec les antennes, le rostre, la membrane des élytres et les tarses noirs.

De même forme que le *D. ruficollis*, Fabric., et de la grandeur des plus petits individus de cette espèce, s'en distingue par les caractères énoncés ci-dessus.

Genre CRIMIA. Amyot et Serville, *Suites à Buffon, Hémipt.* (1843), 305.

590. CRIMIA RUGOSA. Signoret.

Long. 11 à 13 mill.; larg. 5 à 6 mill.

Patrie : vieux Calabar et Guinée.

Noir recouvert de petits tubercules pileux. Tête presque aussi large que longue, fortement échancrée en avant pour l'insertion des antennes. Lobe médian atteignant les deux tiers du premier article des antennes, les latéraux terminés en pointe de chaque côté; antennes atteignant la moitié du prothorax; articles tuberculeux au sommet, le premier grand, courbe, échancré au sommet ainsi que le troisième, celui-ci le plus long, quatrième le plus petit et piriforme. Prothorax très-rugueux, échancré sur les côtés et finement crénelé, deux protubérances antérieures, bord postérieur fortement concave, l'échancrure anguleuse. Élytres lisses avec les nervures saillantes, granulées. Abdomen plus large postérieurement, les côtés échancrés. Pattes, les cuisses râpeuses sur toutes les faces, les tibias présentant au côté externe et au sommet cinq à six dents.

Dessous du corps brillant, recouvert, sur le sternum, d'un grand nombre de petits tubercules, et ponctué sur l'abdomen. Sur la ligne médiane, à chaque segment, on remarque une fossette lisse.

Genre PIRATES. Serville, *Ann. des sciences nat.* (1831).

591. PIRATES MACULICRUS. L. Fairmaire.

Long. [illegible] mill.; larg. 6 mill.

D'un noir mat; antennes d'un brun noir, avec la base du premier article d'un jaunâtre sale; hémélytres d'un brun noir à la base, plus clair à l'extrémité; sur chacune, à la base,

deux taches d'un blanc sale, touchant l'écusson ; une autre, ronde, vers le milieu. Pattes d'un jaunâtre sale ; cuisses ayant une tache apicale noire, les antérieures ayant, en outre, une tache médiane ; abdomen finement marginé de jaunâtre.

Sillon du prothorax situé au tiers postérieur ; au milieu du lobe antérieur, un sillon fin, mais bien marqué. Écusson ayant, avant le milieu, une dépression transversale, et, vers la pointe, une forte impression. Cuisses antérieures très-renflées.

Cette espèce est voisine du *P. 4-maculatus*, mais elle est facile à distinguer par les pattes jaunes et les taches des hémélytres plus grandes.

592. PIRATES BASICOLLIS. Signoret.

Long. 10 mill. ; larg. 4 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir, avec le lobe postérieur du prothorax, la corie des élytres en partie, le rostre et l'abdomen, rouges. Ressemble beaucoup au *P. stridulus*, Fabr., dont il diffère par une forme moins allongée, plus ramassée, et par la portion basilaire du prothorax entièrement rouge.

593. PIRATES ? ANGUSTICOLLIS. Signoret.

Long. 10 mill. ; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar, Sénégal et Guinée.

Noir, avec la base de la tête, le second article du rostre, le dos, les bords latéraux de l'abdomen, quatre bandes transverses et les pattes, jaunes.

Tête atteignant les deux tiers de la longueur du prothorax, celui-ci rétréci en avant, aplati, avec le sillon transverse peu profond et plus près du bord antérieur. Cuisses antérieures très-fortes.

Cette espèce est très-variable, et le jaune est quelquefois plus prédominant, alors il n'y a que les élytres d'un noir bleuâtre; d'autres fois, le disque postérieur du prothorax est noir aussi; mais, dans tous les cas, les fascies transverses de l'abdomen sont toujours visibles; seulement c'est quelquefois le jaune, et d'autres fois le noir qui prédomine.

GENRE PLATYMERIS. De Laporte, *Essai d'une classif.* (1832), 80.

594. PLATYMERIS DUCALIS. Westwood, *Trans. Soc. Ent. Lond.*, 4 vol., 2e part., p. 120, pl. 7, fig. 3.

Long. 35 à 45 mill.; larg. 12 à 16 mill.

Patrie : vieux Calabar et Gabon.

Les individus que nous possédons diffèrent un peu de la figure de M. Westwood, en ce qu'ils ont, sur chaque portion noire des côtés libres de l'abdomen, une, deux ou trois épines, ce qui n'est pas indiqué dans la figure des transactions, et, dans tous les cas, ce ne serait pas suffisant pour en faire une espèce.

GENRE TETROXIA. Amyot et Serville, *Suites à Buffon, Hémipt.* (1843), 334.

595. TETROXIA BEAUVOISII. L. Fairmaire.

Long. 19 mill.; larg. 6 mill.

D'un brun noir; prothorax à reflets soyeux, d'un roussâtre brillant; corie jaunâtre taché de brun; membrane brune, à nervures largement d'un roussâtre pâle; côtés de l'abdomen tachetés de jaunâtre; base des cuisses et milieu des jambes d'un jaunâtre pâle; antennes roussâtres, premier article noir.

Prothorax armé de six épines aiguës, un peu arquées, deux sur le lobe antérieur, quatre sur le postérieur, une autre un peu plus longue sur l'écusson. Abdomen débordant les ailes. Pattes assez longues, finement velues.

Genre ACANTHASPIS. Amyot et Serville, *Suites à Buffon, Hémipt.* (1843), 336.

596. ACANTHASPIS GENICULATUS. Signoret.

Long. 20 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir en dessous, brun rougeâtre en dessus ; les élytres noires, avec une tache arrondie sur la corie, un anneau sur les cuisses au sommet, et cinq macules de chaque côté de l'abdomen, jaunes ; premier article des antennes noir, les suivants rougeâtres. Tête longue, avec un sillon longitudinal en avant et un transverse en arrière des yeux. Prothorax presque lisse, mais laissant encore voir la trace de sillons obliques sur le lobe antérieur, et un fort sillon à fond crénelé sur le disque postérieur, celui-ci lisse, mais laissant cependant paraître quatre tubercules, dont les deux médians larges, aplatis ; angles huméraux arrondis ; écusson marginé avec une forte épine postérieure oblique ; les quatre cuisses antérieures épaisses ; fossette des tibias antérieurs petite, ne dépassant pas le quart de la longueur des tibias.

597. ACANTHASPIS FLAVEOLUS. L. Fairmaire.

Long. 15 mill.; larg. 5 mill.

Pl. 9, fig. 9.

Noir, avec le lobe antérieur du prothorax et les côtés du lobe postérieur, deux taches sur la corie des hémélytres, bordure

de l'abdomen, pattes et premier article des antennes, d'un beau jaune.

Tête petite, ayant un fort sillon transversal entre les yeux et un autre longitudinal. Corps un peu velu. Lobe antérieur du prothorax uni, convexe; un léger sillon à la base; lobe postérieur fortement ridé transversalement, déprimé au milieu; cette dépression limitée, de chaque côté, par une côte oblique, peu saillante, formant un tubercule en arrière. Écusson relevé obliquement en une forte pointe. Cuisses assez fortes, surtout les antérieures.

598. ACANTHASPIS SULCIPES. Signoret.

Long. 16 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir, avec les antennes, le rostre, quatre macules sur le lobe postérieur du prothorax, deux macules sur la corie des élytres, l'une à la base, l'autre au sommet, celle-ci très-grande, six macules sur les bords latéraux de l'abdomen et les pattes, jaunes.

Tête petite, avec un sillon longitudinal en avant et un transverse en arrière des yeux. Prothorax, avec le lobe antérieur, rugueux, multisillonné; le postérieur ridé transversalement; angles huméraux épineux ; écusson avec une forte épine relevée. Pattes longues, la fossette spongieuse des quatre tibias antérieurs longue, s'étendant au delà de la moitié des tibias.

GENRE MICROSTEMMA. Signoret.

L'insecte pour lequel nous formons ce genre fait le passage entre les *Physorhynchus* et les *Ectrichodia*, et par les antennes de cinq articles se distinguera facilement des premiers qui en ont six, et des seconds qui n'en offrent que quatre ;

mais c'est surtout par la forme générale de la tête qu'il en diffère.

Tête grosse, aussi longue que le prothorax, plus large au niveau des yeux et finissant, en avant, en pointe mousse; en arrière, très-étranglée et formant un col. Yeux très-petits, lisses, à peine saillants; ocelles très-petits, placés près de l'étranglement et assez rapprochés de la ligne médiane. Rostre de trois articles, le second le plus long. Antennes de cinq articles, le second le plus long, puis les premier, troisième, quatrième et cinquième petits. Prothorax plus large postérieurement avec un sillon transverse et un longitudinal. Écusson bifide et tuberculeux. Élytres entièrement membraneuses. ailes manquant. Abdomen plus large que les élytres, présentant une pointe mousse à la base; segments ventraux fortement échancrés dans la portion médiane pour recevoir les suivants. Pattes courtes, épaisses, surtout les antérieures.

599. MICROSTEMMA ATROCYANEUS. Signoret.

Pl. 11, fig. 9.

Long. 15 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

D'un bleu noirâtre, lisse, avec le bec, les antennes et les pattes couleur poix, les trois derniers articles des antennes plus fauves, ainsi que les crochets des tarses. Élytres noires, mates.

Tête lisse, protubérante, présentant, en arrière, un sillon léger en fer à cheval, dont les extrémités correspondent à chaque ocelle; ceux-ci excessivement petits. Rostre couleur poix, avec les sutures plus claires. Antennes, le premier article glabre, les suivants pubescents. Prothorax lisse, quadrituberculeux par la présence d'un sillon transverse et d'un

médian, celui-ci n'atteignant ni le sommet ni la base ; de chaque côté des épaules un fort sillon longitudinal atteignant le milieu de l'espace compris entre la base et le sillon transverse ; écusson tuberculeux et bifide ; élytres d'un noir mat, plus étroites que l'abdomen. Pattes courtes, couleur poix, avec les cuisses presque tuberculeuses vers les genoux ; les antérieures les plus grosses, les cuisses antérieures présentant une faible dent en dessous, formée par une échancrure.

GENRE PHYSORHYNCHUS. Amyot et Serville, *suites à Buffon*, *Hémipt.* (1843), 342.

600. PHYSORHYNCHUS DISTINCTUS.

Long. 22 mill.; larg. 9 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Rouge, avec la base de la tête, les antennes, les élytres moins une bande rouge à la base, et la poitrine, noires.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Ph. barbicornis*, Fabr., et au *Ph. lucidus*, Lepell. et Serville ; mais elle diffère des deux par la bande rouge de la base des élytres, laquelle se prolonge jusque vers le milieu de l'abdomen.

601. PHYSORHYNCHUS LUCIDUS. Lepell. et Serv., *Encycl.*, X, 279, 28 ; Laporte, *Hémipt.*, pl. 51, fig. 1 ; Amyot et Serv., 343, 2.

Long. 22 mill. ; larg. 9 mill.

Du Sénégal, Guinée et Grand-Bassam.

PHYSORHYNCHUS IMMACULATUS. Pal. Beauv., 64 pl., *Hémipt.*, pl. 11, fig. 2.

Patrie : Gabon et vieux Calabar.

Genre SYCANUS. Amyot et Serville, *suites à Buffon*, *Hémipt.* (1843), 369.

602. SYCANUS LIVIDICOLLIS. Fairmaire.

Long. 27 mill.; larg. 8 mill.

D'un noir brillant, un peu métallique; rostre, prothorax et pattes antérieures d'un jaunâtre sale, les autres pattes de cette couleur, avec les cuisses noires, sauf l'extrémité; extrémité des antennes jaunâtre; hémélytres couvertes d'une pubescence assez forte, d'un gris un peu cendré; membrane enfumée, à reflets brillants, presque hyaline à l'extrémité.

Antennes ne dépassant pas la moitié du corps, très-fines. Prothorax ayant, en arrière, avant la base, deux faibles saillies transversales, séparées par un petit sillon longitudinal qui joint, en avant, le sillon transversal, angles latéraux un peu saillants, arrondis. Abdomen fortement relevé, sur les côtés, en lobe arrondi. Cuisses antérieures pas plus longues que les intermédiaires; les postérieures n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen.

Genre PRISTHESANCUS. Amyot et Serv., *suites à Buffon* (1843), 360.

603. PRISTHESANCUS QUADRIDENS. Fabricius. *Ent. Syst.*, IV, p. 200, 25, *Syst. Rhyng.*, 272, 33; Signoret, *Rev. et Mag. Zool.*, 1851, 448, 16 (lateralis sur la planche), pl. 12, fig. 7.

Long. 25 à 28 mill.; larg. 8 mill.

Patrie : Gabon.

Genre HELONOTUS. Amyot et Serville, *suites à Buffon*, *Hémipt.* (1843), 361.

604. HELONOTUS QUADRINODOSUS. Fairmaire.

Long. 28 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : Gabon et Guinée.

D'un noir bronzé brillant, couvert d'une pubescence rousse, courte, très-serrée sur le thorax, l'écusson et la corie des hémélytres ; membrane et abdomen d'un vert foncé métallique très-brillant, ce dernier avec une tache jaune marginale ; pattes jaunes, cuisses antérieures et intermédiaires brunes, avec un anneau jaune, et les genoux noirs ; cuisses postérieures jaunes, à large anneau et à genoux noirs.

Antennes très-grêles, aussi longues que le corps. Lobe antérieur du prothorax ayant, en arrière, deux petits tubercules arrondis ; lobe postérieur ayant, en arrière, deux forts tubercules et les angles très-saillants. Écusson terminé en tubercule arrondi, avec un très-petit tubercule saillant au milieu.

GENRE PLŒOGASTER. Amyot et Serville, *suites à Buffon, Hémipt.* (1843), 363.

605. PLŒOGASTER ? NODOSUS. Signoret.

Long. 14 à 15 mill.; larg. ♂ [illegible] mill., ♀ 6 mill.

Patrie : vieux Calabar.

D'un brun uniforme ; premier article des antennes annelé de jaune vers le sommet, qui est noir ; second article jaune à la base ; rostre jaunâtre. Tibias intermédiaires et postérieurs jaunes, bi-annelés de brun vers la base ; tarses jaunes ; crochets et dernier article noirs.

Tête moins longue que le prothorax, mutique ; un petit tubercule, à peine visible, derrière les antennes. Prothorax mutique, angles postérieurs anguleux, le lobe antérieur faiblement bituberculeux, ainsi que le postérieur, celui-ci granuleux. Écusson avec une carène en forme de V. Abdomen très-dilaté dans toute son étendue, dans la ♀ ; mais, dans le ♂, il n'y a

guère que le troisième segment qui soit très-dilaté. Pattes trinoduleuses sur les cuisses ; la nodosité du sommet la plus développée ; les cuisses antérieures très-épaisses ; tibias avec l'articulation noduleuse, et une nodosité vers le sommet ; les tibias antérieurs plus épais et présentant autant de nodosités que les cuisses.

Cette espèce, que je ne fais entrer qu'avec doute dans ce genre, s'éloigne de toutes celles de ce genre par l'absence de tubercules épineux, quoiqu'on en voie la trace, et se distingue de toutes les espèces de ce groupe par les jambes noduleuses, ce qui, à première vue, pourrait la faire placer à côté du genre *Sinea*, mais elle s'en distingue par la tête mutique.

Genre PHONOCTONUS. Stal., *Hemipt. fraü Kafferl. ofvers. af. K. vet. Akad.* (1855), 27.

606. PHONOCTONUS PICTURATUS. Fairmaire.

Long. 23 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : Gabon.

En dessus, d'un jaunâtre pâle, un peu rougeâtre sur les bords et sur la tête ; antennes, disque postérieur du prothorax, écusson, une bande transversale au milieu de la corie, remontant le long du bord interne, une tache apicale et pattes noirs ; dessous d'un jaune blanchâtre assez brillant, annelé de noir ; membrane d'un bronzé noirâtre.

Déprimé. Prothorax hexagonal ; bord postérieur lobé de chaque côté de l'écusson. Ce dernier caréné en arrière.

Voisin du *P. fasciatus*, Pal. de Beauv., dont il ne diffère que par la coloration noire du disque postérieur du prothorax et de la base des élytres. Le *Phonoctonus nigrofasciatus*, Stal., est très-voisin aussi de notre espèce.

GENRE HARPACTOR. Laporte, *Essai d'une classif.*, *Hémipt.* (1832), 8.

607. HARPACTOR NITIDULUS. Fab., *Ent. syst.*, IV, 195, 7, et *Syst. Rhyng.*, 268, 11; *Quadrituberculatus*, Pal. de Beauvois, 15; *Hémipt.*, pl. 1, fig. 7.

Long. 28 mill.; larg. 8 mill.

Guinée, Gabon et vieux Calabar.

608. HARPACTOR MARGINATUS. Fairmaire.

Long. 22 mill.; larg. 7 mill.

D'un noir brillant, avec le prothorax, l'écusson et la corie cinabre, ainsi que la moitié basilaire des cuisses; abdomen ayant six taches jaunes de chaque côté.

Tête, y compris le col, bien moins longue que le prothorax. Ce dernier ayant, sur le lobe antérieur, deux tubercules saillants, arrondis, séparés par une fossette et un sillon; lobe postérieur couvert de grosses granulations, peu saillantes, à angles latéraux saillants, mais très-arrondis. Écusson ayant une saillie en forme d'Y. Corie à deux côtes saillantes, l'intermédiaire presque effacée.

Voisine de l'*H. tropicus*, H. Schaeff., fig. 8 et 5, mais en diffère par les taches latérales de l'abdomen et par la moitié basilaire des cuisses jaunes.

609. HARPACTOR TRANSVERSUS. Signoret.

Long. 20 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : Grand-Bassam et Guinée.

D'un noir brillant; prothorax, moins le sillon transverse, qui est noir, corie des élytres, ainsi que la moitié basilaire des cuisses rouges. Bords latéraux de l'abdomen rouges.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais en diffère par le sillon transverse du prothorax noir, par l'écusson noir et par les côtés de l'abdomen immaculés et rouges.

Quelquefois la couleur rouge prend une teinte.

610. HARPACTOR BICOLOR. Fab., *Ent. Syst.*, IV, 199, 21, et *Syst. Rhyng.*, 272, 30.

Long. 15 mill.; larg. 5 mill.

Sénégal, Guinée et vieux Calabar.

611. HARPACTOR VARIPES. Signoret.

Long. 15 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir, avec le disque postérieur du prothorax, moins le bord postérieur, qui est noir, la corie des élytres, moins le bord sutural, les bords latéraux de l'abdomen, la face inférieure des cuisses et la base des cuisses postérieures jaunes.

Tête presque aussi longue que le prothorax. Portion antérieure du prothorax avec un dessin formé par une pilosité grisâtres ; deux tubercules épineux près du sillon transverse ; le disque postérieur rugueux. Cuisses présentant deux nodosités, l'une au milieu, l'autre près du sommet.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*H. bicolor*, Fab., mais en diffère par le col beaucoup plus long, par les nodosités des cuisses, par la coloration noire du bord postérieur du prothorax.

612. HARPACTOR ALBOPILOSUS, Signoret.

Long. 14 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : vieux Calabar, Guinée et Sénégal.

Noir recouvert, par places, d'une pubescence d'un blanc

soyeux, formant, de distance en distance, comme un petit tubercule composé d'une petite houppette de poil; c'est surtout sur le prothorax et les nervures de la corie des élytres que l'on remarque cette disposition. Ligne apicale de l'écusson jaune. Abdomen maculé de jaune latéralement sur le disque de chaque segment, de manière à former trois séries de taches: une médiane, composée de deux taches; une latérale sur les stigmates formés par le rassemblement d'au moins six taches.

Tête assez grande, très-pileuse. Prothorax avec le disque antérieur très-convexe, les côtés latéraux et ceux de la poitrine recouverts d'une pubescence serrée formant plaque. Pattes longues, grêles et sans nodosités, recouvertes d'une pubescence blanchâtre.

613. HARPACTOR PICTUS. Klug., *R. Pictus*, Klug., *Symbolæ Phys.*, n° 12, pl. 19, fig. 12.

Long. 12 à 15 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : Dongola et vieux Calabar.

Nous possédons une variété de cette espèce dont les jambes et l'abdomen sont noir maculé de jaune; le noir a aussi envahi une grande partie du prothorax.

614. HARPACTOR SEGMENTARIUS. Signoret.

Long. 12 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Rouge, avec la tête, les deux derniers articles du rostre (antennes manquent), le sillon transverse du prothorax et le sillon médian du lobe antérieur, l'écusson, le cubitus et une fascie transverse, le sommet de la corie des élytres, le som-

met des fémurs, les tibias et les tarses, et cinq lignes transverses sur l'abdomen, noirs ; ces lignes commençant sur les côtés, à la base des segments, puis se portant ensuite sur le sommet du précédent.

Tête courte, prothorax très-convexe ; angles huméraux très-arrondis. Abdomen avec un fort sillon médian. Pattes courtes, les antérieures plus fortes.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par la fascie transverse des élytres.

615. HARPACTOR CINCTIPES. Signoret.

Long. 12 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Rouge, avec la tête en dessus, les deux derniers articles du rostre (antennes manquent), un anneau médian et les sommets des cuisses, les tibias, moins un anneau au sommet, les tarses, une fascie transverse sur l'abdomen, et trois macules latérales, noirs ; membrane des élytres brunâtre.

Tête longue, prothorax allongé, convexe, angles latéraux arrondis. Pattes grêles, allongées, un peu noduleuses.

616. HARPACTOR ANGUSTATUS. Signoret.

Long. 13 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Noir recouvert d'une pubescence jaunâtre, surtout vers le bord antérieur du prothorax ; le lobe postérieur du prothorax, les bords de l'écusson, la corie des élytres, les bords latéraux de l'abdomen, le sommet des cuisses jaunes.

Tête de la longueur des deux tiers au moins du prothorax ; celui-ci convexe, avec deux tubercules épineux sur le disque

antérieur, le bord antérieur recouvert d'une pubescence épaisse qui lui donne une couleur jaune.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Bicolor*, Fabr., mais en diffère par sa taille plus petite, par son corps plus allongé, plus étroit, du reste semblable.

617. HARPACTOR FLAVUS. Signoret.

Long. 12 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Jaune brillant, antennes et pattes noires, excepté la base des cuisses. Rostre jaune, les deux derniers articles noirs.

Tête aussi longue que le prothorax; celui-ci convexe, les angles huméraux arrondis.

618. HARPACTOR ALBOFASCIATUS. Signoret.

Long. 12 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : Grand-Bassam et Guinée.

Jaune rougeâtre, avec des bandes blanches en dessous; celles de la poitrine d'un blanc farineux, celles de l'abdomen lisses, et au sommet de chaque segment; celles de la poitrine se continuant en dessus, sur le sillon transverse et au bord antérieur du prothorax; disque postérieur de celui-ci brun. Élytres brunes, avec une fascie noire près du sommet, celui-ci jaune, ainsi qu'une bande en avant de la fascie noire; membrane noire. Pattes noires ainsi que les antennes et les deux articles du rostre, les cuisses rougeâtres en dessous; les tibias postérieurs un peu épaissis dans le milieu.

619. HARPACTOR NIGRIPENNIS. L. Fairmaire.

Long. 10 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Pl. 9, fig. 8.

Patrie : Gabon.

D'un testacé rougeâtre brillant, avec la tête, les antennes, les élytres et une large bande transversale sur la partie postérieure du prothorax, d'un noir foncé, brillant.

Tête assez courte. Yeux gros et saillants. Prothorax à lobe antérieur, convexe, séparé du postérieur par un fort sillon transversal, et divisé en deux parties par un sillon longitudinal, qui se prolonge sur le lobe postérieur; ce dernier largement rebordé en arrière sur les côtés; mais ce rebord interrompu sur le milieu du bord postérieur; angles latéraux saillants, mais très-arrondis. Écusson triangulaire, avec une fossette au milieu. Corie à fortes nervures; membrane très-grande. Cuisses antérieures épaisses, un peu étranglées au milieu; les autres moins épaisses, mais un peu étranglées aussi au milieu.

620. HARPACTOR NODULIPES. Signoret.

Long. 9 mill.; larg. 2 mill.

Pl. 11, fig. 7.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune varié de noir et de blanc. De même grandeur et de même forme que l'*Harp. subapterus*, de Geer.

Tête allongée, noire, avec la base jaune en dessous et sur les côtés. Rostre jaune avec la base, le sommet du premier article et le troisième article noirs. Antennes noires, avec le pédoncule blanc, le premier article et la base du second jaunes,

la base et le sommet du premier annelés de noir. Yeux globuleux, noirs; entre les ocelles, on remarque un petit tubercule blanc. Prothorax séparé en deux portions par un profond sillon, la partie antérieure jaune et composée de deux lobes séparés par un sillon longitudinal profond et présentant, en avant et sur les côtés, sept perles blanches; la portion basilaire présentant également deux tubercules séparés par un long sillon transverse et dont la moitié antérieure est jaune, et la moitié postérieure et les côtés noirs; sur les bords latéraux près du sillon transverse quatre lignes élevées, blanches; celles postérieures sinueuses. Écusson noir, avec deux perles blanches, une sur le disque et l'autre au sommet; celle-ci plus forte. Élytres d'un jaune clair, transparent, ainsi que les ailes. Abdomen jaune présentant, en dessous et sur chaque segment, un grand nombre de ces petites élévations.

Pattes jaunes, annelées de noir; cuisses noduliformes, présentant l'aspect d'un bambou; les nœuds, au nombre de deux à chaque cuisse, annelés de noir; extrémités des cuisses noires et très-épaisses; sommet des tibias jaune et présentant la base et un léger anneau un peu noduleux, noirs.

Genre EVAGORAS. Burmeister *Handb.* (1834), 227.

621. EVAGORAS? PERRISII. Signoret.

Pl. 11, fig. 8.

Long. 13 mill. jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; 18 mill. jusqu'au sommet des élytres.

Jaune, avec deux macules sur la tête, la première en forme d'X sur l'espace compris entre les tubercules antennifères et les yeux; la seconde presque carrée et en dessous des ocelles; les antennes, l'extrémité de l'abdomen, une fascie transverse et l'extrémité des élytres, le sommet des tibias et les tarses des

quatre jambes postérieures noirs. Rostre, prothorax et écusson entièrement jaunes, ainsi que les pattes antérieures et les cuisses.

Tête comme dans les *Harpactor*. Prothorax avec la portion antérieure offrant un fort sillon, celle postérieure lisse. Écusson présentant un tubercule en forme de capsule. Élytres beaucoup plus longues que l'abdomen, avec des nervures très-prononcées. Abdomen débordant de chaque côté des élytres. Jambes pubescentes, avec les cuisses légèrement noduleuses; extrémité des tibias antérieurs offrant une épine au côté supérieur.

622. EVAGORAS MARGINATUS. Signoret.

Long. 17 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar et Guinée.

Rouge ; disque postérieur du prothorax, une bande suturale sur les élytres, la membrane, une bande latérale sur le disque abdominal, des lignes transverses sur le bord à la base de chaque segment, noirs. Pattes brunes, avec la base des cuisses pâle, ainsi qu'un anneau à la base des tibias.

Tête aussi longue que le prothorax, celui-ci convexe, angles huméraux arrondis. Abdomen débordant de chaque côté des élytres. Pattes longues et grêles.

Je trouve cet insecte avec l'étiquette d'*H. marginatus,* Pal. Beauvois, provenant de la collection de M. Audinet Serville, qui possédait les types; mais je n'ai pu trouver où il était décrit.

623. EVAGORAS NIGRIPES. Signoret.

Long. 5 mill.; larg. 2 mill. $\frac{1}{2}$.

Patrie : Gabon et vieux Calabar.

Rouge, avec les antennes et les pattes noires; quelquefois

le disque postérieur et une bande longitudinale le long de la suture des élytres bruns. Membrane brune.

Cette espèce ressemble à la précédente, dont elle diffère par la taille plus petite et par l'absence de la bande latérale de l'abdomen.

624. EVAGORAS LINEATICEPS. Signoret.

Long. 12 mill.; larg. ♂ 2 mill., ♀ 3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune en dessous, brun en dessus; sur la tête on remarque deux lignes antérieures se réunissant au niveau des sillons transverses derrière les yeux; deux autres, partant de ce sillon, se dirigeant parallèlement d'abord et venant également confluer à la base de la tête.

Tête longue, mais moins que le prothorax; celui-ci aplati, le lobe antérieur plus convexe, le postérieur finement rugueux. Angles huméraux légèrement épineux.

Genre PETALOCHEIRUS. Pal. Beauvois, *Ins. recueillis en Afrique et en Amérique*, 1805, 14.

625. PETALOCHEIRUS RUBIGINOSUS. Pal. Beauv., *Ins.*, 14, *Hém.*, pl. 1, fig. 2; Burm., *Ent.*, II, 247, 2; Blanch., *Hist. nat. Ins.*, III, 108, 2; Amyot et Serv., *Hist. nat. Ins.*, 378, 2.

Long. 18 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : Oware et Gabon.

626. PETALOCHEIRUS MURRAYI. Signoret.

Long. 14 à 16 mill.; larg. 5 à 6 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Brun, avec la base des deux premiers articles des antennes jaune; tibias antérieurs brun jaunâtre, les postérieurs jaunes,

avec le sommet, un anneau près de la base, et celle-ci, noirs.

Tête mutique. Prothorax avec les angles huméraux et les antérieurs à fortes épines; en arrière de celles-ci, une autre très-petite sur les côtés; en dessous, on en remarque une autre très-développée et venant presque au niveau du rostre. Écusson triépineux. Élytres offrant, au sommet de la corie, une large macule noire. Abdomen ayant à chaque segment une épine. Cuisses portant, vers le sommet, une épine.

Cette espèce se distingue du *Rubiginosus* et *Variegatus*, Pal. Beauv., par la présence des épines antérieures du prothorax, et par l'écusson triépineux; de l'*Umbrosus*, H. Schaeff., par la présence de l'épine antérieure du prothorax, et par l'absence des deux épines du disque antérieur et des épines antennifères.

Genre STENOPODA. De Laporte, *Essai d'une classification des Hémipt.* (1832), 26.

627. STENOPODA GRACILIPES. Fairmaire.

Long. 25 mill.; larg. 7 1/2 mill.

Dessus du corps d'un cendré terreux mat, dessous brun, plus mat encore; pattes roussâtres, annelées de brun; prothorax ayant quelques lignes brunes longitudinales, celle du milieu plus large; écusson nuancé de brun; sur la membrane deux grandes taches d'un brun foncé velouté, entourées d'une bordure plus claire.

Tête cylindrique, munie, à l'extrémité, de deux petites pointes; ayant, entre les yeux, un fort sillon transversal. Antennes grêles, assez courtes, le premier article aussi long que la tête. Prothorax ayant le lobe antérieur armé, à chaque angle, d'une petite pointe conique; lobe postérieur ayant les angles assez saillants; au milieu, deux lignes un peu élevées, se prolongeant sur l'autre lobe, sur lequel on voit un gros

point. Écusson à pointe un peu relevée. Abdomen s'élargissant au milieu, acuminé à l'extrémité. Cuisses antérieures épaisses, finement denticulées en dessous.

GENRE MONONYX. De Laporte, *Essai d'une classification des Hémipt.* (1832), 16.

628. MONONYX ROTUNDICOLLIS.

Long. 8 mill. 1/2; larg. 6 mill.

Entièrement d'un brun noir, mat; bords de l'abdomen à taches d'un noirâtre obscur; des anneaux de même couleur sur les cuisses.

Prothorax court, fortement arrondi et cilié sur les côtés; bord postérieur largement sinué au milieu; avant la base, un fort sillon transversal; au milieu du disque sept ou huit carènes irrégulières, interrompues. Écusson gibbeux de chaque côté de sa base, et se terminant en tubercule. Élytres unies, avec sept ou huit granulations bien marquées. Cuisses antérieures robustes, dilatées en triangle, crénelées en dessous.

Voisin du *sordidus*, Germ., dont il diffère surtout par les bords latéraux du prothorax plus arrondis.

DEUXIÈME PARTIE.

HÉMIPTÈRES, HOMOPTÈRES, Latreille.

Genre MONECPHORA. Amyot et Serville, *Suites à Buffon*, *Hémipt.* (1843), 562.

629. MONECPHORA MACULATA. Fabr., *Ent. Syst.*, IV, 48, 3; *Syst. Rhyng.*, 91, 12, Walker, *Cat.*, 675, 6.

Long. 12 mill.; larg. 4 mill.

Les individus que nous possédons du vieux Calabar sont identiquement pareils à ceux du Sénégal.

630. MONECPHORA CALLOSA. Signoret.

Long. 7 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Rouge testacé, rugueux sur le prothorax et l'écusson, et plus finement sur les élytres.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *Monecphora rubella,* Stal., de Cafrerie, *Hemipt. fraü Kafferl. ofvers. af. K. vet. Acad., for* 14 fév. 1855, p. 96, 5, mais en diffère par une taille plus allongée, par la coloration rouge testacé uniforme et surtout par la structure de la tête, celle-ci offrant, au

lieu d'une carène, une large surface aplatie, ce qui donne au front un aspect bicaréné, tandis que, dans la *Rubella*, il y a une carène médiane bien visible; de plus, dans notre espèce, il y a sur l'élytre une callosité analogue à celle que l'on remarque dans les espèces du genre *Clastoptera*.

Genre PTYELUS. Lepell. et Serv., *Encycl. méth.*, X, vol. (1825), 608.

631. PTYELUS BIGOTI.

Long. 10 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Brun jaunâtre, avec quatre lignes qui, du sommet de la tête, se prolongent, les deux internes jusqu'au sommet de l'écusson, et les deux externes jusqu'à la base du prothorax; les lignes paraissant un peu élevées. Élytres jaunes d'un clair blanchâtre, avec quatre bandes noirâtres, une basilaire au côté externe et courte, une partant du bord scutellaire pour, en diagonale, se diriger au milieu du bord externe, d'où une troisième se dirige ensuite vers le bord sutural près du sommet, les deux lignes se continuant et n'en formant réellement qu'une; enfin la dernière, ne consistant qu'en une ligne noire, prend naissance au bord externe, un peu au-dessous de la précédente, pour venir se terminer au sommet de l'élytre. Dans la portion cubitale l'on en remarque une cinquième, mais plus pâle, continuant les lignes scutellaires et venant finir à la suture cubitale. Ailes légèrement enfumées. Abdomen d'un brun rougeâtre.

On remarque en dessous de la tête, dont les bords sont noirs, deux bandes frontales qui, réunies au sommet, vont se continuer sur les côtés du thorax.

Cette espèce viendrait se placer à côté du *Ptyelus, 3-maculatus*, Walker, dont elle est très-voisine, mais se distinguant

facilement par les bandes longitudinales de la tête, tandis qu'elles sont transversales dans la 3-*maculatus ;* elle est aussi plus grande.

632. PTYELUS ROTUNDATUS.

Long. 10 mill.; larg. 4 mill.

Cette espèce est très-voisine de l'*Adustus,* Walk., mais en diffère par la forme de la tête plus arrondie, par le sommet du prothorax simplement convexe et arrondi, dans l'*Adustus*, et ici convexe, mais sinueux, par les pattes moins fortes et par la couleur générale d'un brun uniforme, tandis que l'espèce de M. Walker est variée de jaune.

633. PTYELUS OLIVACEUS. Fabricius, *Ent. Syst.*, IV, 25, 31 ; *id.*, *Syst. Rhyng.*, 89, 4 ; *Ferrum equinum,* Lepell. et Serv., *Encyc.*, X, 608, 1 ; *Pty. olivaceus*, Walker, *Cat.*, 703, 4.

Long. 20 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : vieux Calabar.

L'individu que nous possédons est une variété plus pâle, d'un jaune un peu vert et sans les nombreuses macules que présente le type ; ici, on n'en voit que de faibles traces à l'extrémité de l'élytre et à la base. La fascie des cuisses antérieures et des tibias antérieurs et intermédiaires existe et est aussi développée que dans le type.

634. PTYELUS GROSSUS. Fabr., *Ent. Syst.*, IV, 47, 1; *Syst. Rhyng.*, 89, 4; Walk., *Cat.,* 703, 3.

Long. 15 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : vieux Calabar, Gabon, Port-Natal et Sénégal.

Les individus sont plus petits, plus pâles sur la tête et le

prothorax, mais plus foncés sur les élytres, dont les petites macules jaunes ont disparu.

Genre CLASTOPTERA. Germ., *Zeitsch.* (1839), 1 vol., 187.

635. CLASTOPTERA MURRAYI.

Long. 1 mill.; larg. 1 mill. 1/2.

Patrie : vieux Calabar.

Tête jaune, avec la base et une fascie frontale noires. Prothorax, écusson, élytres, abdomen et poitrine noirs; pattes avec les trochanters jaunes.

Tête petite, noire; yeux très-gros, égalant, à eux deux, la largeur du vertex; ailes plus rapprochées de la ligne médiane que des yeux; bord antérieur très-arrondi, convexe; bord postérieur concave; antennes logées dans une excavation formée par un rebord des lobes latéraux du vertex; joues et chaperon très-petits; rostre long, atteignant les jambes intermédiaires; prothorax très-large, très-convexe, avec une ponctuation très-fine, mais peu serrée; bord antérieur très-convexe, bord postérieur convexe, peu concave dans sa portion scutellaire; écusson assez grand et ponctué; élytres coriaces, à nervures à peine sensibles, le pli cubital très-prononcé; près de la base, le bord externe relevé, ce repli plus pâle; tibias postérieurs, avec une forte épine.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Tettigometra atra*, Hagenb., mais s'en éloigne par les caractères génériques.

Genre PYROPS. Spinola, *Ann. Soc. Ent. Fr.* (1839), 8 vol., 238.

636. PYROPS TENEBROSA. Fabr., *Ent. Syst.*, IV, 3, 9, et *Syst. Rhyng.*, 3, 9; *Laternaria fusca*, de Geer, *Ins.*, III, 200, 3, pl. 32, fig. 1; *Africana*, Pal. Beauv., *Ins.*, 161, *Hémipt.*, pl. 19, fig. 3; *Tenebrosa*, Oliv., *Enc.*, VI, 568, 8; Stoll., fig. 7; Tign., *Hist. nat.*,

IV, 108; Burm., I, 1, 169; Gener., *Ins.*, 1, 8; Westw., *Trans. Lin. Soc.*, XVIII[e] vol., 142, 14; Germ., *Arch. de Thon.*, II, 2, 47; Spinola, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, VIII, 235, 3; Am. et Serv., *Hist. nat.*, 492, 1; Walk., *Cat. Brit. Mus.*, *Homopt.*, 268, 2.

Long. 55 mill.; larg. 83 mill.

Patrie : Gabon, Sénégal et Madagascar.

Genre FLATOIDES. Guérin, *Iconog. règ. anim.*, 362.

637. FLATOIDES GUERINII. Signoret.

Pl. 11, fig. 11.

Long. 8 mill.; larg. 20 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Tête, prothorax, écusson, abdomen en dessous et pattes brun jaunâtre, noirs sur le dos. Élytres d'un jaune hyalin transparent, avec une fascie basilaire étroite, quelques points sur le disque et le sommet brunâtres, celui-ci laissant quelques espaces transparents. Ailes plus ou moins enfumées.

Tête avec le vertex étroit, fortement rebordé, ce qui le rend très-concave, et présentant une faible carène médiane et une carène transverse postérieurement; front séparé en deux par une carène médiane qui se prolonge sur le chaperon jusqu'au bas; celui-ci court, atteignant à peine les jambes intermédiaires. Prothorax à bord antérieur très-convexe, presque anguleux, et dépassant les yeux en avant. Bord postérieur très-concave et suivant la même inclinaison que le bord antérieur. Disque avec une forte carène médiane et offrant, de chaque côté de cette carène, deux points enfoncés. Écusson large, tricaréné. Élytres offrant près du sommet, au bord externe, une sinuosité concave; cellules du bord externe avec un grand nombre de nervures transverses. Abdomen faiblement caréné

en dessus. Pattes longues, les tibias postérieurs offrant trois épines au côté externe.

GENRE POCHAZIA. Amyot et Serville, *suites à Buffon*, *Hémipt.*, 1843, 528.

638. POCHAZIA FASCIATA. Fabric., *Syst. Rhyng.*, 47, 8; Spinola, *Ann. Soc. Ent.*, VIII, 14, 5; Amyot et Serville, *Hist. nat.*, 528, 1; *P. interrupta*, Walk., *Cat.*, 426, 8.

Nous possédons plusieurs individus de cette espèce, et de vieux Calabar et du Gabon, qui n'offrent aucune différence avec ceux provenant des Indes.

GENRE OXYRHACHIS. Germ., *Rev. Silb.* (1835), III, 232.

639. OXYRHACHIS FASTIDIOSUS. Signoret.

Long. 7 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : vieux Calabar.

D'un brun rougeâtre ponctué. Élytres transparentes, nervures brunes. Abdomen rougeâtre, avec le bord des segments plus pâle. Pattes dilatées et rougeâtres.

Tête tronquée, plus large que longue. Prothorax avec les cornes humérales fortes, courtes, dirigées en haut et de côté. Cornes postérieures presque droites, débordant l'abdomen.

Cette espèce ressemble beaucoup, pour la grandeur et la forme, à la *Furcicornis;* mais la tête est plus large, les ocelles plus rapprochés du bord postérieur, les cornes humérales plus courtes, plus épaisses, et les élytres ne présentant pas la coloration jaune de la base des élytres du *Furcicornis*, et l'abdomen est moins clair.

GENRE CENTROTUS. Fabric., *Syst. Rhyng.* (1803), 15, 3.

640. CENTROTUS BOS. Signoret.

Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar et Gabon.

De même taille, de même grandeur et de même forme que le *Cent. taurus*, et offrant, comme lui, toutes les variétés de grandeur des cornes humérales, depuis une simple apophyse épineuse jusqu'à une expansion plus ou moins dilatée, plus ou moins longue et terminée en pointe. Diffère du *Taurus* par l'absence de la pubescence blanche de l'écusson et du dessous du thorax, mais surtout par les nervures des élytres, qui sont presque entièrement jaunes, moins la côte externe, et quelquefois, mais rarement, une partie de la première radiale, tandis que, dans notre espèce, la côte, la première et une partie de la naissance des autres sont noires ; le rostre, qui atteint ici à peine les pattes intermédiaires, les dépasse dans le *Cent. taurus* et atteint les jambes postérieures.

641. CENTROTUS FLAGELLIFER. Signoret.

Pl. 11, fig. 14.

Long. 5 mill.; larg. 2 mill.

Patrie : vieux Calabar et Gabon.

D'un brun noir recouvert, par places, d'une légère pubescence grisâtre, quelquefois deux points blancs à la base de l'écusson. Élytres transparentes, plus ou moins foncées de brun, surtout dans les ♂ ; dans ceux-ci, la base de l'élytre est entièrement brune.

Tête transversale, avec les lobes latéraux arrondis et formant presque une expansion, en dessous de laquelle sont logées les antennes. Bec long, atteignant les jambes postérieures. Pro-

thorax avec les deux cornes humérales courtes et aiguës comme dans les petits individus du *Taurus*; prolongement postérieur en épine sinueuse, se terminant en pointe aiguë près de l'extrémité de l'abdomen. Écusson bifide.

Cette espèce est voisine des *C. pubipennis* et *spinosus*, mais en diffère par la forme des cornes.

642. CENTROTUS LAMA. Signoret.

Long. 7 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Cette espèce, voisine des précédentes, *Bos* et *Taurus*, et offrant, comme elles, des variétés de grandeur pour les cornes, en diffère essentiellement : la tête ici est verticale, le lobe médian très-allongé, offrant, de chaque côté, dans la sinuosité formée par sa jonction avec les lobes latéraux, une épine; le prothorax, au lieu de s'élever perpendiculairement comme dans les espèces citées, se dirige de suite, en arrière, près du bord antérieur, et par une courbe de plus en plus inclinée jusqu'à l'extrémité de l'épine postérieure, celle-ci atteignant et dépassant quelquefois l'extrémité de l'abdomen; épines latérales très-courtes, ne formant quelquefois qu'un simple tubercule dirigé horizontalement et sur un plan inférieur à celui du prothorax; l'écusson est bifide et un peu tuberculeux à la base. Élytres enfumées à leur extrémité; le reste comme dans les précédentes.

643. CENTROTUS VARIPENNIS. Signoret.

Long. 4 mill.; larg. 2 mill.

Patrie : vieux Calabar.

De même forme que la précédente; en diffère par sa peti-

tesse et par sa tête courbe et moins allongée, le lobe médian se dirigeant en arrière, au lieu d'être sur la même ligne verticale de la tête; par l'écusson, dont l'extrémité bifide est relevée, et par les élytres, dont la base est noirâtre et présentant, dans son milieu, une fascie brunâtre, les nervures apicales brunes, ainsi que le bord du limbe.

644. CENTROTUS PHANTASMA. Signoret.

Pl. 11, fig. 13.

Long. 7 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Brun recouvert d'une pubescence grisâtre et d'un grand nombre de petits tubercules épineux noirs; côtés latéraux de la poitrine et des cornes humérales recouverts d'une pubescence blanche; élytres d'un jaune brunâtre; ailes blanches; abdomen noirâtre, chaque segment marqué de noir. Pattes jaunes; les cuisses un peu plus foncées.

Tête en triangle un peu allongé, présentant, en dessous des yeux, une épine; ceux-ci saillants. Prothorax avec les deux cornes humérales larges, s'élevant obliquement de dedans en dehors, et d'abord en avant, pour bientôt se recourber en arrière et finir par une expansion foliacée avec une carène externe et postérieure qui, du sommet de l'expansion, va se terminer à la base à l'angle scutellaire; épine postérieure qui part du milieu de la base et se dirige par un pédoncule étranglé et arrondi en arrière, pour prendre bientôt une direction horizontale, pour ensuite, vers le tiers apical, se recourber en arrière et venir se terminer, en se redressant de nouveau, par une pointe lancéolée très-près du sommet de l'abdomen; la portion horizontale la plus large, convexe et sinueuse, et présentant, au point où elle commence, un tubercule un peu épi-

neux au bord supérieur, concave en dessous et multiépineux; en dessous, près du bord inférieur, on remarque une carène latérale, et en dessus, au pédoncule, une carène médiane, qui va se terminer au bord antérieur du prothorax; écusson petit et à sommet bifide. Élytres presque rugueuses. Pattes grêles.

645. CENTROTUS VICINUS. Signoret.

Long. 5 mill.; larg. 2 mill. 1/2.

Patrie : vieux Calabar et Gabon.

Noir recouvert d'une pubescence jaunâtre. Élytres légèrement enfumées au sommet; nervures et stigmates noirs. Tibias jaunes.

Cette espèce est très-voisine du *C. Senegalensis*, et n'en diffère que par l'expansion plus ou moins développée des cornes humérales, plus comprimées, plus larges, moins aiguës au sommet; épine postérieure moins courbe et presque droite; élytres plus enfumées; tibias moins jaunes.

646. CENTROTUS FLAVUS. Signoret.

Long. 5 mill.; larg. 2 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune, avec une pubescence grisâtre. Poitrine et cuisses brunâtres. De la division du prothorax, simplement échancré au-dessus de l'écusson, le prolongement consistant en un appendice sinueux étroit, atteignant l'extrémité de l'abdomen, où il vient s'appliquer. Quant aux cornes humérales, elles ont la même forme que celles du *Centrotus vicinus*, mais plus foliacées dès la base; d'abord dirigées en haut et un peu en avant, elles se recourbent ensuite en dehors pour former une expansion fo-

liacée, convexe en dessus, concave en dessous, où l'on voit une carène qui se continue jusqu'à la base du prothorax.

647. CENTROTUS VARIEGATUS. Signoret.

Long. 4 mill.; larg. 2 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Petit, noir, ponctué et recouvert d'une pubescence jaunâtre. Élytres blanches, fasciées de noir. Tarses postérieurs jaunâtres.

De même grandeur que le *C. genistus*, n'en diffère que par une couleur plus foncée et par les élytres, dont la base et le sommet sont noirs, cette dernière tache se prolongeant quelquefois tout près de la basilaire, en ne laissant paraître qu'une fascie étroite, blanche, hyaline, entre les deux taches ; la basilaire est entièrement noire, opaque, coriace et ponctuée, les nervures élevées, noires et ponctuées.

Genre TETTIGONIA. Geoff., *Ins.*

648. TETTIGONIA COSMOPOLITA. Signoret, *Rev. Soc. Ent.* (1853), p. 364, 87, pl. 11, fig. 16.

Long. 11 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar, cap de Bonne-Espérance, Mexique et Brésil.

Nous possédons une variété de cette espèce, dont la couleur blanc bleuâtre a envahi toute l'élytre, et il n'y a de noir que les nervures.

Genre EPICLINES. Amyot et Serville, *suites à Buffon*, *Hémipt.* (1843), 577.

649. EPICLINES LABOULBENII. Signoret.

Long. 14 mill.; larg., compris les angles thoraciques, 7 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Jaune ponctué, plus clair sur la tête et le prothorax, qui sont bordés de noir. Élytres d'un brun jaunâtre foncé. Abdomen et pattes jaunes, immaculés.

Tête finement ponctuée, plus large que longue, avec une impression médiane ; ocelles très-rapprochés de la ligne médiane, et, sur la ligne antérieure des yeux, dessous de la tête présentant trois concavités : une médiane, large et carénée au milieu, et une de chaque côté, dans laquelle est logée l'antenne, celle-ci jaune ; front bicaréné ; l'espace entre les deux carènes concave. Prothorax en hexagone, très-transversal, fortement ponctué et présentant, près de son bord antérieur, deux concavités. Écusson ponctué et convexe. Élytres courtes ne dépassant pas l'abdomen, très-ponctuées et à nervures visibles, mais peu saillantes. Ailes transparentes, enfumées à l'extrémité. Abdomen court; pattes courtes ; tibias postérieurs présentant, au côté externe, quatre à cinq épines ; le côté interne très-finement épineux.

Cette espèce paraît devoir se rapprocher beaucoup de l'*Epic. obtusa*, Walker, que je ne connais pas en nature, mais en diffère par la couleur, la nôtre étant uniformément jaune, plus clair en dessus, tandis que M. Walker indique blanc testacé en dessous et vert en dessus. Les élytres de la nôtre sont brunes, l'autre d'un vert pâle ; enfin les cuisses de la nôtre sont immaculées, tandis que, dans l'*Obtusa*, elles sont couleur poix.

GENRE COELIDIA. Germ., *Mag.* (1821), IV, 77.

650 COELIDIA AUBEI. Signoret.

Pl. 11, fig. 12.

Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Brun noirâtre, pâle sur la tête et ponctué de blanc sur le prothorax. Élytres brunâtres, avec un grand nombre de points blancs sur les nervures, et présentant, vers son extrémité, une fascie transverse blanche. Ailes brunes. Abdomen noir, avec le bord des segments jaune. Pattes entièrement noires, excepté le premier article des tarses postérieurs.

Genre GYPONA. Germ., *Mag.* (1821), IV, 74.

651. GYPONA JAVETI. Signoret.

Long. 11 mill.; larg. 3 mill. 1/2.

Patrie : vieux Calabar.

D'un brun jaunâtre uniforme, la poitrine et les cuisses un peu plus claires.

Tête deux fois et demie plus large que longue, présentant sur son vertex une légère carène médiane; ocelles placés très-près des yeux et en avant; rebord antérieur de la tête non tranchant, mais arrondi; front concave. Prothorax deux fois et demie plus large que long, finement ridé transversalement, plus large en arrière qu'en avant. Écusson grand, aplati. Élytres opaques, dépassant l'abdomen, à nervures un peu saillantes. Pattes aplaties, cuisses postérieures convexes en dessus, et creusées en gouttière en dessous.

Genre SELENOCEPHALUS. Germ., *Mag. Ins.* (1821), IV, 43, 85.

652. SELENOCEPHALUS VARIUS. Signoret.

Long. 8 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

D'un jaune brunâtre brillant, avec un grand nombre de petites macules noires ou linéoles répandues sur le prothorax et dans les cellules des élytres. Abdomen plus foncé, avec le bord des segments pâle.

Tête beaucoup plus large que longue, avec les ocelles placés dans un sillon sur la tranche antérieure et très-près des yeux; ceux-ci très-grands, couchés sur le bord antérieur du prothorax; celui-ci deux fois et demie plus large que long, très-finement ridé transversalement. Bord antérieur très-convexe, le postérieur un peu concave; écusson très-grand, un peu concave dans son milieu. Élytres à peine plus longues que l'abdomen, en recouvrement l'une sur l'autre, à nervures noires, à peine en relief. Les cellules finement linéolées irrégulièrement de noir. Ailes brunes. Abdomen et pattes brunâtres.

Cette espèce, pour la forme et la couleur, se rapproche beaucoup des espèces européennes; seulement elle est un peu plus grande que la *Conspersus*.

N. B. On a figuré par mégarde, pl. 9, fig. 10, sous le nom de *Cixius incertus*, un insecte trop mutilé pour pouvoir être décrit.

En finissant cette faune à laquelle, vu la proximité, nous avons réuni les insectes du vieux Calabar, qu'il nous soit permis d'adresser de vifs remercîments à notre ami M. Murray, à l'obligeance duquel nous devons toutes les espèces provenant de cette localité, ainsi qu'à M. Thomson, qui a bien voulu admettre dans ses riches publications ces nombreux matériaux.

ORDRE VI. LEPIDOPTERIDÆ.

—

I. HÉTÉROCÈRES.

TRIBU I. SATURNITÆ.

Genre SATURNIA. Schrank, *Faun. boic.*, II, 1,149.

653. SATURNIA DEYROLLII. Thomson.

Envergure, 20 cent.

FRONTISPICE.

Ailes supérieures sinuées ; les inférieures également sinuées, avec une saillie anguleuse dans leur milieu, qui leur donne un aspect tronqué ; le dessus des premières est d'un brun roux traversé par deux raies d'un brun noir ; l'une, vers la base, s'appuyant extérieurement sur une bande d'un gris blanchâtre rosé, et l'autre située un peu au delà du milieu, oblique de dehors en dedans, nettement coupée, bordée intérieurement par une ligne d'un gris blanchâtre, qui se dilate sur la côte pour former une espèce de tache triangulaire de sa couleur ; le côté externe de cette même raie limité par un large espace transversal d'un gris blanchâtre, qui se fond insensiblement avec la couleur du limbe ; ces mêmes ailes offrant, entre les deux raies dont il vient d'être question, une tache diaphane triangulaire, placée à l'extrémité de la cellule discoïdale, s'appuyant à sa base sur un petit espace un peu plus obscur que la teinte générale.

Le dessus des secondes ailes d'un brun roux extérieurement, d'un brun noirâtre dans le reste de leur surface ; sur

cette partie obscure, elles offrent un grand œil noir, un peu ovalaire, à iris d'un rouge violet, cerclé de rose un peu grisâtre ; en arrière de cet œil, les ailes traversées par une raie arquée, d'un rose pâle un peu lavé de gris, s'étendant du bord abdominal presque jusqu'à la côte ; entre la partie obscure et la partie plus claire, on remarque encore une traînée d'atomes blanchâtres, se fondant insensiblement avec la teinte de l'extrémité.

Le dessous des quatre ailes d'un gris un peu rosé, avec l'extrémité largement d'un brun marron ; la tache diaphane des supérieures fortement encadrée de brun marron, surtout dans la cellule discoïdale ; l'œil des inférieures est remplacé par une tache du même brun.

Thorax et abdomen d'un brun roussâtre sans aucune tache ; antennes pectinées comme dans les espèces du même groupe.

Cette belle *Saturnia* se rapproche un peu des *S. Afzelii* et *Phædusa;* elle a été décrite sur un individu ♀ rapporté du Gabon par M. Henry Deyrolle, auquel je l'ai dédiée.

ORDRE VII. DIPTÈRES,

PAR M. J. BIGOT.

—

Les rives et l'embouchure du fleuve Gabon n'ont pas encore été suffisamment explorées sous le rapport diptérologique pour qu'il soit possible d'estimer, même approximativement, leur richesse relative. Les naturalistes et les voyageurs, ici comme sur les autres points du monde, ont dédaigné cet ordre encore trop peu connu, quoique bien digne d'exciter le plus vif intérêt, tant à cause de la multiplicité des espèces que des mœurs curieuses propres à ses représentants.

Les collections que nous avons examinées, les divers auteurs anciens ou modernes que nous avons étudiés, n'indiquent aucun spécimen de cette provenance. M. Macquart, seul, jusqu'à ce jour, a puisé dans notre propre collection les types très-peu nombreux qu'il décrit dans le cinquième supplément de son grand ouvrage sur les Diptères exotiques nouveaux ou peu connus. Dans le modeste lot récolté et rapporté dernièrement en France par M. H. Deyrolle, nous avons rencontré quelques genres et espèces inédites que nous décrivons ici ; nous avons, en même temps, reconnu quelques autres espèces propres au Sénégal, et décrites, soit par Macquart (*loc. cit.*), soit par Wiedmann (*Ausser Europ. Zweiflug. Insect.*). Or cette communauté d'*habitat* nous conduit forcément à supposer que l'on retrouvera, dans cette intéressante localité, la plupart des types indiqués comme particuliers aux pays circonvoisins; mais le cadre étroit où nous devions nous renfermer nous interdisait la possibilité de les mention-

ner ici. Nous saisirons cette nouvelle occasion d'engager, au nom de la vraie science, les naturalistes et les voyageurs à rechercher avec plus de sollicitude les insectes Diptères, dans les contrées qu'ils soumettent à leurs laborieuses investigations. Nous n'entendons pas, d'ailleurs, appliquer un semblable reproche à M. H. Deyrolle, qui, bravant l'insalubrité du climat et brisé par la fièvre, avait su recueillir bon nombre de ces insectes, anéantis plus tard, en grande partie, sous l'influence d'une malheureuse série d'accidents (1).

FAMILLE DES PHANÉROCÈRES (J.B.).

NÉMOCÈRES, BRACHOCÈRES (Macquart).

TRIBU DES CULICIDES (J. B.).

NÉMOCÈRES (Macquart).

CURIE DES TIPULIDÉES (J. B.).

TIPULES TERRICOLES (Macquart).

GENRE TIPULA. Linn., Fabr., Latr., Meig., Wied., Macq., Zetterst., Rondani, Walker, Bigot, etc.

654. TIPULA MICROCEPHALA ♀. Bigot.

Long. 18 mill.

L'exemplaire unique, ayant perdu ses antennes, ne peut être rapporté au *G. Tipula* avec une certitude complète.

Testacée. Base des antennes testacé brunâtre. *Le reste*

(1) NOTA.—La classification adoptée pour cette monographie est la même que nous avons publiée dans les *Annales de la Soc. Ent. de France* (voy. années 1852, 1853, 1854, 1856 et 1857), sous le titre d'*Essai d'une classification générale et synoptique*, etc. Nous nous bornons donc à renvoyer à ce dernier travail pour l'intelligence des *divisions* que nous y avons proposées, sans entreprendre une synonymie complète, laquelle eût étendu outre mesure les limites du présent ouvrage. J. B.

manque... Rostre court, de même couleur. Tête petite, brune. Thorax fauve brunâtre; une ligne médiane d'un testacé pâle, métathorax, écusson testacés. Abdomen d'un jaune testacé, extrémité du dernier segment bordée de brun foncé. Org. ♂ rougeâtre. Ventre semblable; une ligne médiane et bords des segments noirâtres. Ailes jaunâtres, testacées au bord externe, marge teintée de brun vers l'extrémité; une tache stigmatique ovalaire, brune à bords plus pâles, deux autres taches plus petites, moins distinctes, entre la première et la base de l'aile; nervures transversales plus ou moins bordées de brunâtre. Pieds allongés, brunâtres; base des cuisses largement testacée. Balanciers testacé pâle, massue à extrémité brune.

Coll. Thomson.

TRIBU DES TABANIDES (J. B.).

Curie des TABANIDÉES (J. B.).

Genre TABANUS. Linn., Fabr., Meig., Wied., Macq., Zett., Walk., Bigot, etc.

655. TABANUS GABONENSIS ♀. Macq., *D. exot.*, 5e suppl., p. 23.

Long. 20 mill.

Le type dont s'est servi Macquart pour sa description se trouve dans notre collection. Or nous prendrons la liberté de compléter une diagnose qui ne nous a pas paru suffisamment exacte.

Brun. Antennes noirâtres. Trompe un peu moins longue que la hauteur de la tête, lèvres assez étroites, noires. Palpes d'un testacé foncé. Face, joues, menton, testacé grisâtre. Front brunâtre, assez étroit. Callosité très-allongée, rétrécie vers le milieu, peu saillante à la partie supérieure, plus saillante et légèrement tuberculeuse inférieurement. Thorax brun noirâtre. Quatre bandes équidistantes formées par un duvet

testacé jaunâtre. Flancs et poitrine grisâtres, à poils gris assez rares. Écusson brun rougeâtre, noir vers son extrémité. Abdomen brun rougeâtre foncé, côtés et écusson brun foncé. Une ligne médiane testacée peu distincte. Ventre de la même nuance avec les incisions grisâtres. Extrémité abdominale brune. Ailes brunâtres, plus foncées au bord externe, nervures noirâtres. Hanches, cuisses, genoux, extrémité des tibias et tarses, bruns, avec quelques reflets gris; partie médiane des tibias d'un testacé rougeâtre foncé; antérieurs à reflets d'un blanc grisâtre; intermédiaires et postérieurs brun foncé antérieurement; pelotes testacées. Cuillerons brunâtres. Du Gabon.

Collect. Bigot.

656. TABANUS DEYROLLEI ♀. Bigot.

Long. 27 mill.

Brun rougeâtre foncé. Antennes, troisième article assez saillant, noir, les deux premiers à reflets bruns et base rougeâtre. Trompe à peine aussi longue que la hauteur de la tête, noire, lèvres étroites. Palpes noirâtres. Face, épistome, testacés, velus. Joues et menton brunâtres. Front testacé foncé, divisé dans sa longueur par une callosité allongée, lisse, étroite, légèrement rétrécie vers le bas, puis élargie et de forme oblongue, testacé rougeâtre. Vertex brun. Orbites postérieurement à reflets gris. Thorax brun rougeâtre foncé, très-finement velouté, un peu velu antérieurement, quelques bandes obscures noirâtres peu distinctes. Écusson brun rougeâtre, finement velouté à sa base, nu à l'extrémité. Flancs et poitrine noirâtres, couverts de poils bruns. Abdomen brun rougeâtre, assez luisant, avec les côtés, incisions et extrémité d'un brun très-foncé. Ventre brun et nu. Ailes brunâtres, plus foncées à la base et au bord extérieur; nervures brunes. Cuillerons brun foncé. Pieds finement velus; cuisses rougeâtres à extrémité noirâtre, les pos-

térieures munies extérieurement d'une ligne de poils courts, fins, denses et noirs. Tarses noirâtres. Pelotes testacées.

Coll. Bigot.

GENRE HOEMATOPOTA. Meig., Latr., Wied., Macq., Walk., Bigot, etc. *Tabanus*, Linn., Fabr., *Syst. antl.*

657. HOEMATOPOTA INAPPENDICULATA. Bigot.

Long. 10 mill.

Cet insecte présente les caractères distinctifs du *G. Hœmatopota*, si ce n'est pourtant que la base de la bifurcation externe de la nervure sous-marginale est fortement coudée, mais *dépourvue d'appendice*. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas cru qu'il fût utile de fonder un nouveau genre sur une particularité d'aussi médiocre importance.

Brun foncé, ailes noirâtres. Antennes, premier article testacé à extrémité brune, deuxième et troisième bruns. Palpes testacés. Trompe noire. Tête d'un noir brun luisant. Thorax brun, à bandes plus claires, diffuses. Flancs et poitrine de même couleur, à reflets grisâtres. Abdomen brun, marge des segments grise. Ventre de même couleur. Ailes d'un gris foncé, plus intense au bord externe, le quart postéro-externe, noirâtre, formant une grande tache diffuse, allongée. Une tache vers le milieu du disque, une bande mince lunulée vers l'extrémité, une deuxième bande, située entre la tache et la première bande, en forme de V irrégulier, ayant le sommet proche du bord externe, blanches. Balanciers noirâtres, massue d'un blanc de neige. Cuisses brunes, testacées, genoux testacés. Tibias blancs, avec l'extrémité des antérieurs et leurs tarses noirâtres, extrémité des tibias et base du premier article des tarses intermédiaires et postérieurs, testacées.

Coll. Thomson.

CURIE DES STRATIOMYDÉES (J. B.)

GENRE SARGUS. Fabr., Latr., Meig., Wied., Macq., Zetterst., Walk., Bigot, etc.; *Musca*, Linn.; *Nemotelus*, Degeer.

658. SARGUS AFFINIS ♂ ♀. Bigot.

♂ Long. 14 mill.

Fabricius a trop succinctement décrit (*Ent. syst.*, t. IV, p. 338, 109) une espèce de *Sargus*, qu'il nomme *Musca elongata*, et à laquelle il assigne la Sierra-Leone pour habitat, avec point d'exclamation! Il décrit ensuite (*Syst. antl.*, p. 257) un *Sargus testaceus* ♂, de l'Amérique méridionale, dont Wiedmann (*Ausser Europ. Zweiflug. Insect.*, t. 2, p. 35, etc.) complète la description en lui donnant spécialement le Brésil pour patrie. Enfin Macquart (*Dipt. exot. nouv. ou p. conn.*, t. 1, p. 203) a publié la diagnose trop concise du sexe ♀ de ce même *Sarg. testaceus* (Wied.), avec provenance brésilienne. Or toutes ces descriptions pourraient, à la rigueur, s'adapter aux trois échantillons, deux femelles et un mâle, rapportés du Gabon par M. H. Deyrolle; cependant les *Sarg. testaceus* de notre collection, avec étiquettes de la main de Macquart, ont les deux derniers articles des tarses postérieurs noirs, et, si la description de Fabricius était plus complète, nous n'hésiterions pas à considérer sa *Musca elongata* comme identique à ceux dont il s'agit ici, car elle provient de contrées assez voisines. Jusqu'à plus ample informé, nous croyons néanmoins prudent de donner à nos insectes un nom nouveau qui rappelle leurs nombreuses affinités.

♂ Testacé fauve. Antennes fauves, extrémités du premier et du deuxième article frangées, en dessus et en dessous, de cils noirs, denses, très-courts. Style noir, à base fauve. Trompe, palpes, face au-dessous des antennes, d'un blanc jaunâtre pâle; face au-dessus des antennes blanche, avec un tubercule assez saillant. Front étroit, d'un noir bleuâtre brillant. Vertex à cils noirs. Yeux noirâtres. Des ocelles. Thorax, écusson, fauve

brunâtre en dessus. Abdomen un peu moins foncé et plus rougeâtre. Quelques traces peu distinctes d'une tache brune sur les premier et deuxième segments, une petite ligne sur le troisième, une tache en losange sur le quatrième, une autre beaucoup plus grande, à peu près hémisphérique sur le cinquième, deux autres petites à la base des sixième et septième, d'un noir brunâtre. Anus rougeâtre. Ailes jaunâtres, plus foncées à la base et le long du bord externe. Stigmate et nervures bruns. Extrémité du bord externe légèrement enfumée. Balanciers fauves, massue rougeâtre foncé. Pieds fauves, tarses antérieurs et intermédiaires noirs, ces derniers avec le premier article fauves. Tibias postérieurs d'un brun noirâtre à la partie externe ainsi qu'à l'extrémité, leurs tarses d'un blanc jaunâtre très-clair, avec le premier article noir. Pelotes testacé pâle.

♀ Long. 10 ou 12 mill.

Semblable au mâle, si ce n'est : le front plus élargi et les taches abdominales tantôt plus petites, tantôt plus grandes, mais toujours moins nettement déterminées.

Coll. Thomson.

TRIBU DES ASILIDES (J. B.).

Curie des LAPHRIDÉES (J. B.).

Genre LAXENECERA. Macq., *Dipt. exot. nouv. ou peu connus*, t. II, 2e part., p. 77; *Laphria*, Wiedm., *Ausser Europ. Zweiflug. Insect.*

659. LAXENECERA TRISTIS ♂ ♀. Bigot.

Long. ♂ 11 mill.

Malgré certaines différences, les deux individus suivants nous paraissent devoir être rapportés à une seule et même espèce.

♂ Noir, à taches, lignes et bandes blanchâtres. Antennes

noires, à poils noirs. Trompe et palpes noirs. Moustache blanche, noire à l'épistome. Front noir à poils noirs. Vertex à poils gris. Barbe blanche. Thorax d'un gris ardoisé, couvert, en dessus, de poils brunâtres au milieu, gris en avant et en arrière. Quatre larges bandes dorsales noires, très-rapprochées, les intermédiaires presque contiguës, entières, les latérales interrompues à la suture, échancrées en avant à la partie interne, deux lignes blanchâtres sur les côtés, allant des épaules aux ailes. Côtés noirs, velus, trois touffes de longs poils épais et blancs, de chaque côté. Écusson noir à longs poils d'un gris roussâtre. Abdomen noir, velouté, marges des segments blanches, avec des touffes de longs poils blancs de chaque côté. Organe ♂ à poils blancs. Ailes enfumées, plus foncées au bord externe et vers l'extrémité. Pieds noirs; antérieurs : hanches munies de longs poils blanchâtres en avant, cuisses hérissées de poils blancs et noirs, tibias et tarses à poils blancs plus nombreux, très-denses, argentés en avant et en dessus : intermédiaires; cuisses à poils gris, tibias à longs poils blancs, argentés intérieurement, plus courts à la base des tarses : postérieurs; cuisses et tibias à poils brunâtres intérieurement, extérieurement blancs, tarses recouverts de poils denses argentés. Pelotes testacées.

Long. ♀ 13 mill.

♀ Semblable au mâle, excepté : beaucoup moins velue, le noir moins intense et moins tranché, les blancs sont grisâtres, les poils blanc roussâtre, les ailes plus foncées, surtout à l'extrémité, les pieds à peu près nus ou peu velus, les reflets argentés moins étendus et beaucoup plus ternes, la partie interne des tibias couverte d'un duvet serré, fauve vif, les pelotes d'un brun rougeâtre.

Coll. Thomson.

CURIE DES ASILIDÉES (J. B.).

GENRE PROMACHUS. Loew., *Linn. Entom.*, t. III, p. 404; Bigot, *Ann. Soc. ent. de France*, 1857, p. 542; *Asilus*, Fabr., *Ent. Syst.*, t. IV, p. 379; *Laphria*, Fabr., *Syst. antl.*, p. 158; *Asilus*, Wiedm., *Ausser Europ. Zweifl. Insect.*, t. I, p. 489; *Trupanea*, Macq., *Dipt. exot. nouv. ou peu connus*, t. I, 2ᵉ part., p. 92.

660. PROMACHUS FASCIATUS ♂. Macq., *D. Ex.*

Long. 25 mill.

Nous croyons pouvoir rapporter au G. *Promachus*, Loew., que nous avons adopté (*Essai d'une classification*, etc.), l'insecte de la Sierra-Leone, successivement décrit par Fabricius, sous les noms d'*Asilus fasciatus* et de *Laphria fasciata*, par Wiedmann, sous celui d'*Asilus fasciatus*, enfin par Macquart, sous la dénomination de *Trupanea fasciata*. Voici la description d'un individu ♂ de cette espèce rapporté du Gabon.

Velu, noir, abdomen à trois bandes transversales blanches. Antennes noires, premier et deuxième articles à poils noirs; trompe noire; palpes noirs, à longs poils noirs. Bords postérieurs des orbites gris. Face, moustache et barbe roussâtres. Vertex noir, à poils noirs. Thorax, écusson, d'un noir velouté, couverts de soies noires. Flancs, poitrine, de la même couleur, avec quelques poils gris. Abdomen noir, velouté, base ornée de trois bandes transversales, formées de longs poils blancs, légèrement interrompues au milieu, la première fort étroite. Ventre semé de poils grisâtres. Ailes brunâtres, plus foncées au bord externe et vers l'extrémité; deuxième cellule marginale marquée, au centre, d'une tache noire, étroite, allongée. Hanches noires, velues, avec une épaisse touffe de soies rousses extérieurement. Cuisses renflées, noirâtres, couvertes de soies noires et de poils roux, assez denses intérieurement; tibias de même couleur, à duvet roux très-fin, soies noires et rousses, plus denses intérieurement.

Tarses noirs, hérissés d'épines noires. Pelotes rougeâtres. Organe ♂ noir, finement velu.

Coll. Thomson.

Genre PHILODICUS. Loew., *Linn. Ent.*, t. IV, p. 144; Bigot, *Ann. de la Soc. ent. de France*, 1857, p. 543; *Asilus*, Wiedm., *Ausser Europ. Zweifl. Insect.*, t. I, p. 496; *Trupanea*, Macq., *Dipt. exot. nouv. ou peu connus*, t. I, 2[e] part., p. 91.

661. PHILODICUS FRATERNUS ♂. Wiedm., *Auss. Zweifl.*

Long. 16 mill.

Quoique la description de Wiedmann ne se rapporte pas rigoureusement à l'individu ♂ que nous décrivons plus loin, leurs analogies respectives sont telles que nous ne pouvons nous refuser à le considérer comme identique au type de cet auteur et qui provenait de Guinée. Celui-ci doit rentrer dans le *G. Trupanea*, Macq.; ou mieux, dans le *G. Philodicus*, Loew., que nous avons adopté.

Gris, maculé de noir et de brun. Antennes noires, premier et deuxième articles poilus. Trompe noire, palpes noirs à poils gris. Moustache d'un gris jaunâtre, quelques soies noires à l'épistome, barbe blanchâtre. Vertex à peu près nu, noir, mélangé de grisâtre. Orbites postérieurs, hérissés, en dessus, de soies noires fort courtes; en dessous, gris. Thorax gris ardoisé, à reflets gris jaunâtre, piqueté, en dessus, de petits points noirs, portant en arrière quelques longues soies noires. Deux lignes médianes noirâtres n'atteignant pas l'écusson, élargies antérieurement, bordées latéralement par deux autres lignes peu tranchées d'un testacé gris clair; de chaque côté de ces dernières existe une série de grandes taches noirâtres, irrégulières, et, au-dessous de celles-ci, une large bande assez diffuse, d'un testacé gris pâle; épaules brunâtres. Une tache brune, allongée en triangle étroit, sur le métathorax. Flancs d'un gris

ardoisé, changeant en jaunâtre pâle, avec quelques reflets bruns. Écusson gris ardoisé, bordé de blanchâtre. Abdomen d'un gris ardoisé, plus pâle à la base et aux bords des segments; ces derniers, portant chacun à leur base, une bande transversale étroite, d'un roux pâle, deux taches latérales un peu obliques, irrégulièrement carrées, d'un brun rougeâtre; enfin, de chaque côté, deux soies blanches et rigides. Organe ♂ noir, velu, poils noirs en dessus et blanchâtres en dessous. Balanciers blanchâtres. Ailes presque hyalines, grises au bord postérieur et à l'extrémité. Hanches d'un gris ardoisé, avec des poils allongés gris blanc. Cuisses, tibias, noirs, à duvet et reflets grisâtres, quelques soies noires clair-semées; face interne des tibias postérieurs et dessous de tous les tarses, couverts d'un duvet fauve vif.

Coll. Thomson.

Genre HELIGMONEVRA. Nouv. genre, Bigot.

(Ἑλιγμός, anguleux; νευρά, nervure.)

Caractères génériques. L'absence de couronne épineuse autour de l'organe ♀, jointe à la disposition particulière que présentent, sur un point, les nervures de l'aile, nous décide à *proposer* cette nouvelle coupe générique pour une *Asilidée* qui, du reste, possède tous les autres caractères propres au *G. Proctachantus* (Macq., *Dipt. exot.*); caractères que nous résumons dans notre travail intitulé, *Essai d'une classification*, etc. (*Ann. de la Soc. Ent. de France*, 1857, p. 544.)

Tête hémisphérique; vertex très-concave, profondément et brusquement échancré; face nue, portant, au-dessus de l'épistome, une assez forte callosité. Moustache rare, formée de soies allongées, groupées dessus et autour de la callosité. Barbe courte et rare. Orbites postérieurs frangés de soies courtes, rigides. Antennes de longueur moyenne, premier article assez allongé, cylindroïde, deuxième cyathiforme, troisième ovoco-

nique, atténué à l'extrémité. Style long, obtus au bout. Trompe à peu près aussi longue que la hauteur de la tête. Palpes courts, droits, cylindroïdes, appliqués sur la base de la trompe. Ailes aussi longues que l'abdomen. Cellule marginale fermée et pétiolée avant l'extrémité ; quatrième postérieure et anale fermées avant le bord postérieur et pétiolées. Bifurcation externe de la deuxième nervure marginale coudée à sa base, fortement sinueuse, bifurcation interne plus sinueuse encore et formant, vers le milieu de sa longueur, deux coudes opposés, arrondis à leur sommet. Tarses, premier article basilaire aussi long que les trois suivants. Ongles aigus, courbés. Organe ♂ saillant, court, cylindrique, dépourvu de couronne épineuse distincte. Thorax dépourvu de crête soyeuse, parsemé de quelques soies rigides.

662. HELIGMONEVRA MODESTA ♂. Bigot.

Long. 14 mill.

Testacé grisâtre. Antennes, premier, deuxième article et base du troisième, testacé pâle, le reste brun foncé. Style noir. Palpes et trompe noirs. Yeux brun foncé. Face, joues et menton blanc jaunâtre. Front d'un jaune clair, une tache oblongue brune, au-dessus des antennes; tour des ocelles noir. Orbites postérieurs blanchâtres à soies noires. Barbe blanche. Moustache blanche au centre, entourée de quelques soies noires. Thorax gris jaunâtre, deux bandes médianes contiguës atteignant les deux extrémités, et six taches irrégulièrement carrées ou triangulaires, de chaque côté, brunes. Cou, flancs et poitrine d'un gris clair. Écusson gris brun. Balanciers d'un testacé brunâtre. Abdomen brun grisâtre, marqueté de gris sur les côtés, et annelé de même couleur à l'extrémité de chaque segment; les derniers, ventre et organe ♂ noirâtres. Ailes hyalines, à extrémité grise, nervures brunes. Hanches testacées à reflets gris. Pieds antérieurs et intermédiaires,

cuisses, tibias et tarses, testacés, extrémité des cuisses intermédiaires brune; postérieurs d'un testacé plus foncé, base et extrémité des cuisses, extrémité des tibias et tarses bruns; tibias garnis intérieurement d'un duvet jaune, dense, très-court. Pelotes testacées.

Coll. Bigot.

GENRE ASILUS. Linn., Geoff., Fabr., Meig., Panz., Wiedm., Macq., Loew., Walker, Bigot, etc.

663. ASILUS GABONICUS ♂. Macq., *Dipt. exot. nouv. ou peu connus*, 5ᵉ suppl., p. 60.

Long. 23 mill. (non compris l'organe ♂).

Nous changerons ainsi qu'il suit la description de Macquart, faite sur les deux exemplaires ♂, *typiques*, de notre collection.

Grisâtre. Antennes et palpes noirs, à poils noirs. Trompe à peu près aussi longue que les deux tiers de la hauteur de la tête, noire. Face et front grisâtres. Moustache atteignant au moins la base des antennes, d'un blanc jaunâtre en dessous, noire en dessus. Barbe blanchâtre. Thorax gris blanchâtre à reflets et soies noirs, trois bandes d'un noir velouté, l'intermédiaire large, obscurément géminée, atteignant les deux extrémités du thorax, les deux latérales très-courtes, en forme de taches allongées et légèrement interrompues à la suture. Partie postérieure du thorax hérissée de longues soies noires. Écusson grisâtre, à soies noires. Flancs et poitrine d'un testacé pâle, à larges macules de reflets diffus bruns et grisâtres. Abdomen noirâtre, recouvert de duvet fin et dense, gris jaunâtre, excepté aux bords postérieurs des segments. Hanches brunes à reflets blanchâtres produits par une couche d'un duvet très-court. Cuisses d'un brun rougeâtre, épines noires. Tibias testacés à la partie médiane, base et extrémité brunes, épines noires, les antérieurs couverts intérieurement d'un fin duvet grisâtre. Tarses d'un brun rougeâtre clair, épines noires. Ailes grisâtres,

base, bords internes et postérieurs assez clairs ; toutes les cellules des bords postérieurs et internes teintées, au centre, de gris brunâtre. Nervures disposées comme celles de l'*Asilus germanicus*.

Coll. Bigot.

Curie des DASYPOGONIDÉES (J. B.).

Genre MICROSTYLUM. Macq., *Dipt. exot.;* Walker, Bigot, etc., *Dasypogon,* Wiedmann.

664. MICROSTYLUM RUFINEVRUM ♀. Macq., *Dipt. exot.*, 5ᵉ suppl., p. 48.

Long. 25 ou 29 mill.

Nous croyons devoir modifier la description de Macquart, établie sur les individus types de notre collection. Parmi les quatre exemplaires ♀ que nous possédons, trois proviennent de Port-Natal, et l'un de ceux-ci offre des poils de nuance roussâtre, avec la barbe et les moustaches jaunâtres.

Noir brunâtre foncé. Antennes noires. Trompe un peu plus longue que la hauteur de la tête, noire. Palpes noirs, relevés, hérissés de longs poils noirs. Face blanchâtre, à callosité prononcée. Moustache et barbe blanchâtres ou légèrement jaunâtres, la première recouvrant seulement l'épistome et la callosité. Vertex muni de deux rangées latérales de soies noires et rigides, très-concave. Ocelles insérés sur un tubercule médian prononcé. Derrière de la tête blanchâtre ; orbites postérieurs lisérés de blanchâtre et hérissés de soies noires à la partie supérieure. Thorax d'un noir mat, à duvet brun et soies noires ; écusson semblable, avec quelques poils blancs ; flancs et poitrine d'un noir mat, quelques soies blanchâtres au-dessous de l'insertion des ailes. Les quatre segments basilaires de l'abdomen élargis, d'un noir mat, avec une large bande blanchâtre à reflets, de chaque côté ; les quatre derniers rétrécis, cylin-

droïdes et d'un noir luisant. Ventre noirâtre, luisant; quelques poils gris. Balanciers testacés avec l'extrémité brune. Pieds noirs, couverts d'un duvet court, très-clair-semé, blanchâtre, plus épais sur les deux articles basilaires des tarses, et particulièrement sur les postérieurs; ces articles aussi longs que les trois suivants, lesquels sont à peu près dépourvus de duvet. Pelotes testacées. Cuisses, tibias et tarses munis d'épines assez longues et noires. Cuisses, tibias postérieurs et intermédiaires munis, en dessous, d'épines blanchâtres. Ailes d'un brun roussâtre, nervures rousses, à disposition normale. Organes ♂ cachés, entourés d'une couronne d'épines brunes.

Coll. Bigot.

TRIBU DES DOLICHOPODES (J. B.).

Tribu des *Dolichopoda*, Macq., *suites à Buff.* et *Dipt. exot.;* famille des *Dolichopodæ*, Walker, *Ins. britann. Diptera.*

Genre PSILOPUS. Megerl., Meig., Latr., Wiedm., Macq., Zetterst., Walker, etc.; *Dolichopus*, Fabricius; *Leptopus*, Fallen.

Dans notre travail intitulé, *Essai d'une classification*, etc. (*Annales de la Soc. Ent. de France*, années 1852, p. 471 et LXXXII; 1853, p. 294 et LXII, etc.), nous avons divisé le groupe des *Dolichopodes* en deux tribus distinctes, caractérisées chacune par un mode différent dans l'insertion du style sur le troisième article des antennes (terminal pour nos *Rhaphidi*, dorsal pour nos *Dolichopodi*). Or le genre *Psilopus*, tel que les auteurs l'ont établi jusqu'à ce jour, tel que Macquart, en particulier, l'a défini dans ses *Dipt. exot. nouv. ou peu connus*, comprend tout à la fois des espèces pourvues d'un style terminal et d'autres munies d'un style dorsal. Mais ce n'est point ici le lieu convenable pour nous livrer à une révision devenue très-urgente, aussi laisserons-nous aujourd'hui parmi les *Psilopes* l'espèce qui fait l'objet de ce paragraphe, comme

aussi celle dont on trouvera plus loin la description, et malgré que, toutes deux, elles possèdent un style *manifestement terminal*.

665. PSILOPUS ZEPHYRUS ♂. Bigot.

Long. 8 mill.

Bleu violet brillant à bandes cuivreuses. Ailes brunes à taches blanches. Antennes testacées, deuxième article portant au sommet une couronne de petites soies noires, troisième court, épaissi, portant deux longues soies noires insérées auprès de son extrémité dorsale, style apical, noir. Face et front verts, à reflets bleus. Vertex d'un bleu violet brillant. Thorax orné d'une bande dorsale bleue à reflets verts, et verte antérieurement ; deux larges bandes latérales vertes, bordées de lignes cuivreuses à reflets brunâtres. Épaules, flancs et poitrine bleu violet, reflets verts et gris. Écusson bleu violet brillant. Abdomen d'un vert métallique à reflets bleus, plus intenses à la base, chaque segment portant à sa base une bande étroite d'un noir mat. Anus, organe ♂, noirs à reflets blancs. Ailes, quatrième nervure longitudinale coudée, appendiculée au coude, transversale fortement sinueuse, noirâtres, plus foncées au bord externe, presque hyalines aux bords internes et postérieurs, base d'un testacé obscur ; deux bandes transversales, la première, blanc jaunâtre, située près de la base, la deuxième, blanche, située vers le milieu, atteignant à peine toutes les deux le milieu du disque, une tache blanche située près du bord postérieur. Cuillerons noirâtres. Hanches noires à reflets blancs. Pieds d'un testacé pâle ; antérieurs, base des cuisses et extrémité des tarses bruns ; intermédiaires, les deux tiers postérieurs des cuisses et extrémité des tarses bruns ; postérieurs, cuisses brunes, tibias et tarses un peu brunâtres. Quelques soies noires sur les tibias intermédiaires.

Coll. Thomson.

666. PSILOPUS SAPHIRUS ♀. Bigot.

Long. 6 mill.

Pl. 10, fig. 8.

Il ressemble beaucoup au *P. senegalensis* (Macq., *suites à Buffon*, t. I, p. 450).

Bleu violet à reflets verts. Ailes brunâtres à taches hyalines. Antennes noires. Deuxième article terminé par une couronne de soies allongées, style apical, noirs; troisième article court, épais, conique. Palpes testacés. Face d'un bleu violet à côtés verts; des reflets argentés au bord de l'épistome. Vertex bleu violet. Thorax bleu violet, à reflets verts. Côtés d'un vert émeraude. Flancs et poitrine bleus, à reflets verts et blancs. Écusson violet. Abdomen bleu violet brillant, base du premier segment d'un noir mat, les suivants lisérés de noir à la base, côtés à reflets d'un vert brillant. Ailes ; quatrième nervure longitudinale coudée et appendiculée; transversale fortement sinueuse, noirâtres; base, centre des cellules, extrémité, bords internes et postérieurs presque hyalins. Une tache hyaline vers le milieu du bord externe, un point blanc, peu distinct, à l'extrémité. Hanches noires à duvet gris. Pieds fauves, base des cuisses, extrémité des tarses antérieurs et intermédiaires, d'un brun noirâtre. Cuisses et tarses postérieurs de même. Tibias intermédiaires munis extérieurement de longues soies noires. Pelotes d'un blanc argenté.

Coll. Thomson.

TRIBU DES SYRPHIDES (J. B.).

GENRE ERISTALIS. Fabr., Meig., Latr., Wiedm., Macq., Zetterst., Walker, etc., *Musca*, Linn.; *Elophilus*, *Milesia*, Latr., etc.

667. ERISTALIS PLURIVITTATUS ♀. Macq., *Dipt. exot.*, 5ᵉ suppl., p. 86.

Long. 7 mill.

Nous compléterons ici la description de Macquart, faite d'après les deux exemplaires ♀ de notre collection.

Jaunâtre, lignes et bandes variées de noir et de couleur d'acier poli. Antennes brunâtres, d'un testacé obscur en dessous, base et extrémité du premier article jaunâtres. Deux petites taches contiguës, triangulaires, situées au-dessus de la base des antennes, jaunâtres. Style nu. Yeux à bandes étroites, brunâtres. Front peu proéminent, face légèrement bombée, noirs, couverts d'un duvet jaunâtre; callosité noire, lisse, peu saillante. Orbites postérieurs d'un noir luisant. Thorax à cinq bandes longitudinales; médiane étroite, les autres larges, latérales obscurément géminées, atteignant toutes les deux extrémités du thorax, d'un gris jaunâtre velouté. Séparées par quatre bandes d'un noir mat qui portent en leur milieu une bande couleur d'acier poli. Écusson brun, nu, moitié postérieure testacée. Flancs, poitrine, noirs, à duvet gris. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Abdomen d'un noir mat; premier segment fauve, à base noire, deuxième à bord antérieur noir, portant une bande fauve, élargie sur les côtés, échancrée au milieu; troisième à bande semblable, étroite; les deuxième, troisième et quatrième à bord postérieur d'un noir luisant, élargi au milieu, cinquième noir luisant. Ventre; les trois premiers segments tantôt fauves, tantôt noirs à côtés fauves. Pieds noirs, cuisses postérieures non renflées; tibias antérieurs blanc jaunâtre terminé de brun, postérieurs un peu arqués et ciliés de noir, bruns à base blanche. Tarses antérieurs et intermédiaires testacés, premier article d'un blanc jaunâtre; postérieurs brunâtres, premier article blanc jaunâtre.

Ailes un peu roussâtres. Cellule basilaire externe s'étendant jusqu'au milieu de la discoïdale.

Coll. Bigot.

668. ERISTALIS TRIZONATUS ♀. Bigot.

Long. 10 mill.

Quoique privé de ses antennes, cet exemplaire offre un *facies* et un ensemble de caractères qui permettent de la rapporter avec certitude au *G. Eristalis*.

Fauve, lignes et bandes noires. Front large, fauve, couvert de poils à bouts noirs. Face concave. Antennes...? insérées sur une saillie prononcée. Proéminence faciale finement velue. Épistome peu saillant, à duvet jaune. Joues grisâtres. Orbites postérieurs à duvet jaune, lisérés de noir. Yeux à peu près nus, d'un bronzé rougeâtre, ponctués de noir. Thorax d'un jaune fauve, velouté, orné de quatre bandes noires qui n'atteignent pas le bord postérieur, intermédiaires rapprochées. Flancs et poitrine noirâtres, à duvet jaunâtre. Écusson, large, d'un fauve luisant, brunâtre à la base; duvet brunâtre au centre, jaunâtre sur les côtés. Abdomen velouté, d'un fauve vif, base des segments lisse, à reflets gris, bords postérieurs lisses, d'un noir luisant, très-étroits au premier segment, larges au deuxième, et légèrement interrompus au milieu, larges, entiers, aux troisième et quatrième; quatrième segment marqué de deux lignes latérales obliques d'un jaune pâle; cinquième d'un noir lisse, avec deux taches latérales de duvet gris jaunâtre clair; sixième entièrement d'un noir lisse. Ailes presque hyalines, deux très-petits points noirâtres au stigmate, sur les nervures transversales. Cuillerons d'un fauve grisâtre à large bord noir. Pieds antérieurs et intermédiaires d'un fauve clair à reflets blanchâtres; hanches, base des cuisses, un anneau large sur ces dernières, extrémité des tibias, noirs : postérieurs; hanches, moitié des cuisses, tibias presque en entier, également noirs. Les tibias

postérieurs peu ou point renflés et ciliés. Pelotes d'un jaune fauve.

Coll. Thomson.

669. ERISTALIS LATEVITTATUS ♀. Bigot.

Long. 16 mill.

Pl. 10, fig. 9.

L'exemplaire se trouvant privé d'antennes, nous ne pouvons le rapporter qu'avec doute au *G. Eristalis*.

Brun noirâtre, thorax d'un gris jaunâtre, ailes à large bande transversale noirâtre. Antennes...? premier article rougeâtre, inséré sur une saillie prononcée d'un brun lisse, rougeâtre au sommet. Callosité saillante, d'un noir lisse. Front assez élargi. Vertex noir à duvet fauve. Face noire à duvet soyeux d'un blanc jaunâtre. Joues noires et lisses. Yeux nus, brun noirâtre, bord postérieur des orbites blanc. Thorax noir, couvert, en dessus, d'un duvet gris fauve, testacé obscur à la partie postérieure ainsi qu'au-dessus des ailes, de chaque côté. Flancs et poitrine moins velus. Écusson presque glabre, d'un testacé pâle. Abdomen noirâtre, presque lisse, quelques traces d'un léger duvet fauve, à la base, au centre et aux bords de chaque segment. Ailes; une large bande transversale noirâtre, un peu oblique, située vers les deux tiers postérieurs du disque, joignant le bord externe, plus large et moins foncée vers le bord postérieur, où elle s'évanouit. Depuis cette bande jusqu'à la base, la marge externe est fauve, le reste hyalin ; de la bande au sommet, et suivant le bord postérieur, s'étend une nuance grisâtre ; une macule blanchâtre étroite, triangulaire, contiguë à la bande. Cuillerons fauves, à bords plus pâles. Cuisses et tibias postérieurs renflés, comprimés, ciliés de noir à la partie interne, les premières portant en outre, en dessous,

vers leur extrémité, une touffe de soies rigides, denses, assez allongées, noires. Pelotes fauves.

Coll. Thomson.

Genre CHEILOSIA. Megerl., Macq., Loew., Rondani, Walker, etc.; *Musca*, Linné, Degeer; *Syrphus*, Meig., Fabr., Latr., Wiedm., Serv.; *Eristalis*, Fabr., Zetterst., Fall.; *Elophilus*, Latr.; *Milesia*, Fabr.; *Conops*, Spl.

670. CHEILOSIA PEDUNCULATA ♀. Bigot.

Long. 8 mill.

Les diagnoses proposées par certains auteurs pour caractériser quelques-uns des genres appartenant à la nombreuse tribu des *Syrphides* ne sont pas assez rigoureusement établies pour que nous puissions rapporter cet insecte, avec une certitude complète, au grand genre *Cheilosia*. Peut-être eussions-nous été fondé à le considérer comme le type d'un genre nouveau, en raison de la forme particulière de son abdomen, si nous n'éprouvions une certaine répugnance à multiplier encore, sans utilité, le nombre considérable des coupes et des divisions établies dans les temps modernes.

D'un noir luisant, corps étroit, abdomen rétréci ou pédonculé à la base. Face saillante, portant, vers le milieu de sa hauteur, une callosité prononcée. Antennes brunâtres à la base, en dessus et à l'extrémité. Style brun. Face et front d'un noir luisant, avec quelques reflets blanchâtres sur les côtés. Thorax, flancs, écusson et abdomen d'un noir luisant. Quelques poils gris sur les flancs et à la base de l'abdomen. Balanciers d'un jaune serin. Ailes brunâtres, plus foncées à la base et au bord extérieur. Genoux, base et extrémité des tibias antérieurs et intermédiaires fauves.

Coll. Thomson.

TRIBU DES MUSCIDES (J. B.).

CURIE DES TACHINARIDÉES (J. B.). *Entomobiæ*, Rob.-Desv.; *Tachinariæ*, Macq., Meig., Westw.; *Tachinides*, Walker, etc.

GENRE MICROPALPUS. Macq., *suites à Buff.;* Rondani, etc.; *Tachina*, Fall., Fabr., Meig., Wiedm., Zetterst., Walk., etc.; *Anthophila, Linnemyia, Bonellia, Marshamia, Bonnetia*, etc., Rob.-Desv.

671. MICROPALPUS ANALIS ♀. Macq., *Dipt. exot.*, 5e suppl., p. 98.

Long. 12 mill.

L'individu de notre collection qui a servi à Macquart pour la description que nous conservons, à peu de chose près, a les yeux couverts de poils allongés et clair-semés.

Noirâtre, duvet gris. Abdomen testacé, extrémité noire. Voisin du *M. longirostris*. Antennes noires, deuxième article court, troisième double du deuxième. Trompe allongée, menue, noire. Palpes brunâtres. Face nue, noirâtre, à reflets gris, bords de l'épistome testacés. Front à bande médiane fauve et côtés testacés, recouverts de duvet blanchâtre et bordés, jusqu'au vertex, de longues soies noires; des soies semblables sur les joues et autour de l'épistome. Yeux couverts de poils clair-semés. Thorax noirâtre, couvert d'un duvet très-court, fin et blanc, marqué de bandes noires peu distinctes; une large bande fauve, de chaque côté, au-dessus de l'insertion des ailes; une tache fauve, à peu près carrée, au bord postérieur. Écusson fauve. Abdomen testacé, parsemé de longues soies noires, premier et cinquième segments, bord postérieur du quatrième, noirs. Ventre testacé. Pieds noirs, à longues soies noires; tibias d'un testacé obscur. Cuillerons blancs. Ailes d'un testacé très-pâle, à base plus foncée; première cellule postérieure aboutissant avant l'extrémité; nervure externo-médiaire coudée à angle droit, ensuite droite; deuxième trans-

versale, peu sinueuse, située aux quatre cinquièmes entre la première et le coude.

Coll. Bigot.

CURIE DES MUSCIDÉES (J. B.). *Muscidæ*, Rob.-Desv.; S.-tribu des *Musciæ*, Macq., Westw. ; *Muscariæ*, Zetterst.; S.-famille des *Muscides*, Walker.

GENRE OCHROMYIA. Macq., *suites à Buff.; Bengalia, Phumasia, Ormia, Palpostoma*, Rob.-Desv.

672. OCHROMYIA SENEGALENSIS ♂ ♀. Macq., *Dipt. exot.*, 4ᵉ suppl., p. 244.

L'individu ♂ décrit par Macquart, et de notre collection, diffère un peu de l'échantillon ♀ que nous décrivons ici (le premier provient du Sénégal, l'autre du Gabon); nous considérons néanmoins ce dernier comme appartenant à la même espèce. En outre, nous ne croyons pas hors de propos de compléter et de rectifier la diagnose insuffisante tracée par le savant auteur.

Long. ♂ 11 mill.

Testacé, abdomen noirâtre à l'extrémité. Antennes fauves; style brun, à base fauve. Trompe fauve; palpes d'un jaune pâle, à poils noirs. Face testacée, à reflets gris, côtés, front, joues et menton testacés, à soies noires. Thorax testacé, avec deux larges bandes noirâtres, notablement interrompues à la suture; les poils noirs. Flancs, poitrine testacés, à reflets gris. Écusson testacé pâle. Abdomen transparent, testacé; premier segment à ligne dorsale et bord postérieur d'un brun rougeâtre; troisième portant deux grandes taches à peu près orbiculaires, réunies par leurs bords internes, noirâtres, à reflets gris et bord postérieur d'un brun rougeâtre; quatrième testacé rougeâtre, plus foncé au bord postérieur, avec deux taches lunulées et séparées, noirâtres. Anus testacé rougeâtre. Cuil-

lerons d'un testacé pâle. Ailes presque hyalines, nervures testacées, externo-médiaire droite après le coude, deuxième transversale un peu sinueuse, première cellule postérieure ouverte près de l'extrémité. Pieds testacés, semés de soies noirâtres. Pelotes blanchâtres.

Coll. Bigot.

♀ Long. 11 mill.

Entièrement semblable au mâle, excepté : abdomen d'un testacé obscur, plus pâle sur le premier et à la base du deuxième segment ; marge postérieure du premier brun rougeâtre ; les deux tiers postérieurs des deuxième, troisième et quatrième d'un brun noirâtre à reflets gris ; une marge étroite, testacée ; extrémité du quatrième testacée.

Coll. Thomson.

GENRE IDIA. Meig., Wiedm., Loew., Walker; *Musca*, Fabr., *Syst. antl.*, *Ent. syst.; Dictya*, Fabr., *Syst. antl.; Idia rhina*, Rob.-Desv.

673. IDIA PUNCTATA ♀. *N. sp.*, Bigot.

Long. 6 mill.

L'insecte dont nous donnons ici la description paraît appartenir au genre *Rhina* (Rob.-Desvoidy).

Thorax verdâtre; abdomen fauve. Antennes, premier et deuxième articles, d'un fauve vif, troisième d'un fauve obscur, à reflets gris. Style noir à base testacée. Palpes d'un brun rougeâtre. Front à large bande médiane d'un noir mat. Joues, épistome saillant, d'un noir luisant. Face grise, ponctuée de noir. Yeux rougeâtres. Thorax, écusson verdâtres, à reflets gris et couverts de lignes formées de petits points noirs. Flancs traversés par une large bande longitudinale d'un blanc jaunâtre. Poitrine noire. Cuillerons d'un blanc jaunâtre pâle. Abdomen fauve, entièrement couvert de très-petits points noirâ-

tres ; une large bande dorsale, d'un brun noirâtre, diffuse sur les bords et n'atteignant pas l'extrémité. Ailes presque hyalines, à base testacée, bord externe un peu brunâtre ; extrémité marquée extérieurement d'une tache diffuse brune. Hanches et pieds fauves, tibias plus foncés, tarses rougeâtres. Les hanches intermédiaires et postérieures, ainsi que le milieu des cuisses postérieures, d'un brun rougeâtre foncé.

Coll. Thomson.

GENRE PYRELLIA. Rob.-Desv., Meig., *suppl.*, Macq., *Dipt. exot.*; Walk., etc.; *Lucilia*, Macq., *suites à Buff.*, etc.

674. PYRELLIA FLAVICALYPTRATA ♂. Macq., *Dipt. exot.*, 5e supp., p. 114.

Long. 7 mill.

Nous croyons devoir modifier, comme il suit, la description de Macquart, tracée d'après l'individu ♂, *très-défectueux*, que renferme notre collection.

D'un bleu vert et métallique. Antennes, troisième article paraissant d'un testacé brunâtre. Face noire, à reflets blancs sur les côtés ; joues d'un bleu luisant ; épistome assez saillant, noir, très-finement bordé de testacé obscur. Palpes noirs. Front noir, très-étroit. Thorax et abdomen d'un bleu brillant, à légers reflets verdâtres. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre très-pâle, plus foncé aux bords. Ailes presque hyalines, bord extérieur légèrement enfumé.

Coll. Bigot.

675. PYRELLIA NIGROCINCTA ♂. *N. sp.*, Bigot.

Long. 8 mill.

Voisine de la *Musca putoria* (Wiedm., *Ausser. Europ. zweiflug. Insect.*, t. II, p. 403). D'un vert bronzé. Antennes noires, troisième article allongé, brunâtre ; style testacé, avec l'extré-

mité et les cils bruns. Trompe et palpes noirs. Milieu de la face et bande frontale, d'un noir mat ; côtés de la face à reflets argentés ; côtés du front et vertex d'un noir bleuâtre luisant ; joues et derrière de la tête d'un noir verdâtre luisant. Bord postérieur des orbites à reflets blancs. Thorax, écusson, d'un bronzé brillant à reflets bleuâtres. Flancs, poitrine, abdomen, d'un vert bronzé brillant, ce dernier marqué d'une zone noire, légèrement enfoncée, à la base de chaque segment. Les derniers, ainsi que les côtés, semés d'un très-fin duvet blanc. Ventre à bande médiane testacée. Ailes hyalines, très-légèrement teintées de gris au bord externe et à l'extrémité. Cuillerons blancs à bords blancs. Pieds noirs. Hanches à reflets gris. Cuisses à reflets verdâtres. Articulations un peu brunâtres. Pelotes testacées.

Coll. Thomson.

GENRE MUSCA. Linn., Fabr., Meig., Weidm., Macq., Rondani, Zett., Walker, Rob.-Desvoidy, etc.

676. MUSCA GABONENSIS ♂. Macq., *Dipt. exot.*, 5ᵉ suppl., p. 115.

Voici les changements assez légers que nous croyons devoir apporter à la description de Macquart, sur l'individu *type*, malheureusement très-détérioré, que nous possédons.

Long. 8 mill.

Thorax gris noirâtre, abdomen d'un jaune ferrugineux. Antennes noires ; style à poils jaunâtres. Face noire à reflets blancs, principalement sur les côtés. Palpes noirs. Front noir, très-étroit. Thorax à quatre bandes de reflets blanchâtres peu distincts. Abdomen d'un jaune ferrugineux. Une bande dorsale noire, assez étroite. Bords postérieurs des troisième et quatrième segments lisérés de noir, plus largement au quatrième ; troisième à tache blanchâtre de chaque côté de la

ligne médiane; anus noir. Ventre plus clair et sans bande médiane. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes presque hyalines, très-légèrement enfumées à la base et le long du bord externe. Nervures normales.

Voisine de la *Musca spectanda* (Wiedm., *Ausser. Europ. Zweiflug. Insect.*).

Coll. Bigot.

Tribu des TÉTANOCÉRIDÉES (J. B.). *Scyomyzidæ*, Fallen, Zetterst.; S.-tribu des *Dolichocera*, Latr., *Règ. an.*; Macq.; *Palomydæ*, Rob.-Desvoidy; S.-famille des *Hélomyzides*, Walker.

Genre TETANOCERA. Dumér., Latr., Meig., Fall., Wied., Zetterst., Loew., Macq., Walk., etc. *Dictya*, *Tephritis*, *Oscinis*, *Scatophaga*, Fabr.; *Euthycera*, Latr., *Règ. an.; Tetanocera, Cylindria*, *Limnia*, *Pherbina*, *Chione*, Rob.-Desvoidy.

677. TETANOCERA APICALIS. *N. sp.*, Bigot.

Long. 8 mill.

Cet insecte, dont malheureusement l'abdomen se trouve mutilé à l'extrémité, pourrait, sans doute, rentrer dans le genre *Chione*, de Robineau-Desvoidy?

Testacé fauve; ailes à bandes brunes. Antennes d'un fauve vif, plus foncé à la base; extrémité du troisième article noire. Style blanchâtre à pointe brune. Trompe, face et front fauves; côtés de la face et vertex lisses; deux lignes brunâtres divergentes, allant de la base des antennes à l'épistome. Front brun foncé au milieu, une petite tache triangulaire brune, de chaque côté, au-dessous des yeux. Thorax d'un fauve luisant, quelques points irréguliers noirâtres. Flancs, poitrine, écusson, testacé pâle; une tache ovale et noire entre l'épaule et la base des ailes. Balanciers fauves. Abdomen testacé; une bande transversale brunâtre à l'extrémité de chaque segment. Ailes hyalines, avec l'extrémité grisâtre. Stigmate et nervures trans-

versales bordés de brun. Une grande tache triangulaire brune, située à l'extrémité extérieure de l'aile, portant un point plus clair vers son centre et se continuant en arrière par une large bande de même nuance qui joint le bord postérieur, en suivant la nervure transversale. Pieds entièrement fauves; tibias munis extérieurement d'une ligne de cils noirs très-courts et très-serrés.

Coll. Thomson.

CURIE DES LEPTOPODIDÉES (J. B.). *Opomyzidæ*, Fall.; *Leptopoditæ*, Latr., Macq.; *Thelidomydæ*, Rob.-Desvoidy; S.-famille des *Sepsides*, Walker.

GENRE CALOBATA. Fall., Fabr., Meig., Latr., Wiedm., Macq., Zett., Rondani, Loew., Walker, etc.; *Musca*, Linn., Gmel., Schell., Schr., *Ceyx*, Dumér.; *Calobata, Nerius, Grallomyia*, etc., Rob.-Desv.

678. CALOBATA TRIFASCIATA ♂ ♀. *N. sp.*, Bigot.

Les deux insectes ♂ et ♀, dont nous allons nous occuper, pourraient probablement rentrer dans le genre *Grallomyia*, de Robineau-Desvoidy.

♂ Long. 10 mill.

D'un noir opaque, ailes hyalines, traversées par trois bandes brunes. Antennes noires, à reflets gris. Style brunâtre. Face d'un noir bleuâtre, à reflets d'un blanc bleuâtre sur les côtés. Front large, portant au centre une grande tache enfoncée, orbiculaire, d'un noir velouté, bordée en bas et sur les côtés par deux lignes saillantes, d'un bleu violacé à reflets. Vertex noir, à reflets gris et bordé latéralement de noir brillant. Derrière de la tête d'un noir luisant et orbites postérieurement bordés de blanc. Thorax, flancs et poitrine d'un noir assez luisant. Abdomen d'un noir brunâtre. Ailes presque hyalines, avec trois larges bandes transversales brunes; la première située

près de la base et s'arrêtant au milieu du disque ; la deuxième à l'extrémité ; la troisième, plus large et plus foncée, située entre les deux premières et atteignant presque le bord postérieur ; toutes plus foncées extérieurement. Pieds d'un brun foncé. Genoux fauves. Tarses antérieurs blancs, noirs à la base du premier article. Un anneau d'un testacé obscur à la base des cuisses antérieures. Cuisses intermédiaires portant un large anneau fauve près de l'extrémité. Cuisses postérieures portant deux anneaux semblables, l'un à la base, l'autre près de l'extrémité.

♀ Long. 12 mill.

Semblable au mâle, mais l'anneau des cuisses postérieures est peu distinct.

Coll. Thomson.

Curie des TEPHRITIDÉES (J. B.). *Ortalidæ*, Fall., Zetterst. ; S.-tribu des *Tephritidæ*, Macq.; *Carpomysæ*, Latr., *Règ. an.; Aciphoræ*, Rob.-Desv.; S.-famille des *Ortalides*, Walker.

Genre LEPTOXYS. Macq., *Suit. à Buff.; Dacus*, Wiedm.

679. LEPTOXYS BIVITTATUS ♀. *N. sp.*, Bigot.

Long. (sans l'oviducte) 10 mill.

Pl. 10, fig. 7.

Très-voisin du *Leptoxys testacea* (Macq , *Suites à Buff.*, et *Dipt. exot.*, t. II, partie 3, p. 216).

Brunâtre, à bandes jaunes ; ailes hyalines, à deux bandes longitudinales brunes. Antennes, premier article testacé rougeâtre, deuxième et troisième brunâtres extérieurement, d'un testacé pâle intérieurement. Style brun à base jaunâtre. Trompe brune, palpes d'un blanc jaunâtre. Face d'un jaune pâle, avec deux grandes taches noires. Front jaune, à reflets

d'un testacé rougeâtre, et cinq points bruns de chaque côté. Soies noires. Une grande tache transversale et médiane d'un brun rougeâtre. Derrière de la tête testacé. Thorax noirâtre, avec trois lignes obscures, étroites, rougeâtres, et deux larges bandes latérales, de même couleur, interrompues à la suture. Une ligne très-fine, arquée, jaune, allant de la suture à l'angle du thorax, de chaque côté. Flancs noirs, une ligne latérale divisant les flancs en avant, et deux taches orbiculaires contiguës de chaque côté, en arrière des ailes, jaunes. Écusson jaune, avec deux soies noires. Abdomen noirâtre, avec quelques reflets rougeâtres. Deux lignes longitudinales testacées peu distinctes à la partie postérieure. Bord du premier segment liséré de testacé; une bande jaune, rétrécie au milieu et aux extrémités, située au bord du deuxième. Oviducte testacé. Ailes hyalines, marge du bord externe noirâtre, élargie vers l'extrémité. Une bande étroite, allant obliquement de la base au bord postérieur et aboutissant auprès du bord interne de l'aile. Hanches brunes. Cuisses jaunes; un large anneau noirâtre près de l'extrémité. Genoux rougeâtres. Tibias brunâtres, à duvet d'un gris testacé au côté intérieur. Tarses d'un brun pâle, et premiers articles d'un blanc jaunâtre. Pelotes blanches.

Coll. Thomson.

FAMILLE DES CRYPTOCÈRES (J. B.).

PUPIPARA (Latr., Macq.).

TRIBU DES CORIACIDÉES (J. B.).

Tribu des *Coriaceæ*, Latr., *Règ. an.*; Macq.

Genre OLFERSIA. Wiedm., Macq.; *Feronia*, Leach; *Nirmomyia*, Nitzsch.; *Hippobosca*, Linn., Deg., Ross., Fab., Panz., Fall.; *Orni-*

thomyza, Leach., Latr., Nitzsch., Meig., Zett.; *Ornithomyia*, Leach., Latr., Meig., Westw., Blanch., Walker.

680. OLFERSIA MINOR. *N. sp.*, Bigot.

Long. 3 mill. 1/2.

Pl. 10, fig. 10.

D'un brun clair ; pieds livides. Antennes brunes. Yeux bruns. Front brun, à côtés luisants. Vertex d'un testacé livide. Thorax brun rougeâtre luisant. Abdomen *mutilé et détérioré, paraissant* d'un brun plus clair que le thorax, principalement sur les côtés. Pieds d'un testacé blanchâtre ou livide clair. Ailes à peu près hyalines. Ongles noirs. Trouvée sur un oiseau.

Coll. Thomson.

APTÈRES.

AVANT-PROPOS.

Deux entomologistes distingués, MM. le comte de Mniszech et James Thomson, passionnés pour l'étude des insectes, et faisant un noble usage de leur fortune, eurent l'heureuse pensée de faire explorer, dans l'intérêt de la science, une partie de la côte occidentale d'Afrique. Comme point inexploré et devant, par conséquent, offrir un grand intérêt scientifique, ils choisirent le Gabon, cette portion de la Guinée septentrionale située sur la côte orientale du golfe du même nom. Ils jetèrent les yeux, pour faire cette exploration, sur M. H. Deyrolle, jeune naturaliste-préparateur de Paris, déjà initié depuis longtemps aux moyens à employer pour chasser et conserver les insectes, et qui voulut bien se charger de cette difficile et périlleuse mission. Je ne parlerai pas des obstacles sans nombre que ce voyageur eut à surmonter, des influences climatériques contre lesquelles il eut souvent à lutter ; car chacun sait com-

bien sont multipliées les difficultés qui se présentent, pour ainsi dire à chaque pas, lorsqu'on arrive dans un pays neuf. Nonobstant tout cela, M. H. Deyrolle s'est acquitté de cette tâche difficile à la satisfaction des entomologistes qui l'ont commissionné, et les nombreux matériaux qu'il a rapportés sont des preuves incontestables qui démontrent tout le zèle et toute l'activité qu'il a fallu déployer pour avoir pu réunir, pendant un séjour si peu prolongé, une collection aussi nombreuse et surtout aussi variée.

L'entomologie, comme on le sait, est si étendue, qu'elle passe, à juste titre, pour la plus grande branche de la zoologie; aussi est-il maintenant difficile, pour ne pas même dire impossible, à une personne seule de l'embrasser dans tout son ensemble. M. Thomson, en publiant un ouvrage ayant pour titre : *Voyage au Gabon*, a eu raison de diviser le travail, et surtout de s'adresser à des spécialités; c'est ce qui me dispensera de parler, dans cet avant-propos, des richesses entomologiques qui viendront augmenter cet embranchement déjà si nombreux par ses représentants. Je me bornerai donc à dire quelques mots sur les Arachnides et les Myriapodes, classes qui me sont échues en partage. Je remercie sincèrement M. Thomson d'avoir bien voulu m'honorer de sa confiance pour la rédaction des animaux articulés représentant ces deux classes.

Quand on jette les yeux sur des collections entomologiques formées par les voyageurs, on remarque combien les Aptères sont négligés. En effet, des quatre classes qui composent l'embranchement si vaste des Annelés, on voit, par le petit nombre d'Arachnides et de Myriapodes qui y sont représentés,

que ces animaux fixent généralement fort peu les yeux des voyageurs naturalistes. M. H. Deyrolle, cependant, a été moins exclusif dans ses recherches, car il a rapporté dans ces différentes classes un assez grand nombre d'espèces pour donner un aperçu de la faune de cette portion de la côte de la Guinée septentrionale et pour en faire apprécier la richesse. Après avoir examiné toutes les espèces rapportées par ce zélé voyageur, j'ai vu que les Arachnides et les Myriapodes nourris dans cette partie de l'Afrique rappellent ce que nous fournit le Sénégal. En effet, je n'ai trouvé aucune coupe générique propre à cette contrée, et les espèces que j'ai décrites et figurées appartiennent, pour la plupart, à des genres cosmopolites et qui se retrouvent en Europe, en Asie et même en Amérique. Quant aux espèces qui sont nouvelles, doivent-elles être considérées comme exclusivement propres au Gabon? Dans l'état actuel de nos connaissances, relativement aux espèces nourries par cette partie de l'Afrique, il me serait difficile de résoudre cette question. Cependant, d'après la grande identité qui existe entre les insectes du Gabon et ceux du Sénégal, je serais assez porté à croire que l'on doit considérer comme mixte la faune de cette portion de la Guinée septentrionale.

H. LUCAS.

Jardin des plantes, 11 septembre 1858.

ARACHNIDES.

GENRE MYGALE. Walck., *Tabl. des Aranéid.*, p. 3.

MYGALE OCCIDENTALIS. Luc.

Long. 60 mill.; larg. 11 mill.

Femelle. Plus grande que la *M. cancerides*, tout à côté de laquelle cette espèce vient se ranger. D'un brun foncé, avec les articulations des palpes et des pattes bordées de poils d'une couleur rose pâle. Le céphalothorax, moins convexe que dans la *M. cancerides*, est plus long que large; il est moins étroit à sa partie antérieure, moins déprimé sur les côtés, et son bord postérieur présente une échancrure bien moins profonde que chez la *M. cancerides;* à partir de la gibbosité oculifère, il est parcouru par un sillon qui vient aboutir à la fossette : celle-ci, plus grande, plus profondément marquée que dans la *M. cancerides*, est en forme de croissant; quant aux sillons qui aboutissent aux pattes, ils sont plus grands et plus nettement accusés que chez cette espèce; il est noir, revêtu d'une tomentosité d'un brun à reflet roux, et ses bords latéraux sont finement marginés de poils d'un brun foncé. Les yeux sont testacés et n'offrent rien de remarquable. Les mandibules, moins robustes, sont aussi moins allongées que dans la *M. cancerides;* elles sont noires, revêtues de poils bruns, courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres beaucoup plus allongés et d'un brun roux; quant à ceux qui hérissent les bords de la rainure dans laquelle viennent se placer les crochets à l'état de repos,

ils sont d'une belle couleur rouge ; les crochets, très-allongés, d'un noir brillant, sillonnés longitudinalement, ont la forme d'un croissant très-prononcé. Les mâchoires, beaucoup plus longues que larges, sont d'un brun foncé ; elles sont couvertes de poils roux, avec leur bord interne hérissé de poils allongés d'une belle couleur rouge. La lèvre est plus longue que large, terminée en pointe et de la même couleur que les mâchoires. Le sternum est ovalaire et terminé en pointe à sa partie postérieure ; il est échancré sur les côtés, avec son bord antérieur tronqué ; il est convexe et présente cinq impressions, dont l'une occupe transversalement le bord antérieur, et les autres, plus petites, correspondent aux hanches des deuxième et troisième paires de pattes. Les palpes égalent en longueur ceux de la *M. cancerides*, mais ils sont plus grêles, et leur deuxième article est fortement courbé à son côté interne ; ils sont noirs, revêtus de poils d'un brun roux, avec le bord antérieur des troisième, quatrième et cinquième articles finement marginé de poils d'un rose pâle. Les pattes, un peu plus grêles et moins allongées que chez la *M. cancerides*, sont d'un brun roux foncé, et leurs fémurs, au côté interne, présentent des lignes longitudinales dénudées ; cette particularité s'observe aussi sur le génual et le tibial des quatre paires de pattes, et sur le troisième article des palpes ; elles sont d'un brun roux foncé, revêtues de poils bruns, courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres beaucoup plus allongés et qui sont rougeâtres ; il est à remarquer que le bord antérieur du fémoral, du génual, du tibial et du métatarse est fortement bordé de poils d'un rose pâle. L'abdomen, plus court et moins large que le céphalothorax, est ovalaire et entièrement d'un brun foncé ; il est couvert de poils courts, serrés, d'un brun roux, entremêlés d'autres poils rougeâtres et beaucoup plus allongés ; les côtés et le dessous sont de même couleur que le dessus. Les filières, très-allongées, sont d'un brun foncé.

Cette Mygale, dont je ne connais que le femelle, ressemble à la *M. cancerides*, et rappelle, sur la côte occidentale d'Afrique, cette belle et grande espèce qui habite le nouveau monde, particulièrement Saint-Domingue. Elle a été découverte par M. Aubry Lecomte. (Coll. du muséum de Paris.)

MYGALE GABONENSIS. Luc.

Pl. 13, fig. 1.

Long. 16 mill. ; larg. 6 mill.

Mâle. Le céphalothorax plus long que large, de forme ovalaire, est arrondi antérieurement et sur les côtés, avec sa partie postérieure tronquée et légèrement échancrée dans son milieu ; il est fortement déprimé, d'un brun foncé, à l'exception des sillons qui aboutissent à la naissance de chaque patte, qui sont d'un fauve clair ; quant à la fossette, elle est profonde et transversale ; il est couvert de poils d'un brun foncé, mais ceux qui bordent les parties latérales sont d'un fauve clair. Le tubercule oculifère est assez saillant, d'un brun foncé. Les yeux des première et seconde paires sont rougeâtres ; quant à ceux situés sur les côtés latéraux et postérieurement, ils sont d'un jaune testacé. Les mandibules, allongées, avancées, sont grêles et étroites ; elles sont d'un brun foncé et couvertes de poils très-allongés, peu serrés, d'un fauve foncé ; cependant ceux situés sur les bords de la rainure dans laquelle viennent se placer les crochets sont rougeâtres : ceux-ci sont assez allongés, d'un brun rougeâtre. Les mâchoires, plus longues que larges, sont d'un brun foncé ; elles sont couvertes de poils fauves, mais ceux qui bordent ses côtés latéro-internes sont allongés, serrés et rougeâtres. La lèvre, d'un brun foncé, est plus large que longue, et terminée en pointe arrondie à sa partie antérieure. Le sternum, de même couleur que la lèvre, couvert de longs poils fauves, est de forme ovalaire, tronqué à sa partie

antérieure, et terminé en pointe arrondie à sa base. Les palpes, grêles et allongés, sont d'un brun foncé et hérissés de longs poils fauves; ils dépassent le génual des pattes de la première paire, et leur dernier article, élargi et comprimé à son extrémité, supporte l'organe excitateur, qui est rougeâtre, piriforme et terminé en pointe recourbée. Les pattes, grêles et allongées, sont d'un brun foncé et hérissées de longs poils fauves; les première et quatrième paires sont les plus allongées; puis vient la seconde paire, et enfin la troisième, qui est la plus courte. Quand on étudie les organes de la locomotion, surtout ceux de la première paire, on remarque, sur le bord interne du métatarse, des poils formant une espèce de bouquet, plus courts et surtout plus serrés que ceux qui hérissent ce même article. L'abdomen, plus long que le céphalothorax auquel il est attaché par un très-court pédicule, est de forme ovalaire; il est convexe et arrondi à ses parties antérieure et postérieure; il est d'un brun foncé et orné, en dessus, de lignes et de taches d'un jaune clair; sur les côtés et en dessous, il est entièrement d'un jaune foncé, et ces diverses parties sont hérissées de longs poils bruns. Les filières sont allongées, entièrement brunes et couvertes de poils de cette couleur.

C'est dans la race des *ovalaires caudées* de M. Walckenaër que vient se ranger cette espèce dont je ne connais que le mâle.

Elle se tient dans la terre humide, et n'a été rencontrée qu'une seule fois par M. H. Deyrolle.

GENRE LYCOSA. Walck., *Tabl. des Aranéid.*, p. 10.

LYCOSA QUADRIMACULATA. Luc.

Long. 13 mill.; larg. 5 mill.

Femelle. Le céphalothorax, plus long que large, est étroit

et tronqué à sa partie antérieure ; il est bombé, arrondi sur les côtés, et son bord postérieur présente une échancrure peu profonde ; il est d'un brun-roux foncé, avec les sillons aboutissant à la naissance de chaque patte couverts de poils fauves, très-courts, serrés ; il est finement marginé de jaune clair, et toute sa partie supérieure est presque glabre. Les yeux sont d'un noir brillant, entourés de poils fauves parmi lesquels on en aperçoit d'autres allongés, d'un noir foncé. Les mandibules sont allongées, robustes et saillantes ; elles sont arrondies, sensiblement écartées à leur extrémité ; elles sont d'un brun foncé, couvertes de poils fauves, courts, serrés, entremêlés d'autres poils allongés, d'un roux foncé ; il est aussi à remarquer que les poils situés sur les bords de la rainure dans laquelle viennent se placer les crochets à l état de repos sont ferrugineux : ceux-ci sont allongés, en croissant et d'un noir brillant. Les mâchoires, plus longues que larges, sont d'un roux testacé ; elles sont étroites à leur base, élargies et arrondies à leur extrémité ; à leur bord interne, elles sont tronquées et hérissées de poils rougeâtres ; elles sont presque glabres et ne présentent que quelques poils fauves, allongés, placés çà et là. La lèvre, un peu plus longue que large, est tronquée à sa partie antérieure ; elle est de la même couleur que les mâchoires, glabre, à l'exception de son bord antérieur, qui est hérissé de poils fauves. Le sternum, arrondi, est terminé en pointe à sa partie postérieure ; il est roux, couvert de poils fauves serrés et courts, à l'exception de ceux situés sur les côtés, qui sont, au contraire, très-allongés. Les palpes sont grêles et médiocrement allongés ; ils sont roussâtres et couverts de poils d'un fauve clair. Les pattes sont grêles et allongées, avec l'exinguinal et le fémoral entièrement roux ; les articles suivants sont également roux, mais, de plus, ils sont annelés de brun foncé : des poils d'un fauve clair, parmi lesquels on aperçoit des épines d'un brun foncé, se font remarquer sur

les organes de la locomotion dont voici les longueurs relatives : les quatrième et troisième paires sont les plus allongées, vient ensuite la deuxième paire, et enfin la première, qui est la plus courte. L'abdomen est plus allongé et un peu plus large que le céphalothorax ; il est ovalaire, convexe et arrondi en dessus ; il est couvert de poils d'un brun foncé, courts, très-serrés et orné, en dessus, de quatre taches d'un fauve clair, formées par des poils de cette couleur ; ces taches sont de forme arrondie et ainsi disposées : deux occupent la partie antérieure, les deux autres, un peu plus grandes, plus écartées, sont situées sur le milieu et un peu sur les côtés ; le dessus et les côtés sont parsemés de petits traits et points d'un fauve très-clair, dont deux isolés sont placés postérieurement et en arrière des taches latéro-médianes que je viens de signaler ; tout le corps, en dessous, est d'un jaune clair. Les filières, assez allongées, sont d'un jaune clair.

Cette jolie espèce, dont je ne connais pas le mâle, a été découverte par M. Aubry Lecomte. (Coll. du muséum de Paris.)

Genre DOLOMEDES. Walck., *Tabl. des Aranéid.*, p. 15

DOLOMEDES EXILIPES. Luc.

Pl. 12, fig. 1.

Long. 6 mill. ; larg. 1 3/4 mill.

Femelle. Le céphalothorax, plus long que large, est rétréci à sa partie antérieure : celle-ci est bombée et tronquée ; il est élargi et arrondi sur les côtés latéraux, tronqué postérieurement, où il présente, dans son milieu, une échancrure peu profonde ; la fossette est longitudinale, à peine marquée, et il en est de même des sillons qui correspondent aux pattes ; il est d'un brun rougeâtre, légèrement tomenteux et parcouru, de chaque côté, par trois lignes blanches, longitudinales, étroites,

et dont celles qui partent des yeux de la quatrième paire dépassent seulement la gibbosité céphalique et atteignent à peine la fossette; il est aussi à remarquer que les côtés latéraux sont finement marginés de blanc. Les yeux des première et quatrième paires sont noirs, entourés de poils blancs, et ces derniers sont portés sur des saillies assez bien accusées; quant à ceux des seconde et troisième paires, ils sont entièrement testacés. Les mandibules sont allongées, robustes et arrondies; elles sont d'un testacé roussâtre et couvertes de poils blancs clairement semés; les crochets sont courts, fortement en croissant, et entièrement roussâtres. Les mâchoires, allongées, sensiblement rétrécies dans leur milieu, sont tronquées à leur partie antérieure, avec les angles interne et externe arrondis; elles sont glabres et entièrement d'un jaune testacé. La lèvre, un peu plus large, est tronquée et légèrement concave à sa partie antérieure; elle est entièrement glabre et de même couleur que les mâchoires. Le sternum, beaucoup plus long que large, est en forme de cœur allongé; il est tronqué à sa partie antérieure et fortement terminé en pointe postérieurement; il est glabre et entièrement d'un brun testacé. Les palpes sont grêles et très-allongés; ils sont d'un jaune testacé légèrement verdâtre et hérissés de longs poils spinuliformes d'un brun foncé. Les pattes sont grêles et extrêmement allongées. Les première et seconde paires sont les plus longues; puis vient la quatrième paire, et enfin la troisième, qui est la plus courte; elles sont d'un testacé très-légèrement verdâtre et hérissées de longs poils spinuliformes d'un brun foncé. L'abdomen, beaucoup plus allongé et un peu plus large que le céphalothorax, est presque cylindrique; il est un peu dilaté et arrondi à sa partie antérieure, et se rétrécit ensuite graduellement jusqu'à son extrémité, où il est légèrement terminé en pointe; il est entièrement d'un vert clair en dessus et sur les côtés, et hérissé de poils blancs placés çà et là; le

dessous est de même couleur que le dessus. Les filières sont courtes et verdâtres.

Je ne connais pas le mâle de cette curieuse espèce si remarquable par la longueur excessive des organes de la locomotion, et surtout par la forme de son abdomen, qui est aussi très-allongé et cylindrique.

M. H. Deyrolle n'a rencontré qu'un seul individu de cette *Dolomède*.

Genre SPHASUS. Walck., *Tabl. des Aranéid.*, p. 9.

SPHASUS PULCHELLUS. Luc.

Pl. 13, fig. 2, 2 *a*.

Long. 11 mill.; larg. 4 mill.

Femelle. Le céphalothorax, plus long que large, est très-bombé à sa partie antérieure, arrondi sur les côtés et postérieurement, où il présente une échancrure assez profonde ; il est couvert de poils courts, serrés, d'un gris cendré clair, et présente, de chaque côté, une large bande formée par des poils d'un brun roux foncé : ces bandes envahissent le front, mais ne le joignent pas à la partie postérieure du céphalothorax. Les yeux sont d'un noir brillant, et la saillie qui supporte ceux de la troisième paire présente, de chaque côté, des poils allongés, serrés, qui forment une houppe et semblent protéger ces organes. Les mandibules, courtes, verticales, sont terminées en pointe à leur extrémité ; elles sont revêtues de poils courts, serrés, d'un brun fauve, parmi lesquels on en aperçoit d'autres beaucoup plus allongés, moins serrés, et qui sont d'un jaune clair; les crochets sont courts, légèrement courbés et d'un brun roussâtre brillant. Les mâchoires, beaucoup plus longues que larges, sont rétrécies à leur base ; elles sont légèrement en forme de croissant, sensiblement élargies vers le milieu des côtés latéro-externes, et arrondies à leur

partie antérieure; elles sont roussâtres et couvertes de poils courts, serrés, d'un fauve clair. La lèvre, beaucoup plus longue que large, un peu élargie vers son milieu, est étroite et tronquée à son extrémité; elle est d'un brun roussâtre, légèrement convexe longitudinalement dans son milieu, et revêtue de poils courts, serrés, d'un fauve clair. Le sternum est cordiforme et terminé en pointe aiguë à sa partie postérieure; il est arrondi sur les côtés, tronqué antérieurement, d'un brun roux foncé, et entièrement couvert de poils courts, serrés, d'un fauve clair. Les palpes, courts, grêles, serrés, sont roussâtres et revêtus de poils fauves. Les pattes sont grêles, d'un fauve clair et annelées de brun foncé : ces diverses couleurs sont dues à des poils courts, serrés, parmi lesquels on aperçoit des épines très-allongées et qui hérissent ces organes dont voici les longueurs relatives : les première et seconde paires sont les plus longues; puis vient la troisième, et enfin la quatrième, qui est la plus courte. L'abdomen, sensiblement plus long que le céphalothorax, auquel il est attaché par un pédicule assez prolongé, est de forme ovalaire; il est convexe, arrondi antérieurement et sur les côtés, avec la partie postérieure presque terminée en pointe; il est entièrement revêtu de poils fauves, courts, serrés, et orné, sur les côtés latéro-postérieurs, d'une large tache ovalaire d'un marron foncé; en dessous, il est d'un fauve clair, et son milieu présente une bande longitudinale d'un brun roussâtre. Les filières, assez allongées, sont d'un brun roussâtre.

Le mâle de cette espèce m'est inconnu; il n'en a été rencontré qu'un seul individu.

SPHASUS FLAVIPALPIS. Luc

Pl. 13, fig. 3.

Long. 6 mill.; larg. 2 mill. 1/4.

Femelle. Le céphalothorax, plus long que large, légèrement

rétréci vers les côtés latéro-antérieurs, arrondi et sensiblement plus élargi sur les côtés latéro-postérieurs, est tronqué et non échancré à sa base ; il est couvert de poils courts, serrés, d'un jaune clair, et finement bordé de brun foncé sur les parties latérales. Tous les yeux sont d'un jaune testacé brillant. Les mandibules, allongées, étroites, terminées en pointe, sont d'un testacé roussâtre et entièrement couvertes de poils courts, serrés, d'un jaune clair; les crochets sont courts, courbés, d'un brun roussâtre brillant. Les mâchoires, étroites à leur base, élargies et arrondies à leur extrémité, sont testacées et revêtues de poils clairement semés d'un jaune clair. La lèvre, plus longue que large, terminée en pointe à sa partie antérieure, est glabre et de même couleur que les mâchoires. Le sternum, testacé, terminé en pointe à sa partie postérieure, est couvert de poils peu serrés, d'un jaune clair. Les palpes, assez allongés, grêles, sont testacés et entièrement couverts de poils d'un jaune clair. Les pattes, d'un jaune pâle, annelées de brun foncé, sont presque glabres ; elles sont grêles et hérissées de longues épines d'un brun foncé; elles sont allongées; voici leur longueur relative : les seconde et première paires sont les plus longues, vient ensuite la troisième, et enfin la quatrième, qui est la plus courte. L'abdomen, attaché au céphalothorax par un pédicule sensiblement plus court que chez l'espèce précédente, est allongé, rétréci à ses parties antérieure et postérieure, et très-sensiblement élargi sur les côtés latéraux, où il est arrondi; il est légèrement déprimé en dessus et entièrement couvert de poils courts, serrés, d'un jaune clair; sur les côtés, il présente une bande d'un brun foncé, et cette bande, dans son milieu, est profondément échancrée par la couleur jaune du dessus; en dessous, il est d'un marron foncé, et orné, de chaque côté, d'une bande fauve, étroite. Les filières, assez allongées, sont ferrugineuses.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce dont il n'a été trouvé qu'un seul individu.

Genre SALTICUS. Latr., *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, t. XXX, p. 94.

SALTICUS DEYROLLEI. Luc.

Pl. 13, fig. 4.

Long. 11 mill.; larg. 4 mill. 1/2.

Femelle. Le céphalothorax, un peu plus long que large, déprimé à ses parties antérieure et postérieure, est légèrement rétréci antérieurement; il est arrondi et élargi sur les côtés, qui sont finement lisérés de jaune, et présente à sa base, dans son milieu, une échancrure assez profonde; il est d'un brun roussâtre, couvert de poils noirs, courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont jaunes et qui forment des taches et des lignes de cette couleur; entre les yeux de la troisième et de la quatrième paire, il offre, de chaque côté, une touffe de longs poils noirs; le front ou bandeau est entièrement couvert de poils jaunes. Les yeux des première et seconde paires sont testacés; ceux de la troisième paire sont d'un noir brillant; quant à ceux de la quatrième paire, ils sont d'un roux testacé. Les mandibules, courtes, larges, sont arrondies et convexes; elles sont d'un brun noirâtre, finement striées transversalement et couvertes de poils jaunes à leur naissance; les crochets sont allongés, fortement recourbés et d'un brun roussâtre brillant. Les mâchoires, courtes, étroites à leur naissance, s'élargissent vers leur milieu et antérieurement, où elles sont arrondies; elles sont d'un brun foncé et bordées de roux testacé à leur côté interne. La lèvre, plus longue que large, convexe longitudinalement dans son milieu, est d'un brun foncé, avec sa partie antérieure de même couleur, mais un peu plus claire. Le sternum est ovalaire, d'un brun foncé, et entièrement couvert de poils allongés, peu serrés, d'un fauve clair. Les palpes, grêles, allongés, sont d'un roux clair et entièrement couverts de poils jaunes, allongés, peu serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont

noirs. Les pattes, d'un roux clair, couvertes de poils jaunes, sont annelées de brun foncé; elles sont hérissées d'épines et de longs poils noirs; elles sont allongées, assez robustes, surtout les premières paires; voici leur longueur relative : les quatrième et troisième paires sont les plus allongées; vient ensuite la première paire, et enfin la seconde, qui est la plus courte. L'abdomen, attaché au céphalothorax par un pédicule assez allongé, est entièrement de forme ovalaire; il est jaune à sa partie antérieure, et parcouru, de chaque côté, par des lignes d'un noir foncé; une ligne noire, allongée, étroite, qui atteint presque la partie antérieure de l'abdomen, divise en deux l'espace jaune qui n'est pas envahi par les lignes latérales; postérieurement il est d'un noir foncé et orné de deux taches triangulaires jaunes, dont la supérieure, dans son milieu, est maculée de noir; un peu en arrière de la seconde tache trianguliforme, on aperçoit une ligne transversale jaune, étroite, au-dessous de laquelle se trouve, à chaque extrémité, un petit point blanc, arrondi, formé par des poils de cette couleur; les côtés sont entièrement d'un noir foncé; en dessous, il est revêtu de poils d'un gris cendré clair, et son milieu est parcouru longitudinalement par une large bande d'un brun foncé. Les filières sont courtes et d'un brun roussâtre.

Cette espèce offre une variété chez laquelle les taches trianguliformes ainsi que la petite ligne transversale sont d'une couleur blanche au lieu d'être jaunes.

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à M. H. Deyrolle, dont plusieurs individus ont été rencontrés par ce voyageur-naturaliste.

SALTICUS LEUCOMELAS. Luc.

Pl. 13, fig. 5.

Long. 9 mill. 1/2 à 11; larg. 3 mill. 3/4 à 4 mill. 1/4.

Il ressemble un peu au *Salticus* (*Plexippus*) *ligo* de M. Koch.

Mâle. Le céphalothorax, plus long que large, bombé et légèrement rétréci à sa partie antérieure, est arrondi postérieurement et sur les côtés, qui sont sensiblement élargis ; il est déprimé à sa partie postérieure et présente, entre les yeux de la quatrième paire, une impression transversale profondément marquée ; il est noir, finement bordé de blanc et orné, de chaque côté, d'une large bande blanche, formée par des poils de cette couleur : ces bandes, qui partent des côtés latéro-antérieurs, envahissent le céphalothorax, mais sont interrompues postérieurement par la couleur noire de cet organe ; presque sur la même ligne des yeux de la troisième paire, on aperçoit, de chaque côté, des poils noirs, allongés, qui forment une espèce de houppe ; tout le bandeau ou le front est blanc. Les yeux de la première paire sont testacés ; quant aux suivants, ils sont d'un noir brillant. Les mandibules, courtes, sont très-écartées à leur extrémité ; elles sont finement striées transversalement, d'un noir brillant, et toute leur partie antérieure est couverte de poils d'une belle couleur blanche ; les crochets, assez allongés, sont fortement recourbés et d'un brun roussâtre brillant. Les mâchoires, courtes et étroites à leur naissance, s'élargissent vers leur milieu et antérieurement, où elles sont arrondies ; elles sont glabres, d'un brun foncé, avec leur bord interne légèrement testacé. La lèvre, allongée, étroite, est terminée en pointe à sa partie antérieure ; elle est glabre et entièrement d'un noir brun. Le sternum est noir, ovalaire et entièrement couvert de poils blancs, allongés et peu serrés. Les palpes, allongés, sont noirs et entièrement couverts de longs poils d'une belle couleur blanche ; leur dernier article, légèrement renflé, est entièrement revêtu de poils noirs, courts, serrés. Les pattes, d'un noir roussâtre, sont couvertes de poils blancs allongés, clairement semés, parmi lesquels on aperçoit de longues épines d'un noir foncé ; elles sont assez robustes, surtout la première paire ; voici leur longueur relative : les première et deuxième paires

sont les plus allongées; vient ensuite la quatrième paire, et enfin la troisième, qui est la plus courte. L'abdomen, plus allongé et plus étroit que le céphalothorax, est entièrement ovalaire; il est d'un noir foncé, largement bordé de blanc sur les côtés et antérieurement, et orné, en dessus, d'une bande longitudinale également blanche, assez allongée, étroite, qui postérieurement se rétrécit et forme trois taches triangulaires liées entre elles, dont la postérieure est la plus petite; en dessous, il est entièrement d'un noir brun, et présente deux lignes de points très-petits, arrondis. Les filières sont noires, à l'exception des médianes, qui sont roussâtres.

Il a été trouvé quatre individus de cette belle espèce dont je ne connais que le mâle.

SALTICUS MNISZECHII. Luc.

Long. 9 mill. 1/2; larg. 3 mill.

Femelle. Le céphalothorax, plus long que large, légèrement rétréci en avant, est arrondi et sensiblement élargi sur les côtés, qui sont arrondis; postérieurement il se rétrécit, et le bord postérieur, dans son milieu, présente une échancrure large et profonde; il est bombé, déprimé postérieurement, et offre entre les yeux de la quatrième paire une impression transversale peu profonde; il est rougeâtre et couvert de poils courts, peu serrés, d'une belle couleur blanche; sur la ligne des yeux de la troisième paire on aperçoit, de chaque côté, des poils noirs, allongés, et qui forment une espèce de houppe; tout le bandeau ou front est couvert de poils blancs. Les yeux de la première paire sont d'un brun légèrement teinté de vert et entourés de rougeâtre; quant aux suivants, ils sont tous d'un noir brillant. Les mandibules, courtes, rougeâtres, sont sensiblement écartées à leur extrémité; elles sont convexes et arrondies en dessus, et couvertes de poils courts, peu serrés, parmi

lesquels on en aperçoit d'autres allongés et qui sont d'une belle couleur blanche ; les crochets sont allongés, fortement recourbés et entièrement rougeâtres. Les mâchoires, étroites à leur naissance, courtes, s'élargissent vers leur milieu et antérieurement, où elles sont arrondies ; elles sont glabres, rougeâtres, et tout leur bord interne est testacé. La lèvre, allongée et étroite, terminée en pointe arrondie à sa partie antérieure, est rougeâtre et présente, çà et là, quelques poils blancs. Le sternum, ovalaire, rougeâtre, est entièrement couvert de poils blancs, allongés et peu serrés. Les palpes, grêles, allongés, sont entièrement d'un jaune testacé ; ils sont couverts de poils écailleux blancs parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont allongés et non écailleux. Les pattes sont rougeâtres, avec le métatarse et le tarse d'un jaune clair ; elles sont annelées de brun foncé et hérissées de poils blancs, allongés, clairement semés ; elles sont assez robustes, surtout les deux premières paires ; voici leur longueur relative : les première et troisième paires sont les plus allongées, la seconde ensuite, enfin la quatrième, qui est la plus courte. L'abdomen, beaucoup plus allongé et un peu plus large que le céphalothorax, est ovalaire et terminé en pointe arrondie postérieurement ; il est rougeâtre et orné, en dessus, de chaque côté, de quatre taches d'un marron foncé, entourées de rougeâtre et divisées entre elles transversalement par de petits traits d'un blanc argent ; l'espace qui sépare ces taches est longitudinalement revêtu de poils écailleux d'un blanc métallique ; postérieurement se trouve un petit trait transversal d'un marron foncé, et dont le bord inférieur est largement marginé de rougeâtre ; un petit trait, également transversal, formé par des écailles d'un blanc argent métallique, borde la couleur rougeâtre que je viens de signaler ; les côtés et le dessous sont testacés et entièrement revêtus de poils blancs, très-courts et peu serrés. Les filières sont allongées, brunes, avec les médianes entièrement testacées.

Je ne connais pas le mâle de cette curieuse espèce, dont il a été rencontré seulement deux individus; je me fais un plaisir de la dédier à M. le comte de Mniszech, possesseur d'une riche collection.

SALTICUS AUBRYI. Luc.

Long. 6 mill. 3/4 à 8; larg. 2 mill. 1/4 à 4.

Femelle. Le céphalothorax, plus long que large, légèrement rétréci en avant, est un peu plus élargi et arrondi sur les côtés latéraux; il est bombé à sa partie antérieure, déprimé à sa base, et son bord postérieur présente une échancrure arrondie et profonde; il est noir, couvert de poils fauves, qui forment des taches et des raies mal accusées de cette couleur; entre les yeux de la deuxième et de la troisième paire, on aperçoit, de chaque côté, des poils noirs allongés, formant une espèce de houppe; le front est entièrement couvert de poils fauves. Les mandibules, courtes, robustes, sont écartées à leur extrémité; elles sont convexes, arrondies en dessus et striées transversalement; elles sont glabres, à l'exception de leur partie antérieure, qui est hérissée de longs poils jaunes; les crochets, allongés, en forme de croissant, sont d'un brun rougeâtre brillant. Les mâchoires, courtes, étroites à leur base, s'élargissent vers leur milieu et antérieurement, où elles sont arrondies; elles sont glabres, d'un marron foncé, avec toute leur partie interne testacée. La lèvre, plus longue que large, étroite, convexe longitudinalement dans son milieu, est glabre, d'un brun roux foncé, avec sa partie antérieure arrondie et testacée. Le sternum, de forme ovalaire, est roux et couvert de longs poils jaunes clairement semés. Les palpes, grêles, peu allongés, sont roussâtres et entièrement couverts de longs poils jaunes, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs. Les pattes, robustes, sont d'un roux foncé, avec le tarse

entièrement d'un jaune testacé; elles sont revêtues de poils jaunes clairement semés, entremêlés d'autres poils noirs et spiniformes ; il est à remarquer que tous les tarses, à leur extrémité, sont d'un noir foncé. L'abdomen, beaucoup plus allongé que le céphalothorax, est de forme ovalaire, avec sa partie postérieure sensiblement tronquée; il est d'un brun foncé, couvert de poils jaunes, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs et qui forment antérieurement, et sur les parties latérales, de petites lignes mal accusées; sur les côtés latéro-postérieurs, il est roussâtre, maculé de noir et orné de petits points blancs arrondis; l'espace qui existe entre la partie roussâtre maculée de noir que je viens de citer est couvert de poils blancs légèrement argentés ; sur les côtés et en dessous, il est d'un jaune clair, et toute la région gastrique est parcourue longitudinalement par une large bande d'un brun foncé. Les filières sont courtes, d'un brun roussâtre.

Il a été rapporté plusieurs individus de ce *Salticus*, dont je ne connais que la femelle. M. Aubry Lecomte, qui a séjourné longtemps au Gabon, y a trouvé aussi cette espèce, et je me fais un plaisir de la lui dédier.

SALTICUS STERNALIS. Luc.

Long. 8 mill.; larg. 2 mill. 3/4.

Mâle. Le céphalothorax, plus long que large, est bombé en dessus et un peu rétréci antérieurement; il est légèrement élargi et arrondi sur les côtés, rétréci postérieurement, où il présente une échancrure arrondie et peu profonde; il est noir, roussâtre en dessus, finement bordé de poils jaunes, et orné, de chaque côté, d'une bande de cette couleur située au-dessous des yeux : cette bande, d'abord étroite, s'élargit ensuite vers la

partie postérieure, où elle est interrompue. Sur la même ligne des yeux de la troisième paire, on aperçoit, de chaque côté, des poils noirs, allongés, formant une espèce de houppe. Les yeux, entourés de poils jaunâtres, sont d'un testacé roussâtre, à l'exception de ceux de la troisième paire, qui sont d'un noir brillant. Le front est couvert de longs poils jaunes. Les mandibules, courtes, renflées et arrondies à leur naissance, sont écartées et rétrécies à leur extrémité ; elles sont lisses, d'un brun roussâtre brillant, et couvertes de poils allongés, peu serrés, d'un jaune clair ; les crochets sont courts, en croissant, et de même couleur que les mandibules. Les mâchoires, courtes, arrondies et élargies à leur extrémité, sont étroites et amincies à leur base ; elles sont d'un roux clair, et bordées de testacé à leur côté interne. La lèvre, allongée, convexe longitudinalement dans son milieu, est arrondie à sa partie antérieure ; elle est d'un brun foncé, glabre et bordée de testacé antérieurement. Le sternum est d'un brun foncé, ovalaire et couvert de poils d'un jaune clair, courts, peu serrés. Les palpes, courts, robustes, sont d'un roux clair, avec l'article terminal allongé, légèrement renflé ; ils sont couverts de poils d'un jaune clair, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs. Les pattes sont courtes et assez robustes ; elles sont d'un brun foncé, avec les fémurs annelés de poils jaunes ; quant au métatarse et au tarse, ils sont roussâtres ; elles sont couvertes de longs poils jaunes, entremêlés d'autres poils qui sont noirs ; il est aussi à remarquer que l'extrémité du tarse est d'un noir foncé. L'abdomen, beaucoup plus allongé et un peu plus large que le céphalothorax, est ovalaire ; il est d'un noir foncé, bordé de poils jaunes à sa partie antérieure et sur les côtés ; en dessus, il présente quelques poils d'un jaune clair, qui forment une ligne longue longitudinale, étroite ; postérieurement, il est traversé par deux petites lignes jaunes et marqué, de chaque côté, d'un petit point blanc ; en dessous,

il est roussâtre et couvert de poils blancs, courts, peu serrés. Les filières sont courtes, d'un noir foncé.

Il n'a été trouvé qu'un seul individu de cette espèce, dont je ne connais que le mâle.

GENRE THOMISUS, Walck., *Tabl. des Aranéid.*, p. 28.

THOMISUS ANGULATUS. Luc.

Pl. 12, fig. 2, 2 *a*.

Long. 7 mill. 1/2; larg. 6 mill.

Femelle. Le céphalothorax, un peu plus large que long, est presque arrondi; il est étroit à sa partie antérieure, qui se prolonge, de chaque côté, en une épine très-aiguë; sur les côtés, il est arrondi, et son bord postérieur, tronqué, offre, dans son milieu, une échancrure assez profonde; il est bombé, d'un brun foncé, jaune sur les côtés latéraux et postérieurement, et parcouru, en dessus, par des lignes de cette couleur, dont les unes sont longitudinales et les autres transversales; il est glabre et couvert de granules très-fins, peu serrés, d'un brun brillant. Les yeux sont noirs, entourés de jaune, et, lorsqu'on examine leur position, on voit que ceux des seconde et quatrième paires sont portés sur les prolongements spiniformes du céphalothorax. Les mandibules, courtes, robustes, arrondies, sont très-étroites à leur extrémité; elles sont jaunes, finement granuleuses et ornées, dans leur milieu, d'une tache carrée d'un noir foncé; les crochets, courts, fortement en croissant, sont d'un roux brillant. Les mâchoires sont allongées et rétrécies dans leur milieu; elles sont d'un jaune pâle et entièrement glabres. La lèvre, plus longue que large, étroite, saillante dans son milieu, arrondie à son extrémité, est glabre et de même couleur que les mâchoires. Le sternum, de forme ovalaire, est saillant dans son milieu et déprimé sur les côtés; il est tronqué et échancré antérieure-

ment, avec sa partie postérieure terminée en pointe arrondie; il est d'un jaune pâle et présente des poils de cette couleur, courts et disséminés çà et là. Les palpes, courts, d'un jaune pâle, hérissés de quelques épines brunes, ont leur dernier article couvert de poils de cette couleur. Les pattes sont allongées, assez robustes, surtout celles des premières paires; elles sont d'un jaune pâle, avec les tibias et les métatarses des deux premières annelés de brun foncé; il est aussi à remarquer que le tarse est brun à son extrémité, et que les épines qui arment les tibias et les métatarses des deux premières paires sont d'un brun foncé; quant aux deux pattes postérieures, elles sont entièrement d'un jaune pâle. Voici la longueur relative des organes locomoteurs : les seconde et première paires sont un peu allongées, vient ensuite la troisième paire, et enfin la quatrième, qui est la plus courte. L'abdomen, de la même longueur que le céphalothorax, auquel il est attaché par un pédicule assez allongé, est beaucoup plus large que cet organe; il est arrondi à ses parties antérieure et postérieure, et offre, de chaque côté, une dilatation spiniforme très-prononcée; il est glabre, d'un brun foncé en dessus, couleur qui représente une tache trianguliforme, jaune sur les côtés et postérieurement; il est marqué, en dessus, dans son milieu, de cinq points arrondis, peu profondément enfoncés, et ces points, par leur disposition, affectent une figure triangulaire; en dessous et sur les côtés, il est entièrement jaune, avec la partie postérieure plissée transversalement. Les filières sont très-courtes et entièrement jaunes.

Cette espèce, remarquable par la forme de son abdomen, présente une variété chez laquelle le céphalothorax est seulement teinté de brun, avec tout le dessus de l'abdomen entièrement jaune.

Le mâle m'est inconnu; il a été seulement rapporté deux individus de ce *Thomisus*.

THOMISUS TRIPUNCTATUS. Luc.

Pl. 12, fig. 3, 3 *a*.

Long. 6 mill. 3/4 à 8; larg. 4 mill. 3/4 à 5 1/2.

Femelle. Le céphalothorax, plus long que large, est étroit à sa partie antérieure, où il se prolonge, de chaque côté, en une épine très-aiguë ; il est élargi sur les côtés, qui sont arrondis, quelquefois bordés de noir, et son bord postérieur, qui est tronqué, est légèrement creusé dans son milieu ; il est assez bombé, d'un jaune roussâtre et couvert de granules fins, arrondis et peu serrés ; la partie relevée est finement bordée de noir, et de chaque côté des élargissements spiniformes part une raie de cette couleur, qui est légèrement en croissant ; le bandeau est rayé de noir, et ces raies forment, de chaque côté, deux figures triangulaires, dont l'angle médian vient aboutir aux yeux de la seconde paire. Les yeux sont noirs, entourés de jaune, à l'exception cependant de ceux de la première paire, qui sont roussâtres et entourés de jaune testacé. Les mandibules, saillantes et arrondies à leur naissance, sont courtes et robustes ; elles sont étroites à leur extrémité, avant laquelle elles présentent un rétrécissement assez sensible ; elles sont d'un jaune roussâtre, finement granulées, ornées d'une bande noire obliquement placée, et qui n'atteint pas leur extrémité ; les crochets sont très-courts, d'un jaune roussâtre et fortement en croissant. Les mâchoires, d'un jaune clair, sont allongées, rétrécies dans leur milieu et arrondies à leur extrémité ; elles sont lisses et présentent quelques poils jaunâtres à leur partie antérieure. La lèvre est allongée, étroite et arrondie à son extrémité ; elle est saillante dans son milieu, glabre, et de même couleur que les mâchoires. Le sternum, ovalaire, est un peu déprimé sur les côtés ; il est tronqué et très-légèrement échancré antérieurement, avec sa partie postérieure terminée en

pointe arrondie; il est d'un jaune roussâtre, lisse et couvert de poils très-courts, peu serrés, d'un jaune clair. Les palpes, courts, jaunes, hérissés de quelques épines brunes, ont leur dernier article couvert de poils de cette couleur. Les pattes sont allongées, robustes, surtout celles des deux premières paires ; elles sont rougeâtres, très-finement granulées, avec le fémur de la première seulement finement annelé de brun foncé ; les tibias et les métatarses des première et seconde paires sont plus fortement annelés de noir, et les épines qui bordent leur partie inférieure sont d'un noir foncé ainsi que l'extrémité des tarses ; quant aux pattes des troisième et quatrième paires, elles sont seulement rougeâtres. Voici la longueur relative des organes locomoteurs : les seconde et première paires sont les plus allongées, vient ensuite la troisième paire, et enfin la quatrième, qui est la plus courte. L'abdomen, plus long et plus large que le céphalothorax, est tronqué et étroit à sa partie antérieure; il s'élargit ensuite de manière à former sur les côtés latéro-postérieurs une expansion trianguliforme assez fortement prononcée; il est jaune, plissé et ponctué sur les côtés latéraux et à son bord antérieur, et parcouru transversalement par plusieurs lignes très-fines, d'un noir foncé, et dont l'antérieure, assez fortement courbée, est interrompue dans son milieu; en dessus, il est marqué de trois points arrondis, assez profondément marqués : ces points varient pour le nombre; quelquefois il y en a cinq; mais, quelle qu'en soit la quantité, ils affectent toujours, par leur disposition, une figure triangulaire; postérieurement, il est tronqué, fortement ridé, et les intervalles qui existent entre les rides sont ponctués; tout le dessous ainsi que les côtés sont jaunes, et ceux-ci sont fortement plissés. Les filières sont courtes et entièrement jaunes.

Cette espèce varie : il y a des individus chez lesquels les pattes des deux premières paires ne sont pas annelées de

brun, et où l'abdomen est entièrement jaune; il y en a d'autres, au contraire, chez lesquels l'abdomen est seulement traversé par une ligne noire.

Ce *Thomisus*, suivant M. H. Deyrolle, n'est pas très-rare au Gabon.

THOMISUS ANGUSTIFRONS. Luc.

Long. 7 mill. à 9 1/2; larg. 3 mill. à 4 1/2.

Femelle. Le céphalothorax, plus long que large, est avancé et très-rétréci antérieurement; il est convexe, élargi et arrondi sur les côtés, tronqué à sa partie postérieure, où il présente une échancrure peu profonde; il est d'un jaune roussâtre et couvert de poils d'un jaune clair. Les yeux, noirs, entourés de jaune, sont très-rapprochés, surtout ceux de la seconde paire, qui sont très-grands et placés sur la même ligne que ceux de la première paire, qui sont, au contraire, très-petits; quant à ceux des troisième et quatrième paires, ils sont aussi très-rapprochés; mais les yeux de la troisième paire, plus grands que ceux de la quatrième, sont presque placés sur la même ligne que ceux-ci. Les mandibules, allongées, saillantes et arrondies à leur naissance, sont étroites et écartées à leur extrémité; elles sont avancées, et leur position est bien moins verticale que celle des *Thomisus;* elles sont de la couleur du céphalothorax, finement striées transversalement et couvertes de poils d'un jaune clair, qui deviennent longs et touffus sur les bords de la rainure dans laquelle les crochets des mandibules viennent se placer à l'état de repos; les crochets sont allongés, d'un roux foncé et fortement en croissant. Les mâchoires, allongées, très-rétrécies un peu avant leur milieu, sont élargies et arrondies à leur extrémité; elles sont testacées et couvertes, à leur côté interne, de poils jaunes, longs et serrés. La lèvre est courte, saillante dans son milieu et arrondie à l'extrémité;

elle est de même couleur que les mâchoires, glabre, à l'exception de sa partie antérieure, qui offre quelques poils jaunes. Le sternum est cordiforme, tronqué et échancré à sa partie antérieure, et terminé en pointe arrondie à son extrémité; il est d'un jaune pâle et couvert de poils roussâtres, allongés et peu serrés. Les palpes sont allongés et grêles; ils sont d'un jaune roussâtre, couverts de poils bruns, et ont l'extrémité de leur dernier article d'un brun foncé. Les pattes sont très-allongées et grêles, surtout celles des deux premières paires; elles sont roussâtres, et ont leurs tibias hérissés de longues épines d'un roux foncé et à base brune. Voici la longueur relative de ces organes : les première et seconde paires sont les plus allongées, puis vient la quatrième paire, et enfin la troisième, qui est la plus courte. L'abdomen, plus long et plus large que le céphalothorax auquel il est attaché par un pédicule assez prolongé, est ovalaire; il est convexe, arrondi à ses parties antérieure et postérieure; il est d'un jaune clair et marqué, en dessus, de six impressions ponctiformes, dont les médianes sont les plus grandes et les mieux accusées; le dessous ne présente rien de remarquable; il est de même couleur que le dessus. Les filières sont allongées et entièrement roussâtres.

Cette espèce, par son céphalothorax dont le front est étroit et avancé, par les organes de la vue très-rapprochés et placés sur deux lignes, par la position non verticale de ses mandibules et par la différence qui existe dans la longueur relative des organes de la locomotion, pourrait bien servir de type à l'établissement d'une nouvelle division dans le genre des *Thomisus;* mais, n'ayant malheureusement à ma disposition que quelques individus de cette espèce, je la range provisoirement dans cette coupe générique.

Il a été rapporté trois individus de ce *Thomisus*, dont le mâle m'est inconnu.

Genre PHILODROMUS. Walck., *Faune française*, p. 86.

PHILODROMUS STICTICUS. Luc.

Long. 4 mill. 1/2 ; larg. 2 mill.

Femelle. Il vient se ranger tout à côté du *P. tigrinus* de Walckenaër. Le céphalothorax, plus large que long, est très-aplati ; il est légèrement rétréci à sa partie antérieure, dilaté et arrondi sur les côtés, tronqué à son bord postérieur, qui est sensiblement creusé dans son milieu ; il est d'un brun foncé sur les côtés, et taché de testacé dans son milieu ; il est entièrement couvert de poils roussâtres, courts, très-serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, beaucoup plus allongés, et situés dans le voisinage des yeux. Les yeux sont d'un noir brillant et entourés de poils ferrugineux. Les mandibules, courtes, renflées à leur naissance, sont rétrécies et terminées en pointe à leur extrémité ; elles sont testacées, maculées de noir à leur naissance et antérieurement, et couvertes de poils allongés, d'un gris cendré clair ; les crochets sont très-courts, roussâtres et en forme de croissant. Les mâchoires, courtes, élargies, sont testacées ; elles sont tronquées à leur partie antérieure et couvertes de poils allongés, d'un gris cendré clair. La lèvre est très-courte, de même couleur que les mâchoires ; elle est glabre, saillante dans son milieu et terminée en pointe tronquée à son extrémité. Le sternum, cordiforme, est entièrement testacé ; il est tronqué à sa partie antérieure, terminé en pointe postérieurement et couvert de poils d'un jaune pâle. Les palpes sont grêles et allongés ; ils sont testacés, annelés et maculés de brun foncé, et couverts d'épines de cette couleur. Les pattes sont grêles et très-allongées, surtout celles des seconde et première paires ; elles sont, en dessus seulement, annelées de noir foncé et finement pointillées de cette couleur ; elles sont couvertes de poils roussâ-

tres, parmi lesquels on aperçoit des épines courtes, d'un brun foncé, placées çà et là ; en dessous, elles sont d'un gris cendré clair. Voici la longueur relative de ces organes : les seconde et première paires sont les plus allongées, puis vient la troisième paire, et enfin la quatrième, qui est la plus courte. L'abdomen, plus court et moins large que le céphalothorax, est cordiforme ; il est échancré à son bord antérieur et sur les côtés, avec sa partie postérieure terminée en pointe arrondie ; il est testacé, couvert de poils d'un gris cendré clair, et finement maculé de noir foncé ; vers les côtés latéro-antérieurs, il est finement bordé de poils rouges ; en dessous, il est testacé et entièrement couvert de poils d'un gris cendré clair, courts, peu serrés. Les filières sont très-courtes et de même couleur que le dessus de l'abdomen.

Je ne connais pas le mâle de cette curieuse espèce, dont il a été rencontré seulement un individu.

Genre OLIOS. Walck., *Hist. nat. des Ins. apt.*, t. I, p. 563.

OLIOS GUINEENSIS. Luc.

Pl. 13, fig. 6, 6 *a*.

Long. 25 mill.; larg. 10 mill.

Mâle. Il vient se placer dans le voisinage de l'*O. castaneus* de Latreille. Le céphalothorax, un peu plus long que large, est rétréci et tronqué à sa partie antérieure ; il s'élargit ensuite sur les côtés, qui sont arrondis, et son bord postérieur présente une échancrure assez profonde ; il est tronqué et presque coupé droit à sa base ; la fossette est longue, étroite et profonde ; il est roussâtre, finement bordé de brun sur les côtés, et les intervalles qui séparent les sillons aboutissant à la naissance de chaque patte sont d'un brun foncé. Les yeux, entourés de noir, sont testacés, et les première et troisième paires

sont les plus grosses : ces yeux, assez saillants, sont recouverts par des poils roussâtres roides et allongés. Les mandibules, très-allongées, sont saillantes et arrondies à leur naissance; elles sont d'un roux pâle, et couvertes de poils d'un jaune testacé, allongés et peu serrés; les crochets, assez allongés, en croissant très-prononcé, sont de même couleur que les mandibules, et les bords de la rainure, dans laquelle ils se placent à l'état de repos, sont fortement épineux. Les mâchoires, courtes et rétrécies à leur naissance, sont élargies et arrondies à leur extrémité; elles sont d'un jaune testacé et couvertes de longs poils, assez serrés, de cette couleur. La lèvre est courte, arrondie, de même couleur que les mâchoires, et hérissée de longs poils d'un jaune clair. Le sternum, plus large que long, est d'un jaune clair, couvert de poils allongés de cette couleur, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont bruns. Les palpes, grêles et allongés, sont remarquables en ce que leur deuxième article est sensiblement courbé; ils sont d'un jaune clair, hérissés de poils bruns, parmi lesquels s'élèvent des épines allongées, placées çà et là; leur dernier article est élargi à sa naissance, et en dessous on voit l'organe excitateur qui est globuleux et d'un jaune clair. Les pattes sont grêles et très-allongées; cependant il est à remarquer que la hanche, l'exinguinal, le fémoral et le tibial sont robustes comparativement aux articles qui suivent, c'est-à-dire le tibial, le métatarse et le tarse; la différence de leur longueur relative est peu sensible, les deuxième et première paires sont les plus allongées; puis vient la quatrième paire, et enfin la troisième, qui est la plus courte; elles sont roussâtres, et le fémoral et le génual sont seulement hérissés de longues épines d'un brun foncé; quant aux articles suivants, non-seulement ils sont épineux (le tarse excepté, cependant), mais ils sont couverts de poils bruns, longs et serrés. L'abdomen, un peu plus allongé, mais moins large que le céphalothorax, est cordiforme ; il

est d'un jaune roussâtre, finement tiqueté de brun et orné, de chaque côté, de six taches transversales d'un marron foncé; en dessous, il est entièrement d'un jaune roussâtre, et couvert de poils d'un jaune testacé. Les filières sont courtes, roussâtres et couvertes de poils d'un jaune testacé.

La femelle de cette jolie espèce m'est inconnue. Suivant M. H. Deyrolle, cet *Olios* est très-agile et se tient dans les cases.

OLIOS GABONENSIS. Luc.

Long. 17 mill.; larg. [illegible] mill. ♂. Long., 23 mill.; larg., 11 mill. .

Mâle. Beaucoup plus aplati que le précédent. Le céphalothorax, déprimé, presque orbiculaire, est légèrement rétréci à sa partie antérieure; il est arrondi sur les côtés, et son bord postérieur présente une concavité peu sensible; il est brun, largement bordé de poils d'un jaune clair sur les côtés, avec son milieu parcouru par deux bandes de cette couleur, qui se réunissent postérieurement et n'atteignent pas tout à fait la base de l'abdomen; antérieurement ces bandes sont assez écartées, et forment un espace assez grand, dont le milieu est occupé par un petit trait formé de poils d'un jaune clair. Les yeux sont d'un noir brillant, et ceux de la seconde paire sont les plus gros; le front ou le bandeau est couvert de poils d'un jaune clair. Les mandibules, assez allongées, sont renflées et arrondies à leur naissance; elles se rétrécissent ensuite à leur extrémité, où elles sont sensiblement écartées; elles sont d'un brun roussâtre, couvertes de poils fauves, courts, serrés, parmi lesquels s'en élèvent d'autres de même couleur, mais beaucoup plus allongés; les crochets, assez allongés, fortement en croissant, sont d'un marron foncé brillant. Les mâchoires sont allongées et sensiblement rétrécies vers leur milieu; elles sont arrondies à leur partie antérieure, et toute leur surface externe est glabre; elles sont testacées et hérissées, sur les cô-

tés externe et interne, de longs poils d'un jaune sale. La lèvre est courte et arrondie à sa partie antérieure ; elle est glabre et de même couleur que les mandibules. Le sternum, arrondi, est testacé et entièrement couvert de poils d'un fauve clair, assez allongés et peu serrés. Les palpes, grêles et allongés, sont roussâtres ; ils sont couverts de poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines allongées, d'un brun foncé ; leur dernier article est long, piriforme, et en dessous, à sa naissance, on voit l'organe excitateur, qui est ovalaire et d'un brun rougeâtre. Les pattes sont grêles et très-allongées ; la seconde paire est la plus longue, viennent ensuite les première et quatrième paires, et enfin la troisième, qui est la plus courte ; elles sont d'un roux foncé et couvertes de poils fauves, assez allongés, serrés, parmi lesquels on aperçoit des épines d'un noir foncé. L'abdomen, beaucoup plus allongé et plus étroit que le céphalothorax, est de forme ovalaire, et entièrement couvert de poils fauves ; il est d'un roux plus ou moins foncé, orné, en dessus, vers le milieu, de deux lignes noirâtres mal accusées et se joignant postérieurement par un petit trait transversal de la même couleur. En dessous, il est fauve et parcouru par quatre lignes étroites, brunes, dont les médianes se joignent postérieurement. Les filières sont courtes et de même couleur que le dessous de l'abdomen.

Femelle. Elle diffère du mâle par une forme plus robuste et par son céphalothorax moins aplati. Les organes de la locomotion sont aussi beaucoup moins grêles. La couleur varie, tantôt elle est d'un brun roussâtre foncé, d'autres fois elle est d'un châtain clair ; mais je crois que ces différences doivent être attribuées à l'âge plus ou moins adulte de ces individus.

Cette espèce n'est pas rare dans les cases, et, suivant M. H. Deyrolle, elle est d'une agilité extrême.

GENRE SPARASSUS. Walck., *Tabl. des Araneid.*, p. 39.

SPARASSUS PALLIPES. Luc.

Long. 7 à 9 mill.; larg. 2 mill. 1/2 à 3 1/4.

Femelle. Le céphalothorax, rétréci et tronqué en avant, s'élargit ensuite sur les côtés latéraux, qui sont arrondis; postérieurement, il forme une ligne rentrante, c'est-à-dire que le milieu de son bord postérieur est légèrement excavé; il est bombé transversalement dans son milieu, déprimé postérieurement, et la fossette qu'il présente à la partie antérieure de cette dépression est courte, étroite et assez profondément marquée; il est entièrement testacé et couvert de poils d'un fauve clair, courts et peu serrés. Les yeux, d'un brun brillant, sont entourés de testacé; les première et seconde paires sont à peu près d'égale grosseur, vient ensuite la troisième paire, et enfin la quatrième, qui est la plus petite. Les mandibules, courtes, sont saillantes et arrondies à leur naissance; elles se rétrécissent ensuite à leur extrémité, où elles sont écartées; elles sont d'un testacé brillant, et présentent çà et là quelques poils d'un fauve clair; les crochets, courts, robustes, fortement en croissant, sont testacés à leur naissance et d'un marron brillant à leur extrémité. Les mâchoires sont courtes, élargies et arrondies à leur extrémité; elles sont testacées, presque glabres, et leurs bords latéro-internes sont revêtus de poils d'un fauve roussâtre, allongés et serrés. La lèvre, plus large que longue, est de même couleur que la tête; elle est glabre, si ce n'est quelques poils d'un fauve clair que l'on aperçoit çà et là. Le sternum est tout à fait cordiforme; il est testacé et couvert de poils de cette couleur, courts et peu serrés. Les palpes, grêles et allongés, sont entièrement testacés, revêtus de poils de cette couleur, assez allongés, et l'article terminal est légèrement teinté de brun à l'extrémité. Les pattes, grêles, allongées, sont

d'un testacé roussâtre brillant; elles sont presque glabres, si ce n'est quelques poils d'un jaune clair, placés çà et là, parmi lesquels on aperçoit aussi quelques épines roussâtres. Il est aussi à remarquer que l'extrémité du tarse et de la griffe est d'un brun foncé; voici la longueur relative de ces organes : la seconde paire est la plus allongée, puis viennent ensuite les quatrième et première paires, et enfin la troisième, qui est la plus courte. L'abdomen, plus allongé et un peu plus large que le céphalothorax, est de forme ovalaire; il est d'un jaune pâle et couvert de poils testacés, assez allongés et peu serrés; les côtés latéraux et le dessous sont semblables au dessus. Les filières sont jaunes et assez saillantes.

Je ne connais que le mâle de cette espèce, dont il a été rencontré plusieurs individus.

Genre CLUBIONA. Walck., *Tabl. des Aranéid.*, p. 41.

CLUBIONA LONGIPES. Luc.

Long. 11 mill.; larg. 4 mill.

Femelle. Le céphalothorax, plus long que large, est bombé dans sa partie médiane; il est rétréci et déprimé à sa partie antérieure, arrondi et élargi sur les côtés, avec son bord postérieur étroit, et offrant, dans son milieu, une échancrure profonde; il est roussâtre, couvert de poils fauves; la fossette est petite, longitudinale et profonde. Les yeux sont d'un noir brillant, et les latéraux, portés sur des tubercules assez prononcés, sont entourés de rougeâtre. Les mandibules, allongées, robustes, sont saillantes et arrondies à leur naissance; à leur extrémité, elles sont amincies et très-écartées; elles sont d'un rougeâtre brillant, et présentent des poils fauves placés çà et là; les crochets, allongés, fortement en croissant, sont noirs à leur naissance et rougeâtres à leur extrémité. Les mâchoires, allongées, étroites, sont élargies et arrondies à leur extrémité;

elles sont d'un fauve testacé et couvertes, à leur côté interne, de poils de cette couleur. La lèvre, allongée, étroite, est tronquée à son extrémité; elle est rougeâtre et présente des poils testacés placés çà et là. Le sternum, beaucoup plus long que large, est ovalaire ; il est terminé en pointe à sa partie postérieure et tronqué antérieurement ; il est d'un testacé noirâtre, et offre, sur les côtés, quelques poils fauves. Les palpes, grêles et allongés, sont d'un fauve testacé, et l'extrémité de leur article terminal est d'un brun foncé : il est couvert de poils d'un fauve clair, à l'exception de ceux de l'extrémité, qui sont bruns. Les palpes, grêles et très-allongés, sont d'un fauve roussâtre, et l'extrémité du tarse est d'un brun foncé ; ils sont couverts de poils fauves, parmi lesquels s'élèvent de longues épines brunes; les première et quatrième paires sont les plus allongées, puis vient la seconde paire, et enfin la troisième, qui est la plus courte. L'abdomen, beaucoup plus long et plus large que le céphalothorax, est de forme ovalaire ; il est bombé, d'un cendré clair, et couvert de poils d'un fauve testacé ; les côtés et le dessous sont de même couleur que le dessus. Les filières sont courtes, jaunâtres, à l'exception des premières, qui sont grêles et allongées.

Il a été rencontré plusieurs individus de cette espèce dont je ne connais pas le mâle.

GENRE EPEIRA. Walck., *Tabl. des Aranéid.*, p. 53.

EPEIRA CHRYSOGASTER. Walck., *Hist. nat. des Ins. apt.*, t. II, p. 92, n° 82.

Cette espèce n'était connue que des Indes orientales, et les collections du muséum en possèdent plusieurs individus qui proviennent des environs de Bombay. L'*Epeira chrysogaster*, qui a été prise au Gabon par M. Aubry Lecomte, est remarquable par sa grande taille, car sa première paire de pattes

égale, en longueur, environ 100 millimètres; de plus, les mandibules sont très-allongées, robustes, et ont un développement beaucoup plus grand que celui des individus de Bombay. Les palpes sont noirs, et il n'y a que la partie inférieure de leur deuxième article qui soit roussâtre. Quant aux pattes, outre leur excessive longueur, toutes les articulations sont testacées, et la partie inférieure des hanches et tout le dessous des fémurs, à leur naissance, sont d'un roux testacé. Le sternum est noir, avec les éminences ou saillies d'un testacé roussâtre. Quant au céphalothorax et à l'abdomen, ils ne présentent rien de remarquable.

EPEIRA AUBRYI. Luc.

Long. 32 à 38 mill.; larg. 14 à 15 mill.

Femelle. Cette espèce vient se ranger entre les *Epeira clavipes* et *femoralis*. Le céphalothorax, plus long que large, est tronqué et moins bombé à sa partie antérieure que dans l'*Epeira clavipes ;* il est déprimé, plus élargi sur les côtés, qui sont mousses, et son bord postérieur, qui est lisse, présente une échancrure assez profonde ; à la base de la gibbosité céphalique, il offre deux tubercules d'un noir brillant, assez rapprochés et moins saillants que chez l'*Epeira clavipes ;* enfin, en arrière de ces tubercules, on aperçoit une dépression transversale moins grande et surtout moins profonde que chez cette espèce; il est noir et entièrement couvert, chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, de poils courts, serrés, d'un gris cendré brillant. Les yeux sont noirs et largement entourés de roussâtre; ils sont portés sur des tubercules oculifères assez saillants, surtout ceux situés sur les côtés latéraux ; ces tubercules sont dénudés et entièrement d'un noir brillant. Les mandibules, moins allongées et moins robustes que dans l'*Epeira clavipes*, sont arrondies et saillantes à leur naissance,

et s'amincissent ensuite à leur extrémité, où elles présentent un écartement assez sensible; elles sont d'un noir brillant, légèrement ridées transversalement, glabres, à l'exception de leur partie interne, qui présente des poils noirs, allongés, peu serrés; la rainure dans laquelle viennent se placer les crochets à l'état de repos est bordée de fortes épines et couverte de poils d'un brun roux foncé, courts, serrés; les crochets, de même couleur que les mandibules, roussâtres seulement à leur extrémité, sont faiblement ridés à leur naissance et fortement en croissant. Les mâchoires, plus longues que larges, sont rétrécies à leur base, dilatées et arrondies à leur extrémité; elles sont d'un marron brillant, couvertes de poils roussâtres et bordées de jaune oranger à leur côté interne. La lèvre, plus large que longue, est de même couleur que les mâchoires et bordée, comme celles-ci, de jaune oranger à sa partie antérieure. Le sternum, beaucoup plus allongé que celui de l'*Epeira clavipes*, représente un triangle prolongé à sa partie postérieure; il est d'une belle couleur oranger, lisse, et n'offre pas ces tubercules épineux que l'on voit sur ce même organe dans l'*Epeira clavipes*; il est bordé de brun foncé, tronqué à sa partie antérieure, et présente, dans le milieu de cette troncature, une saillie tuberculiforme, mais bien moins prononcée que chez l'*Epeira clavipes*. Les palpes sont grêles et allongés, et, au lieu d'être entièrement noirs comme dans l'*Epeira clavipes*, il n'y a que l'article terminal qui soit de cette couleur; les quatre articles précédents sont roussâtres et d'un jaune oranger, et couverts de poils d'un gris cendré brillant; quant au cinquième article, il est hérissé de poils et d'épines noirs. Les pattes, un peu plus allongées et plus robustes que celles de l'*Epeira clavipes*, sont noires, à l'exception des tibias des première et seconde paires, qui, dans leur milieu, sont d'un jaune oranger, noirs à leur extrémité et hérissés de poils de cette couleur, allongés, serrés; dans les troisième et quatrième paires, ce sont les fémurs

qui sont d'un jaune oranger; quant aux tibias des mêmes pattes, ils sont noirs, hérissés de poils de cette couleur, surtout ceux de la quatrième paire. L'abdomen, beaucoup plus long que le céphalothorax, est entièrement ovalaire; il est très-renflé, ovoïde à ses parties antérieure et postérieure, et d'un brun marron chatoyant plus ou moins foncé; il est largement bordé de jaune à sa partie antérieure et offre, sur les côtés, quatre taches, dont deux très-grandes et de forme irrégulière; les autres, très-petites, occupent les côtés latéro-postérieurs; en dessus, il est orné, de chaque côté, de quatre taches jaunes, arrondies, rapprochées et qui forment deux rangées longitudinales; quant aux intervalles qui existent entre ces taches et celles des côtés latéraux, ils sont finement ponctués de jaune; le dessous est d'un brun marron et offre des bandes jaunes, qui représentent un carré plus long que large. Les filières sont très-courtes, saillantes, d'un brun marron foncé.

Cette jolie espèce, dont je ne connais pas le mâle, a été découverte par M. Aubry Lecomte, qui en a rencontré plusieurs individus. (Coll. du muséum de Paris.)

EPEIRA FEMORALIS. Luc.

Pl. 12, fig. 4, 4 *a*, 4 *b*.

Long. 38 mill.; larg. 14 mill.

Femelle. Elle vient se placer tout à côté des *Epeira clavipes* et *Aubryi*. Le céphalothorax, beaucoup plus long que large, est très-bombé et tronqué à sa partie antérieure, et présente, un peu en arrière de cette gibbosité, un étranglement ou rétrécissement très-sensible; il est déprimé et élargi sur les côtés, et son bord postérieur, qui est lisse, présente, dans son milieu, une échancrure arrondie et profonde; à la base de la gibbosité céphalique, il offre deux tubercules très-saillants,

assez rapprochés, arrondis et d'un noir brillant à leur extrémité; sur les côtés, il est spinuleux, et ces spinules, qui naissent en arrière de l'étranglement céphalique, sont sur deux rangées et d'un noir brillant; il est noir, couvert de poils courts, argentés, peu serrés, et, en arrière des deux tubercules que je viens de signaler, il présente une impression transversale fortement prononcée. Les yeux sont noirs et entourés de roussâtre; ils sont portés sur des tubercules oculifères très-saillants, d'un noir brillant, surtout ceux qui occupent les côtés latéraux. Les mandibules, allongées, robustes, sont très-saillantes à leur extrémité, où elles sont écartées; elles sont d'un noir brillant, glabres, à l'exception des côtés internes, qui offrent des poils noirs, allongés, peu serrés : la rainure dans laquelle vient se placer le crochet à l'état de repos est fortement épineuse sur ses bords; les crochets, d'un noir brillant à leur naissance, rougeâtres à leur extrémité, sont robustes et fortement en croissant. Les mâchoires, très-rétrécies à leur base, sont dilatées et arrondies à leur extrémité; elles sont d'un noir brillant, hérissées de poils noirs, peu serrés; ceux qui se trouvent sur les bords internes sont testacés, courts, épais, très-serrés et roussâtres. La lèvre inférieure, plus large que longue, est arrondie à son extrémité; elle est lisse, d'un noir brillant, et offre des poils noirs placés çà et là. Le sternum, trianguliforme, est plus long que large; il est d'une belle couleur jaune, noire postérieurement, et le milieu de son bord antérieur présente un tubercule spiniforme fortement prononcé; il est échancré sur les côtés, et en arrière on aperçoit deux tubercules mousses d'un noir brillant. Les palpes, très-allongés et grêles, sont noirs et couverts de poils également noirs, roides (surtout l'article terminal), parmi lesquels on aperçoit des épines qui sont allongées et fortes. Les pattes sont grêles et très-allongées; les première et deuxième paires sont les plus longues, puis vient la quatrième paire, et enfin la troisième, qui est la

plus courte ; elles sont noires, couvertes de poils et d'épines de cette couleur, avec la moitié du fémoral d'une belle couleur jaune et entièrement glabre. L'abdomen, presque deux fois plus long que le céphalothorax dont il recouvre toute la base, est aussi plus large que cet organe ; il est cylindrique et entièrement jaune en dessus, où il présente, de chaque côté, trois points arrondis, enfoncés et profondément marqués ; il est entièrement bordé de noir, et cette couleur forme, de chaque côté, trois grandes taches trianguliformes, qui s'étendent jusqu'en dessus ; ces taches sont interrompues par des bandes étroites, latérales, d'une belle couleur jaune ; en dessous et postérieurement, il est noir, et ces diverses parties sont traversées par des bandes jaunes. Les filières sont courtes et entièrement noires.

Je ne connais pas le mâle de cette belle espèce, qui est beaucoup plus grande que l'*Epeira clavipes*, avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause des bords latéraux du céphalothorax, qui sont spinuleux au lieu d'être lisses, et surtout à cause des pattes, qui sont noires, à l'exception du fémoral, qui est d'une belle couleur jaune.

Cette espèce a été rencontrée au Gabon par MM. Aubry Lecomte et H. Deyrolle. Suivant ce dernier voyageur, cette *Epeira* établit sa toile dans les bois.

EPEIRA PILIPES. Luc.

Pl. 13, fig. 7, 7 *a*, 7 *b*.

Long. 25 mill.; larg. 9 mill. 1/2.

Femelle. Le céphalothorax, plus long que large, bombé à sa partie antérieure, présente, un peu en arrière de cette gibbosité, un étranglement très-sensible ; il s'élargit ensuite sur les côtés, qui sont arrondis, et son bord postérieur, qui est lisse,

offre, dans son milieu, une échancrure arrondie et profonde; il est déprimé postérieurement, spinuleux sur les parties latérales, et présente, à la base de la gibbosité céphalique, deux tubercules très-prononcés, d'un noir brillant et mousses; en arrière des tubercules que je viens de signaler, on aperçoit une dépression transversale très-profonde; il est noir et couvert de poils courts, serrés, d'un gris argenté. Les yeux sont noirs et entourés de rougeâtre; les tubercules oculifères sont saillants, surtout ceux situés sur les côtés latéraux. Les palpes sont allongés, grêles, d'un noir violacé et couverts de poils noirs, assez allongés et peu serrés. Les mandibules, saillantes et arrondies à leur naissance, se rétrécissent à l'extrémité, où elles sont écartées; elles sont d'un marron foncé, glabres, avec leur partie interne seulement couverte de poils noirs; la rainure dans laquelle vient se placer le crochet à l'état de repos est armée de fortes épines sur ses bords. Les crochets, d'un noir foncé à leur naissance, roussâtres à leur extrémité, sont courts et fortement en croissant. Les mâchoires, étroites à leur naissance, sont élargies et arrondies à leur extrémité; elles sont d'un noir foncé, avec leur partie interne testacée; elles sont hérissées de poils noirs, allongés, placés çà et là, et ceux qui revêtent leur partie interne sont courts, serrés et roussâtres. La lèvre, plus longue que large, hérissée de poils bruns placés çà et là, est convexe et terminée en pointe arrondie à son extrémité; elle est noire, roussâtre antérieurement et tachée de cette couleur à la base. Le sternum, trianguliforme, est noir et largement bordé de testacé; il est échancré sur les côtés, et ceux-ci sont hérissés de poils fauves; on aperçoit, vers le milieu de son bord antérieur, un tubercule fortement prononcé, et, près de la base, deux autres tubercules rapprochés, peu saillants, mousses et d'un marron brillant. Les pattes sont grêles, allongées, d'un noir violacé, et les hanches des troisième et quatrième paires sont munies d'un

tubercule saillant, d'un marron brillant; il est aussi à remarquer que tous les fémurs, inférieurement, sont finement tuberculés, et que ces mêmes organes sont, ainsi que le cinquième article ou le fémoral, hérissés de poils noirs, allongés; quant au génual, au métatarse et au tarse, ils sont couverts de poils, mais beaucoup plus courts, parmi lesquels s'élèvent des épines noires, allongées. L'abdomen, presque deux fois plus long que le céphalothorax, est aussi plus large que cet organe; il est oblong, allongé, d'un rose assez pur, mais qui devient d'un rose violacé après la mort, et couvert de poils très-courts, peu serrés, d'un gris argenté; il est lisse, marqué de six points arrondis, peu profondément marqués et placés sur deux lignes longitudinales; il est parcouru, en dessus et sur les côtés, par des lignes et des taches d'un rose plus clair, et dont les unes sont transversales et les autres longitudinales; le dessous, d'un brun violacé, glabre, présente des lignes transversales d'un rose clair. Les filières sont courtes, très-saillantes et d'un brun violacé.

Cette espèce remarquable, dont je ne connais que la femelle, vient se placer tout à côté de l'*Epeira plumipes;* elle en diffère par les pattes, qui sont noires au lieu d'être d'un jaune clair, par le fémoral et le tibial, qui sont entièrement couverts de poils, tandis que, chez l'*E. plumipes*, ces poils n'existent qu'à l'extrémité du fémoral et du tibial des première, deuxième et quatrième paires.

M. H. Deyrolle, qui a observé cette espèce, dit qu'elle établit sa toile dans les bois. M. Aubry Lecomte a rencontré aussi cette *Epeira* pendant son séjour au Gabon.

EPEIRA EMARGINATA. Luc.

Pl. 12, fig. 5.

Long. 20 mill.; larg. 11 mill.

Femelle. Le céphalothorax, un peu plus long que large, est

étroit, tronqué et gibbeux à sa partie antérieure; il s'élargit ensuite sur les côtés, qui sont arrondis, et son bord postérieur, étroit, présente dans son milieu une échancrure assez profonde; il est d'un brun roussâtre, couvert de poils fauves, allongés, peu serrés; la fossette est grande, transversale et profonde. Les tubercules oculifères sont saillants, et les yeux sont d'un noir brillant et entourés de testacé. Les mandibules, allongées, sont saillantes et arrondies à leur naissance; elles sont d'un brun rougeâtre et parsemées de poils testacés; les crochets, d'un brun rougeâtre brillant, sont fortement en croissant et rougeâtres à leur extrémité. Les mâchoires, très-courtes, sont plus larges que longues et entièrement arrondies; elles sont d'un brun rougeâtre et bordées de testacé à leur côté interne; elles sont couvertes de poils noirs, allongés, peu serrés, et ceux qui revêtent leur bord interne sont courts, serrés et rougeâtres. La lèvre, plus large que longue, est terminée en pointe arrondie à sa partie antérieure; elle est de la même couleur que les mâchoires, et tout son bord antérieur est testacé. Le sternum, cordiforme, est terminé en pointe à sa partie postérieure; il est rougeâtre, couvert de poils noirs, allongés, peu serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont fauves. Les palpes, allongés, grêles, sont couverts de poils blancs, parmi lesquels s'élèvent des épines d'un brun foncé; ils sont fauves et finement annelés de brun. Les pattes, assez allongées et robustes, sont d'un brun foncé, à l'exception cependant du génual, qui est jaune, du tibial, du métatarse et du tarse, qui sont jaunes aussi, mais finement annelés de brun; elles sont couvertes de poils blancs, parmi lesquels on aperçoit des épines allongées, d'un brun foncé; les première, deuxième et quatrième paires sont les plus allongées, vient ensuite la troisième, qui est la plus courte. L'abdomen, deux fois plus long que le céphalothorax, est aussi beaucoup plus large que cet organe; il est bitubercule de chaque côté de ses

parties latérales, et sa partie postérieure se prolonge de manière à former deux tubercules allongés, plissés et séparés par une échancrure large et profonde ; il est d'un brun foncé, parcouru par deux rangées longitudinales de points enfoncés, et présente, çà et là, de petits points arrondis d'un noir brillant ; sur les côtés, il est d'un jaune clair, limité par du blanc, couleur qui forme, de chaque côté, une bande étroite, découpée ; en dessous, il est d'un brun foncé et orné, de chaque côté, d'une bande d'un jaune clair. Les filières, cachées par le prolongement postérieur de l'abdomen, sont courtes et d'un brun foncé.

Cette espèce, qui a été rencontrée aussi par M. Aubry Lecomte, doit venir se ranger dans la quatrième race, ou les *Coniques bifides* de Walckenaër. Je ne connais pas le mâle de cette *Epeira*, dont il a été rencontré plusieurs individus.

EPEIRA GABONENSIS. Luc.

Pl. 12, fig. 6, 6 *a*.

Long. 14 mill.; larg. 5 mill.

Femelle. Le céphalothorax, plus long que large, est bombé et tronqué à sa partie antérieure ; il est légèrement dilaté et arrondi sur les côtés, et son bord postérieur est tronqué et presque coupé droit ; il est déprimé dans son milieu avec la fossette profonde et transversale ; il est couvert de poils d'un gris cendré, allongés, peu serrés, et les bords latéraux sont d'un testacé roussâtre. Les yeux sont d'un noir brillant, entourés de testacé, et ceux des côtés latéraux sont placés sur un tubercule assez saillant. Les mandibules, allongées, légèrement saillantes et arrondies à leur naissance, s'amincissent ensuite jusqu'à leur extrémité, où elles présentent un écartement assez sensible ; elles sont d'un testacé roussâtre, très-finement striées transversalement et presque glabres ; les

crochets, allongés, d'un brun rougeâtre à leur naissance, de cette dernière couleur à leur extrémité, sont fortement en croissant. Les mâchoires, courtes, étroites à leur naissance, sont plus larges que longues; elles sont presque glabres, d'un brun foncé, avec tout leur bord interne d'un roux testacé. La lèvre, plus large que longue, est glabre et de même couleur que les mâchoires. Le sternum, cordiforme, terminé en pointe aiguë à sa partie postérieure, tronqué et échancré à sa partie antérieure, est tuberculé sur les côtés; il est d'un roux testacé et couvert de poils bruns, allongés, peu serrés. Les palpes sont grêles et allongés; ils sont bruns, couverts de poils d'un gris cendré, parmi lesquels on aperçoit de longues épines d'un brun roux foncé. Les pattes sont grêles et assez allongées; les première et seconde paires sont les plus longues, vient ensuite la quatrième paire, et enfin la troisième, qui est la plus courte; elles sont d'un brun violacé, avec le tibial, le métatarse et le tarse annelés de jaune; elles sont couvertes de poils d'un brun foncé, parmi lesquels paraissent des épines noirâtres : celles-ci sont visibles, particulièrement sur le tibial et le métatarse. L'abdomen est beaucoup plus allongé et plus large que le céphalothorax, auquel il est attaché par un très-court pédicule; il est glabre, d'un brun violacé, et les parties latérales portent, de chaque côté, trois tubercules, ce qui donne à cet organe un aspect découpé : ces tubercules sont assez saillants, surtout les médians, qui dépassent en largeur l'abdomen; ils sont entourés de lignes d'un blanc jaunâtre, et le milieu de l'abdomen, en dessus, parsemé de points arrondis d'un brun roux brillant, est parcouru longitudinalement par deux lignes d'un blanc violacé; elles sont réunies à leurs parties antérieure et postérieure, et dilatées, de chaque côté, dans leur milieu, et l'espace laissé entre elles présente quatre points arrondis, d'un brun violacé brillant; les côtés et le dessous sont d'un brun violacé, et ce dernier est parcouru par quelques

lignes d'un jaune violacé ; les filières sont saillantes et d'un brun rougeâtre violacé.

Je ne connais pas le mâle de cette curieuse espèce, dont il a été rapporté un seul individu.

EPEIRA RUFIPALPIS. Luc.

Long. 16 mill.; larg. 10 mill.

Femelle. Elle rappelle, par sa forme, l'*Epeira diadema* des auteurs. Le céphalothorax, plus long que large, est bombé, tronqué et étroit en avant; sur les côtés, il est élargi et arrondi, et le bord postérieur offre une échancrure assez profonde; il est noir, couvert de poils testacés, finement marginé de roussâtre, et présente, de chaque côté, deux impressions assez profondément marquées; postérieurement, il est déprimé, d'un brun roussâtre ; la fossule située à la base de la gibbosité est grande, profonde et transversale. Les yeux, d'un noir brillant, entourés de roussâtre, sont supportés par des tubercules assez saillants. Les mandibules, saillantes et arrondies à leur naissance, sont étroites à leur extrémité ; elles sont d'un brun roux foncé, lisses et presque glabres. Les crochets, d'un roux clair, sont légèrement allongés et fortement en croissant. Les mâchoires, larges, arrondies, d'un brun roux foncé, sont largement bordées de testacé ; elles sont hérissées de longs poils bruns, et tout leur côté interne est bordé de poils rougeâtres, serrés et courts. La lèvre, plus large que longue, arrondie à sa partie antérieure, est de même couleur que les mâchoires. Le sternum, cordiforme, tronqué à sa partie antérieure, est d'un jaune sale et couvert de poils fauves sur les côtés. Les palpes, grêles, légèrement allongés, sont entièrement roux, couverts de poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines d'un roux foncé, placées çà et là. Les pattes, courtes, grêles, sont rousses, avec le génual, le tibial et le métatarse des troisième et quatrième paires jaunâtres et annelés de brun

foncé. L'abdomen, beaucoup long et plus large que le céphalothorax, est en ovale allongé ; il est d'un jaune sale et couvert de poils jaunâtres, clairement semés ; en dessus, on voit quelques taches noires, disséminées, irrégulières, mal accusées, et dans son milieu on remarque six points profondément imprimés, placés sur deux lignes longitudinales, et dont les médians sont les plus grands, ovalaires et transversaux ; en dessous, il est d'un jaune sale et taché de noir de chaque côté des organes de la génération. Les filières sont courtes et entièrement brunes.

Cette espèce, dont le mâle m'est inconnu, a été rencontrée aussi par M. Aubry Lecomte.

EPEIRA FLAVIPALPIS. Luc.

Long. 22 mill. ; larg. 13 mill.

Femelle. Cette espèce, par la disposition de ses yeux et la forme de son abdomen, vient se ranger dans la famille des *Encarpatæ*, de Walckenaër. Le céphalothorax, très-peu gibbeux, est étroit et comme étranglé et tronqué à sa partie antérieure ; sur les côtés, il est élargi et arrondi, et son bord postérieur présente une échancrure arrondie et peu profonde ; il est généralement déprimé, et la fossule située dans son milieu est ponctiforme et assez profonde ; il est entièrement couvert de poils serrés, courts, d'un gris cendré, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont plus allongés et d'un fauve clair. Les yeux, entourés de roussâtre, sont d'un noir brillant, et ceux qui occupent les angles latéraux sont portés sur des tubercules assez saillants. Les mandibules, allongées, arrondies, plus larges à leur base qu'à leur extrémité, sont d'un brun rougeâtre brillant ; elles sont lisses, glabres, et offrent seulement quelques poils à leur côté interne. Les crochets, peu allongés, sont d'un brun rougeâtre brillant et fortement en croissant. Les mâchoires, un peu plus longues que larges, sont

arrondies et élargies à leur partie antérieure ; elles sont roussâtres, testacées à leur côté interne et hérissées d'épines d'un brun roux foncé. La lèvre, plus large que longue, glabre, est entièrement d'un testacé brillant. Le sternum, cordiforme, terminé en pointe aiguë à sa partie postérieure, tronqué et échancré antérieurement, est tuberculeux sur les côtés latéraux ; il est d'un roux testacé, de cette dernière couleur dans son milieu, et offre quelques poils d'un fauve clair, placés çà et là. Les palpes, grêles, allongés, sont entièrement d'un jaune oranger ; ils sont couverts de poils fauves, et les deux derniers articles sont hérissés d'épines allongées, d'un noir foncé. Les pattes sont grêles, très-allongées, la seconde paire est la plus longue ; puis viennent les première et quatrième paires, et enfin la troisième, qui est la plus courte ; elles sont noires et annelées de gris cendré. L'abdomen, beaucoup plus allongé et plus large que le céphalothorax, est d'un jaune pâle ; il est couvert de poils d'un gris cendré clair et traversé par des lignes fines et légèrement ondulées, d'un brun foncé ; sa partie antérieure, largement bordée de brun, est surmontée de deux tubercules ; les côtés latéraux portent chacun deux tubercules, et la partie postérieure est terminée par un tubercule unique beaucoup plus grand et plus saillant que les deux autres ; en dessous, il est jaune et orné de bandes d'un brun foncé, dont les unes sont longitudinales, les autres transversales. Les filières sont saillantes, d'un brun foncé.

Cette jolie espèce, dont je ne connais pas le mâle, a été rencontrée aussi par M. Aubry Lecomte.

Genre GASTERACANTHA. Latr., *Cours d'entom.*, p. 530.

Cette coupe générique, établie par Latreille en 1831, correspond à celles d'*Acrosma* et de *Plectana*. La première a été créée en 1834 par M. Perty, *Delect. anim. art.*, p. 193, et la seconde en 1837 par Walckenaër, *Hist. nat. des Ins. Apt.*, tom. II, p. 250.

GASTERACANTHA WALCKENAERII. Luc. (1).

Pl. 12, fig. 7, 7 *a*.

Long. 12 mill. ; larg. 14 mill.

Femelle. Elle vient se placer tout à côté de la *Gasteracantha* (*Epeira*) *curvispina*, Guér. Le céphalothorax, presque aussi large que long, est rétréci à sa partie antérieure; il est dilaté sur les côtés, qui sont arrondis, et son bord postérieur, tronqué, offre, dans son milieu, une échancrure assez profonde; il est tronqué à sa partie antérieure, et la région céphalique, très-saillante, est tout à fait en forme de biseau; postérieurement, il est déprimé, et à la base de la région céphalique on aperçoit trois impressions profondément marquées, dont la médiane est formée par la réunion de trois points, petits, disposés en triangle; il est d'un châtain brillant, avec sa partie postérieure tachée de jaune; il est lisse, couvert de poils blancs, allongés, peu serrés. Les yeux sont d'un noir brillant, et ceux qui occupent les angles latéro-antérieurs sont portés sur des tubercules assez saillants. Les mandibules, courtes, très-saillantes, arrondies, sont rétrécies, terminées en pointe à leur partie antérieure; elles sont lisses, d'un châtain brillant et parsemées de poils blancs placés çà et là. Les crochets sont allongés, roussâtres et fortement en croissant. Les mâchoires, courtes, étroites à leur naissance, sont très-élargies et arrondies à leur partie antérieure; elles sont lisses, d'un châtain foncé et bordées de testacé à leur partie antérieure. La lèvre, plus longue que large, est d'un brun foncé, lisse et trianguliforme. Le sternum, cordiforme, est tronqué et échancré à sa partie antérieure; il est terminé en pointe postérieurement, et les côtés latéraux présentent des saillies et des dépressions;

(1) Pl. 12, fig. 7, *Gasteracantha curvispina*, lisez : *Gasteracantha Walckenaerii*, Luc.

il est d'un châtain plus ou moins foncé, et entièrement lisse. Les palpes, grêles, allongés, ont leurs premiers articles roussâtres; les suivants sont d'un châtain foncé et couverts de poils noirs, allongés, peu serrés. Les pattes sont grêles, allongées, entièrement d'un châtain foncé brillant; elles sont lisses et couvertes de poils noirs, allongés, peu serrés. Voici la longueur relative de ces organes : les quatrième et première paires sont les plus allongées ; puis vient la seconde paire, et enfin la troisième, qui est la plus courte. L'abdomen, beaucoup plus large que long, est transversal et attaché au céphalothorax par un pédicule assez allongé ; il est jaune, largement bordé de verdâtre à sa partie antérieure et traversé postérieurement par une bande étroite, d'un châtain foncé ; il est armé de six épines, dont les intermédiaires sont les plus allongées et recourbées ; les postérieures sont très-fortes, mais beaucoup plus courtes ; enfin celles situées sur les côtés latéro-antérieurs sont très-petites : toutes ces épines sont d'un châtain foncé, et les postérieures, à leur base, sont verdâtres ; les côtés latéraux de l'abdomen, ainsi que toutes les épines que je viens de signaler, sont couverts de petits tubercules épineux et de poils allongés, d'un brun foncé; en dessus, l'abdomen est parcouru par quatre rangées transversales de points calleux, arrondis, d'un châtain foncé, et tout à fait postérieurement on aperçoit une cinquième rangée, également transversale, mais formée par des points beaucoup plus petits ; en dessous, il est jaunâtre, ridé transversalement, couvert de tubercules petits, arrondis, serrés, d'un châtain foncé et muni, à sa partie antérieure, d'un fort tubercule épineux d'un brun foncé ; dans l'intervalle des rides, on remarque quelques points profondément marqués, et l'espace qui existe entre les épines antérieure et latérales est rempli par un point calleux très-grand. Les filières sont très-courtes, d'un châtain foncé.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Gasteracantha* (*Epeira*)

curvispina, figurée par M. Guérin-Méneville dans son *Iconographie du règne animal de Cuvier*, Arachn., pl. 2, fig. 8 ; mais elle en diffère par des caractères bien tranchés. Les points calleux offerts par le dessus de l'abdomen sont moins nombreux que chez la *Gasteracantha Walckenaerii*, et ne forment que trois rangées transversales au lieu de cinq ; de plus, les épines postérieures sont plus grandes que les intermédiaires dans la *Gasteracantha curvispina*, tandis que, au contraire, ce sont les intermédiaires qui sont les plus allongées chez la *Gasteracantha Walckenaerii*.

Cette jolie espèce, dont je ne connais pas le mâle, a aussi été rapportée par M. Aubry Lecomte.

Genre THERIDION. Walck., *Tabl. des Aranéid.*, p. 72.

THERIDION ACANTHOGNATHUM. Luc.

Long. 7 mill. 1/2 ; larg. 4 mill.

Mâle. Le céphalothorax, plus long que large, étroit et tronqué à sa partie antérieure, est à peine bombé ; il est élargi sur les côtés, finement marginé, et son bord postérieur présente une échancrure assez profonde; il est rougeâtre, couvert de poils fauves, couchés ; la fossule est allongée, longitudinale et profonde. Les yeux sont d'un noir brillant, et les quatre intermédiaires, placés en carré, sont portés sur une saillie du céphalothorax, surtout ceux de la première paire, qui dépassent sensiblement ceux de la seconde ; quant à ceux situés sur les côtés latéraux, ils sont portés sur une saillie du céphalothorax ; ceux de la troisième paire sont saillants, tandis que ceux de la quatrième sont, au contraire, peu saillants et très-rapprochés des yeux de la troisième paire. Les mandibules, allongées, rétrécies dans leur milieu, sont écartées à leur extrémité ; elles sont glabres, lisses et entièrement rougeâtres. Les crochets sont courts, fortement en croissant et d'un brun rougeâtre brillant.

Les mâchoires, plus longues que larges, arrondies à leur extrémité, sont armées, à leur côté interne, d'une très-petite épine ; elles sont d'un brun rougeâtre brillant et bordées de poils bruns placés çà et là. La lèvre supérieure, arrondie à sa partie antérieure, est glabre et de même couleur que les mâchoires. Le sternum, plus long que large, terminé en pointe à sa partie postérieure, est tronqué antérieurement ; il est glabre et d'un brun rougeâtre brillant. Les palpes, courts, rougeâtres, ont leur dernier article très-renflé ; ils sont couverts de longs poils bruns, parmi lesquels on en aperçoit d'autres fauves : lorsqu'on presse ce dernier article, on fait sortir l'organe excitateur, qui est très-compliqué et renfermé dans deux capsules. Les pattes, assez allongées, robustes, sont remarquables en ce que le métatarse et le tarse sont très-grêles, comparativement aux autres articles ; elles sont rougeâtres et hérissées de longues épines noires : les première et seconde paires sont les plus allongées, puis vient la quatrième paire, et enfin la troisième, qui est la plus courte. L'abdomen, un peu plus long et plus large que le céphalothorax, est cordiforme et hérissé de longs poils jaunes clairement semés ; il est jaune, bordé de brun foncé à sa partie antérieure, et son milieu offre trois lignes brunes, très-fines, transversales ; en dessous, il est brun. Les filières sont courtes et de même couleur que le dessous du corps.

Femelle. Elle diffère du mâle par une taille plus petite et par les organes de la locomotion, qui sont moins allongés et moins robustes.

Genre SCORPIO. Latr., *Hist. nat. des Ins.*, t. II, p. 47.

SCORPIO (ISCHNURUS) LECOMTEI. Luc.

Long. 72 mill. ; larg. 11 mill.

Il se rapproche du S. (*Ischnurus*) *melampus*, Koch, qui vient

du cap de Bonne-Espérance, et il rappelle aussi un peu par sa forme le *S.* (*Ischnurus*) *elatus* de M. Gervais, et qui a pour patrie la Colombie. Entièrement d'un brun marron foncé. Le céphalothorax, aussi long que large, est sensiblement plus rétréci vers les côtés latéro-antérieurs, et forme, de chaque côté, un prolongement trianguliforme très-prononcé ; il est profondément échancré dans son milieu, et sa partie médiane, parcourue longitudinalement par un sillon peu profond ; présente, près du bord postérieur, une dépression trianguliforme, profondément marquée ; il est lisse et très-finement rebordé sur les côtés et postérieurement. Les yeux, situés sur les côtés latéro-antérieurs, sont d'un noir brillant, et ceux qui occupent la partie médiane sont d'un marron roussâtre et placés dans une dépression plus grande et plus nettement circonscrite que celle du *S. elatus*. Les mandibules sont lisses, allongées et d'un marron brillant; les crochets sont courts, d'un noir foncé, et le gauche est terminé par deux tubercules spiniformes, recourbés, entre lesquels vient se placer le crochet du côté droit ; de plus, ces crochets, à leur côté interne, sont fortement dentelés et couverts de longs poils testacés et serrés. Les palpes, très-robustes et allongés, dépassent le sixième segment abdominal ; ils sont fortement tuberculés sur leurs bords, surtout les troisième et quatrième articles ; quant au cinquième, élargi et aplati, il est variolé et parcouru en dessus, sur le côté externe et en dessous, par des côtes tuberculées plus ou moins saillantes; le crochet qui le termine est court, aplati et marqué d'impressions irrégulièrement disposées ; il est terminé en pointe recourbée, et son bord interne est très-finement denticulé; le doigt mobile, de même forme et de même longueur que le précédent, présente, à sa naissance, un fort tubercule, qui vient se placer dans une échancrure du doigt précédent, lorsque ces organes sont rapprochés. Les pattes sont robustes, courtes, à l'exception de celles des troisième et quatrième

paires, qui sont les plus allongées; elles sont d'un marron roussâtre, aplaties, lisses et hérissées de longs poils roux, roides, placés çà et là. Les peignes sont courts, composés chacun de dix dents, toutes d'un marron testacé. L'abdomen, plus large que le céphalothorax, est très-allongé; il est marqué, en dessus, d'impressions transversales, et les segments, à partir du troisième seulement, présentent, en dessus, une petite carène longitudinale; quant au dernier, il est plus long et plus étroit que les précédents, non caréné, et offre seulement de petites impressions irrégulièrement disposées. Tout le dessous du corps est lisse, d'un marron testacé brillant; quant à la membrane qui lie les segments entre eux, elle est d'un gris cendré et finement striée longitudinalement. La queue est grêle et dépasse presque l'abdomen en longueur; elle est d'un brun marron foncé brillant, profondément canaliculée dans son milieu, et les saillies qu'elle présente de chaque côté sont finement tuberculées; le dernier article, d'un roux brillant, est ovalaire et allongé; il est lisse, plan en dessus, convexe et arrondi en dessous, hérissé de quelques poils roides, roussâtres, et terminé par un aiguillon allongé, recourbé et très-aigu à l'extrémité.

Cette espèce a été découverte par M. Aubry Lecomte, auquel je me fais un plaisir de la dédier, afin de rappeler les services rendus aux sciences naturelles, et en particulier à l'entomologie, par ce voyageur-naturaliste, pendant son séjour sur la côte occidentale d'Afrique.

Coll. du muséum de Paris.

SCORPIO (LYCHAS) GABONENSIS. Luc.

Pl. 12, fig. 8.

Long. 58 mill.; larg. 4 mill. 3/4.

Mâle. Il ressemble au *S. parensis* de Koch, et vient se placer dans le voisinage de cette espèce. D'un jaune sale taché de

brun. Le céphalothorax, plus étroit antérieurement, d'un jaune roussâtre, est taché, sur les côtés et en dessus, de brun foncé; il est finement granulé, tronqué sur les côtés latéro-antérieurs, et son bord antérieur présente, vers la partie médiane, une échancrure assez profonde; son milieu est parcouru par un sillon longitudinal, assez profondément accusé, et vers les côtés latéro-antérieurs on aperçoit une forte dépression, qui est entièrement lisse; il est finement rebordé sur les côtés qui sont sinués, et ses angles latéro-postérieurs sont arrondis. Les yeux médians sont d'un noir brillant, ainsi que ceux situés sur les côtés latéro-antérieurs. Les mandibules, assez allongées, jaunes, sont parcourues par des lignes très-fines, d'un brun foncé formant, sur ces organes, un réseau de cette couleur; les crochets, courts, terminés en pointe aiguë et recourbée, sont d'un jaune sale et fortement dentelés à leur côté interne. Les palpes, grêles et très-allongés, dépassent en longueur le second segment caudal; ils sont d'un jaune sale, tachés de brun et parcourus, en dessus et sur les côtés, par des côtes longitudinales, saillantes et finement granulées; le quatrième article présente aussi quelques côtes, mais celles-ci sont lisses; les doigts, grêles, recourbés, très-allongés, dépassent de beaucoup en longueur le quatrième article; ils sont d'un brun foncé, très-finement denticulés à leur côté interne, et présentent, à des distances plus ou moins grandes, des tubercules épineux : des poils très-courts, peu serrés, d'un jaune clair, se font remarquer çà et là sur ces organes préhenseurs; en dessous, les palpes sont lisses et entièrement jaunes. Les pattes, assez allongées, surtout les postérieures, sont d'un jaune sale et maculées de brun foncé; leur fémur et leur génual sont parcourus par des côtes saillantes, finement granuleuses; les articles qui suivent, c'est-à-dire le tibial, le métatarse et le tarse, sont lisses et hérissés de poils d'un jaune testacé. Les peignes sont allongés, composés chacun de dix-

huit dents, toutes d'un jaune clair. L'abdomen, étroit, allongé, est jaune et taché de brun en dessus ; il est couvert d'une granulation fine, peu serrée, et le bord postérieur du premier segment présente, dans son milieu, une échancrure assez profonde ; chaque segment, dans son milieu, à partir seulement du troisième, offre un petit cercle longitudinal, et le dernier, de chaque côté, est bicaréné. Tout le corps, en dessous, ainsi que les pattes, sont jaunes, lisses, à l'exception, cependant, du dernier segment, qui présente quatre côtes longitudinales, finement granulées, et dont les médianes sont les plus courtes. La queue, grêle, très-allongée, est d'un jaune roussâtre et finement maculée de brun ; tous les segments offrent, en dessus et en dessous, des côtes longitudinales, granulées, avec les intervalles qui les séparent presque lisses ; le dernier article est court, renflé, à peine caréné, et terminé par un aiguillon très-allongé, fortement recourbé, près de la naissance duquel s'aperçoit, en dessous, un fort tubercule spiniforme.

Cette espèce a été rencontrée aussi par M. Aubry Lecomte.

SCORPIO (LYCHAS) GUINEENSIS. Luc.

Pl. 12, fig. 9.

Long. 38 mill. ; larg. 5 mill.

Femelle. Très-voisine de l'espèce précédente, dont elle n'est peut-être que l'autre sexe. D'un jaune sale, maculé de brun. Le céphalothorax, un peu plus étroit antérieurement, d'un jaune légèrement roussâtre, est maculé, en dessus et sur les côtés, de taches brunes ; il est finement granulé, un peu moins tronqué sur les côtés latéro-antérieurs que chez l'espèce précédente ; le bord antérieur offre dans son milieu une échancrure assez profonde ; le sillon longitudinal, qui parcourt la partie médiane, est assez profond, et la dépression que l'on aperçoit vers les côtés latéro-antérieurs est plus obscurément accusée

que chez le *S. gabonensis;* il est plus fortement rebordé sur les côtés, qui sont sinueux, et les angles latéro-postérieurs sont légèrement arrondis. Les yeux médians sont d'un noir brillant, entourés de roussâtre; quant à ceux qui occupent les côtés latéro-antérieurs, ils sont entièrement noirs. Les mandibules, allongées, d'un jaune brillant, sont lisses, et le réseau d'un brun foncé, dont elles sont couvertes, est moins accusé que dans le *S. gabonensis;* les crochets, courts, terminés en pointe aiguë et recourbée, ont leur côté interne finement dentelé; ils sont d'un jaune clair et maculés de brun foncé dans leur milieu. Les palpes sont grêles et bien moins allongés que chez l'espèce précédente, car ils ne dépassent pas le dernier segment abdominal; ils sont d'un jaune sale, plus fortement maculés de brun foncé, et parcourus, en dessus et sur les côtés, par des lignes longitudinales moins saillantes et finement granulées; les doigts sont grêles, bien moins allongés que dans le *S. gabonensis*, et légèrement recourbés; ils sont très-finement denticulés à leur côté interne, et offrent, à des distances plus ou moins grandes, de petits tubercules épineux; en dessous, les palpes sont lisses, jaunes, à l'exception de la naissance des doigts, qui est d'un brun moins foncé. Les pattes, plus courtes et moins grêles que chez l'espèce précédente, sont d'un jaune sale et plus fortement annelées de brun foncé; elles sont parcourues par des lignes saillantes, très-finement granulées, et leur génual est comprimé et sensiblement élargi. Les peignes, d'un jaune testacé, sont moins allongés et composés chacun de dix-huit dents. L'abdomen, plus large et moins allongé, est d'un jaune clair et obscurément maculé de brun en dessus; il est couvert d'une granulation plus fine, et le bord postérieur du premier segment est bien moins profondément échancré; chaque segment, dans son milieu, mais seulement à partir du second, présente une petite carène longitudinale; quant au dernier, il ressemble à

celui de l'espèce précédente. Tout le corps, en dessous, ainsi que les pattes, sont d'un jaune clair et lisses. La queue, bien moins allongée, est d'un jaune roussâtre et plus fortement maculée de noir ; comme chez le S. *gabonensis,* les premiers segments sont parcourus par des côtes longitudinales granulées ; quant au dernier, il est beaucoup plus court et bien moins renflé, et l'aiguillon qui le termine est fortement recourbé ; près de la naissance de cet aiguillon, en dessous, se trouve un fort tubercule spiniforme sur lequel sont implantés quelques poils roussâtres.

Il n'a été rencontré qu'un seul individu de cette espèce.

Genre PHRYNUS. Oliv.

PHRYNUS BASSAMENSIS. Luc.

Patrie : Grand-Bassam.

Long. 36 mill. ; larg. 20 mill.

Elle vient se placer entre les *P. lunatus* et *scaber*. D'un noir foncé. Le céphalothorax, plus large que long, est déprimé, et présente, dans son milieu, une dépression longitudinale profondément enfoncée ; les côtés, en dessus, offrent aussi des dépressions, mais elles sont irrégulières et disséminées ; il est couvert de granules bien distincts, peu serrés, et ses bords latéraux et postérieurs sont finement spinuleux ; le bord antérieur est lisse, arrondi, et les côtés latéraux sont sinueux; postérieurement, il est profondément échancré, dans son milieu, et il est à remarquer que le sillon médian ne dépasse pas les bords antérieur et postérieur. Les yeux sont jaunes, et ceux qui occupent la partie antérieure sont placés sur un tubercule médian, de manière à établir entre eux un espace assez grand. Les mandibules sont noires, légèrement granuleuses et héris-

sées de poils roussâtres ; les crochets sont d'un noir brillant et fortement recourbés. Les mâchoires sont d'un noir roussâtre et revêtues, à leur côté interne, de poils allongés, serrés, d'un roux foncé. Les palpes sont très-allongés, robustes et d'un noir foncé ; le premier article est presque lisse et hérissé de poils roussâtres à son côté interne ; le second est épineux, et en dessus on aperçoit une crête couverte d'épines assez allongées et régulièrement disposées ; le troisième, de la même longueur que le suivant, est finement spinuleux, surtout en dessus, et ses bords supérieur et inférieur sont hérissés d'épines très-grandes, entre lesquelles on en aperçoit d'autres qui sont beaucoup plus petites ; l'article suivant ou le quatrième ressemble au précédent, mais il est plus épais, et les épines situées sur les bords supérieur et inférieur sont moins grandes et moins nombreuses, surtout supérieurement ; il est terminé à son extrémité, en dessus, par deux épines très-allongées et presque conjointes à leur base ; en dessous, il est armé d'une épine, mais beaucoup plus courte que celles situées en dessus ; l'article terminal est trifurqué, et l'ongle qui le termine est grand, recourbé, d'un noir brillant et hérissé de poils roussâtres à son côté interne. Les pattes de la première paire sont grandes, très-allongées, grêles, et le fémoral, légèrement courbé, est finement spinuleux ; les pattes suivantes, plus robustes, sont remarquables par leurs fémurs, qui sont larges et très-comprimés ; ils sont finement spinuleux, et leurs bords supérieur et inférieur sont hérissés d'épines courtes, placées sur deux rangs ; quant à leur côté interne, il est entièrement lisse ; les articles suivants sont d'un brun roussâtre et très-finement spinuleux. L'abdomen, beaucoup plus long et beaucoup plus étroit que le céphalothorax, est d'un brun roussâtre ; il est couvert de granules fins, peu serrés, et le bord postérieur de chaque segment est finement granuleux ; le dessous est lisse et d'un brun roussâtre beaucoup plus clair que le dessus. Des

points stigmatiformes, assez profondément enfoncés, se font remarquer sur les segments en dessus et en dessous.

Cette espèce, qui appartient à la section des *Phrynus* à palpes grêles, ne pourra être confondue avec le *P. lunatus*, à cause des épines que présentent les bords supérieur et inférieur des palpes, et à cause du céphalothorax et de l'abdomen, en dessus, qui sont granuleux. Elle a beaucoup plus d'analogie avec le *P. scaber*; mais, chez cette dernière espèce, le céphalothorax et l'abdomen sont seulement couverts d'aspérités, qui sont même très-peu apparentes, surtout sur l'abdomen; de plus, les épines qui arment les bords supérieur et inférieur des palpes sont moins nombreuses que dans le *P. bassamensis*; enfin, un caractère encore bien tranché, c'est l'élargissement et la dépression des fémurs, qui sont épineux sur les bords supérieur et inférieur, tandis que, chez le *P. scaber*, ces organes ne sont hérissés que de tubercules subépineux.

Je dois cette espèce à l'extrême obligeance de M. Girard, mon collègue de la Société entomologique.

Coll. du collége Rollin.

MYRIAPODES.

GENRE POLYDESMUS. Latr., *Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, t. VII, p. 77.

POLYDESMUS THOMSONII. Luc.

Patrie : côte de Malaguette.

Pl. 13, fig. 9.

Long. 68 mill.; larg. 12 mill.

Femelle. Cette belle et grande espèce vient se ranger dans le voisinage du *P. princeps* de Gervais. La tête, entièrement d'un brun marron, est rugueuse et présente, dans son milieu, un sillon longitudinal, profondément marqué, qui part de la base et ne dépasse pas la ligne formée par les antennes; tout près de la dépression, sur les bords de laquelle les antennes viennent s'insérer, on aperçoit, de chaque côté, une petite saillie arrondie, marginée, testacée, qui semblerait représenter un ocelle, et dont je ne puis cependant caractériser l'usage d'une manière précise; antérieurement, elle est profondément échancrée, irrégulièrement subponctuée et d'une couleur marron beaucoup plus clair. Les organes buccaux sont d'un marron testacé. Les antennes, courtes, robustes, sont d'un marron clair et couvertes de poils très-courts, peu serrés, entièrement testacés; les divers articles qui les composent sont courts, à l'exception cependant du pénultième, qui est le plus long de

tous; quant au terminal, il est très-court, rudimentaire et semble être emboîté dans l'article précédent. Tout le corps est d'un brun marron foncé et parcouru, dans son milieu, par une large bande d'un jaune ferrugineux. Le premier segment, plus long et moins large que les suivants, est excavé et terminé en pointe aiguë de chaque côté; il est finement rebordé et ne présente qu'une seule rangée de tubercules situés sur sa partie postérieure, qui est sinueuse dans son milieu; les suivants, plus larges, moins allongés, offrent trois rangées transversales de tubercules, dont les plus saillants sont ceux qui occupent leur partie postérieure; quant à ceux situés extérieurement, ils sont moins saillants, plus espacés et moins nombreux. Tous ces segments sont bimarginés sur les côtés et dans l'espace assez grand, laissé par ces deux carènes en bourrelet, se trouvent les stigmates, qui sont arrondis et saillants; il est à remarquer que sur les segments, qui sont pourvus de stigmates, la carène interne est déviée dans son milieu et représente alors une petite fossette ovalaire, longitudinale, dans laquelle sont situés, de chaque côté, les organes de la respiration. Le segment anal est entièrement d'un jaune ferrugineux, étroit, prolongé en arrière, bituberculé sur les côtés latéraux, avec une légère fissure à sa partie postérieure. Les valves anales, légèrement ridées, sont d'un brun marron foncé dans leur milieu, et d'un jaune testacé sur les côtés; il est aussi à remarquer que la petite pièce d'un jaune testacé, qui clôt inférieurement les valves anales, est triépineuse postérieurement. Le corps, sur les côtés, est d'un brun marron foncé et couvert de tubercules petits, saillants et assez serrés; en dessous, il est d'un jaune ferrugineux. Les pattes sont allongées, grêles, d'un marron clair et couvertes de poils courts, peu serrés, d'un jaune testacé; quant aux ongles, ils sont très-courts et entièrement d'un jaune clair.

Je me fais un plaisir de dédier cette belle espèce, dont je

n'ai vu que l'un des sexes, à M. J. Thomson, possesseur d'une riche collection, et auteur de plusieurs ouvrages justement estimés par les entomologistes ; elle a été découverte par M. H. Deyrolle, qui l'a rencontrée sous des mousses, au pied des arbres, en soulevant un peu la terre humide.

POLYDESMUS ERYTHROPUS. Luc.

Patrie : côte de Malaguette.

Pl. 13, fig. 8.

Long. 30 mill.; larg. 5 mill.

Mâle. Beaucoup plus petit que l'espèce précédente. La tête, d'un noir teinté de rose, est tachée de gris cendré sur les côtés latéro-postérieurs ; elle est lisse et présente, dans son milieu, un sillon longitudinal, profondément marqué, qui part de la ligne formée par les antennes et n'atteint pas sa partie postérieure ; il est rougeâtre sur les côtés, et sa partie antérieure, où l'on voit une échancrure assez large et profonde, est bordée de jaune testacé. Les organes buccaux sont d'un jaune testacé, à l'exception cependant de la lèvre et des mâchoires, qui sont légèrement teintées de rose. Les antennes sont roses, couvertes de poils d'un jaune testacé ; leur pénultième article est le plus long de tous, et le terminal est très-court et presque rudimentaire. Tout le corps est d'un noir teinté de rose, à segments finement bordés de jaune, et couvert, en dessus, d'une production crétacée d'un gris cendré clair. Le premier segment, un peu plus allongé et plus étroit que les suivants, est terminé en pointe arrondie sur les côtés ; il est finement rebordé, et son bord postérieur est légèrement sinueux ; les segments suivants, plus larges, mais moins allongés, sont rebordés et arrondis sur les côtés, à l'exception des second et troisième dont les côtés latéro-postérieurs sont terminés en

pointe ; à partir du quatrième segment, ils sont finement denticulés de chaque côté des bords latéro-postérieurs, et tout le dessus de la partie élargie de chaque segment est finement chagriné; leur partie médiane est lisse, et sur la plupart des segments on aperçoit un petit sillon transversal légèrement accusé. Il est aussi à remarquer que la partie médiane des bords latéro-postérieurs des trois derniers segments est très-finement denticulée ; quant au segment anal, il est plus long que large, et spinuleux à sa partie postérieure. Les valves anales sont d'un rose testacé, et toute leur partie médiane est finement chagrinée. Les segments où se trouvent des stigmates offrent, sur les côtés, une petite saillie ovalaire au milieu de laquelle est placée l'ouverture de la respiration, qui est de forme arrondie. Tout le corps, en dessous et sur les côtés, est d'un rose tendre avec le bord postérieur de chaque segment très-finement spinuleux. Les pattes sont d'un rose tendre et plus ou moins couvertes d'une production crétacée d'un gris cendré clair ; elles sont grêles, allongées, couvertes de poils jaunâtres, très-courts et peu serrés ; quant aux ongles, ils sont très-courts et entièrement jaunes. Les organes sexuels mâles, d'un jaune testacé, sont très-allongés, terminés en pointe très-aiguë et légèrement en croissant à leur extrémité.

Je ne connais pas la femelle de cette espèce qui a été prise, par M. H. Deyrolle, dans les mêmes conditions que la précédente.

POLYDESMUS AUBRYI. Luc.

Long. 42 mill. ; larg. 4 mill. 1/2.

Mâle. La teinte générale de cette remarquable espèce est un noir brillant, avec le bord des segments alternativement jaune et noir. La tête, d'un noir brillant, est lisse et présente, dans son milieu, un sillon longitudinal qui part de la base et

ne dépasse pas la ligne formée par les antennes ; en arrière de la dépression dans laquelle les antennes viennent s'insérer, on aperçoit, de chaque côté, un petit espace arrondi, saillant, lisse, qui semblerait représenter un ocelle, et dont je ne puis cependant préciser l'usage d'une manière bien exacte; antérieurement, elle est échancrée et finement bordée de testacé. Les organes buccaux sont d'un jaune testacé. Les antennes sont grêles, allongées et atteignent le cinquième segment; elles sont d'un noir brillant et couvertes de poils testacés, courts, peu serrés; les divers articles qui les composent sont à peu près de même longueur, excepté le basilaire et le terminal, qui sont très-courts. Les segments sont noirs, étroits, légèrement élargis sur les côtés et couverts de granules d'un noir brillant : ceux-ci sont gros, saillants, peu serrés; ils sont d'un jaune testacé sur les côtés, à l'exception des sixième, huitième, onzième, quatorzième et dernier ou segment anal, qui sont noirs; ils sont finement rebordés, et les parties latérales des premier, deuxième, troisième, quatrième, sixième, huitième, onzième et quatorzième segments sont lisses; quant aux suivants, c'est-à-dire les cinquième, septième, neuvième, dixième, douzième, treizième, quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième, ils sont biépineux sur les côtés latéro-postérieurs, excepté cependant l'avant-dernier, qui n'offre, de chaque côté, qu'une épine; le dernier segment ou l'anal est allongé, étroit, terminé en pointe et quadridenté à son extrémité; les valves anales sont d'un noir brillant, finement striées longitudinalement, et leur partie rebordée est roussâtre ; sur les côtés et en dessous, le corps est finement granuleux et entièrement d'un noir mat. Les pattes sont grêles, très-allongées et couvertes de poils testacés, courts, peu serrés; elles sont d'un noir brillant, à l'exception des hanches, qui sont d'un brun roussâtre, et des ongles, qui sont d'un jaune testacé. Les organes sexuels mâles sont très-allongés, grêles et entièrement d'un jaune testacé;

ils sont étroits, légèrement élargis à leur extrémité, qui est en croissant et terminée en pointe aiguë.

Cette jolie espèce, dont je ne connais pas la femelle, a été découverte par M. Aubry Lecomte.

Coll. du muséum de Paris.

POLYDESMUS GABONICUS. Luc.

Long. 24 mill.; larg. 7 mill. 1/2.

Femelle. La couleur de cette espèce, remarquable par l'élargissement de ses segments, est un brun roussâtre. La tête, entièrement cachée par l'expansion du premier segment, est couverte de points assez forts, peu serrés, et offre, dans son milieu, un sillon longitudinal profondément marqué, qui part de la base et ne dépasse pas la ligne formée par les antennes; antérieurement elle est lisse, et la lèvre supérieure présente une échancrure large et peu profonde. Les organes buccaux sont roussâtres. Les antennes, d'un roux clair, sont courtes et ramassées; les divers articles qui les composent sont généralement courts, à l'exception du cinquième, qui est le plus allongé. Le premier segment, allongé, dilaté et arrondi à sa partie antérieure, cache entièrement la tête; il est roussâtre, finement granulé, et tout son bord antérieur ainsi que les côtés offrent des stries régulièrement disposées. Les segments qui suivent sont étroits, très-élargis, d'un brun foncé dans leur milieu et roussâtres sur les côtés; ils présentent, sur la région dorsale, des tubercules peu saillants, régulièrement placés et formant deux rangées transversales; ils sont régulièrement striés sur les côtés et postérieurement, et leur bord postérieur, dans sa partie médiane, est sensiblement concave; les bords latéro-antérieurs sont arrondis, tandis que les bords latéro-postérieurs sont, au contraire, terminés de chaque côté par une épine allongée et aiguë. L'avant-dernier segment,

étroit, est remarquable par son bord postérieur, qui présente une échancrure large et surtout très-profonde ; quant au segment anal, il est plus long que large, terminé en pointe et spinuleux sur les côtés. Les valves anales sont lisses et d'un jaune roussâtre ; à leur partie antérieure, on aperçoit une petite pièce, plus large que longue, et qui porte postérieurement deux tubercules épineux. Tout le corps, en dessous, est d'un jaune roussâtre, avec le bord des segments finement rebordé et d'un brun foncé. Les pattes, entièrement cachées par l'expansion des segments, sont grêles, allongées et entièrement d'un jaune testacé.

Cette espèce a été découverte par M. Aubry Lecomte.

Coll. du muséum de Paris.

Genre HETEROSTOMA. Newp., *the Trans. of the Linn. Society of London*, t. XIX, p. 413 (1844).

Le genre *Heterostoma*, établi par M. G. Newport, renferme des espèces excessivement curieuses et chez lesquelles les organes de la respiration, au lieu d'être vulviformes ou en boutonnière, comme cela a lieu chez les *Scolopendres* proprement dites, sont, au contraire, circulaires ou subcirculaires et en plaques criblées de petites perforations. De plus, ces organes sont au nombre de dix paires de chaque côté du corps, tandis que chez les Scolopendres on n'en compte que neuf paires. Tels sont les principaux caractères qui différencient les *Heterostoma* des *Scolopendres*. En étudiant les quelques Myriapodes rapportés du Gabon par M. Aubry Lecomte, je trouvai une Scolopendride qui fixa tout particulièrement mon attention à cause de la disposition et de la forme des stigmates, et surtout à cause de leur nombre. En consultant le travail de M. G. Newport et celui de M. P. Gervais sur les Myriapodes, je ne tardai pas à reconnaître dans cette Scolopendride singulière une

espèce appartenant au genre *Heterostoma* de l'entomologiste anglais. Toutes les espèces qui composent cette coupe générique adoptée par les aptérologistes ont une très-grande affinité entre elles, et l'espèce nouvelle que je vais faire connaître vient se ranger tout à côté de l'*H. trigonopoda* du docteur Leach, avec laquelle, toutefois, elle ne pourra être confondue à cause de ses antennes dont les articles, à partir du cinquième, sont tomenteux, et des pattes de la dernière paire, qui sont très-allongées.

HETEROSTOMA NEWPORTI. Luc.

Long. 110 à 125 mill.; larg. 10 à 12 mill.

D'un vert-bouteille brillant plus ou moins foncé. La tête, aussi longue que large, est aplatie et lisse; elle est légèrement échancrée à sa partie antérieure, qui est rétrécie, et son bord postérieur, au lieu d'être coupé carrément comme dans l'*H. trigonopoda*, est, au contraire, entièrement arrondi; quelques points, arrondis, très-espacés et peu accusés, se font remarquer près de l'insertion des antennes et des organes de la vue. Les mandibules, courtes, robustes, sont d'un ferrugineux foncé et présentent des points peu marqués, placés çà et là; les crochets sont courts, roussâtres à leur base et noirs à leur extrémité, qui est fortement recourbée. Les mâchoires sont d'un jaune verdâtre; les palpes maxillaires, de la même couleur que les mâchoires, sont courts, et leur dernier article, qui est terminé par un crochet de couleur noire, offre, en dessus, une rangée longitudinale de poils soyeux, courts et très-serrés. Toute la lèvre inférieure, d'un ferrugineux foncé, est couverte de points placés çà et là; antérieurement, elle est rougeâtre, et les dents dont elle est armée sont grandes, espacées et de couleur noire. Les antennes, assez allongées,

varient pour le nombre des articles; il y a des individus chez lesquels ces organes ont dix-sept articles, et il y en a d'autres, au contraire, où les articles sont au nombre de vingt; les quatre premiers articles sont d'un vert-bouteille brillant, glabres, tandis que ceux qui suivent, quoique de la même couleur, sont couverts d'une tomentosité roussâtre. Les yeux sont d'un jaune d'ambre brillant, et la quatrième paire, située plus postérieurement, est de forme ovalaire. Les segments, en dessus, sont parcourus longitudinalement par deux stries distinctement marquées, mais qui s'oblitèrent dans les segments antérieurs; ils sont marginés, et leur angle latéral postérieur est arrondi; le dernier segment est roussâtre, étroit et prolongé dans le milieu de son bord postérieur. Les stigmates sont saillants et d'un brun foncé. Les pattes sont de la même couleur que le corps, lisses, et l'ongle qui les termine est allongé et d'un noir foncé; les postérieures sont roussâtres, plus allongées que chez l'*H. trigonopoda*, et composées d'articles arrondis; le premier article, à son côté interne et en dessous, est armé d'épines allongées, robustes, et qui varient pour le nombre, car il y a des individus chez lesquels on voit neuf, dix et même quelquefois douze épines. Tout le corps, en dessous, est semblable au dessus, seulement les sillons qui les parcourent sont plus petits et plus profondément marqués.

Cette espèce a été découverte par M. Aubry Lecomte. Je me fais un plaisir de la dédier à M. G. Newport, zoologiste trop tôt enlevé aux sciences naturelles, qu'il avait illustrées, et auquel l'entomologie est redevable d'excellents travaux sur la classe des Myriapodes.

Coll. du muséum de Paris.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES,

AVEC INDICATION DES AUTEURS DES NOMS GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES

NOUVEAUX SEULEMENT.

NOTA. *Les noms en italique ne sont pas adoptés, mais seulement cités dans cet ouvrage.*

B.

C

E.

H.

I.

Z.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS.

ERRATA.

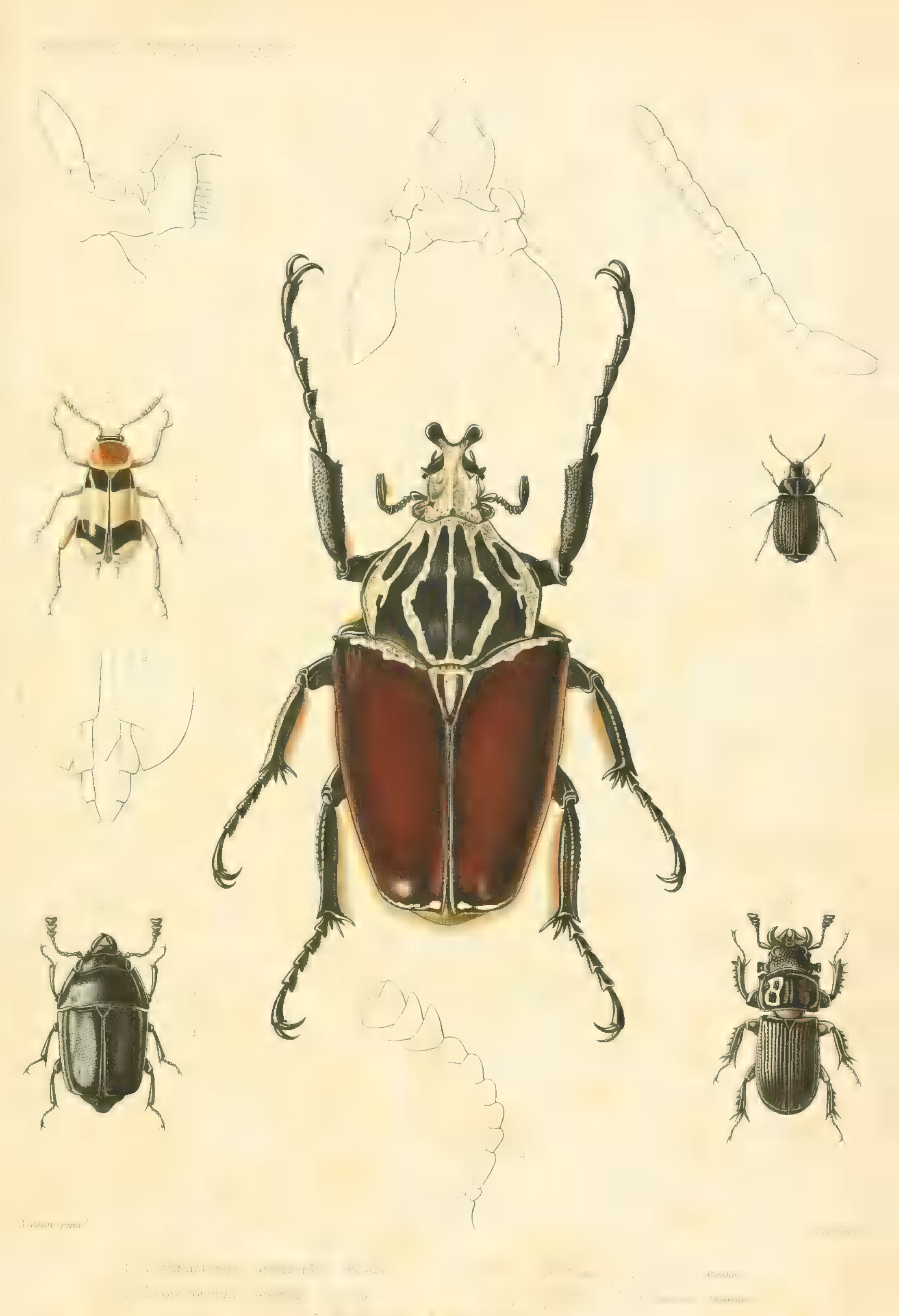
Page 35,	ligne 23,	*au lieu de :*	LICHNASTENITÆ,	*lisez :*	LICHNASTHENITÆ.
— 35	— 24	—	LICHNASTENUS	—	LICHNASTHENUS.
— 37	— 5	—	—	—	—
— 36	— 31	—	*Cheiloglosse*	—	*Chiloglosse.*
— 148	— 29	—	Ptycholœnus, Chev. Rev. et Mag. de zool., 1858.	—	Ptycholœmus, Chev. Ann. Soc. Ent., 1858, p. 322.
— —	— 30	—	Ptycholœaus	—	Ptycholœmus.
— 149	— 1	—	—	—	—
— —	— 19	—	—	—	—
— 357	— 15			—	(Planche 11, fig. 5.)
— 357	— 16			—	(d°, d° 6.)

ERRATA DES PLANCHES.

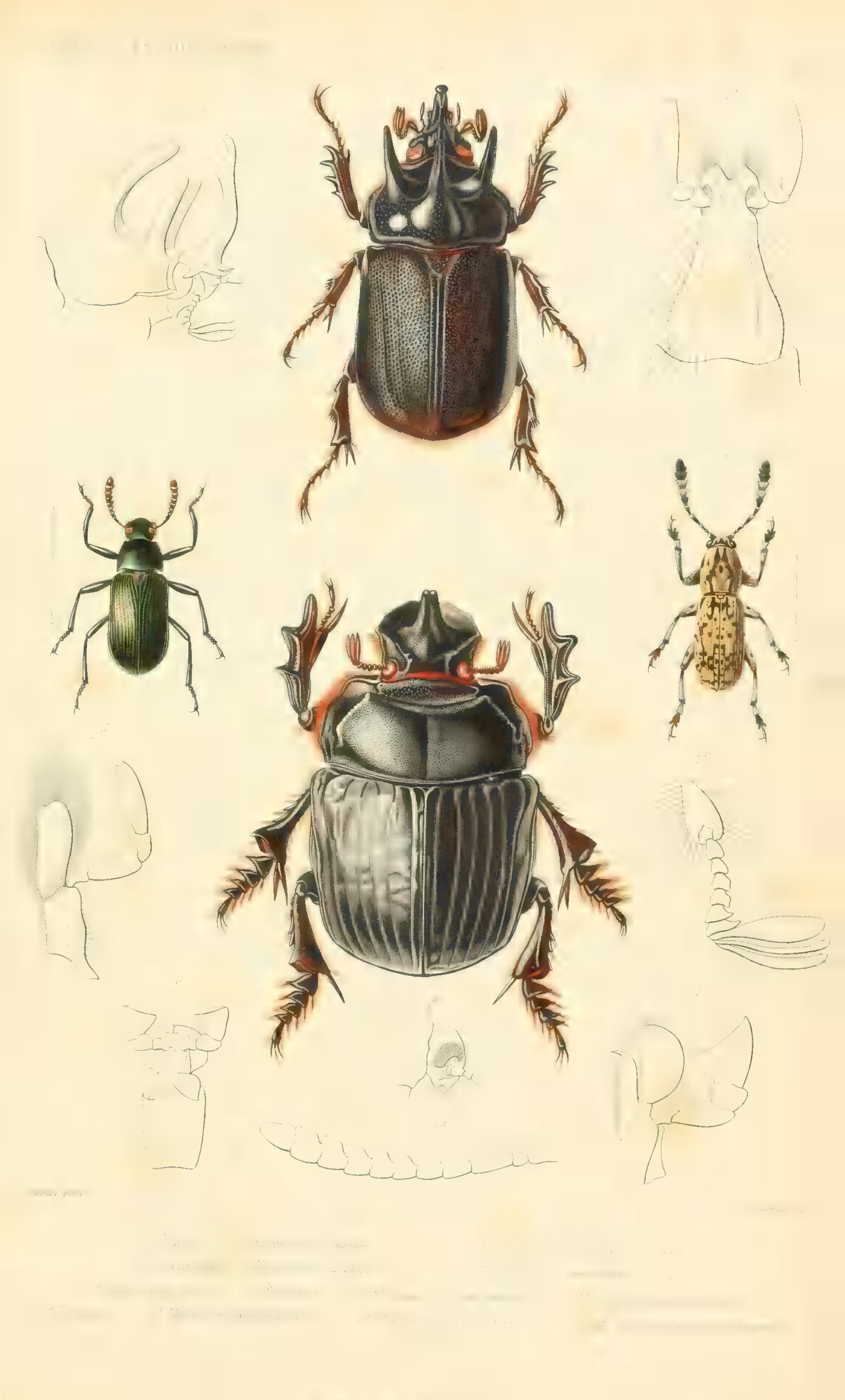
Pl. 1,	ligne 1,	*au lieu de :*	Lichnastenus,	*lisez :*	Lichnasthenus.
— —	— 2	—	Phorocormys	—	Pherocopis.
— 3	— 3	—	Gabonicus	—	Reichei.
— 5	— 1	—	Ptycholœnus	—	Ptycholœmus.
— 14	— 3	—	*Id.*	—	Thomson.
— —	— 4	—	Dejean	—	(Dejean), Chevrolat.

PARIS. — IMP. DE Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, RUE DE L'ÉPERON, 5.

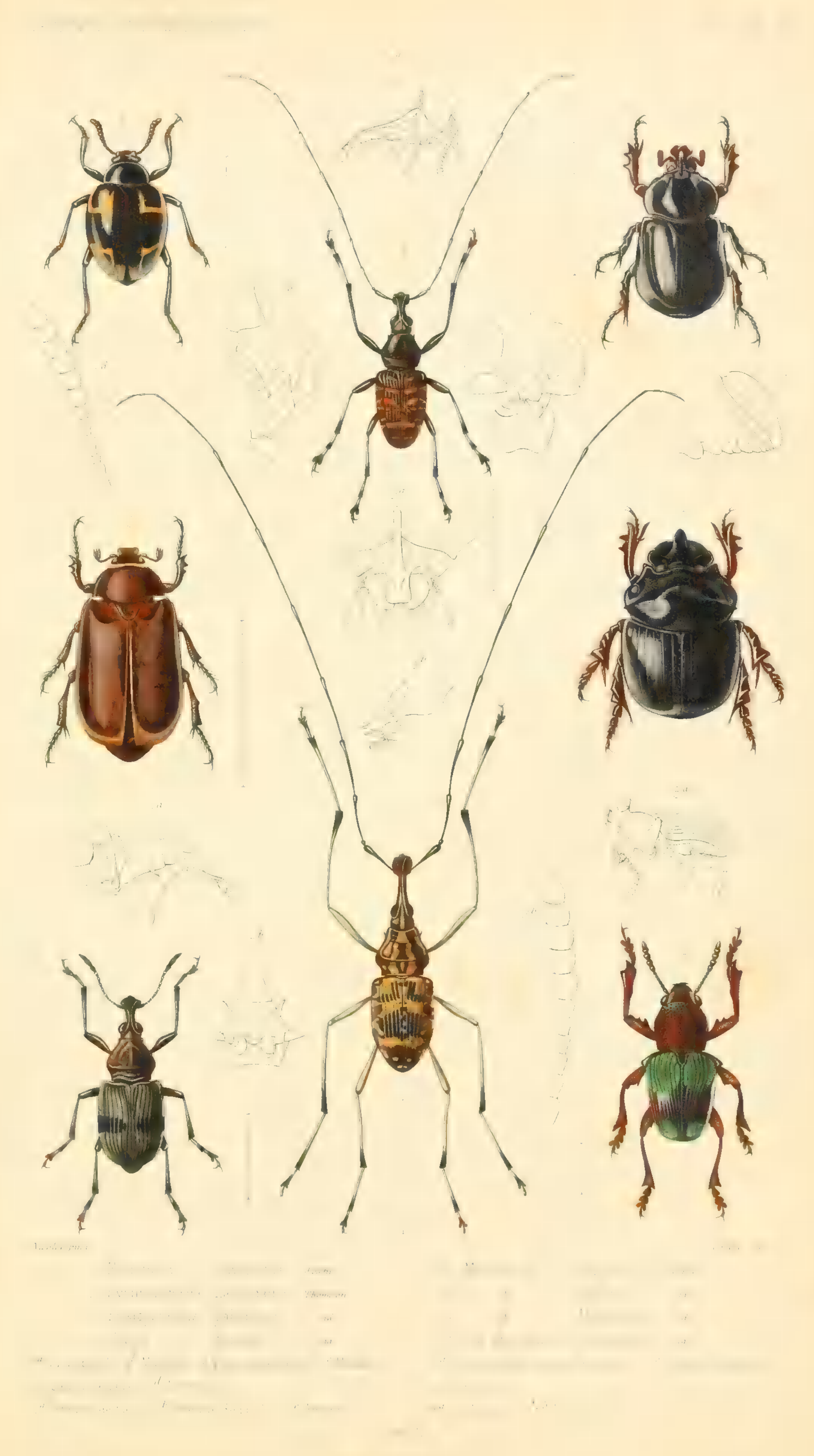




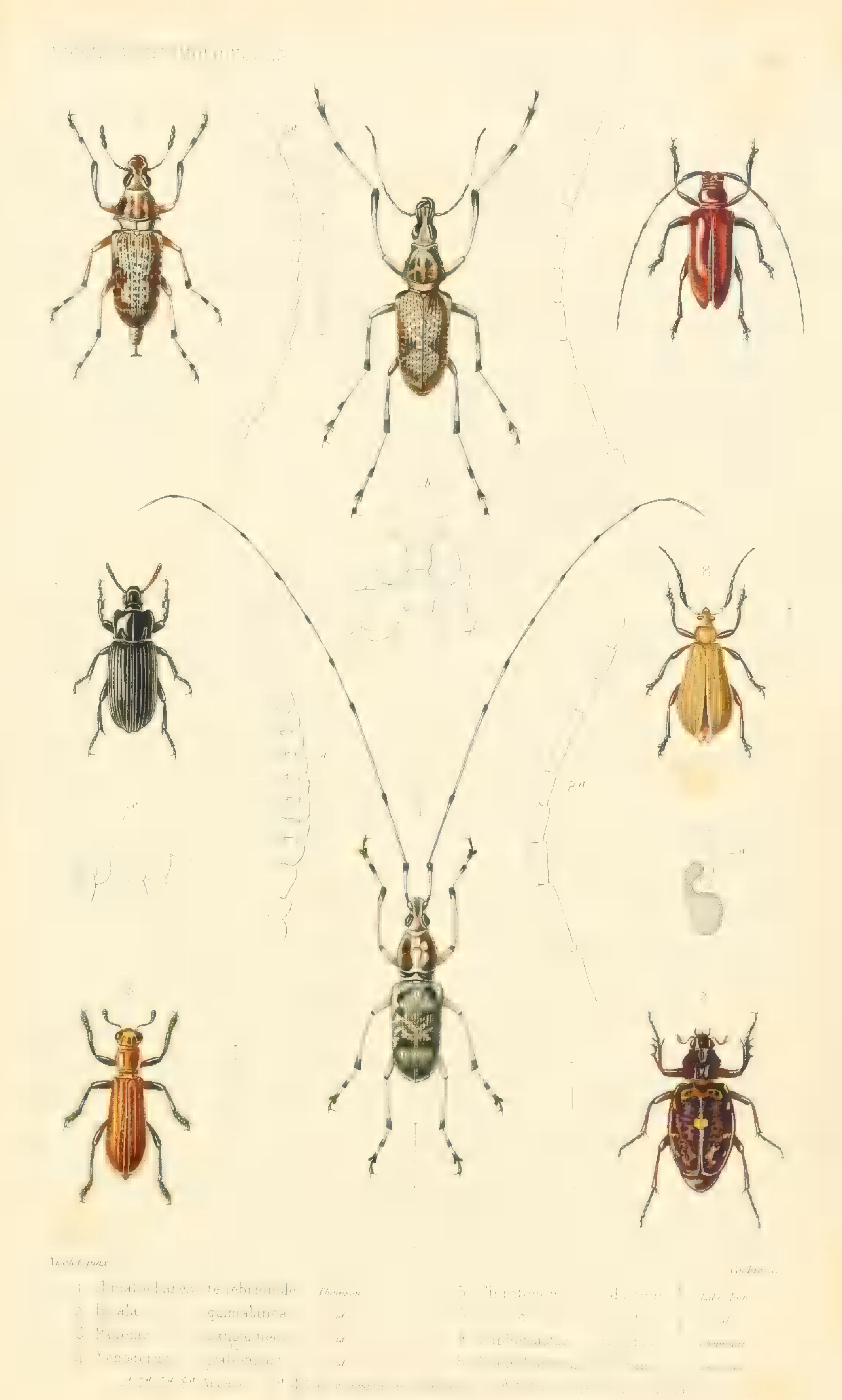
Imp Tourtaut Mme Vve Vaillant color



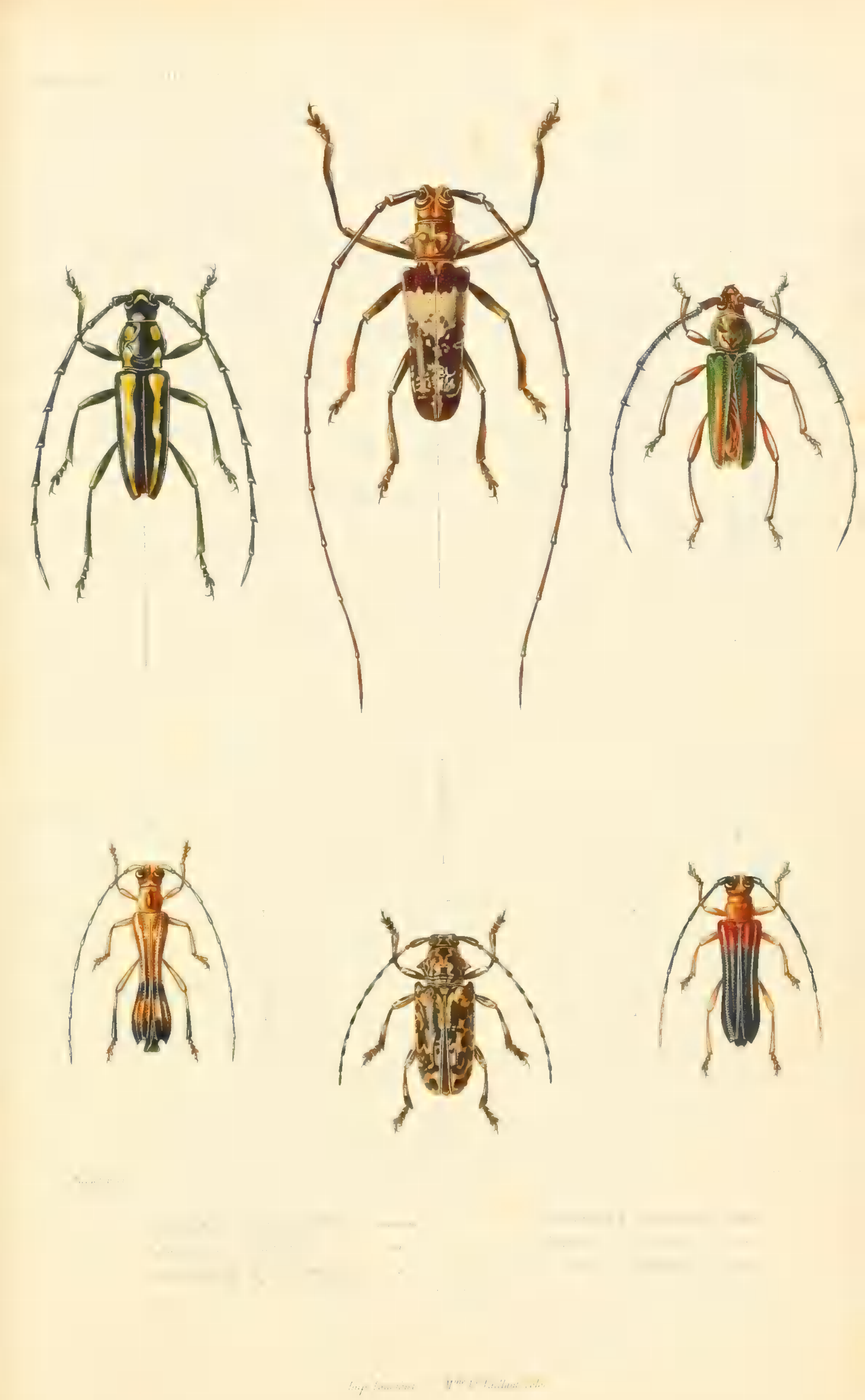
Imp Tourant   M[me] Vaillant color

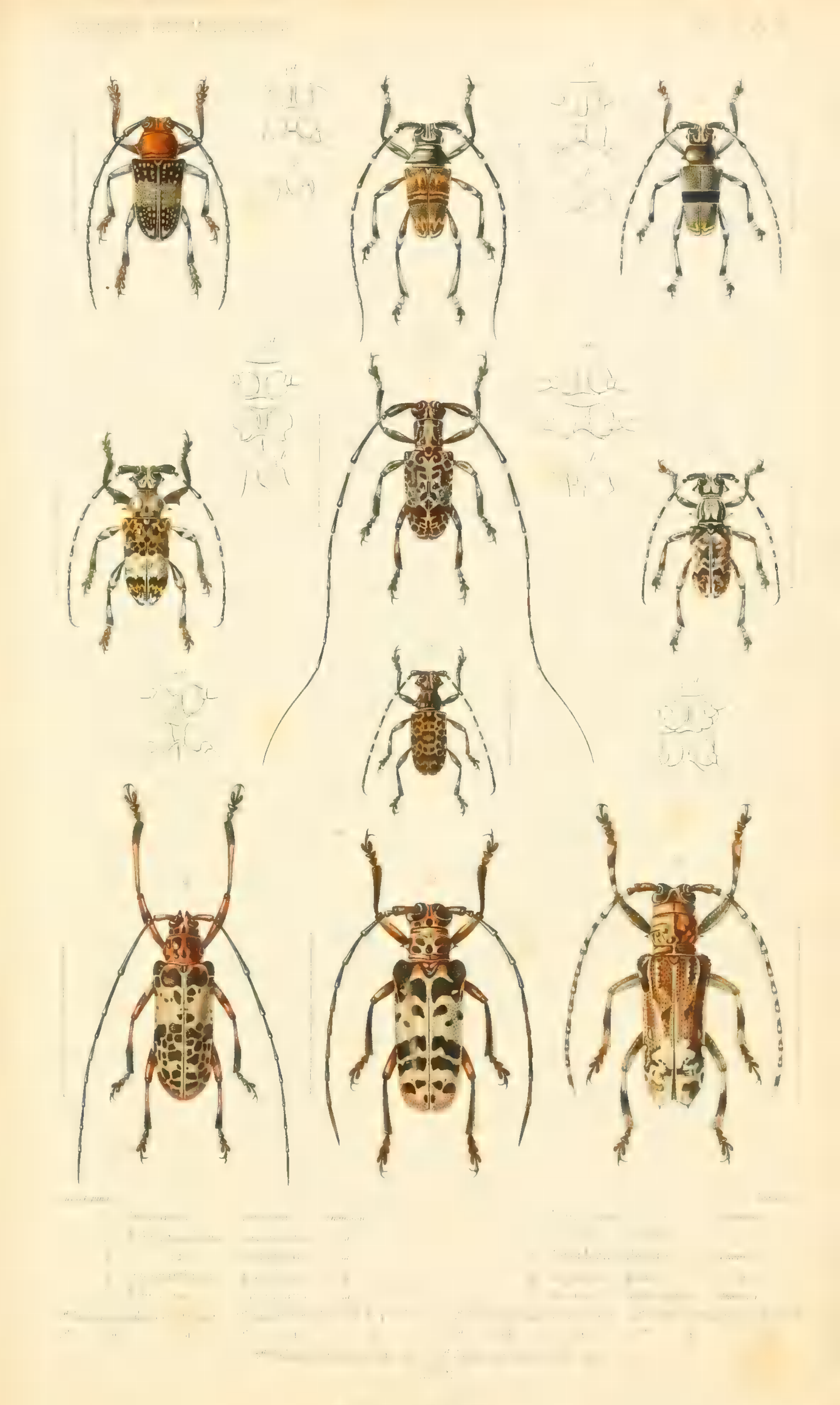


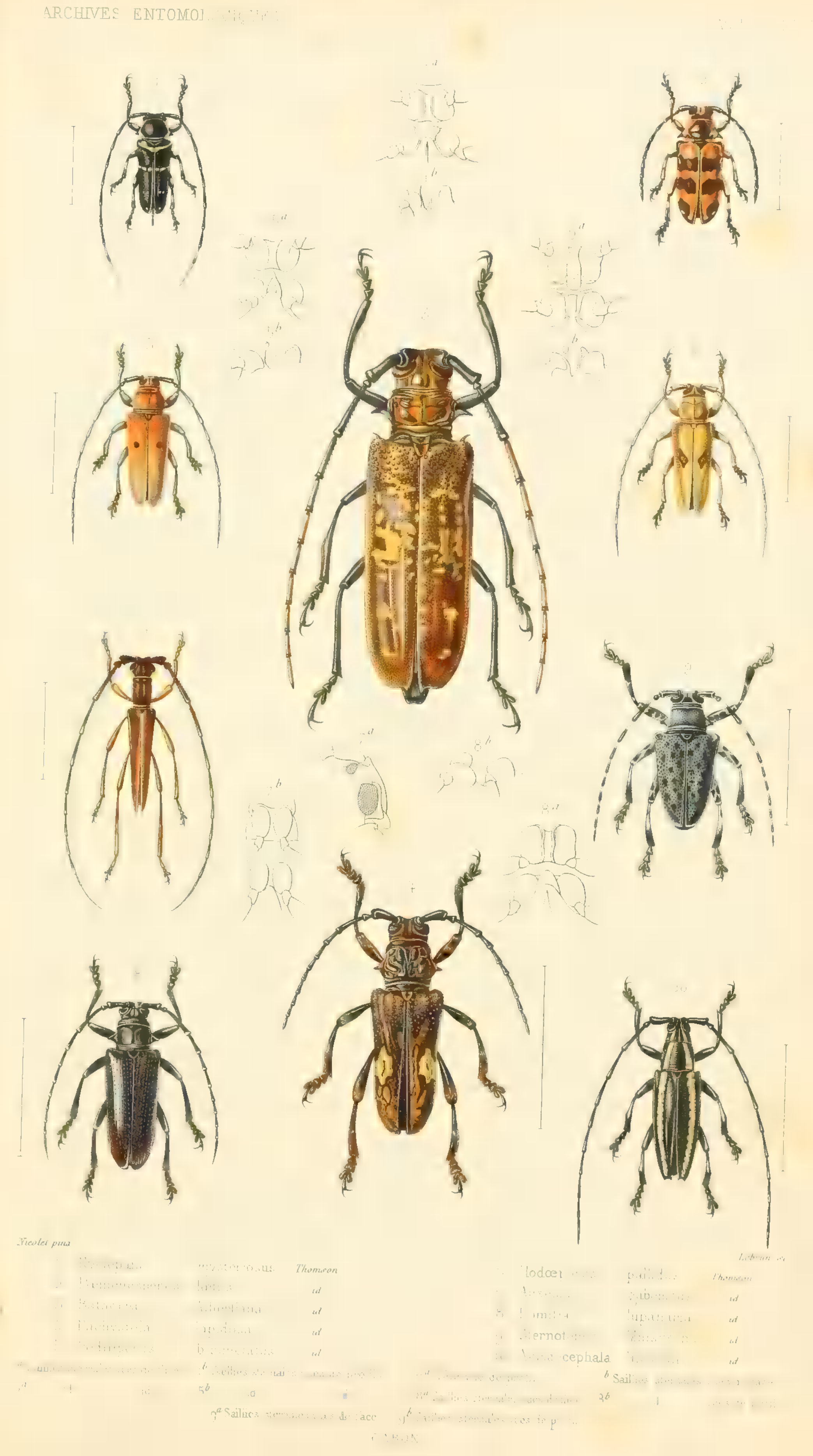
Imp Tourfaut   Vme Ve Vaillant color

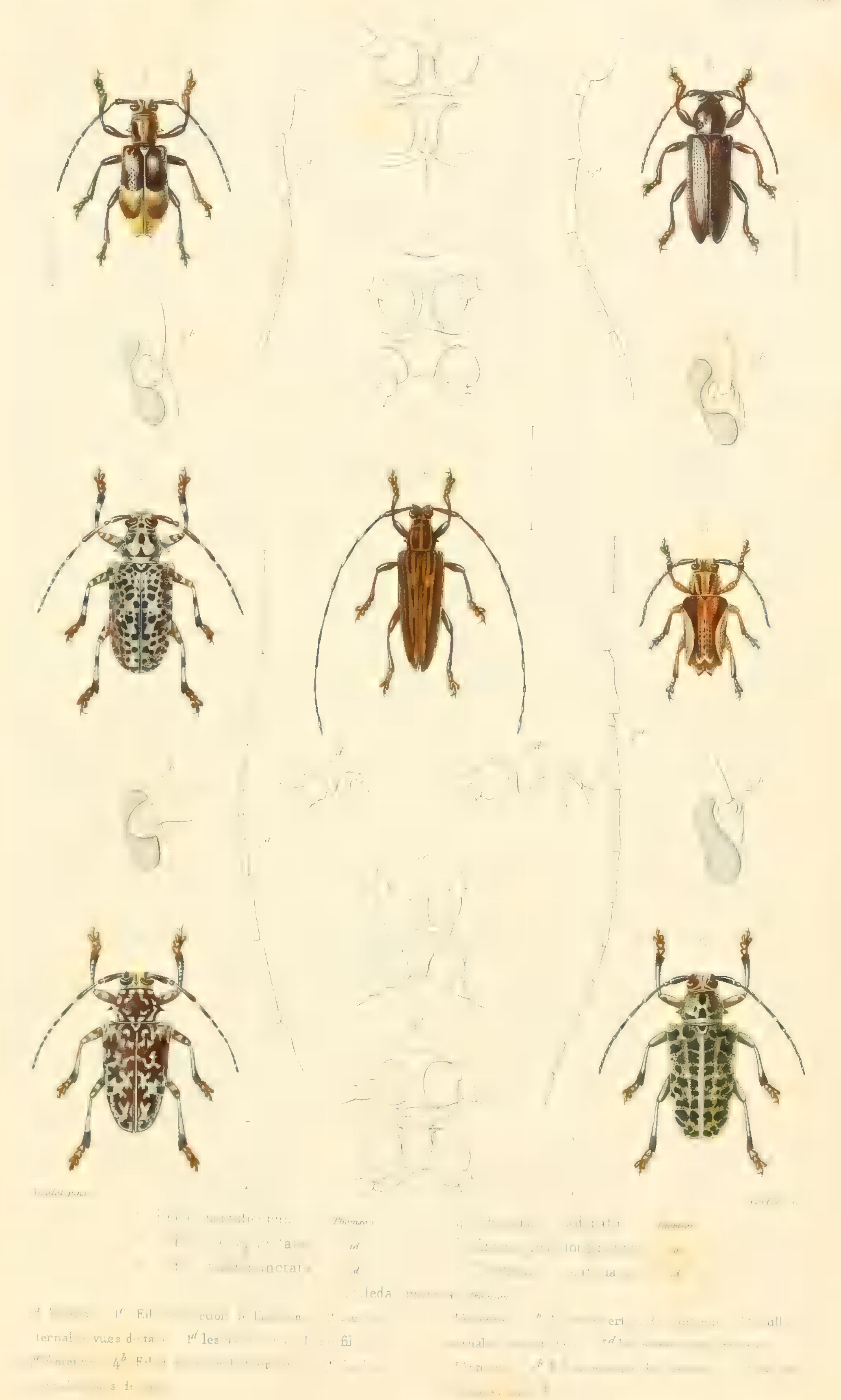


Imp Tourfaut Mme Ve Vaillant color

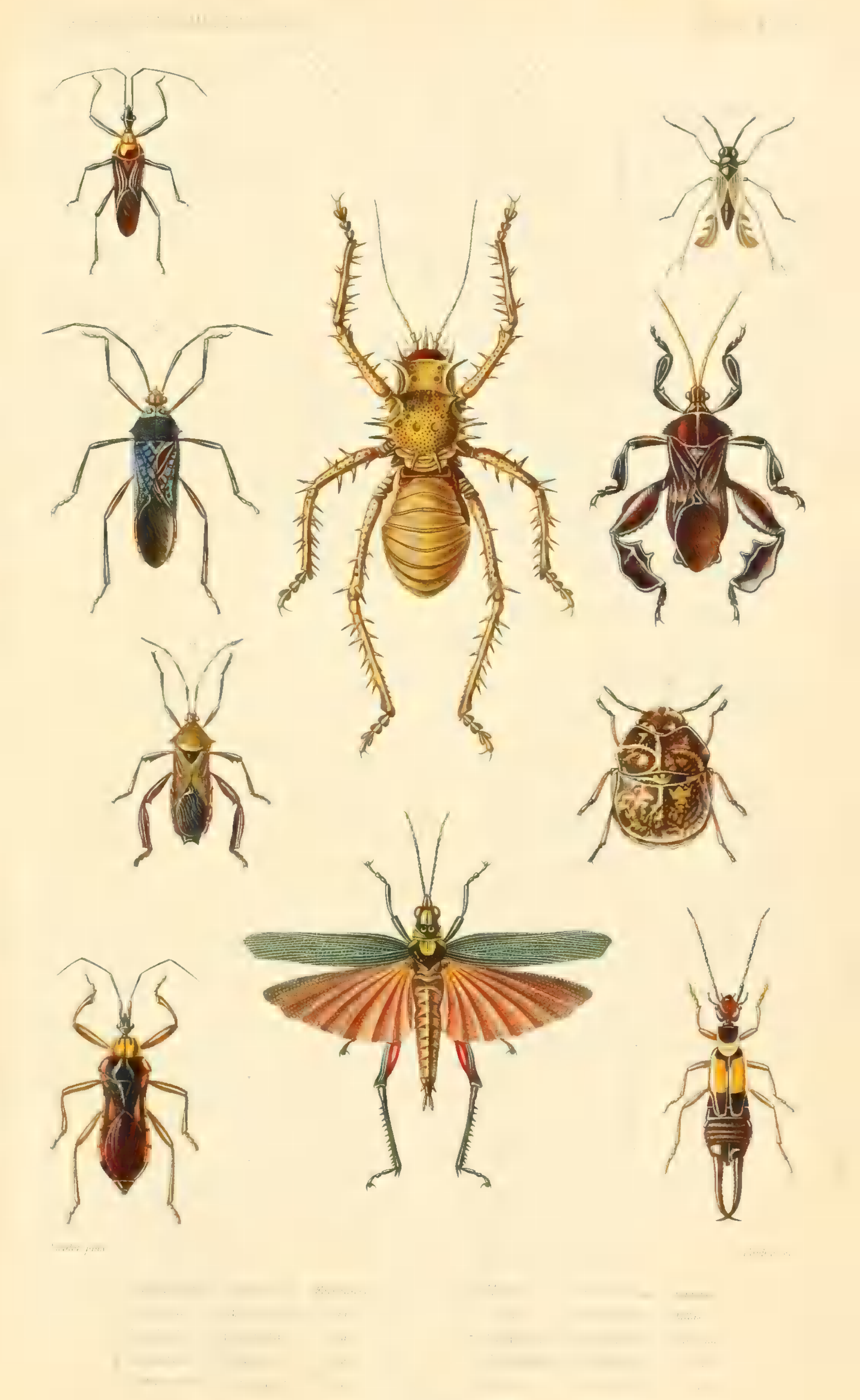





ARCHIVES ENTOMOL
Nicolet pinx
Thomson
id
id
id
id
Lebrun sc
Thomson
id
id
id
id
cephala
Sailli
de face
Imp. Tourfaut. Mme Ve Vaillant color.



Imp. Tourfaut Mme Ve Vaillant color.

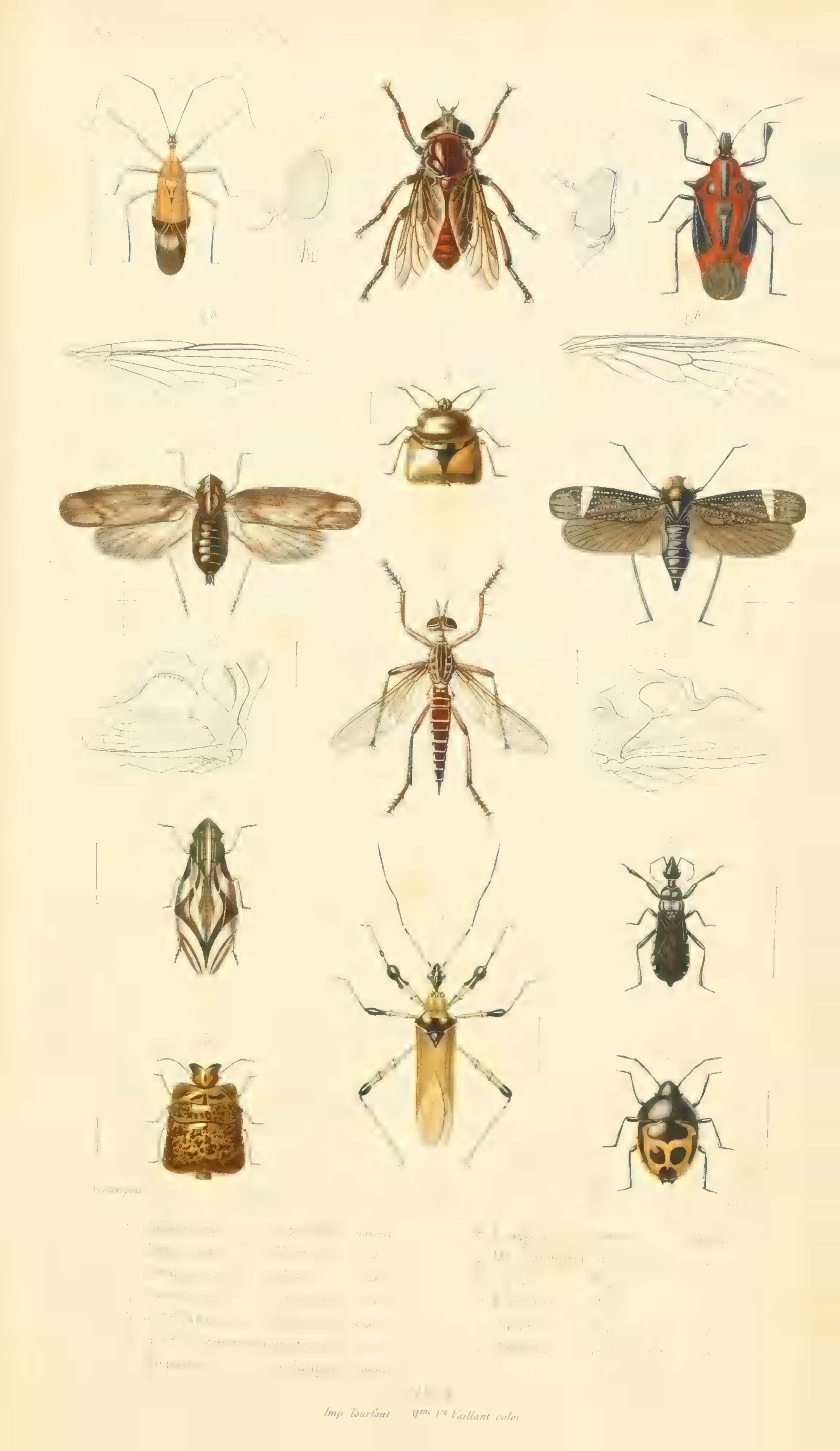


Imp Tourfaut Mme Ve Vaillant color

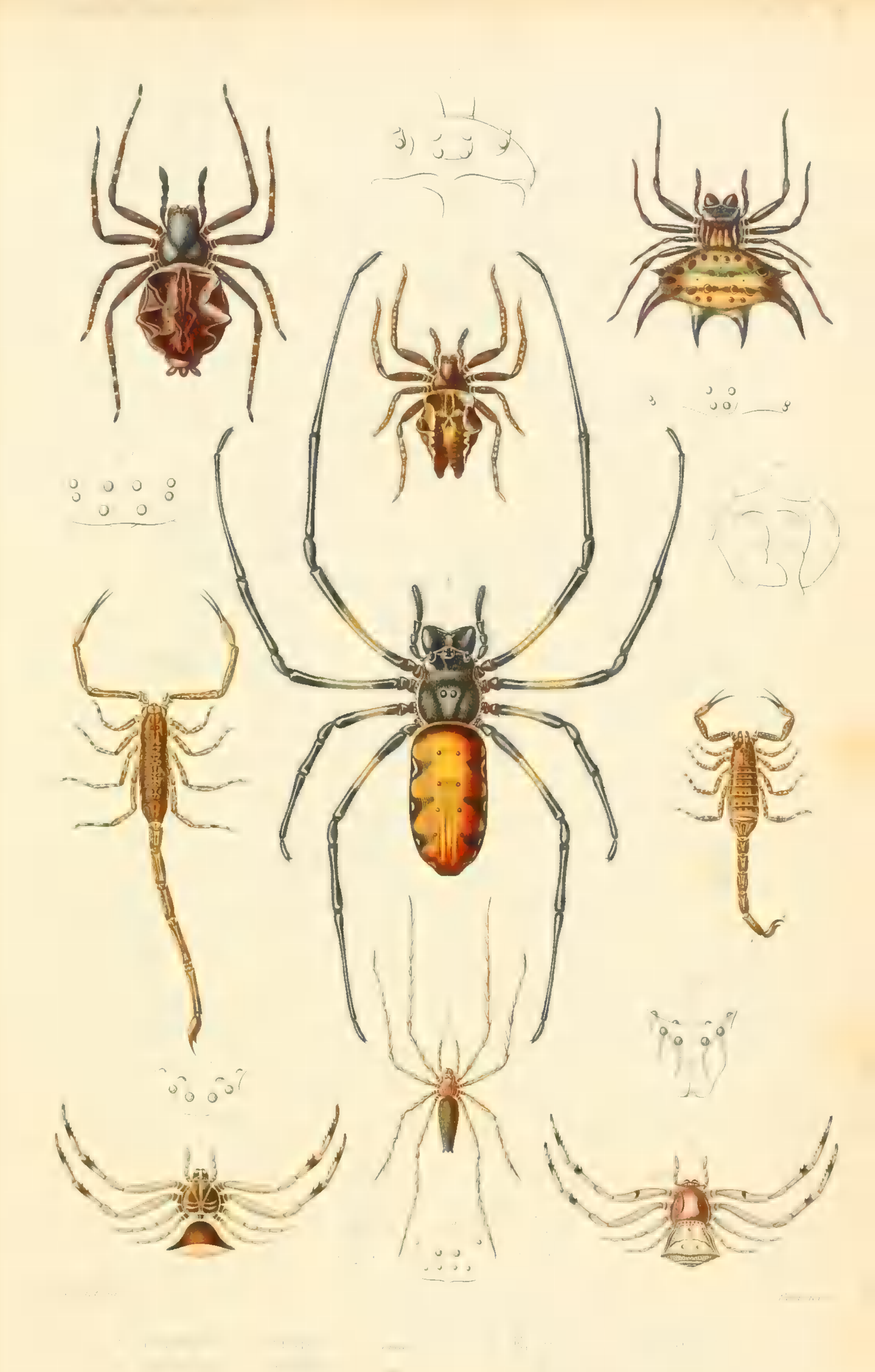


ABON

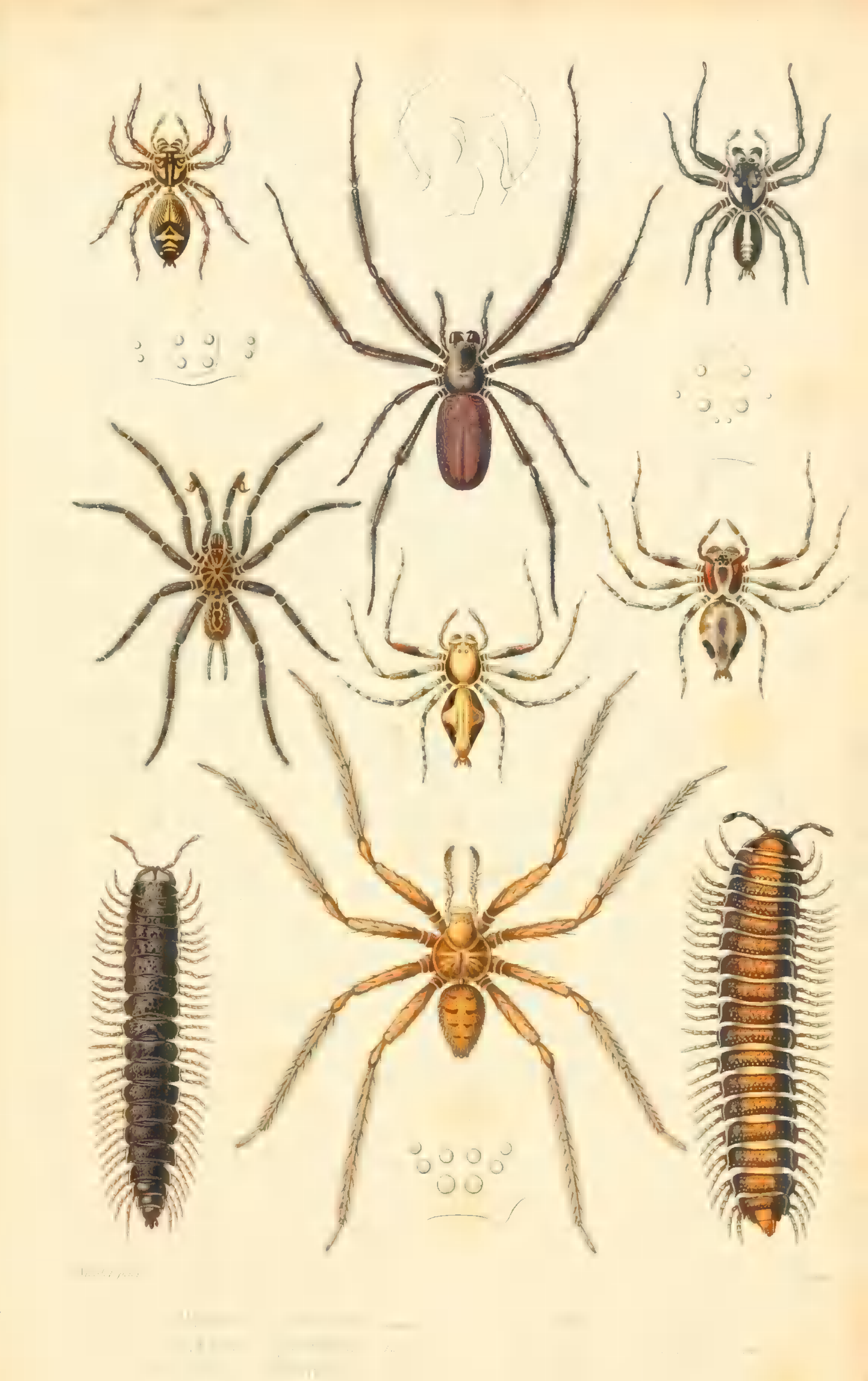
Imp. Tourfaut   Mme Vaillant color

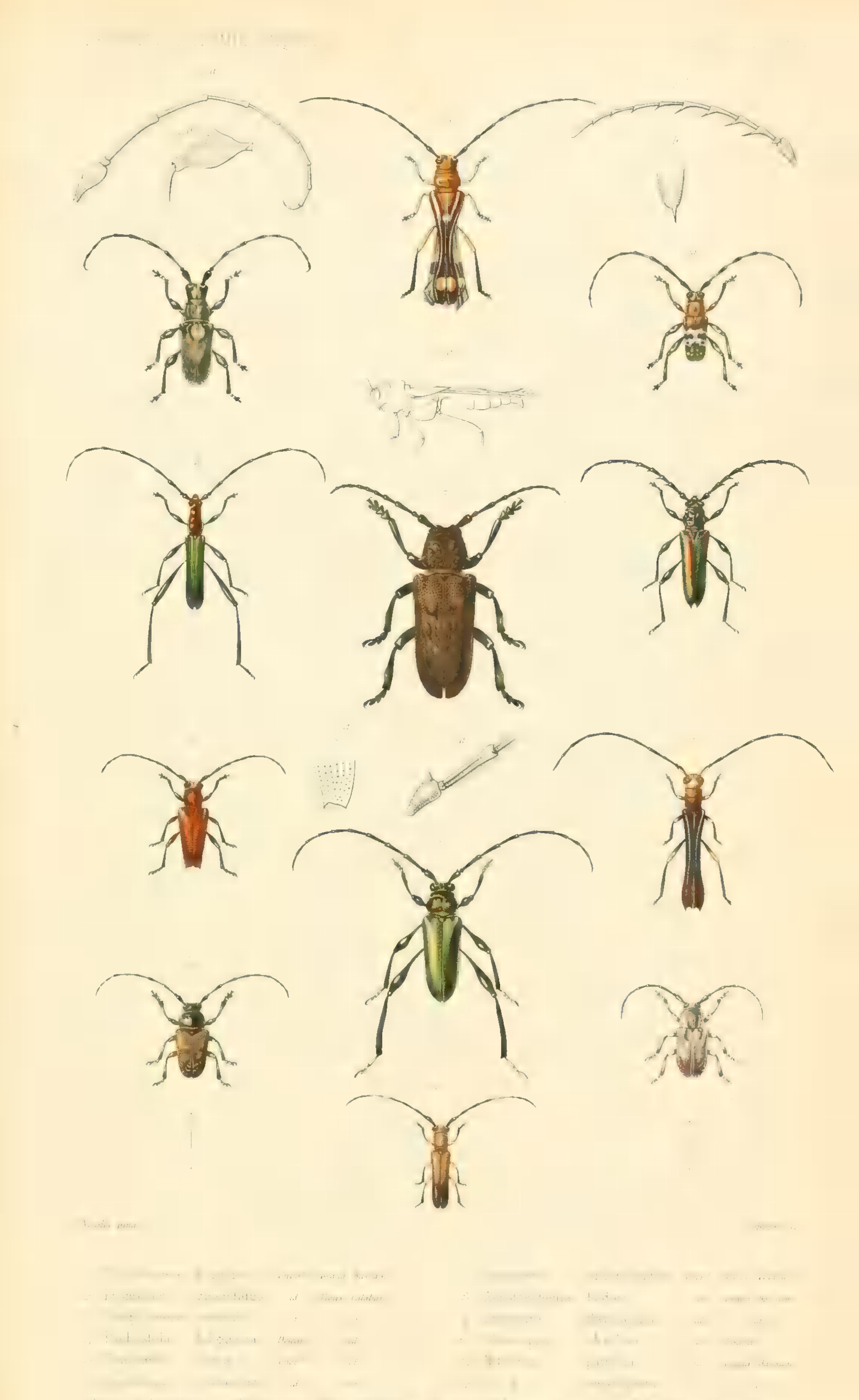


Imp Tourfaut Mme Ve Vaillant color

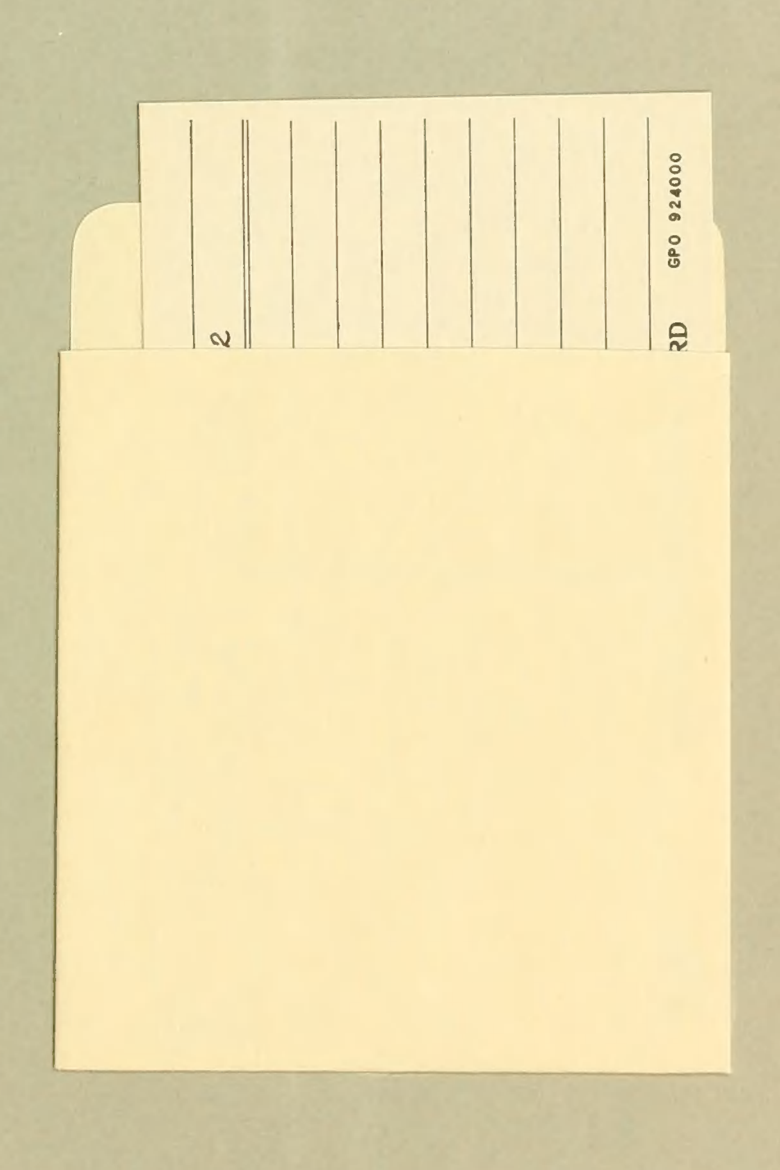








Imp. Tourfaut   M[me] Vve Vaillant color.


GPO 924000